L'art du livre à l'Imprimerie nationale des origines à nos jours : [exposition], Paris, Bibliothèque nationale, [Galerie [...]

BIBLIOTHÈQVE NATIONALE

L'ART DU LIVRE À L'IMPRIMERIE NATIONALE

des origines à nos jours



PARIS
1951



L'ART DU LIVRE

À

L'IMPRIMERIE NATIONALE

[illegible]

L'ART DU LIVRE
À
L'IMPRIMERIE NATIONALE

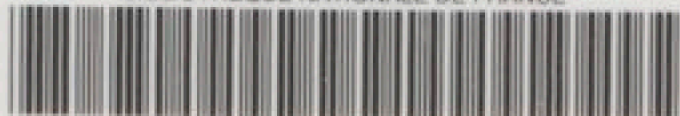




BIBLIOTHÈQVE NATIONALE

L'ART DU LIVRE
À
L'IMPRIMERIE NATIONALE

des origines à nos jours



PARIS

1951



PRÉFACE

La construction de notre Galerie Mazarine est presque contemporaine de la fondation par Louis XIII de l'Imprimerie royale. En y accueillant l'héritière de celle-ci, l'Imprimerie nationale, la Bibliothèque nationale remplit un devoir qui est le sien par tradition.

Conservatoire français du livre, elle possède les plus belles productions qui sont sorties des presses françaises ; & puisqu'elle les présente tour à tour au public, il était normal que, dans la suite de ses expositions, l'Imprimerie nationale eût sa place. Elle revit ainsi non seulement dans les œuvres qu'elle a créées, mais dans les grandes lignes d'une histoire qu'il appartenait à son directeur, M. Raymond Blanchot, de retracer.

Bien avant 1640 il y eut des « imprimeurs royaux ». Dès le règne de Charles VIII, on voit, avec Pierre Le Rouge, apparaître ce titre qui devint transmissible sous François Ier. Il faut voir là le complément de l'œuvre inspirée par le premier humanisme & qui s'est manifestée avec éclat par la fondation du Collège de France. L'édition de grandes œuvres tirées des littératures de l'Antiquité, la publication de textes en grec & en hébreu, en particulier par les soins de Robert Estienne : autant d'événements majeurs dans l'histoire intellectuelle de ce siècle. Le prix qu'on attachait aux poinçons des caractères se manifesta par le fait que les « Grecs du Roi », gravés par Garamond, furent placés parmi les objets de la Couronne à la Chambre des Comptes.

Cinquante ans plus tard ce fut l'apport, par les soins de l'ambassadeur de France à Constantinople, Savary de Brèves, des poinçons de types turcs, arabes, syriaques & persans & de manuscrits d'après lesquels de nouveaux caractères furent gravés : c'est là l'origine d'une collection incomparable, qui ne devait pas cesser de s'enrichir & qui a servi puissamment l'orientalisme français.

Si l'on veut mesurer exactement ce que représenta la fondation de l'Imprimerie royale, il faut connaître l'état de déchéance dans lequel, après une période de grandeur, elle était tombée au lendemain des guerres de la Ligue. De minutieux travaux, qu'il conviendra de poursuive méthodiquement, montrent les imprimeurs sous la coupe des grands libraires qui les considéraient comme de simples salariés. Il y a certes des exceptions, comme Antoine Estienne, dernier descendant d'une glorieuse famille, mais dans l'ensemble, l'impression des livres était médiocre. Les ouvrages composés en grec & en latin étaient souvent fautifs, & l'on a observé que l'ignorance des typographes fut un des obstacles principaux à la fixation de l'orthographe française, réclamée par bien des savants. Ferdinand Brunot a pu noter, dans son Histoire de la Langue française, *que Cramoisy, premier directeur de l'Imprimerie royale, eut sur l'évolution de notre langue une influence plus grande qu'un Ménage : premiers effets bienfaisants de cette création, dont l'objet essentiel était de faire revivre en France le goût & la tradition des belles éditions. Par le choix des caractères, le souci de l'équilibre dans la composition, la beauté des frontispices, des bandeaux, de toute l'ornementation, on réussit à créer un style qui s'imposa & qu'à travers un siècle & demi deux dynasties de directeurs, les Cramoisy & les Anisson, surent maintenir. L'édition française tout entière, jusque dans ses productions les plus modestes, devait tirer bénéfice de cette rénovation puis de ce souci, constamment entretenu, de perfection. Cela n'a pas cessé d'être vrai.*

L'Imprimerie royale, qui devait tour à tour s'appeler Impri-

merie de la République, puis Imprimerie impériale, enfin Imprimerie nationale, a su, à travers plus de trois siècles, à travers des régimes très divers, s'adaptant sans cesse à des besoins nouveaux que ses fondateurs n'avaient pas prévus, remplir la double mission qui lui avait été assignée : assurer les impressions des actes des conseils & des actes publics; « multiplier & répandre les principaux monuments de la religion & des lettres ». La première est bien connue du public, qui ne peut ignorer les impressions officielles. La seconde est appréciée par tous ceux qui connaissent l'art du livre. Les ouvrages qui sortent des presses de l'Imprimerie nationale, que celle-ci soit son propre éditeur ou qu'elle accepte d'imprimer pour des éditeurs privés, peuvent être proposés comme modèles. Et ce n'est pas l'effet d'un hasard si l'on compte parmi eux quelques-uns des livres les plus célèbres parus depuis cinquante ans.

De sa vocation scientifique, l'Imprimerie nationale est justement fière. Nous avons dit ce qu'elle fit, avant même d'être officiellement fondée, pour les études orientales. Au XIX*e siècle avec Silvestre de Sacy, Rémusat, Burnouf & Renan, au* XX*e siècle avec d'éminents philologues & linguistes, elle devait maintenir cette tradition, enrichissant sa collection des caractères les plus rares. Son Cabinet des poinçons, si souvent célébré, en comprend aujourd'hui trois cent cinquante mille, reproduisant des écritures de toute nature, anciennes & modernes. Dans tous les domaines, l'Imprimerie nationale s'est mise au service de la science. Elle ne pouvait mieux le faire qu'en travaillant avec de grands corps, & d'abord avec les Académies. De là ces majestueux ouvrages intéressant les sciences les plus diverses, la navigation & les découvertes, l'agriculture & l'histoire naturelle, l'archéologie & l'histoire. Il en est d'illustres, comme la* Description de l'Égypte, *née de la volonté de l'Empereur. Il n'en est pas de médiocre. Le Centre de la Recherche scientifique, dans son récent et très heureux effort de publication, a bien compris tout l'appui qu'il pouvait trouver auprès*

de l'Imprimerie nationale, & le directeur de celle-ci s'est empressé de répondre à ses demandes.

Il convenait que la présentation d'un tel ensemble, unique dans sa continuité, fût faite à la Bibliothèque nationale. Des liens multiples, que nous ne pouvons rappeler ici mais que cette exposition fait apparaître, rattachent l'une à l'autre les deux institutions. Un travail quotidien nous unit pour la poursuite du Catalogue général des livres imprimés, *dont le premier volume a paru en 1897 & dont le tome cent soixante-dix-huit, qui conduit à la lettre S, vient de paraître. Et cette grande entreprise ne fait que prendre la suite d'une longue série de catalogues que, depuis plus de deux siècles, on n'a cessé d'imprimer. C'est dans le même esprit de collaboration que cette exposition a été préparée : du côté de l'Imprimerie nationale, sous la direction éminente de M. Blanchot, par M. Arnoult, inspecteur de la typographie, par M. Florian Le Roy, attaché à l'Imprimerie nationale, par M. Nougayrol, inspecteur de la typographie orientale; du côté de la Bibliothèque nationale, par M. Jacques Guignard, conservateur adjoint au département des Imprimés, qu'ont assisté M. Jean Martin & les bibliothécaires de la Réserve, ainsi que Madame Jacques Guignard, bibliothécaire du Cabinet oriental, & M. R.-A. Weigert, du département des Estampes.*

JULIEN CAIN

Administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Cinq siècles de typographie officielle

Dès qu'il eut entendu parler d'un « nouvel art d'écrire en lettres de métal », le roi Charles VII, comprenant tout l'intérêt de cette invention, voulut en posséder le secret, alors jalousement gardé. C'est ainsi qu'en 1458 il envoyait à Mayence, pour y étudier la typographie chez Schœffer, le Champenois Nicolas Jenson, graveur de la Monnaie ; mais selon l'usage, le chargé de mission dut, avant d'être admis, prêter serment sur l'Évangile de ne rien révéler de ce qu'il apprendrait.

La mystérieuse invention aurait pu demeurer le privilège d'une caste, si les troupes d'Adolphe de Nassau en mettant Mayence au pillage, le 28 octobre 1462, n'avaient désorganisé les ateliers. Les ouvriers, déliés de leur serment, se répandirent dans les pays voisins. Jenson, pour avoir été protégé par Charles VII, craignait le ressentiment de Louis XI : il gagna l'Italie, & s'installa à Venise vers 1470.

Cette même année voyait l'arrivée à Paris de trois imprimeurs, Michel Friburger, de Colmar, Ulrich Gering, de Constance, mais né à Munster, en Suisse, bachelier ès arts de l'Université de Bâle, & Martin Crantz, de Stein, dans le pays de Bade. Ces compagnons avaient été appelés par Jean Heynlin, prieur de la Sorbonne, dit de la Pierre, parce que lui-même de Stein, & Guillaume Fichet, bibliothécaire de l'Université, né au Petit-Bornand en Savoie. Jean de la Pierre, qui avait obtenu l'autorisation d'établir des ateliers dans l'enceinte même de la Sorbonne, avait recherché les ouvriers les plus réputés. Ceux-ci, qui durent graver & fondre des caractères, installer des presses, monter de toutes pièces une imprimerie, publièrent en trois ans une trentaine de volumes. Le premier, le *Recueil des lettres de*

Gasparin de Bergame, fut dédié à Paris, *Ville Lumière,* titre que la capitale a conservé depuis. «De même, disait l'achevé d'imprimer daté de 1470, que le soleil répand partout la lumière, ainsi toi, ville de Paris, capitale du royaume, nourricière des Muses, tu verses la science sur le monde.» Le 22 avril 1472, ils présentaient à Louis XI *le Miroir de la vie humaine,* texte latin de Rodriguez, évêque de Zamora, &, deux ans après, le roi leur accordait des «lettres de naturalité» qui protégeaient leurs biens contre le droit d'aubaine.

S'il excitait une vive curiosité, le nouvel art éveillait l'inquiétude de la concurrence chez les calligraphes & les enlumineurs, groupés en confrérie depuis 1401, & nos premiers typographes durent bientôt quitter la Sorbonne pour installer leur atelier dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du «Soleil d'or».

Moins heureuse que d'autres universités étrangères plus récentes, la Sorbonne, berceau de l'imprimerie parisienne, perdit ainsi ce complément modeste, encore qu'indispensable au rayonnement intellectuel.

Mais les souverains, conscients de l'importance de la merveilleuse découverte, allaient, dans les siècles suivants, se montrer les protecteurs éclairés de la typographie.

Dans l'enthousiasme du retour à l'Antiquité, François Ier, ce prince libéral, appelé justement le Père des lettres, ne se contenta pas d'encourager les études en fondant le corps des Lecteurs royaux, origine lointaine de notre actuel Collège de France : il entendit doter les savants d'un matériel digne de leur mission, & après avoir chargé Robert Estienne de prospecter l'Europe pour y découvrir les manuscrits les plus rares, il se préoccupa de permettre à notre typographie grecque de rivaliser avec celle des Alde, les célèbres imprimeurs italiens.

Ce fut Conrad Néobar, né à Kempis-Vorst, dans le diocèse de Cologne, «homme d'étude & faisant profession de bonnes lettres», qui bénéficia le 17 janvier 1538 (1539, n. s.) des fameuses lettres patentes en vertu desquelles il fut chargé d'impri-

mer « correctement », pour le royaume, « les manuscrits grecs, source de toute instruction ».

Dans cet acte, le roi, témoignant d'une rare élévation de pensée, exprimait son désir de pourvoir sûrement aux études de la jeunesse & son espoir de former ainsi des hommes capables d'appliquer les lois, non d'après leurs propres passions, mais d'après les règles de l'équité publique; des hommes qui, dans le gouvernement de l'État, feraient la gloire du règne & préféreraient le bien public à leurs intérêts particuliers.

L'imprimeur qui appartenait à la Maison du Roi & recevait cent écus au Soleil, environ 900.000 francs de nos jours, était assuré de la protection du souverain. Il était interdit pendant cinq ans de reproduire les ouvrages édités par lui pour la première fois; défense limitée à une durée de deux ans en cas de réimpression, « notablement corrigée d'après d'anciens manuscrits »; des sanctions étaient prévues contre quiconque apporterait quelque trouble à l'exercice du nouvel emploi, celui-ci devant rester « à l'abri des atteintes des méchants & de la malveillance des envieux ». L'avenir prouvera que cette précaution était dictée par la sagesse.

Les lettres patentes délivrées à Conrad Néobar revêtent une importance particulière, en ce qu'elles marquent l'origine de la typographie royale & représentent le premier acte de propriété à l'égard d'une collection de poinçons appartenant à la Couronne, c'est-à-dire à l'État.

Néobar voulut affirmer sa reconnaissance par un labeur acharné; il mourut la même année, « longo capitis comitante dolore », & fut remplacé le 24 juin 1539 par Robert Estienne (1503-1559). Celui-ci, déjà imprimeur royal pour les langues hébraïque & latine, était l'un des familiers de François Ier. Le souverain, après lui avoir donné de nombreuses marques de condescendance, voulut renouveler à son égard le geste généreux de Léon X vis-à-vis d'Alde l'Ancien, en lui permettant en 1541 de commander au célèbre graveur Garamont les types universellement connus sous le nom de « Grecs du Roi ».

Claude Garamont avait été l'élève du prestigieux auteur du *Champfleury,* Geoffroy Tory, qui, établissant les proportions entre l'alphabet & le corps humain, avait inspiré tous les caractères romains de son temps, suggéré l'introduction d'accents, proposé de remplacer les lettres élidées par une apostrophe, le «point crochu», & fait sentir le besoin de la cédille, déjà employée dans les manuscrits depuis le XIIIe siècle, mais négligée jusqu'alors par la typographie.

Geoffroy Tory, privilégié en 1531, avait fait agréer son successeur, Olivier Mallard, comme libraire & imprimeur royal avant 1538, mais cet office fut restreint à l'impression du français par l'effet des lettres patentes accordées, d'autre part, à Néobar & à Robert Estienne. Il importe de souligner que ces lettres abrogeaient implicitement l'édit de proscription rendu contre l'imprimerie le 13 janvier 1535 (n. s.). Ce texte n'avait pratiquement pas été appliqué, mais n'en devait pas moins être souvent invoqué contre François Ier.

Garamont, travaillant sur les modèles donnés par Ange Vergèce, jeune Crétois attaché au corps des Lecteurs royaux comme écrivain du roi en lettres grecques, s'appliqua à reproduire, dans toute sa souplesse & avec ses ligatures si harmonieusement fleuries, la calligraphie originale. Trois corps furent gravés : le corps moyen, de 16 points, employé la première fois en juin 1544 pour l'*Histoire ecclésiastique d'Eusèbe ;* le petit corps de 9 points, pour l'édition du *Nouveau Testament* en 1546, le gros corps de 20 points, pour le même ouvrage, in-folio, en 1550.

L'artiste dessina d'autres caractères romains & italiques qui font encore de nos jours l'admiration des bibliophiles. Il mourut dans le dénuement en décembre 1561. «Il est vrai, disait Vitré au XVIIe siècle, qu'il a été mis au rang des hommes illustres & a été récompensé de quantité d'éloges après sa mort», mais la fin malheureuse d'un grand serviteur de l'État cause toujours une impression de tristesse.

Les nouveaux caractères allaient permettre aux Estienne & à leurs successeurs de porter la typographie grecque «au point

de la perfection». Travailleur infatigable, Robert Estienne était aimé de ses ouvriers dont il partageait la tâche; à aucun moment ses ateliers ne furent atteints par les mouvements qui agitaient alors la profession naissante. À l'instar de Plantin, il faisait afficher les épreuves & offrait récompense à qui décèlerait une erreur. Le cas était assez rare, car il avait choisi pour correcteurs des savants de divers pays étrangers. Devenus ses familiers, ils employaient entre eux le latin comme langage habituel. Aussi dans cette maison «tout le monde, y compris les servantes, parlait la langue de Plaute».

Robert créa la marque des imprimeurs royaux : «un basilic à tête de salamandre s'enroulant ainsi qu'un rameau d'olivier sur une pique». Sans doute eut-il tort de mépriser certains de ses collègues dont les impressions étaient médiocres & de braver la censure de l'Université, mettant même en doute les connaissances élémentaires de quelques théologiens. Aussi, à la mort de son royal protecteur, en 1547, subit-il les ressentiments de ceux qui, par intérêt, jalousie ou malignité, eussent voulu contrarier ses initiatives; c'est la rançon habituelle pour quiconque ne suit pas les chemins battus.

Comme tant d'autres à cette époque troublée, il dut s'expatrier; réfugié à Genève en 1551, il y monta une imprimerie en association avec Conrad Bade, son beau-frère.

Les poinçons grecs, jugés dignes d'appartenir à la Couronne, avaient été déposés à la Chambre des Comptes où ils devaient d'ailleurs être oubliés jusqu'en 1683. Robert Estienne, qui en avait assuré l'achèvement & effectué les premières fontes, restait donc détenteur des matrices, à frappes certainement multiples & dont les imprimeurs privilégiés pouvaient faire usage en rappelant sur le frontispice de chaque ouvrage l'origine du prêt : *Regiis typis*. Intermédiaire entre le Roi & Garamont, il avait avancé à celui-ci le montant de ses factures &, jusqu'à ce qu'il en eût été intégralement remboursé, il pouvait considérer comme sa propriété les matrices dont tout naturellement il avait emporté à Genève une quantité suffisante pour l'exercice de son métier.

Lorsque sera levé, en août 1552, le séquestre mis sur les biens de l'exilé, le roi Henri II n'exprimera aucune revendication relativement aux caractères grecs, & en 1561, deux ans après la mort de Robert, Catherine de Médicis, attachée par tradition familiale à la typographie, nomma sans aucune hésitation le fils du proscrit, Robert II, garde des caractères & poinçons du roi.

Mais Robert Estienne étant mort à Genève en 1559, son autre fils Henri, lui-même imprimeur, engagea les matrices à l'un de ses amis, Nicolas Le Clerc, pour sûreté d'un prêt de quatre cents écus d'or, dont deux cents seulement furent remboursés. Le gage passa entre les mains d'un cessionnaire, &, malgré une requête du roi Henri IV, la Seigneurie de Genève également créancière interdit tout dessaisissement. Une vente judiciaire ayant eu lieu en 1616, l'agent de la France fut déclaré adjudicataire. Toutefois une revendication risquait d'être soulevée par Paul Estienne, petit-fils du proscrit, &, à la même époque, le roi d'Angleterre exprimait la volonté d'intervenir dans cette affaire. C'est alors que l'accusation de détournement fut nettement formulée, pour faciliter une négociation diplomatique des plus délicates.

Les matrices n'avaient manifestement pas été emportées en totalité à Genève, & il fallut que les frappes conservées à Paris eussent été détériorées par l'usage pour qu'en 1619 l'Assemblée du Clergé, ayant conçu le projet d'une édition des Pères & auteurs grecs, se préoccupât de les renouveler. On avait égaré les poinçons. Il convenait donc de dégager les matrices immobilisées en Suisse. C'est à ce moment que Louis XIII chargea un conseiller d'État, le sieur de Vic, de négocier avec Paul Estienne. Celui-ci était en délicatesse avec le Conseil de Genève; prisonnier sur parole, il s'était enfui en France; un sauf-conduit délivré, sur la demande du roi, par les syndics lui permit de se rendre sur place sans danger. Il désintéressa la Seigneurie, &, en 1621, rapporta les matrices à Paris. Elles furent confiées à Antoine Estienne, arrière-petit-fils de Robert, qui, plus tard, céda à vil prix des caractères à un libraire normand appartenant à la religion réformée. Aussi, le roi, par un arrêt du 20 juillet 1663, confirmant

celui du 25 mars 1642, interdit-il, sous peine de prison, toute fonte de caractères sans son autorisation. Ce soin, peut-être excessif, apporté à la défense des caractères royaux, se comprend en cette période de luttes religieuses. La Couronne craignait que les «hérétiques» n'en usassent pour «imprimer des bibles falsifiées comme ils avaient déjà commencé à le faire du temps du Patriarche Cyrille», ou encore les jeter «dans tout l'Orient pour gaster & corrompre tous les chrestiens de l'église grecque & les pauvres Turcs, Arabes & Persans qui se convertissaient au christianisme». Une belle typographie était alors un moyen puissant de propagande, à condition, toutefois, d'être utilisée à bon escient. Or, les guerres civiles qui déchirèrent la France sous Charles IX & Henri III ne permirent pas aux souverains de développer l'action entreprise par François Iᵉʳ en faveur de la typographie.

Sans doute, Adrien Turnèbe (1552-1555), «le plus grand homme qui fût il y a mille ans», disait Montaigne, «& n'ayant de pédant que le port de sa robe», Claude Morel (1555-1564), Michel de Vascosan (1560-1576), Robert Estienne II (1561-1570) & Frédéric Iᵉʳ Morel (1571-1580) conservèrent-ils la magnifique tradition des Estienne, ce sens inné de l'harmonie, cette nostalgie des beaux caractères que l'on retrouve chez tous les membres de cette illustre famille, dont le dernier représentant en ligne directe, Henri Estienne, encore attaché à la profession, mourut en 1928 à Montrouge.

Mais au début du XVIIᵉ siècle, la marque était délaissée; les imprimeurs du roi utilisaient les caractères les plus communs, alors que des maisons privées employaient les types royaux, même à l'étranger, & sans en mentionner l'origine.

Comprenant le danger de cette situation pour le prestige royal, Louis XIII, conseillé par Richelieu, grand amateur de livres, voulut faire de son règne une des brillantes périodes de l'art graphique.

Mais la Couronne ne possédait pas de caractères orientaux, alors qu'en Italie le Saint-Siège & les Médicis avaient, dès le

XVI[e] siècle, richement doté des imprimeries qu'ils employaient à la Propagation de la Foi dans le Levant.

Un heureux concours de circonstances permit d'y pourvoir; en 1611, revenait de Constantinople, où il avait séjourné vingt-deux ans comme ambassadeur de France, un érudit en langues & littératures orientales, Savary de Brèves. Il avait fait graver sur place, d'après de somptueux manuscrits, des caractères arabes, syriaques, turcs & persans. Dès 1615, il affirmait son projet de créer une imprimerie capable de rivaliser avec celles des Médicis ou de Grégoire XIII, & faisait venir de Rome, pour former à Paris des ouvriers sachant lire & composer des textes orientaux, l'imprimeur Étienne Paulin chez qui, en 1613 & 1614, il avait publié ses premiers ouvrages : le catéchisme du cardinal Bellarmin, en arabe, & un psautier latin-arabe, revêtu superbement de la mention : *Ex typographia savariana,* défi à la *Medicœa.*

Quand il mourut, en 1627, sa collection de poinçons fut mise en vente par ses héritiers. Antoine Vitré, imprimeur du roi & du clergé, reçut du Cardinal de Richelieu l'ordre secret de s'en rendre acquéreur : l'Angleterre & la Hollande la convoitaient.

Savary, de son vivant, l'avait refusée pour 27.000 livres au surintendant Sublet des Noyers, mandataire du roi : après sa mort elle fut adjugée en 1632 à Vitré pour 4.300 livres, avec quelques manuscrits orientaux.

La même année, chargé de faire graver aux frais de la Couronne, par Jacques de Sanlecques, ancien élève de Garamont, des caractères arméniens & éthiopiens, Vitré connut des difficultés pour le payement de ces diverses acquisitions. Il put néanmoins utiliser, entre temps, les types dont il restait dépositaire, pour l'impression de la *Bible polyglotte* du président Le Jay. On sait que ce dernier refusa d'en laisser l'honneur au Cardinal. Ruiné par cette publication, il se fit ecclésiastique, et fut curé doyen de Vézelay avant de recevoir plus tard un brevet de Conseiller d'État.

En 1656, seulement, après une longue suite de procès, Vitré reçut enfin du clergé une somme de 6.000 livres à titre de

« remboursement & de dédommagement ». La garde des poinçons orientaux lui fut laissée jusqu'à sa mort, en 1674, date à laquelle les types furent remis à la Bibliothèque du Roi; l'Imprimerie n'en prit elle-même possession qu'en 1691. Selon l'usage, des fontes de ces caractères furent mises à la disposition des imprimeurs de Paris, avec l'obligation d'en mentionner l'origine : *Typis cleri gallicani.*

Richelieu avait su également montrer à son souverain l'importance de l'imprimerie comme instrument de gouvernement & de propagande religieuse.

Des lettres patentes avaient, en décembre 1610, confirmé les privilèges & exemptions accordés aux imprimeurs & aux libraires, comme membres de l'Université; en 1618 fut édicté le Règlement général sur l'Imprimerie & la Librairie; en 1631, chargé de la direction de l'impression des bréviaires & livres d'église, le Cardinal avait choisi dix-huit membres de la profession pour former une société typographique privilégiée, ayant la charge d'imprimer les Nouveaux Testaments, les catéchismes & les grammaires en langues orientales, dont ils distribueraient un certain nombre d'exemplaires aux missionnaires envoyés dans le Levant & à leurs néophytes.

Enfin, après avoir en 1620 installé au Louvre, dans le pavillon de la Reine, un petit atelier où il devait publier en 1642 deux éditions d'un livre d'heures, *Parva christianae pietatis officia,* Louis XIII fonda en 1640 l'Imprimerie royale, le premier établissement typographique d'État.

Pour étrange que le fait puisse paraître, il n'a pas été possible de trouver trace de l'acte créant une institution si importante. Les attaques dont celle-ci fut l'objet, dès sa fondation, permettent de penser que Richelieu & Cramoisy, — le premier directeur, & qui faisait partie de la Société supprimée par le Cardinal, — voulurent éviter des interventions susceptibles d'empêcher la création de l'Imprimerie royale. Bien souvent au cours de sa longue histoire, l'Etablissement dut s'entourer de précau-

tions semblables. Quoi qu'il en soit, cette date de 1640 est bien celle de sa fondation, de nombreux faits l'attestent : dans l'arrêt dit de Coutances du 13 mars, le souverain prenait des dispositions contre les manœuvres de papetiers «voulans troubler la résolution que Sa Majesté a prise d'établir une imprimerie royale dans son chasteau du Louvre à la gloire de la France & à l'honneur des lettres»; le 16 juin, Sublet des Noyers s'ouvrait du projet à l'Ambassadeur de France en Hollande & demandait en secret des ouvriers, quatre compositeurs, quatre pressiers, dont l'un sachant faire l'encre d'imprimerie de Hollande, *en secret,* car, disait-il, «il n'est pas à propos de mêler en quelque façon que ce soit le nom du roi en cela, ni de découvrir notre dessein aux étrangers qui voudraient le traverser en ce qu'ils pourraient»; le 17 novembre, le Cardinal faisait sa première visite à l'institution nouvelle dont les comptes : «recepte & dépense de l'Imprimerie du Louvre depuis son établissement en 1640 jusqu'à 1647», sont conservés à la Bibliothèque nationale; les sept premières années coûtèrent 368.731 livres, soit un milliard & demi de francs de nos jours, dont 120.185 livres pour la seule année 1642; enfin, à défaut d'acte officiel, la date est formellement précisée dans un petit ouvrage, *Typographia regia,* recueil de poésies en latin, en grec & en français, qui fut édité à l'occasion du dixième anniversaire de cette fondation & à la gloire de Louis XIII, le Maître, du Cardinal, l'Instituteur, du chancelier Séguier, l'Instaurateur, &c., Tanneguy Le Febvre ayant été nommé inspecteur des impressions, Trichet de Fresne, correcteur, & Sébastien Cramoisy, directeur.

L'Imprimerie d'État fut installée au Louvre même, au rez-de-chaussée de la Galerie de Diane. Son administration fut placée sous l'autorité de Sublet des Noyers, surintendant & ordonnateur général des manufactures & bâtiments royaux, qui avait eu, sans doute, dans ses attributions le petit atelier créé en 1620. Le directeur, Sébastien Cramoisy, alors imprimeur ordinaire du roi à Paris, était né dans la capitale en 1585, la même année que Richelieu, son protecteur. Considéré comme le plus grand éditeur de livres grecs, latins & français de son temps, syndic de sa

communauté, échevin de la ville de Paris, grand juge, consul, administrateur des hôpitaux, il se verra refuser avec obstination la clientèle de l'Académie. Il continua d'exercer sa profession comme imprimeur du roi, conjointement avec sa charge de directeur, & cette faculté fut accordée jusqu'en 1793 à ses successeurs, à la fois industriels privés & fonctionnaires ayant le droit de présentation.

L'Imprimerie royale fut spécialement chargée de publier tous les actes des conseils, d'effectuer les impressions de la Maison du Roi, en même temps que de multiplier & répandre les principaux monuments de la religion & des lettres. La confiance du souverain fut récompensée, car, en deux ans, l'atelier du Louvre ne sortit pas moins de soixante-dix ouvrages in-folio. Le premier fut l'*Imitation*, que devaient suivre les *Œuvres de Virgile*, le *Nouveau Testament*, en grec, la *Biblia sacra*, l'*Instruction du Chrestien*, œuvre ancienne du Cardinal, la *Collection des Conciles*, en trente-sept volumes, l'incomparable *Byzantine*, imprimée au moyen des caractères grecs de François Ier, les sept volumes in-folio des *Basiliques*, &c. Les frontispices & les vignettes demandés pour les premiers ouvrages au Poussin, que Richelieu avait appelé d'Italie, furent gravés par Mellan. L'éclat de cette production était tel que le souverain dut interdire de vendre à l'étranger les caractères fondus avec les types de l'Imprimerie royale, & le 20 janvier 1654, défendre aux libraires & imprimeurs d'engager des ouvriers venus des ateliers du Louvre, à moins qu'ils ne fussent munis d'un congé du directeur. La renommée du nouvel Établissement allait jusqu'à Constantinople, d'où le Patriarche félicitait des Noyers.

Cramoisy, nommé garde des poinçons du roi le 27 novembre 1660, mourut en 1669, après vingt-huit ans d'exercice. Son petit-fils, Sébastien Mabre-Cramoisy, auquel la survivance avait été assurée le 7 février 1665, lui succéda à l'âge de vingt-six ans.

Après la mort du Cardinal, qui s'exerçait lui-même aux travaux typographiques, l'Imprimerie royale subit une éclipse.

Elle fut déplacée, & la vaste étendue qu'elle occupait précédemment fut convertie en écurie. Mais Louis XIV allait s'intéresser très jeune à l'Établissement d'État. Sur une des premieres pages des *Mémoires de Comynes,* il est religieusement noté que le roi, enfant, visitant l'Imprimerie alors que l'on commençait le tirage, actionna lui-même la presse : « Un Samedy 18 juillet 1648, le Roy honorant de sa présence l'Imprimerie du Louvre se trouva fortuitement lorsque l'on commençoit à tirer la première feuille de cette histoire, qu'il vit & mania avec plaisir, ce qui fut pris à bon augure de l'estime qu'il feroit de cet ouvrage ».

Témoignages particuliers de la satisfaction du monarque, Mabre-Cramoisy obtint des privilèges pour l'impression de divers ouvrages, édits & déclarations qu'il publiait pour son compte particulier, & l'Imprimerie disposa au Louvre d'une galerie de quatre-vingts mètres.

Ces faveurs ne manquèrent point d'émouvoir certains confrères.

L'un d'eux, François Muguet, fut autorisé, en 1683, à imprimer les règlements & ordonnances militaires & autres concernant la police & la discipline des troupes, ainsi que les ordonnances relatives aux bâtiments, jardins & manufactures royaux. Cet établissement transféré à Versailles devait être en 1789 rattaché à l'Imprimerie royale.

Encore que Mabre-Cramoisy, entre les mains de qui fut faite, en 1683, la remise des poinçons grecs de Garamont, n'eût apporté aucune amélioration sensible au matériel, on lui doit de belles éditions, comme les *Tapisseries du Roi* (1670), les *Plaisirs de l'Isle enchantée* (1673), un *Ovide* (1676). En récompense de ses bons services, M. de Pontchartrain, surintendant des bâtiments, laissa à la veuve la direction de l'Établissement jusqu'en 1691, date à laquelle fut nommé Jean Anisson, libraire lyonnais.

Véritable dynastie, les Anisson vont diriger l'Établissement jusqu'en 1823, sauf une interruption de 1793 à 1809.

La famille était originaire du Dauphiné. Un Charles Anisson avait été envoyé à Rome en 1595 pour assurer la réconciliation du roi Henri IV & du Saint-Père.

Le nom de Jean est inséparable de celui de du Cange, auteur du *Glossarium ad scriptores mediae & infimae graecitatis.* Établi à Lyon, il désirait vivement monter un établissement à Paris, mais le lieutenant général de police La Reynie s'y opposait, soucieux de réduire le nombre des libraires dans la capitale. En 1687, Anisson désespérait de jamais obtenir cette faveur, lorsque du Cange, ayant dédié son ouvrage au roi, intervint en faveur de son éditeur qui, Mabre-Cramoisy étant décédé le 10 juin 1688, se mit immédiatement sur les rangs pour la succession. Ayant échoué & craignant de voir donner l'emploi à l'un de ses concurrents, il approuva la nomination provisoire de la veuve Mabre-Cramoisy. Ses adversaires ne le ménageaient pas, disant du livre de du Cange que c'était «un glossaire de grec barbare & non de bas grec». Anisson fut néanmoins nommé le 15 janvier 1691 & prit sa charge le 29 du même mois. Reçu également au nombre des libraires & des imprimeurs de Paris, il plaça son enseigne particulière, «À la Fleur de lys de Florence», rue Saint-Jacques.

Ayant, en 1691, dressé l'inventaire de l'Établissement, il engagea M. de Pontchartrain à demander au roi des caractères nouveaux & particuliers pour le service de son Imprimerie. Cette requête fut agréée en 1692, & Louis XIV ordonna qu'une typographie spéciale fût gravée. L'Académie des Sciences en soumit l'étude à une commission composée de MM. Jaugeon, membre de l'Académie, Filleau des Billettes, gentilhomme poitevin, & du R. P. Sébastien Truchet, de l'ordre des Carmes, «mécanicien habile». Après avoir compilé les manuscrits & les plus belles éditions conservés dans les bibliothèques, cette commission exposa les moyens géométriques de «tracer celles de leurs configurations qui se trouvèrent enfin satisfaire le plus la vue», & rassembla ses travaux dans un *Traité de typographie,* illustré de curieuses planches de caractères.

Le graveur du roi, Philippe Grandjean, d'une famille ori-

ginaire de Bourgogne, interpréta assez librement les modèles qui lui étaient fournis & créa, de 1694 à 1714, ce chef-d'œuvre, le «Romain du Roi», dont s'enorgueillit encore l'Imprimerie nationale.

Mais les autres caractères royaux jouissaient toujours d'un grand prestige, même à l'étranger. C'est ainsi qu'en 1700 l'Université de Cambridge avait demandé une fonte de «Grecs du Roi» d'un poids de quatre cents livres par corps, offrant, outre le prix, de fournir une encre «particulière luisante, dont le secret appartenait à une société anglaise» & de rappeler le geste généreux de la France. Mais le bibliothécaire du roi, qui exerçait alors un droit de contrôle sur l'emploi de ces caractères, exigea qu'à l'instar des imprimeurs français, l'Université britannique portât la mention: *Caracteribus graecis e typographeio regio Parisiensi.* Les négociations conduites par l'abbé de Louvois, intendant du roi, & le comte de Manchester, représentant l'Université de Cambridge, furent donc interrompues pour une question d'amour-propre national.

Jean Anisson, mort en 1721, avait dès le 7 février 1707 résigné ses fonctions en faveur de son neveu par alliance, Claude Rigaud, qui continua l'œuvre entreprise : les vingt & un corps (9.236 poinçons), composant les types de Louis XIV, commencés par Grandjean, furent terminés par Jean Alexandre & Luce. Celui-ci devait en 1733 céder à Louis XV, moyennant cent vingt mille livres, une série complète de caractères romains & italiques, en quinze corps, exécutée de 1740 à 1770, sans compter ces chefs-d'œuvre de virtuosité que représentent ses «ronde, bâtarde, coulée imitant à s'y méprendre l'écriture à la main», & ces vignettes où la grâce du XVIII[e] siècle atteint son expression la plus séduisante.

À la mort de Philippe Grandjean, sa veuve avait reçu, sans le titre, la survivance de la gravure & de la fonderie. Celle-ci était située au domicile particulier des Grandjean, rue de l'Estrapade, à l'entrée de la rue des Postes; elle fut rattachée à l'Imprimerie en 1725, dans les locaux du Louvre, mais si l'entretien

des poinçons, avec les appointements, était conservé à Alexandre devenu graveur du roi, le titre de gardien était jalousement revendiqué par le nouveau directeur de l'Imprimerie royale, Louis-Laurent Anisson-Duperron, neveu de Jean, qui, nommé le 19 mars 1723, avait succédé deux ans plus tard à Claude Rigaud. Louis-Laurent réunit dans un local agrandi tous les ateliers de l'Imprimerie & céda l'établissement d'origine, à Lyon, aux frères de Tournes que leur qualité de réformés obligea à exercer sous le nom d'un libraire catholique, Antoine Servant.

À cette époque, celle des « chinoiseries », l'intérêt des artistes se portait vers les civilisations d'Extrême-Orient.

À l'instigation du duc d'Orléans, régent du royaume, des missionnaires & de jeunes savants avaient été envoyés en Chine par l'abbé Bignon pour y étudier la langue du pays. Ils rapportèrent du Céleste Empire de nombreux documents qui excitaient la curiosité, & le Régent chargea, en 1715, M. de Fourmont, de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, de diriger la gravure sur bois d'une série de caractères chinois qui, à l'origine, comprit quatre-vingt-six mille groupes & fut utilisé, en 1811, sous la direction de M. de Guignes fils, pour l'impression du *Dictionnaire chinois* du P. Basile de Gemona, au moyen, fait à souligner, des poinçons eux-mêmes. Puis, l'abbé Bignon se chargea, en personne, de dessiner les caractères hébraïques que devait exécuter Villeneuve. Bientôt le savant M. de Guignes allait former à la connaissance de la typographie orientale un spécialiste qui en dirigerait spécialement la fonte & la composition, moyennant un traitement de six cents livres, somme considérable pour l'époque.

Le jeune roi Louis XV montrait une telle prédilection pour l'art de Gutenberg qu'à l'âge des jeux il composa & imprima lui-même un petit ouvrage de géographie, *Cours des fleuves & rivières de l'Europe*. À Versailles, l'art d'imprimer sera l'objet d'un véritable engouement, parmi tant de frivolités. Madame de Pompadour eut son atelier privé, d'où sortit un *Rodogune* dont,

selon une aimable légende, elle grava les illustrations avec Boucher & Cochin. Le duc de Bourgogne en 1750, la Dauphine en 1758, publiaient des ouvrages d'inspiration religieuse, & le futur Louis XVI, à l'âge de douze ans, composait & imprimait de ses mains *les Maximes morales & politiques tirées de Télémaque.*

Louis-Laurent Anisson avait, le 22 août 1733, fait nommer en survivance son frère Jacques-Louis-Laurent. Selon l'usage il continua à fréquenter les ateliers jusqu'en 1753 & reçut alors une pension de deux mille livres, car la charge de directeur de l'Imprimerie, déjà dispendieuse à cause des réceptions, devenait peu lucrative par suite des retards qu'apportait la Couronne au payement des fournitures. À deux reprises, en trente ans, les héritiers des directeurs durent renoncer à la succession.

Sous le règne de Louis XV, l'Imprimerie royale publia, entre autres ouvrages de qualité, *Gallia christiana in provincias, &c.,* (1716); une *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres* (1717); *les Fables de Phèdre* (1729); un *Horace* (1733), in-16, in-18, in-24, in-32, selon le format du papier; les *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des insectes,* par Réaumur (1734); *le Dialogue de Plutarque sur la Musique* (1735); le *Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque du Roi* (1739); *le Poème de Fontenoy,* par Voltaire (1745); l'*Histoire naturelle, générale & particulière, avec la Description du Cabinet du Roi,* par MM. de Buffon, de Montbeillard & Daubenton (1749); les *Œuvres de Crébillon,* 2 vol. (1750); le *Journal du voyage fait par ordre du Roi à l'Équateur,* par La Condamine (1751); *les Confessions de saint Augustin* (1758); le *Code de musique pratique,* par Rameau (1759); l'*Histoire du Roi par médailles* (1760); l'*Histoire de saint Louis,* par Joinville (1761); *Tibère ou les six premiers livres des Annales de Tacite* (1768).

À l'avènement de Louis XVI, le privilège des impressions officielles était partagé entre l'Établissement du Louvre & celui du Cabinet du Roi, aux Tuileries. En outre, particulièrement réservée aux départements des Affaires étrangères, de la Guerre & de la Marine, un troisième avait été établi à Versailles, vers

1771. Un arrêt du Conseil, en date du 22 mai 1775, rattacha cet atelier à l'Imprimerie royale, & les commandes passées par les trois départements furent remises à l'Établissement.

Cependant, à partir de 1785, la veuve Hérissant, succédant aux Colombat & aux Muguet, dirigeait encore, à Versailles, la petite imprimerie, réservée aux travaux du Cabinet du Roi. Cette entreprise privée fut aussi jointe par Louis XVI à l'Établissement du Louvre, qui en fit sa succursale à Versailles. Elle fut supprimée, quand la cour fut contrainte de revenir à Paris après les événements d'octobre 1789.

Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Duperron, désigné en survivance le 10 juin 1765, était alors directeur de l'Imprimerie royale, depuis un an. Il était le second fils — le premier étant mort prématurément en 1761 — de Jacques-Louis-Laurent Anisson qui dirigea en fait l'Imprimerie pendant cinquante ans. Initié dès son plus jeune âge aux difficultés de la profession, il avait, en 1783, inventé une presse à un coup permettant une impression plus précise & plus rapide, grâce au parallélisme rigoureux du marbre & de la platine. L'Académie des Sciences étudia ce projet au cours de huit séances, après avoir entendu l'auteur lui-même exposer son *Premier mémoire sur l'impression en lettres, suivi de la description d'une nouvelle presse exécutée pour le service du roi*, &c.

Il fut, un temps, question de doter de machines de ce genre, qui conservaient la forme des anciennes presses hollandaises, l'établissement de Kehl, créé par Beaumarchais pour publier les œuvres de Voltaire. On sait que ce programme ne put être intégralement exécuté, que les caractères Baskerville furent alors rachetés par divers fondeurs & que la Société littéraire & typographique interrompit sa tâche. La nouvelle presse n'avait pas d'ailleurs été adoptée par le fabricant. Le prototype, conservé par Anisson, devait servir à l'impression des assignats, car bientôt la Révolution éclatait, qui allait modifier la nature même des attributions & des travaux de l'Imprimerie royale.

Tout d'abord, en vue de publier les innombrables lois & décrets

élaborés par le gouvernement constitutionnel ou républicain, Anisson dut commander soixante-dix presses supplémentaires, & ouvrir deux dépendances : l'une dans un immeuble de la rue Mignon, l'autre, bâtie à ses frais, cul-de-sac Matignon. Mais à partir de 1790, il connut de sérieuses difficultés. Le nouveau régime était peu favorable, on le conçoit, aux titulaires d'offices : l'Assemblée ayant dressé le tableau des recettes & dépenses de l'État, Anisson dut écrire au Président pour justifier le détail de la somme apparemment considérable figurant à son nom & réfuter les allégations selon lesquelles, «le roi payant tout», il se faisait régler les fournitures à des prix exorbitants. En réalité, les impressions étaient payées avec retard, & Anisson, créancier pour 245.000 livres sans intérêts, n'avait reçu à titre d'acompte que 64.452 livres. Dès le 14 août de la même année, un décret ordonna qu'il serait dressé un inventaire des caractères, poinçons, matrices, gravures & autres objets appartenant à la Nation dans le fonds de l'Imprimerie royale, formalité qui fut terminée le 24 décembre. L'inventaire déposé aux Archives le 10 janvier 1791, on prescrivit aussi de suspendre la publication des ouvrages scientifiques édités aux frais du Gouvernement : l'Imprimerie du Louvre devait limiter son activité aux documents administratifs & fiduciaires.

C'est ainsi que l'impression des assignats ayant été au début confiée à l'Imprimerie royale, sous la surveillance de quatre commissaires, la presse Anisson fut mise en exercice, avec un pittoresque moyen de contrôle : à son levier était fixé un fil de fer correspondant à des cadrans-compteurs placés dans le cabinet du directeur & qui marquaient successivement, à chaque coup de presse, le nombre des exemplaires imprimés : 1.200.000 en coupures de 200, 300 & 1.000 livres, représentant quatre cents millions, contrevaleur des biens de la noblesse & du clergé.

En dépit du soin apporté par les quatre commissaires, on ne put éviter une erreur de date : un décret de l'Assemblée nationale décida que ces titres seraient néanmoins valables. Par la suite,

on tira encore des assignats, & pour des sommes très importantes, — quarante milliards au 1er décembre 1795, — mais l'Imprimerie royale fut évincée malgré les protestations justifiées de Mirabeau & la proposition du directeur d'effectuer l'impression avec un rabais de cinq pour cent sur le concurrent le moins disant. Les deux ateliers privés qui exécutèrent le travail furent bientôt réunis dans l'ancien couvent des Capucins pour former une Imprimerie des assignats, supprimée quelques années plus tard.

Les ouvriers de l'Établissement royal étaient alors logés au Louvre où, pour la plupart, ils étaient nés, le métier se transmettant de père en fils. Dans la journée du 10 août 1792, une rumeur les accusa d'avoir tiré sur le peuple qui se portait aux Tuileries; les ateliers furent menacés de pillage, & Anisson dut en appeler à l'Assemblée nationale. Mais les esprits restèrent mal disposés à l'égard de l'Imprimerie ci-devant royale, dont le directeur lui-même avait été inquiété le mois précédent (juillet 1792) à l'occasion d'un arrêté inconstitutionnel du département de la Somme, imprimé cependant sur un ordre formel du Secrétaire général du ministère de l'Intérieur, ainsi conçu : « Sans perdre un instant M. Anisson-Duperron aura la bonté de faire imprimer l'arrêté du département de la Somme en trois mille exemplaires; il faut que le Ministre l'ait reçu demain avant 9 heures». Entre temps, Marat avait fait enlever, malgré les protestations d'Anisson, quatre presses & leurs accessoires pour les transporter aux Cordeliers & les employer à l'impression de ses pamphlets.

L'Imprimerie du Louvre, dénommée depuis août 1792 «nationale exécutive», reçut des commandes si nombreuses, qu'un décret ordonna sa mise en activité jour & nuit & que ses ouvriers furent dispensés du service militaire. Spontanément ils déposèrent mille francs pour les frais de la guerre, & l'Assemblée leur permit de défiler dans la salle.

Le 8 octobre 1792, sur la proposition de Pétion, Anisson fut mandé à nouveau pour s'expliquer, cette fois, sur une procla-

mation du Pouvoir exécutif relative aux subsistances de l'armée & dénoncée à la Convention, par le Ministre de l'Intérieur, comme dangereuse pour les intérêts de la République. Cette fois encore, il put se justifier grâce à l'attitude loyale de Danton, Roland, Lebrun, Monge & Clavière, signataires de la proclamation incriminée. Réellement l'œuvre du Pouvoir exécutif, elle ne sortait pas des presses du Louvre.

Il existait également une Imprimerie nationale législative appartenant à Beaudouin, mais la profusion des textes provoqua, le 2 septembre 1793, la mise en état de réquisition pour le service public de tous les ouvriers imprimeurs de Paris. Ceux-ci devaient d'ailleurs, à l'époque de la disette, recevoir chaque jour une livre de pain, ce qui les dispensait, comme les malades des hôpitaux & les soldats, de faire queue devant les boulangeries. Ce précédent devait être invoqué en 1943 pour tenter d'obtenir dispense, en faveur des ouvriers de l'Établissement, du travail obligatoire institué par les autorités occupantes.

Un décret du 14 frimaire an II décida ensuite, & la publication du *Bulletin des Lois* sur un papier particulier, & la création d'une imprimerie spéciale au compte de l'État. Installée d'abord à l'Hôtel Beaujon, elle fut transférée à l'Hôtel de Penthièvre. Elle occupait quatre cents ouvriers avec cent soixante presses. L'opération fut grandement facilitée par Anisson qui accepta de transporter dans le nouvel établissement son propre matériel & celui des succursales, le tout évalué à 499.036 livres 17 sols. Il assista aux six premières vacations de l'inventaire, mais le procès-verbal fut signé par Duboy-Laverne, son adjoint. Il avait été en effet arrêté & convaincu, ainsi que d'autres citoyens, dont le régisseur de la propriété de Ris, acquise jadis par son père Jacques Anisson, d'une « conspiration qui existait dans la commune de Brutus, tendant à allumer la guerre civile, par l'effet de laquelle les citoyens de cette commune ont été armés les uns contre les autres & par suite de laquelle il a été distribué des sommes considérables pour obtenir l'élargissement d'un des conjurés ». Condamné à la peine de mort le 5 floréal an II, il

sera exécuté le lendemain (3 mai 1794), & en garantie de ce que le directeur devait sur des acquisitions de biens nationaux, le gouvernement gardera le matériel jusqu'à conclusion d'un accord avec les héritiers.

Duboy-Laverne avait été nommé directeur de l'Imprimerie des Lois en mai 1794, puis inspecteur général de cet Établissement & de celui du Louvre groupés sous le titre d'Imprimerie de la République en 1795. Mais la Convention, en supprimant au nom de la morale, le 25 brumaire an II, les loteries qui existaient depuis 1757, décida que l'atelier d'impression serait transféré au ministère de l'Intérieur sous le nom d'Imprimerie des Administrations nationales. Le nouvel établissement voulut supplanter la vieille institution. Le moment était opportun, car celle-ci était vivement attaquée par des industriels dont le nombre était passé à Paris de trente-six en 1789 à quatre cents en 1795. Ceux-ci recherchaient la clientèle des administrations publiques qui normalement recevaient leurs imprimés des ateliers officiels. Les arguments, les mêmes qui furent toujours invoqués contre l'Imprimerie royale ou nationale depuis sa création, & toujours réfutés, furent accueillis d'abord avec faveur par les Pouvoirs publics. D'importants travaux furent enlevés aux ateliers que les ouvriers désertèrent pour gagner ailleurs leur subsistance. Très rapidement, les très graves inconvénients de cette situation furent mis en lumière; la Convention, exactement informée, ordonnait bientôt aux administrations de confier exclusivement leurs commandes à l'Imprimerie de la République (lois des 8 pluviôse & 21 prairial an II), & aux ouvriers, le 8 prairial an IV, de réintégrer leur poste sous peine de prison. Puis elle décida, le 14 brumaire an IV, la suppression pure & simple de l'atelier de la loterie dont le matériel fut vendu.

Duboy-Laverne doit être remercié pour avoir, malgré des difficultés quotidiennes, que l'on peut imaginer à la lecture de quelques lettres parmi d'autres, lourdes de menaces : « Votre zèle m'est le plus sûr garant de l'entière exécution des ordres », &c.,

maintenu la tradition & fait fléchir l'interdiction édictée en 1790, en publiant quelques ouvrages de culture générale comme *le Voyage de La Pérouse*, & *les Essais sur la Musique*, de Grétry.

Il allait devenir en outre l'utile auxiliaire de nos armées en mettant à la disposition de celles-ci en 1796, sur la demande du général Bonaparte, deux ateliers, l'un de grec, l'autre d'arabe, à destination des îles Ioniennes, récemment conquises. Matériel & personnel furent prêts en quelques jours grâce à l'activité de Duboy-Laverne. En 1798, lors de la campagne d'Égypte, une imprimerie fut attachée au corps expéditionnaire. À sa tête fut placé M. Marcel, arabisant distingué. Installée d'abord dans la maison du Consul de Venise, à Alexandrie, elle fut transférée successivement au Caire & à Gizèh, & elle prit une part importante aux travaux scientifiques, archéologiques & artistiques que facilita cette expédition pour la recherche des civilisations disparues. À Pondichéry en l'an X, à Corfou en 1809, plus tard, lors des expéditions en Morée ou en Algérie, à Sébastopol en 1855, en Italie en 1859, tout récemment encore dans les zones d'occupation française en Allemagne & en Autriche, on fera appel au concours de l'Imprimerie officielle.

Mais après avoir assez péniblement, aux temps les plus troublés, maintenu son personnel, l'Établissement allait connaître de nouvelles vicissitudes. La Banque de France avait été établie à l'Hôtel de Massiac, place des Victoires. Chargée, à compter du 1er nivôse an IX, du payement des rentes & pensions, & se trouvant alors à l'étroit, elle estima l'Hôtel de Penthièvre à sa convenance. En toute simplicité, elle suggéra de réduire les attributions de l'Imprimerie de la République, afin que celle-ci pût s'accommoder d'emplacements plus restreints. À point nommé, un industriel proposait au Ministre des Finances d'accueillir l'Imprimerie, sans demander aucun loyer, dans un local lui appartenant. Cette offre apparemment généreuse devait avoir, comme contrepartie, la concession à son profit, & pendant vingt-sept ans, des impressions administratives. Elle fut repoussée.

La Banque s'obstina, sous le Directoire; sous le Consulat,

elle revint à la charge, & elle l'emporta sous l'Empire, en novembre 1809. L'Imprimerie fut alors installée au Palais Cardinal, rue Vieille-du-Temple, bien trop loin, déplorait-on, des Tuileries & du centre des Administrations. Le matériel était considérable : 600 tonnes de caractères, 160 presses, 45.000 rames de papier, 4.000 formes, 3.000 planches de cuivre, 40.000 poinçons, 130.000 types chinois, 40.000 divers, 30.000 matrices, &c.; cinq cents voyages furent nécessaires, & cependant le service ne fut pas arrêté un instant.

Dans l'intervalle, Duboy-Laverne, surmené, malade, disparaissait tragiquement le 22 brumaire an XI, & Marcel (Jean-Joseph), ancien chef de l'échelon détaché en Égypte, lui succéda le 15 janvier 1803. Jadis, la proscription de Fructidor l'avait frappé; obligé de vivre caché, il avait consacré sa retraite à l'étude des langues orientales. Il n'avait pas vingt-deux ans, quand il fut chargé de l'imprimerie volante à la suite de l'expédition d'Égypte, où il recueillit plus de deux mille manuscrits arabes, persans, éthiopiens, coptes, plus de deux cents empreintes, dont celle, dit-on, de la célèbre pierre de Rosette, trois mille médailles, &c. L'un des rédacteurs de l'ouvrage magnifique ordonné par le Premier Consul sur la *Description de l'Egypte,* il lui revint également, en 1807, de dresser la Table alphabétique & raisonnée des matières contenues dans le Code civil. Décoré par Napoléon dans l'église des Invalides lors de la première promotion de la Légion d'honneur, il obtint de lui la création de l'atelier oriental régi encore de nos jours par le décret du 22 mars 1813, & eut l'idée, qui devait être reprise sous Louis-Philippe, d'établir une collection luxueuse des meilleurs auteurs de l'Orient. Lors de la visite du pape Pie VII à l'Imprimerie, il adressa un compliment en latin à l'hôte illustre, & l'accompagna dans les ateliers. Chacune des cent cinquante presses imprimait, en une langue différente, & sur une feuille séparée, le texte du *Pater.* À l'issue de la visite, le Saint-Père emporta l'ouvrage au complet.

Marcel, qui avait pris le titre de directeur de l'Imprimerie impériale le 18 mai 1804, dota l'Établissement de cinquante

presses supplémentaires & fit graver dix-sept corps de caractères nouveaux.

À ce moment, l'Empereur, voulant assurer la continuité française & attacher à sa politique les cadres de l'ancien régime, faisait appel aux serviteurs de la royauté ou à leurs descendants. C'est dans cet esprit que, par un décret du 31 mars 1809, il désigna Alexandre-Jacques-Laurent Anisson-Duperron, auditeur au Conseil d'État & fils du dernier directeur de l'Imprimerie du Louvre, comme inspecteur de l'Établissement impérial; Marcel était confirmé dans ses fonctions de directeur. Tous deux étaient assistés d'un Conseil d'administration qui réorganisa l'Imprimerie & arrêta de nombreuses dispositions encore en vigueur, notamment le mode de rémunération aux pièces, peut-être critiquable sur le plan des principes, mais indispensable dans un établissement industriel de l'État.

L'Empereur n'oubliait pas les services rendus aux armées par l'Imprimerie nationale : il étendit sur celle-ci sa protection, évita le renouvellement des attaques antérieures, & institua en faveur des ouvriers une caisse de pensions.

La vivacité de Napoléon a enrichi les recueils d'anecdotes. Un après-midi de 1811, l'Empereur sortit avec Duroc pour aller aux Archives. Le Palais Cardinal était voisin de l'Hôtel de Soubise. Le cocher se trompa de palais, & l'équipage impérial fit irruption dans la cour de l'Imprimerie. L'inspecteur & le directeur étaient absents. On fut fort heureux de pouvoir pousser au premier plan le sieur Maccagni.

Celui-ci, ancien compositeur à la « Propagande » à Rome, puis attaché à l'expédition d'Égypte, & pour lors chef de l'atelier oriental, avait présenté à Bonaparte, au pied des Pyramides, les épreuves de la fameuse proclamation. Que de souvenirs furent évoqués ! L'intermède permit aux autorités de rallier leurs bureaux. Le lendemain, l'Empereur envoyait à Maccagni un brevet de pension de six cents francs.

Il voulut également, à l'image de ce qu'avait fait Louis XIV, doter l'Établissement d'une typographie exclusive. On chargea

donc Firmin Didot, chef de l'atelier de la fonderie, de remplacer le système des points, sur lequel étaient établies les forces des anciens types, par la division millimétrique. C'est ainsi que treize corps de romain & italique furent gravés de 1812 à 1815, mais furent seuls fondus ceux qui étaient nécessaires à l'impression des *Cérémonies du Sacre* (1812-1815). Ces caractères un peu secs furent repris & engraissés plus tard par un autre graveur, Jacquemin, ce qui détruisit l'unité de l'ensemble, & en limita l'usage.

Contrairement à une allégation couramment répandue, le point actuel de l'Imprimerie nationale n'est pas une subdivision exacte du système décimal. Dans la profession il répond à la sixième partie d'une ligne de pied du roi, soit 0,376; à l'Imprimerie nationale il est supérieur d'un quinzième de ligne, environ, soit 0,399375. Il serait préférable de le fixer une fois pour toutes à 0,4, ce qui simplifierait grandement les calculs, mais tout le matériel devrait être changé, dépense considérable & hors de proportion avec les avantages de principe attendus d'un rattachement au système métrique.

Admis à la retraite le 1er janvier 1815, — il n'avait pas quarante ans, — Marcel revint à ses études favorites; en 1827, il tenait la chaire de langue hébraïque au Collège de France; en 1830, lors de la conquête d'Alger, il voulut donner un témoignage de son patriotisme & établit en deux mois, à l'usage des troupes, deux éditions d'un vocabulaire franco-algérien, dont en 1837 il publia un nouveau tirage, comportant quarante mille mots ou phrases usuels.

Cet homme avait donc rendu d'éminents services. À l'avènement de Napoléon III, il se crut fondé à les faire valoir & à solliciter le titre de directeur honoraire. Sa gestion plaidait pour lui : il avait rétabli l'ordre dans les ateliers, accru l'outillage, rénové la typographie orientale, assuré des bénéfices abondants...

Le directeur de l'époque, tout en rendant justice aux qualités «scientifiques» de Marcel, estima que ses titres «comme

imprimeur» n'étaient pas suffisants pour obtenir cette distinction «considérable»; ses successeurs avaient eu un temps d'activité plus long & au moins aussi bien rempli; il n'avait pas donné à l'Etablissement une impulsion plus grande que ceux-là; jadis on avait bien autorisé Mme Mabre-Cramoisy à conserver l'Imprimerie royale pour récompenser les efforts de son mari, mais rien ne justifiait une mesure semblable en ce qui concernait Marcel. L'honorariat, satisfaction minime souhaitée par un veillard, fut refusé. La confraternité est toujours vigilante !

L'abdication de l'Empereur était un excellent prétexte pour détruire l'Établissement comme régie d'État. Aussi une ordonnance du 28 décembre 1814 décida-t-elle qu'à partir du 1er janvier 1815 l'Imprimerie, qui avait repris son ancienne appellation de «royale», serait gérée, comme autrefois, par un directeur, garde des poinçons, matrices, caractères, planches, presses, &c. Anisson, que Napoléon avait nommé inspecteur en 1809, fut désigné par Louis XVIII; il devait dès son installation subir les exigences des Alliés qui demandaient la restitution des poinçons typographiques apportés d'Italie par l'Empereur.

Injonction lui fut faite de s'en dessaisir; il ne voulut céder qu'à la force. Des mandataires toscans, accompagnés d'un détachement en armes fourni par le baron Müffling, gouverneur de Paris, se présentèrent donc le 7 octobre pour retirer quatre cents paquets de caractères orientaux & trente-neuf boîtes contenant cinq mille huit cent neuf poinçons.

L'opération fut menée sans méthode, & par des militaires n'ayant aucune connaissance de la profession : des types français formant double emploi & sans valeur furent appréhendés par ces soldats qui laissèrent une partie importante des poinçons des Médicis. Le directeur, obéissant à la contrainte, se contenta d'observer & de demander un reçu en bonne & due forme. Un heureux désordre permit de conserver une partie imposante de ces objets précieux. Quant aux caractères de la Propagande, ils donnèrent lieu à négociation courtoise, & la restitution se fit à

l'amiable. L'Imprimerie put ainsi conserver quelques corps d'arménien, de copte, de syriaque, &c., en échange de poinçons inutiles au service de l'Etablissement.

La réorganisation de 1815 était favorable au directeur : en sept années celui-ci fit un bénéfice supérieur à deux millions, quatre cents millions environ de notre monnaie, & fourni entièrement par des commandes de l'État.

Aussi le souverain qui avait, lui-même, supprimé l'Établissement, dut-il le reconstituer & le doter d'un statut : l'ordonnance du 23 juillet 1823, pratiquement inchangée depuis.

Marie-Etienne-Louis de Villebois fut alors nommé inspecteur de l'Imprimerie royale, & le libraire Louis-Gabriel Michaut directeur. Mais des dissensions inévitables se produisirent entre ces deux personnes, & les emplois furent supprimés le 11 août 1824. Villebois dirigea seul avec le titre d'administrateur. Il fit renouveler les types de l'Imprimerie, en confia la gravure à Marcellin Legrand pour les caractères dits *de Charles X*, & comprit la nécessité de propager les lettres orientales, vers lesquelles un mouvement général portait l'Europe. Pour que la France occupât le premier rang, il retint le principe de la *Collection orientale*, dont la publication devait être entamée en 1832.

Au début du XIXe siècle, l'imprimerie, selon l'évolution générale de l'industrie, bénéficiait de progrès surprenants : les antiques presses à bras cédaient la place à des machines & l'Établissement d'État achetait sa première presse mécanique en 1826, puis cinq autres, qui coûtèrent quatre-vingt-seize mille francs, en 1829. Cette innovation, suivie par d'autres maisons importantes, suscita de nombreuses protestations de la part de tous les ouvriers du Livre soucieux d'éviter une aggravation du chômage. Aussi, lors des événements de 1830, une trentaine d'imprimeurs armés, appuyés par cinq cents ouvriers, pénétrèrent-ils le 30 juillet dans l'atelier des presses, mettant hors d'usage les nouvelles machines. Il fallut dépenser seize mille francs, pour réparer d'urgence deux d'entre elles, indispensables à l'impression du

Bulletin des Lois; les autres ne devaient être remises en marche que vingt ans plus tard. Au sein même de l'Établissement, les pressiers voulaient conserver un matériel qui avait toujours assuré leur subsistance, mais les machines mécaniques étaient plus rapides, & la rémunération consentie pour un même travail avait été diminuée. Ils affirmèrent qu'ils pouvaient observer la même cadence & proposèrent d'être payés comme s'ils conduisaient des presses modernes. Lutte émouvante, mais sans espoir, & qui se prolongea durant quelques semaines.

Après les journées de 1830, M. de Villebois s'était retiré sans attendre sa destitution. Le gouvernement provisoire nomma, le 29 juillet, commissaire près de l'Imprimerie nationale, M. Eugène Veillard, dit Duverger, qui, chef de la partie d'art typographique & de la fonderie, appartenait aux cadres depuis six années.

Quelques mois après, l'agitation avait repris dans la capitale & dans plusieurs grandes villes : une nouvelle émeute éclata le 21 décembre 1830 & le préfet de police ordonna l'impression de proclamations & affiches diverses. Mais Duverger, craignant des difficultés, fit observer que ces travaux, d'ordre départemental, étaient en dehors de ceux que l'usage confiait à l'Imprimerie d'État. Le préfet, s'étant présenté lui-même chez le directeur, l'assura que son office était requis sur le refus de l'imprimeur particulier de la Préfecture, qui avait été mandé & avait déclaré ne pouvoir satisfaire au service réclamé. Comme pour appuyer cette argumentation & éviter tout incident, un piquet de gardes nationaux du VIIe arrondissement était placé dans les cours & salles de travail. Il fut relevé à minuit, après que l'ordre du jour du général Lafayette, imprimé sur l'initiative de Duverger, eût été crié dans Paris.

Bien que le commissaire eût protesté de son attachement au nouveau régime, &, le 30 juillet, donné sa « parole d'honneur » aux ouvriers « que les mécaniques ne marcheraient plus », il fut remplacé, le 15 septembre 1831, par Pierre Lebrun, membre de l'Académie française & pair de France. Avant celui-ci, Béranger,

son ami, puis Firmin Didot père, membre de l'Assemblée, avaient été pressentis. L'un aimait trop la liberté pour accepter la direction d'un service; le second posa des conditions qui ne pouvaient être acceptées : remise des commandes d'impressions courantes & cession des fontes de caractères orientaux ou étrangers aux maisons de commerce.

À peine installé comme directeur, Pierre Lebrun voulut s'exercer au métier de typographe : il fit monter dans son appartement des casses & une petite presse. Puis il se pencha personnellement sur les nombreux problèmes de chaque jour, en premier lieu sur celui des salaires.

Il eut pour dévoué collaborateur Desenne, qui le remplaçait pendant la période des vacances & lui rendait compte des événements quotidiens. Grâce aux séjours du directeur dans les villes d'eaux ou dans les stations balnéaires alors en faveur, bien des détails précieux pour la petite histoire nous sont parvenus, qui nous permettent en même temps de suivre la marche des services & ateliers il y a plus d'un siècle.

Ce sont, narrés par le menu, les difficultés avec les auteurs & les fournisseurs, sinon avec les voisins, comme les Archives nationales; les réunions du Conseil de direction décrites avec humour; l'achat de machines modernes; les réactions du personnel devant les problèmes politiques & sociaux; les souscriptions charitables; les fêtes, prétextes à compliments en vers; les anniversaires des Trois Glorieuses célébrés par une messe à laquelle assistent les hommes de service en grand uniforme, & par l'arrêt de la cloche de l'Imprimerie pendant trois jours, alors que le souvenir de ces journées était très atténué chez beaucoup de gens en place; les tours de force : quatre cent mille exemplaires sortis en vingt-quatre heures avec des moyens réduits, &c.

Desenne ayant appris que Béranger était souffrant, court le voir, mais explore vainement les maisons du passage Sainte-Marie, & il est heureux de rassurer Lebrun : la maladie de son vieil ami est imaginaire ou imaginée; avec le même empressement, il ne manquait pas de transmettre les nouvelles de la cour ;

la santé du roi, les bruits tendancieux répandus à ce sujet & favorisant des spéculations boursières, l'intervention personnelle du souverain & du duc d'Orléans dans l'impression de l'ouvrage consacré à l'expédition des Portes de Fer, l'annonce brutale de l'accident mortel survenu au duc & l'affliction de tous; puis la convocation de la Chambre des Pairs en 1840 pour juger Louis-Napoléon. Lebrun n'interrompit pas pour autant sa cure à Plombières : il avait été jadis remarqué par l'Empereur au Prytanée de Saint-Cyr, & plus tard, quand il avait écrit l'*Ode à la Grande Armée;* Napoléon III reconnaîtra cette fidélité & le nommera sénateur.

Ce sont encore les visites de personnalités étrangères : au cours de l'une de ces dernières, toujours très protocolaires, Desenne note qu'il dut demander à l'un des membres s'il voulait apprendre la réglure, car il «ne se décrochait pas d'une machine desservie par deux jeunes sœurs fort jolies auxquelles il adressait une multitude de questions».

Il rapporte les accidents, les incendies, les actes de courage : un ouvrier atrocement brûlé au visage sacrifie son bras pour fermer, dans les flammes, le robinet d'arrêt du gaz; le suicide d'un ouvrier que ses camarades, espérant le distraire, avaient emmené faire une partie de campagne dans un petit village près de la barrière Montparnasse, & cet événement vite oublié inspire à Desenne des réflexions philosophiques : «La mort d'un homme est, ici comme partout, un pas dans le sable : elle ne laisse pas de traces»; il note encore des réclamations présentées avec respect, voire avec lyrisme, ou de façon brutale, tel le correcteur apposant des affiches & remettant une pétition à la Chambre en vue d'obtenir une pension de 1.500 francs à prélever sur le traitement du directeur, «ce fonctionnaire inique qui ne lui a pas permis de poursuivre sa carrière dans l'Établissement».

Enfin des questions d'économie intérieure : les essais de gaz à l'huile de résine ; le plomb de distribution découvert dans une fosse, & la longue enquête qui s'ensuit, sans résultat d'ailleurs;

& toujours des nouvelles d'Ebène, la chienne du directeur, qui semblait compter beaucoup d'amis dans la maison.

La lecture de ces notes si vivantes, si émouvantes aussi, met en évidence un souci constant de concilier l'intérêt supérieur du service & le bien-être des ouvriers; elle est instructive, car elle apporte la preuve que les hommes ne changent pas, & que les mêmes faits provoquent toujours des réactions semblables.

Lebrun s'attacha également aux impressions orientales. Grâce à la protection de Louis-Philippe, il fit procéder à l'édition de la somptueuse *Collection orientale,* imaginée par l'Empereur, étudiée sous Charles X & mise au point par une commission composée de MM. le baron Silvestre de Sacy, Étienne Quatremère, Saint-Martin, Chézy & Eugène Burnouf, membres de l'Institut. Plus tard Renan & Mohl devaient participer aux travaux de cet organisme.

Le *Livre des Rois,* en sept volumes, le *Bhagavata Purana,* en quatre, restent des merveilles qui coûtèrent à l'époque respectivement, en frais de rédaction & d'impression, 331.392 francs & 212.942 francs, soit 68.045.060 francs & 43.652.910 francs de nos jours. Notre pays était riche, alors, qui pouvait se permettre pareille dépense.

Pendant dix-sept ans, Lebrun sut s'entourer de techniciens, de savants & d'artistes capables de seconder ses vues d'amélioration; il compléta & rendit d'un usage plus facile la collection des caractères. Après avoir donné ses soins au matériel, il améliora les locaux, mais ses efforts furent interrompus par la Révolution de 1848, qui, le 22 mai, nomma commissaire M. Veillard, dit Duverger, désigné, dix ans en deçà, dans les mêmes circonstances & dans les mêmes fonctions.

Cette fois, les ouvriers n'acceptèrent pas cette décision. Pour des raisons qu'ils apercevaient mal, elle les privait d'un directeur respecté & qu'ils aimaient appeler le Père des ouvriers pour ce qu'il témoignait envers chacun d'une sollicitude vraiment affectueuse; une délégation se rendit même à l'Hôtel de ville où elle exposa à Lamartine son souci de conserver le « patron ». Le chef

du gouvernement provisoire s'inclina & retira à Duverger le mandat public qui lui avait été confié.

Cependant les ateliers n'étaient pas aussi calmes qu'en 1830. Des groupements secrets s'étaient constitués dans la profession, dès avant 1848, en vue d'obtenir des augmentations de salaires. Ils étaient soutenus par Ledru-Rollin, Joly père, Emmanuel Arago, qui venaient parfois en aide à la Caisse de résistance, créée par les ouvriers & alimentée par des prélèvements sur la paye du personnel, la «banque» dans la profession.

La plantation d'un arbre de la Liberté dans la cour de l'Imprimerie, — Pierre Lebrun, à l'âge de treize ans, avait fait des vers pour une cérémonie semblable à Vanves, — fut l'occasion de manifestations. Elles allaient se tourner contre le directeur qu'accompagnait Béranger, l'ami fidèle. Les réjouissances ayant pris un ton qu'il n'approuvait pas, il refusa d'y participer; il fut critiqué, calomnié; on le désigna à la vindicte; il demanda sa mise à la retraite, & elle fut refusée par le Ministre, qui la rendait cependant nécessaire en proposant des réformes suggérées par des ouvriers mais incompatibles avec la bonne exécution du service. Un mois après, une colonne d'ouvriers se dirigea vers le ministère de la Justice. M. Crémieux accepta de venir à l'Imprimerie, où il entendit un exposé des griefs contre Lebrun, Rousseau & autres chefs de service. Ceux-ci ayant voulu se justifier, on leur imposa silence. Puis furent développés les desiderata dont le principal était l'élection des chefs. Le Ministre approuva, félicita les ouvriers, se déclara partisan de ce mode de désignation. Lebrun, qui avait reçu de lui quelques instants avant des assurances contraires, lui remit sa démission.

Le nouveau directeur, Philippe Desenne, qui devait être nommé à titre définitif le 6 septembre, essaya de composer, mais il fut vite débordé : cependant il connaissait les réactions habituelles du personnel, ayant assisté aux nombreux événements, en sens divers, sinon contraires, qui s'étaient accomplis dans les ateliers depuis 1809. Son principe était que l'ouvrier, «calme tant qu'il a du travail, même en prévision, ne tarde pas à s'agiter

quand cet état de choses est menacé». Il ne voulait pas tenter des gens «qui ne demanderaient peut-être que de ressusciter la vieille querelle contre les mécaniques au détriment de ceux qui s'en servent paisiblement». Acceptant les propositions des ouvriers hostiles aux machines modernes, il conserva des presses à bras coûteuses, espérant tenir la balance égale entre le travail manuel & le machinisme. Mais ces concessions ne suffirent pas, l'agitation gagna peu à peu tous les esprits.

Des réunions nombreuses & improvisées, çà & là, gênaient le service. Un fait, parmi beaucoup d'autres, donne une idée assez juste du climat des ateliers à cette époque. Au magasin des papiers, un ouvrier, rendant compte d'une délégation chez le directeur, affirmait d'un ton péremptoire : «Il faut que la cave monte au grenier & que le grenier descende à la cave»; on dut embaucher du personnel auxiliaire pour répondre aux réclamations pressantes des administrations. Les chefs laissaient faire, par crainte de représailles.

Cette situation était ouvertement connue; aussi, en juin, plusieurs ouvriers furent-ils arrêtés & déportés. Quelques semaines plus tard, le général Cavaignac, chef du gouvernement exécutif, vint à l'Imprimerie nationale. Il y fut bien reçu & promit de mettre en liberté sept ouvriers parmi les dirigeants. Il tint parole.

Dix-huit mois après, Desenne surmené, découragé, était remplacé, le 19 janvier 1850, par Peauger, homme droit & énergique, ami du prince Louis-Napoléon & républicain sincère. Membre du Conseil d'État, il avait été préfet de la Sarthe en 1848 & des Bouches-du-Rhône en 1849. Peu après sa nomination, le gouvernement lui demanda en 1850 d'établir la liste des ouvriers suspects d'idées avancées. Il refusa, ne se reconnaissant pas le droit de «descendre dans les consciences pour scruter ce qui s'y passe». Tant que l'ordre régnerait dans l'Administration, il n'établirait pas de liste de proscriptions; le jour où il y aurait des troubles, «il saurait son devoir & n'y faillirait pas». Bientôt il envoyait sa démission au Prince-Président :

« Je vous avais rêvé, disait-il, un chef, initiateur & modérateur à la fois, de la grande démocratie française. Vous pouviez l'être avec toute-puissance. Ne l'aviez-vous pas compris ainsi vous-même dans vos écrits que j'ai relus plus d'une fois depuis votre élection, dans vos lettres que j'ai conservées, dans vos conversations de Ham que je me rappelle. Personne ne vous eût plus sincèrement suivi que moi dans cette voie... »

En août 1850, Peauger cédait donc la place à Vernoy de Saint-Georges, ancien préfet des Deux-Sèvres. La liste demandée fut établie, vingt ouvriers furent congédiés. Le nouveau directeur, qui commandait également une compagnie de la Garde nationale, rétablit l'autorité dans les ateliers. Il était entièrement dévoué à Louis-Napoléon qui lui écrivait de Saint-Denis au début de 1851 : « Si vous êtes appelé, comme je n'en doute pas, à jouer un rôle actif dans le drame qui commence, veuillez ne pas oublier celui qui vous écrit, le Prince a plus que jamais besoin d'amis sûrs & dévoués ». En avril, Saint-Georges disait au Président son ambition de recevoir de lui seul la Croix de commandeur.

Sous le couvert de l'activité professionnelle, il se faisait tenir au courant des séances de l'Assemblée. Un chef d'atelier, Visto, joua pour lui le rôle d'observateur, du 8 janvier au 19 novembre 1851. Les propos de Baroche, Rémusat, Berryer, Dufaure, Rouher, Lasteyrie, Flandin, Thiers, & du général Changarnier sont soigneusement recueillis. Il assiste aux séances de nuit, pendant lesquelles il circule librement dans les couloirs, alors que les secrétaires particuliers des ministres, eux-mêmes, en sont exclus, se renseigne sur tout ce qui se passe, enregistre certes de rares commandes d'impression, mais donne surtout des renseignements : « le bruit général est que la gauche, *la Montagne,* votera pour l'Élysée, voyant là seulement la République » ; « le bruit court que M. de Maupas, — qui devait être l'un des promoteurs du coup d'État, — ne peut tenir longtemps » ou que « les questeurs ont fait passer la nuit à plusieurs généraux d'Afrique dans le Palais de l'Assemblée » ; ou encore : « on est dans les couloirs de la plus grande discrétion, tout le monde se tient sur

la réserve», &c.; parfois il se permet de petites appréciations telles que : «Il me semble que la machine se détraque, c'est-à-dire», précise-t-il, «que l'état de l'Assemblée n'est pas à l'état normal». Il révèle des nouvelles secrètes dont le Président n'a pas encore instruit l'Assemblée, s'égare en considérations philosophiques, suggère le nom de son directeur pour succéder à M. Carlier, préfet de police, dont la nomination comme ministre est annoncée dans les couloirs.

Dans les jours mêmes où il apprend qu'il pourrait bien être appelé à la Préfecture, Saint-Georges reçoit d'un ancien collègue, préfet de la Meuse, candidat malheureux à la direction du Mont-de-Piété, une demande de nomination à l'Imprimerie nationale. «Dût-il renoncer au généralat que lui conféraient ses fonctions antérieures», il accepterait volontiers de le remplacer à la tête de l'Établissement de la rue Vieille-du-Temple.

En homme prévoyant, Saint-Georges rédige, à tout hasard, deux proclamations, l'une assez longue, l'autre très courte, dans lesquelles il dit son souci d'étendre à «la ville & au département les fruits de la constante sollicitude d'une administration à la fois ferme, large & juste». Puis, il applique à la voierie & aux étalages des boutiquiers des ordonnances de police où le piéton a toute sa sollicitude. C'est ainsi qu'il interdit aux marchands de vin, épiciers, restaurateurs, de gêner la circulation en laissant séjourner les tonneaux devant leurs boutiques, ou encore, prescrit, après 9 heures, le balayage des trottoirs, le nettoyage des devantures, le lavage des boutiques, portes cochères, &c.; une autre ordonnance prévoit qu'en cas de boue, le trottoir doit être lavé & essuyé chaque jour, soit par le portier, soit par le boutiquier.

Mais Saint-Georges ne limitait pas son activité à ces menus détails; il eut un rôle important dans la préparation du coup d'État du 2 décembre 1851.

Seules, quelques personnes étaient au courant du projet «Rubicon» : M. de Morny, Persigny, Maupas, Préfet de police, le maréchal de Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre,

Mocquart, le secrétaire du Président, & Vernoy de Saint-Georges.

Le 1er décembre, un lundi, était jour de réception à l'Élysée. Louis-Napoléon, libre & dégagé, ne se retirait qu'après minuit; Morny se montrait dans un salon, rendez-vous de la société brillante de l'époque; Maupas assistait en famille à la représentation de l'Opéra; Vernoy de Saint-Georges, lui, avait retenu à l'Imprimerie, en vue de travaux urgents, vingt-cinq compositeurs, quatre équipes de presses mécaniques, dix plieuses & brocheuses, deux rogneurs, trois contremaîtres, un prote, un correcteur, un employé de bureau. Le fait était assez courant pour ne pas éveiller l'attention des ouvriers. Vers 11 heures du soir, le directeur traversait les ateliers, l'air préoccupé. Quelques instants plus tard, M. de Béville, officier d'ordonnance du Prince Louis-Napoléon, apportait, en fiacre, le texte des décrets de dissolution de l'Assemblée & d'institution du plébiscite, ainsi que celui des proclamations au peuple & à l'armée. Le travail fractionné à l'extreme était distribué à minuit & demi par Rousseau, chef des travaux, & le personnel déconcerté voyait bientôt des gendarmes mobiles occuper les ateliers, se postant près des marbres & des machines. Ces soldats faisaient partie de la 4e compagnie commandée par le capitaine de la Roche d'Oisy & installée à proximité depuis minuit.

À 3 heures, tout était achevé. M. de Béville, accompagné du directeur, portait les imprimés encore humides au préfet de police; à 5 heures, un détachement de chasseurs à pied pénétrait dans le Palais législatif, & M. de Morny occupait le ministère de l'Intérieur. Tout s'était déroulé avec une précision d'horloge. Le courrier du mardi 2 décembre emportait toutes les instructions pour les départements; les jours suivants, d'autres impressions étaient exécutées avec une extrême rapidité; les textes remis dans la soirée étaient composés, tirés en quelques heures, & livrés le matin.

Mais dès le 3 décembre, une grande agitation régnait dans le quartier; des affiches étaient placardées à l'intérieur même de

l'Établissement, le directeur devait demander des troupes de renfort, car des barricades s'élevaient à 2 heures de l'après-midi rue des Vieilles-Haudriettes & rue des Quatre-Fils, au coin de la rue Michel-Lecomte. Le petit poste se repliait à l'intérieur des bâtiments, puis, à la tête d'une section, le lieutenant Fabre enlevait la barricade la plus proche, & rapportait les matériaux hétéroclites qui la composaient, dont un lourd fourgon de messageries percé de balles.

D'autres barrages ayant été établis dans le voisinage, le directeur craignait que les communications ne fussent coupées & qu'un assaut ne fût donné contre l'Imprimerie nationale, où affluaient des commandes très pressantes. Il demanda du renfort, le 3 décembre, au général Magnan, commandant en chef de l'Armée de Paris. À 7 heures du soir, une nouvelle compagnie effectuait dans le quartier des patrouilles : elles furent accueillies à coups de fusil. Le 4 décembre avant midi, de nouveaux barrages étaient dressés rue du Temple, passage Saint-Avoye, rue Transnonain, rue Rambuteau, & le maire de l'arrondissement, alors le VIIe, demandait également de l'aide, car le réseau de barricades investissait par échelons l'Imprimerie. Le 4 décembre, à 1 heure & demie de l'après-midi, Magnan annonçait une attaque générale. Les ouvriers étaient au travail, mais Saint-Georges n'oubliait pas les précédents de 1830 & de 1848. Il fit fermer les portes, placer des soldats aux fenêtres, cependant qu'il engageait le personnel au «calme & à la confiance». À 2 heures, le canon se faisait entendre, des balles perdues tombaient à l'intérieur des cours, les vitres volaient en éclats.

Le 4 décembre Saint-Georges reçut l'ordre de donner du travail aux ouvriers qui en demanderaient &, le 5 décembre, de saisir les presses partout où il les trouverait.

Quelques jours après, il rendit compte à Louis-Napoléon de la mission générale dont il avait été chargé. «Mon choix & ma confiance ont été pleinement justifiés», dit le Prince, en le remerciant, &, le 14 janvier 1852, il le convoquait à l'Élysée, pour lui donner ses ordres relativement au tirage de la Constitution.

Les frais d'impression du coup d'État s'élevaient à 23.452 francs, le personnel avait travaillé jour & nuit, y compris le dimanche, pendant treize jours, & le chef des Travaux qui, violemment pris à partie en 1848, avait traversé bien des révolutions, affirmait au directeur que, pour la première fois, il avait observé une attitude très calme dans les ateliers.

Un piquet de trente hommes avait cependant été maintenu à la garde de l'Etablissement, mais les bons rapports qu'entretenaient le personnel des deux sexes & les jeunes soldats devaient être sévèrement jugés. La relève de ceux-ci par des «hommes mûrs, des militaires au courant de Paris & des exigences de sa population», fut vite demandée.

Peu après, l'arbre de la Liberté était arraché & remplacé, le 26 mars 1852, par une statue monumentale de Gutenberg, en fonte, réplique de celle de David d'Angers, à Strasbourg. Cette statue avait été entreprise dix ans avant sur l'initiative de Pierre Lebrun; elle orne encore les jardins de l'Imprimerie nationale, rue de la Convention.

Napoléon III, comme ses prédécesseurs, défendit l'Établissement contre certaines manœuvres tendant à en réduire les attributions. Sous son règne, l'Imprimerie participa aux Expositions universelles de Londres, en 1851, & de Paris, en 1855. À Londres, furent particulièrement remarqués les magnifiques hiéroglyphes gravés sous la direction de MM. Letronne & Emmanuel de Rougé; pour Paris, on décida d'éditer un ouvrage d'art susceptible de démontrer les possibilités de l'Imprimerie impériale en comparaison avec celle de Vienne, & on retint le texte de l'*Imitation,* dont une édition avait marqué la fondation royale de 1640.

Le travail, préparé par une commission groupant savants, artistes & techniciens, correspondait à une nouvelle phase des impressions en or & en couleurs, dont les procédés avaient été inventés pour la *Collection orientale.* La suite des cent vingt passages, qui a été conservée, représente un document unique pour l'histoire de la technique.

Le tirage limité à cent exemplaires coûta quatre cent mille

francs, soit quatre-vingt-deux millions d'aujourd'hui, somme énorme, mais l'importance des frais fut largement compensée par le prestige moral que ce splendide ouvrage procura à notre pays.

Vernoy de Saint-Georges cessa ses fonctions en 1861. Il fut remplacé par Anselme Pététin, adepte de Saint-Simon & alors préfet de la Haute-Savoie, département auquel il resta attaché, puisque, directeur de l'Imprimerie, il aida à le doter de deux lignes de chemin de fer.

C'était un sage, & il craignait la publicité; à un artiste qui se proposait, il écrivit que, n'ayant «jamais fait faire son portrait», il «songeait encore moins à faire sculpter son buste». Il ne s'en attacha pas moins à de menus détails : la modification, notamment, du costume officiel du directeur de l'Imprimerie impériale, en allégeant les basques d'une partie de leurs broderies. C'est ainsi, en habit chamarré & l'épée au côté, que, chaque année, dit-on, il recevait de ses ateliers le discours de l'Empereur, le collationnait avec l'envoyé du palais, apposait la mention pour copie conforme, puis se rendait aux Tuileries sous escorte, remettait solennellement les documents au souverain & regagnait l'Imprimerie, toujours avec le même cérémonial. Napoléon III l'invitait parfois à Saint-Cloud, disant de lui qu'il n'avait jamais trouvé dans son parti un homme qui valût ce républicain.

Respecté des ouvriers dont certains lui dédièrent même des pièces de vers enthousiastes pour l'aide qu'il avait apportée à une organisation mutualiste, il ne connut pas avec le personnel les difficultés de son prédécesseur, que marquait toujours son activité lors du coup d'État de 1851. Sa gestion eût été des plus calmes, s'il ne s'était trouvé mêlé de façon indirecte à la répression qui fut dirigée contre les grèves de 1862. L'incident du dîner, transformé par Berryer en banquet, anime, seul, cette période.

En 1862, les ouvriers du Livre avaient demandé un relèvement du tarif, — environ six pour cent sur celui de 1850. N'obtenant pas satisfaction, ils avaient cessé le travail & des poursuites

avaient été intentées contre un certain nombre de dirigeants, qui avaient également poussé à la grève pour empêcher un excès de main-d'œuvre féminine dans les ateliers. Or, à un dîner auquel le directeur, logé alors au Palais de Rohan, avait convié l'Archevêque de Paris, le maire de l'arrondissement, le curé de la paroisse, les chefs de service & d'atelier, les ouvriers les plus anciens de chaque spécialité, Pététin s'était entretenu familièrement de questions diverses, dont celle des salaires & des tarifs, — on en parle toujours à l'Imprimerie nationale, ... — & le personnel espérait lui aussi recevoir une augmentation. Berryer, défenseur des ouvriers poursuivis, fit état, pour étoffer sa plaidoirie, de cette communication renouvelée devant une commission. La presse fit écho & le directeur, craignant d'être blâmé par son Ministre, car les grévistes avaient également demandé son arbitrage, écrivit à deux reprises à Berryer pour obtenir une mise au point. L'illustre avocat se tira avec bonhomie d'une situation qui menaçait de devenir délicate; malgré son éloquence, il ne put empêcher la condamnation des instigateurs du mouvement. Debock, notamment, qui devait jouer un rôle pendant la Commune, subit une peine de dix jours de prison.

Dès la proclamation de la République, Pététin se retira. Il fut remplacé, le 7 septembre 1870, par Jean-Barthélemy Haureau. Dans sa jeunesse, en 1832, celui-ci avait conçu le projet de dédier un monument aux grands hommes de la Montagne. Il avait rédigé les notices, pendant que l'artiste Jeanron dessinait les maquettes. De cette collaboration naquit un livre. Mais, au dire de ses biographes, Haureau, dès 1842, avait répudié cette œuvre de jeunesse, & retiré de la circulation le plus grand nombre possible d'exemplaires. Ce livre & cette profession de foi juvénile jouèrent de vilains tours à leur auteur sous Louis-Philippe & sous l'Empire, car ils évoquaient certaines «époques climatériques dans l'Histoire où le dictateur doit nécessairement intervenir pour défendre la rupture du Contrat social». Ailleurs, il reconnaissait que «la Terreur était vraiment un système; ce n'était ni colère aveugle, ni justes représailles, c'était un parti pris

fermement & résolument, une manifestation violente & légitime de la souveraineté du peuple remise aux mains de quelques hommes agissant pour lui. Il ne faut pas blâmer ceux qui sauvèrent un instant la France par la guerre & le sang mais bien au contraire les remercier de tout cœur. La Terreur eut raison, mais le méchant seul peut faire l'apologie de la guillotine». Haureau avait donc été victime du coup d'Etat de 1851 & renvoyé de la Bibliothèque nationale, où il était conservateur, mais ces loisirs forcés — 1852-1870 — lui furent comptés comme temps d'activité lors de son admission à la retraite.

Il devait se remémorer avec quelque amertume ses écrits lorsque, la Commune ayant éclaté, il fut sommé le 18 mars 1871, à minuit, de se mettre à la disposition du Comité central & de donner la liste du personnel : celui-ci par précaution avait été renvoyé dans la journée. Haureau refusa. Louis-Guillaume Debock, le typographe condamné en 1862, alors lieutenant au 167e bataillon de fédérés & qu'escortait une troupe importante, prit sa place. Né à Lille en 1822, mais d'origine belge, il était l'un des fondateurs de l'Internationale, l'associé de Proudhon à la banque du Peuple & l'auteur d'une pétition au Sénat en 1864 en faveur de la Pologne. Directeur à compter du 18 mars, nomination confirmée par un arrêté du Comité d'Intérieur & de Sûreté générale de la Commune de Paris en date du 30 mars 1871, il était assisté d'un délégué, André Alavoine, ouvrier de l'Imprimerie, dont le père avait été poursuivi lors de la répression du complot manqué de l'Hippodrome en 1854.

Debock avait milité très jeune dans les milieux républicains. Il s'était fait remarquer par son intervention lors d'un banquet qui réunissait, le 25 décembre 1847, les Écoles de Paris, & par sa participation aux événements de 1848. S'étant avec quelques camarades fait remettre les armes & munitions d'une patrouille, rue Saint-Martin, il avait, ainsi équipé, gagné Belleville, où, de porte en porte, il avait sommé les citoyens de prendre les armes ou de donner celles qu'ils détenaient; quelques heures après, il avait été légèrement blessé au Palais-Royal.

Dès qu'il eut pris possession de l'Imprimerie occupée par le 86e bataillon de fédérés, Debock fit chercher les ouvriers par des soldats en armes; dans la nuit, les premières affiches étaient portées par lui à l'Hôtel de ville. Là, il rencontra son fils Georges qui, mobilisé à l'armée de Châlons, avait joué un rôle important dans l'organisation des Mobiles, dans les manifestations de la Bastille, de la Pépinière, & de la caserne du Château-d'Eau. Il le retint près de lui & lui alloua des appointements de quatre mille francs, à partir du 1er mai 1871; le jeune homme fut notamment chargé de réunir du matériel, quai Voltaire, & de le transporter à l'imprimerie Prissette, passage Kuszner, à Belleville, en vue de l'édition du *Journal officiel.* Les travaux ne furent guère absorbants, & l'on peut dire que l'activité de Georges Debock s'employa surtout au profit du ministère de la Guerre : récupération d'armes, patrouilles, avec dix hommes en tenue de campagne, pour rechercher les mobiles dans les établissements publics, les débits de boissons, &c.

Le personnel administratif & de maîtrise, ainsi que quatre-vingts ouvriers n'avaient pas répondu aux convocations de la Commune. Il fallut les remplacer. On trouva des volontaires, mais la plupart des ouvriers se contentèrent d'effectuer les tâches qui leur étaient commandées. Une permanence de vingt-cinq compositeurs dans la journée, de huit pendant l'heure du déjeuner, & de dix au cours de la nuit, assurait le service. Les autres ouvriers devaient se présenter chaque jour. Par semaine, il était remis vingt-cinq francs aux compositeurs, vingt & un francs aux conducteurs, quinze francs aux margeurs & dix francs aux ouvrières brocheuses ou margeuses. Aucun supplément n'était prévu pour les gardes de nuit, à moins que la production effective ne dépassât la somme correspondant à la paye habituelle. Celle-ci dut être assurée par la Commune, l'avoir en caisse n'étant que de sept mille francs : cette pénurie souleva d'ailleurs de sérieuses difficultés d'ordre intérieur.

L'activité de l'Établissement s'appliqua à des affiches & for-

mules pour la Garde nationale par quantités importantes, de dix à cinquante mille exemplaires; à des prospectus destinés à être envoyés en province par ballons montés, &c. On imprima également des têtes de lettres, car, dans une note, Camelinat, délégué à la Monnaie, demandait une légère modification dans la présentation du titre. Mais ces occupations n'empêchèrent pas la continuation durant quelques semaines de quelques ouvrages scientifiques, rares, il est vrai, entrepris sous l'Empire.

En mai 1871, tous les citoyens furent appelés à justifier de leur inscription dans les bataillons de la Garde mobile : de dix-neuf à quarante ans dans les compagnies de marche, de quarante à cinquante dans les services sédentaires. Plusieurs ouvriers demandèrent, pour des motifs familiaux, l'exemption de cette charge; les autres, de même qu'en 1848, reçurent des avances pour leur équipement militaire, environ quatre-vingts francs, remboursables par prélèvements de trois francs sur chaque « banque ». Puis des appels furent lancés pour secourir des infortunes, & des souscriptions ouvertes, notamment pour réunir les fonds nécessaires, quarante-cinq francs, à l'impression des *Droits de l'homme & du citoyen*, de Robespierre, « avec le portrait du tribun en pied ».

Mais l'autorité du nouveau chef était incertaine. Le Comité central de la Commune dut ordonner de ne pas reconnaître d'autre directeur & le confirmer formellement dans ses fonctions. Il convient de rappeler ici le rôle joué par cet homme pour la sauvegarde du Palais des Archives nationales, voisin de l'Hôtel de Rohan où était alors l'Imprimerie.

Lorsque des incendies furent allumés dans Paris, Debock, voulant éviter des actes de vandalisme qui seraient exploités contre la Commune, songea immédiatement aux Archives & se rendit le 24 mai à l'Hôtel de ville déjà en flammes. C'est à la mairie du XIe où il s'était retiré avec les membres du Comité, que Debock trouva Pindy, le gouverneur, & lui exposa les motifs de sa visite : obtenir des instructions en vue d'épargner ces richesses nationales.

Revêtu du sceau de la Commune, l'ordre fut délivré sous la forme suivante : « Défense formelle de brûler les Archives »; signé : « Pindy, gouverneur de l'Hôtel de ville ».

Debock fit prévenir M. Maury, le directeur maintenu en fonctions par la Commune, & pendant deux heures attendit à ses côtés les incendiaires. Des obus tombaient dans la cour de l'Hôtel de Soubise. Debock alla demander une rectification du tir mais laissa une copie du document sur lequel il avait ajouté : « On ne doit pas ignorer que toute désobéissance aux ordres de la Commune ou du Salut public entraîne la peine capitale ».

À sept heures du soir, les incendiaires se présentaient. Debock était à la barricade de la Fontaine de l'Échaudé. Alavoine montra l'ordre & fit lâcher pied aux inconnus; une même tentative à l'Imprimerie nationale fut également repoussée. Comme les insurgés voulaient faire retraite par le jardin des Archives, ils sommèrent le concierge d'ouvrir la porte. Un refus leur fut opposé, & l'on put les convaincre qu'ils ne trouveraient aucune issue par les Hôtels.

Le 27 mai, Debock était autorisé à prendre & faire exécuter toutes mesures qu'il jugerait convenables pour la défense de la Commune. Mais c'était la fin. Réfugié à Bruxelles, il fut, ainsi que son fils, condamné par contumace, le 21 février 1873, à la déportation. Les faits qui lui étaient reprochés étaient basés sur une demande adressée le 22 mars au Comité central pour vaincre la résistance d'ouvriers de l'Imprimerie nationale & sur quelques remises ou échanges d'équipement militaire. Il devait être gracié de même que son fils, par décisions des 11 & 20 mars 1879, & autorisé à rentrer en France. Sa famille connaîtra une vie malheureuse à Paris & à Bruxelles, où il mourut en décembre 1891. Le cercueil qui contenait sa dépouille fut recouvert du drap rouge qui avait servi lors de l'enterrement du citoyen Pridon, ancien représentant du peuple, ex-membre de la Commune.

Alavoine s'était réfugié à Genève. À son retour, il monta

une imprimerie à Vincennes, fit de mauvaises affaires & sollicita en 1878 sa réadmission comme sous-directeur, en faisant état des fonctions qu'il avait remplies. Sa demande sévèrement jugée, fut écartée malgré l'intervention personnelle de Clemenceau.

Lorsque l'Imprimerie reprit son activité normale, un inventaire révéla que le total des pertes, après certaines compensations, s'élevait à cinquante mille francs seulement, car, pendant la Commune, soixante ouvriers s'étaient spontanément constitués en gardes permanents, préservant ainsi les bâtiments & le matériel. Ils furent félicités, & le temps qu'ils avaient consacré à ce service volontaire leur fut payé. D'autre part des mesures disciplinaires durent être prises : douze révocations, treize suspensions de courte durée; onze ouvriers avaient disparu qui furent simplement rayés des cadres.

Cette modération, peut-être blâmée à l'époque, reste à l'honneur de ceux qui refusèrent de frapper de simples exécutants obligés d'assurer, par le travail, la subsistance de leur foyer. Ensuite on préféra jeter le voile sur cette période troublée, mais notre histoire forme un tout dont aucun élément ne peut être dissocié. Il était utile de rappeler ces mois tragiques que l'on peut maintenant évoquer avec toute la sérénité nécessaire.

La sagesse dont avait fait preuve la direction ramena la tranquillité dans les esprits. Haureau, qui s'était retiré à Auteuil puis à Versailles, reprit ses fonctions. Il les assura sans difficultés sérieuses jusqu'en 1882, date à laquelle il fut admis à la retraite & nommé membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Doniol (Jean-Henri-Antoine), son successeur, membre de l'Institut, ancien préfet de la Gironde, dirigea l'Imprimerie de 1882 à 1895. Il reçut le 21 juin 1888 la visite officielle du Président de la République & de Mme Carnot. Puis, lors du procès du général Boulanger, l'Établissement, ayant été faussement accusé d'avoir communiqué des documents à un journal, *la Cocarde,* il insista, à la suite de l'arrestation abusive d'un ouvrier,

pour qu'une enquête fût prescrite; celle-ci devait établir que l'impression avait été faite en dehors des ateliers. D'autre part, les relations de Doniol avec le personnel furent difficiles. Il recevait parfois des lettres de menaces, des revendications nombreuses, & qu'il ne pouvait admettre, lui étant présentées. La presse, enfin, s'empara de faits regrettables, — des malversations commises par un subalterne, & auxquelles il était totalement étranger, — tandis que, d'autre part, on lui reprochait l'édition coûteuse d'une *Histoire de la participation de la France à l'indépendance des États-Unis d'Amérique,* ouvrage cependant remarquable & dont il était l'auteur.

Il démissionna, reçut l'honorariat, & fut remplacé, le 1er mai 1895, par un ami de Gambetta, ancien préfet de l'Hérault, de la Loire & d'Alger, Christian, qui, homme aux multiples activités, avait, comme avocat, défendu Richepin à l'occasion de *la Chanson des Gueux,* en 1876.

Dès son arrivée, s'attachant à des problèmes administratifs complexes, le nouveau directeur entreprit la réorganisation de l'Établissement & dut faire face à des attaques d'une rare violence qui en menaçaient l'existence même. Il fut heureusement aidé par les Présidents Félix Faure & Loubet, ainsi que par Doumer & Jaurès. Il est préférable de ne pas revenir sur ces polémiques passionnées. D'ailleurs, tout a été dit par Christian lui-même, & ses rapports, publiés aux frais des ouvriers, ayant été distribués, il fut l'objet d'une plainte en diffamation. En première instance, il fut acquitté; la Cour d'appel, qui fixa au minimum le chiffre des dommages-intérêts, reconnut aussi la bonne foi du défendeur.

Sous sa direction furent imprimés les documents du procès Dreyfus : les dépositions des témoins formaient deux volumes qui furent façonnés en quarante-huit heures. Pour éviter toute indiscrétion les précautions les plus sévères avaient été prises : les manuscrits fractionnés à l'extrême étaient retirés des mains des ouvriers dès la composition terminée. La plupart des chefs & agents d'encadrement étaient près des « rangs » pour faire exécuter les nombreuses

consignes. Devant trois Conseillers à la Cour toujours présents, les feuilles mauvaises, les « passes », étaient soigneusement incinérées, dans les poêles placés près des presses; les ouvriers ne pouvaient quitter l'établissement avant d'avoir terminé & remis leur travail; les volumes furent livrés avec toutes les précautions voulues, & si un journal publia quelques nouvelles, la « fuite » ne s'était pas produite à l'Imprimerie nationale.

La gestion de Christian fut efficace; il s'efforça de convaincre, plutôt que d'imposer sans discussion sa volonté : il obtint ainsi la collaboration confiante des ouvriers. Dotant les ateliers d'un matériel moderne perfectionné : presses rotatives, massicots automatiques, machines à fondre les caractères, &c.; remplaçant par le papier à pâte mécanique l'ancienne fabrication plus coûteuse, il accrut les bénéfices, en même temps qu'il donnait un vif essor aux publications orientales, remettait en honneur les types de Garamont & faisait graver le caractère gothique qui porte son nom. Puis utilisant les dessins laissés par la Commission de 1692, il créa en 1903 un nouveau caractère, le « Jaugeon », employé en 1905 pour une édition des *Nuits* de Musset. Continuant la belle tradition de l'Imprimerie d'État, il marqua de son empreinte les éditions artistiques de cette époque.

Parmi les travaux typographiques qui furent exécutés sous sa surveillance, il faut retenir : *la Cérémonie de la pose de la première pierre du pont Alexandre-III* en 1896, avec le *Salut à l'Empereur;* — les ouvriers de l'Imprimerie nationale de Paris avaient alors échangé de cordiaux télégrammes avec leurs collègues de l'établissement de Saint-Pétersbourg — ; *le Discours en vers* de Hérédia, en 1898; *les Chasses de Rambouillet; À la mémoire de Jean Gutenberg.*

Nombreux furent les ouvrages imprimés pour le compte des éditeurs du temps. Pelletan, Vollard, Conard, pour ne citer que ceux-là, purent présenter des livres d'un luxe inaccoutumé : *Daphnis & Chloé* en 1902, l'*Imitation de Jésus-Christ* en 1903, *Gaspard de la nuit* en 1904, *les Nuits* de Musset en 1905, & beaucoup d'autres. Christian eut quelques ennuis avec le

Parallèlement, de Verlaine. Le Ministre de la Justice avait autorisé l'impression; son successeur découvrant les illustrations de Bonnard, les trouva «plus salaces qu'artistiques» & d'une indécence qui pouvait compromettre la réputation d'un Établissement d'État. On dut refaire la couverture & enlever la marque de l'Imprimerie. L'ouvrage, honneur des catalogues de bibliophiles, est coté maintenant 400.000 francs l'exemplaire.

Christian fit publier personnellement *Gaspard de la nuit, les Facétieuses nuits de Straparole,* les *Contes Pantagruéliques,* & à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, les *Conférences sur les origines de l'Imprimerie* qui dans son esprit devaient annoncer l'*Histoire de l'Imprimerie en France,* présentée par Claudin. Monument typographique à l'honneur de notre pays, cette œuvre reproduit en magnifiques fac-similés les travaux des premiers ateliers d'imprimerie à Paris & en province, au XVe siècle. On devait pourtant faire grief à Christian de l'ampleur d'un ouvrage qui force l'admiration.

Il recevait de nombreuses délégations étrangères soucieuses d'admirer les productions de l'Imprimerie nationale, & celle du Maroc, en 1895, fut très remarquée. Il entretenait des rapports suivis avec les éditeurs, artistes & graveurs. Marcellin-Legrand, fils du créateur des types de Charles X lui fit don pour l'imprimerie, en 1901, de poinçons chinois permettant la combinaison de signes fondus sur un tiers & deux tiers, ce qui facilitait grandement le travail, car le nombre des groupes dans les casseaux était ainsi ramené de 10.000 à 4.220. Il renouvelait le geste de bienveillance grâce auquel le *Journal asiatique* avait permis à l'Imprimerie nationale d'acquérir les caractères sanscrits. Tout récemment encore, avec le même esprit de générosité & pour respecter les dernières volontés d'une associée appartenant à une famille d'imprimeurs, un mécène, industriel en même temps qu'érudit, a donné son imprimerie & une propriété pour les enfants & les «anciens» de l'Établissement. Mieux que tout développement, ce beau geste montre la confiance qu'inspire la doyenne des imprimeries de France.

L'influence de Christian fut considérable, non seulement en France, mais à l'étranger, & la Commission, créée en 1922 en vue de l'institution d'une imprimerie gouvernementale en Angleterre, devait rappeler que «la qualité exceptionnelle des œuvres de l'Imprimerie nationale de France a contribué sans aucun doute à élever le niveau de la production dans l'imprimerie commerciale des divers pays».

Sur le plan social, Christian étendit sa protection à la Société d'assistance aux Orphelins fondée en 1894, à la Société de construction à bon marché, «la Chaumière», placée sous sa présidence honoraire, & à l'atelier de la Commandite égalitaire. Le personnel lui était très attaché & n'oubliait pas la défense obstinée qu'il avait opposée aux adversaires de l'Imprimerie nationale. C'est ainsi qu'en 1898 une requête fut portée au Ministre de la Justice demandant que, comme ses prédécesseurs, le directeur fût promu commandeur de la Légion d'honneur. Les délégués ouvriers étaient accompagnés par Keufer, secrétaire général de la fédération du Livre, mandaté par deux cent soixante-seize associations typographiques.

On avait proposé à Christian un poste d'avancement. Il refusa, ne voulant pas déserter la cause qu'il défendait.

Mais des manœuvres insidieuses se multiplièrent, lorsque des crédits successifs furent demandés au Parlement, à l'occasion du transfert de l'Établissement du Palais de Rohan aux bâtiments qui devaient être élevés spécialement rue de la Convention. Une enquête fut décidée : le premier projet soumis au Garde des Sceaux avait prévu un crédit de dix millions comprenant la construction, l'outillage, le transport; il dut paraître trop ambitieux, car le Parlement ne vota les crédits que sur un second devis du 21 décembre 1900 portant sur quatre millions & ne faisant aucune allusion aux deux derniers postes. Ces crédits étaient considérés comme un acompte & nul ne pouvait ignorer que le déplacement d'une usine, en vue de sa modernisation, entraînerait fatalement des frais de transport & d'outillage. Christian estimait que la dépense serait en partie compensée par la vente de l'Hôtel

de Rohan dont le terrain seul valait cinq millions. Il accepta de limiter ses prévisions, espérant obtenir d'autres crédits. L'affaire ayant été évoquée au Parlement, une Commission interministérielle fut instituée, qui devait en 1909 reconnaître la bonne foi du directeur : il était mort de chagrin trois ans plus tôt, le 17 septembre 1906. Inquiété pour de minimes opérations comptables & pour des facilités habituelles dans la profession; blâmé pour l'exécution d'ouvrages recherchés des plus délicats bibliophiles; réprimandé pour une pétition adressée directement par les ouvriers aux membres du Parlement & demandant le maintien du «Chef» qui avait su «concilier en quelque sorte l'esprit de discipline avec les désirs d'amélioration des ouvriers & ménager leurs droits sans amoindrir son autorité»; abandonné par ceux qui auraient dû soutenir son action; découragé par des campagnes de presse, ce grand Commis aux vues très larges, toujours prêt à servir le rayonnement français, fut mis à la retraite le 21 février 1906, par un des premiers décrets du nouveau septennat. Christian se retira dans sa propriété du Vieux Bourg à Corcelles, dans le Rhône. D'anciens ouvriers de l'Établissement, ses compatriotes, alors enfants, se rappellent avoir vu cet homme, si envié la veille, suivre à pas accablés les allées de son jardin. On devait même réclamer à sa succession quatre mille six cents francs, pour des livres qu'il avait fait relier & pour de menus objets, qu'il n'avait pu représenter.

La politique de «grandeur», tant reprochée à l'ancien directeur, devait être abandonnée, & l'activité de l'Imprimerie dorénavant orientée de façon exclusive vers l'exécution des commandes administratives; celles-ci étant en augmentation constante, il fallait développer l'organisation industrielle. Un vaste immeuble de 32.000 mètres couverts fut édifié rue de la Convention, & doté d'un outillage moderne; les opérations de transfert, subordonnées à l'octroi des crédits, se prolongèrent sur une vingtaine d'années & causèrent de multiples soucis aux directeurs successifs. L'ancien personnel, accoutumé au travail artisanal dans le vieux

Palais de Rohan, céda peu à peu la place à de nouveaux éléments, groupés dans une vaste usine moderne.

En 1911, l'Imprimerie nationale fut rattachée au ministère des Finances; les faits reprochés à Christian étaient encore récents, & le Gouvernement voulait renforcer son contrôle. Sous l'impulsion de M. Samuel Moutou (1914-1925) qui avait succédé à MM. Victor Dupré (1906-1911), Louis Ricaud (1911-1912), Louis-Gédéon Méjean (1912-1914), l'Établissement, grâce à son matériel très perfectionné, pouvait dès lors supporter victorieusement la comparaison avec toute autre installation typographique en France & à l'étranger. Souvent, des tours de force furent accomplis, comme lors de l'impression du Traité de Versailles, ou de la conversion des emprunts en 1935.

Toutefois, l'élan artistique donné par Christian aux travaux de luxe va permettre encore à l'Imprimerie de sortir de ses presses : *la Vita Nova* (1907), *Madame Bovary* (1912), *les Travaux & les Jours* (1912), *la Princesse de Clèves,* les délicieuses *Fioretti* (1913), illustrées par Maurice Denis, *les Pensées de Marc-Aurèle* (1919), *À l'ombre de la Croix* (1924), les *Lettres persanes* (1926), *l'Océan* (1927), *les Fêtes galantes* (1928) &, à partir de 1906, le magnifique *Montaigne* en trois volumes que devait terminer M. Peycelon en 1934.

Mais, selon une évolution générale & nécessaire, l'heure était aux ingénieurs. L'un d'eux, M. Jacquot, chef de l'exploitation depuis 1914, continua l'œuvre de M. Moutou, sous la direction de M. Antoine Tardif (1925-1926), puis de M. Gilbert Peycelon (1926-1937), secrétaire du Président Briand & directeur des Journaux Officiels. Par mesure d'économie les deux établissements avaient été groupés : la preuve fut rapidement apportée que cette fusion était contraire aux intérêts de l'État & du Trésor.

Aussi une enquête, confiée, en 1938, par le Comité de réorganisation administrative à un représentant d'un corps de Contrôle, devait-elle aboutir, en 1940, à la désignation d'un directeur spécial à l'Établissement, M. Charles Gourdin (1940-1941). Dès 1938, un membre de la Cour des Comptes, M. François

Cusin, avait été chargé de ces fonctions. La guerre survint & avec elle la diminution des commandes, le chômage, le transfert partiel du personnel féminin dans les poudreries, l'évacuation à Rennes, l'envahissement de notre pays...

Une règle prudente veut que les documents d'archives ne soient remis aux chercheurs qu'à l'heure où les événements évoqués ne risquent plus de soulever les polémiques. Aussi cet exposé, d'ailleurs hâtivement préparé, sera-t-il limité à une énumération des principaux faits qui se produisirent pendant cette période.

Dès leur arrivée à Paris, les occupants avaient mis les scellés sur les bureaux les plus importants & recherché les ouvrages secrets. Ceux-ci, dont les formes avaient été détruites, furent cachés spontanément, dans des sacs recouverts de rognures, par deux hommes de service qui, en plusieurs voyages, durent passer chaque fois devant les officiers allemands étonnés de ne rien trouver.

L'Établissement avait été mis en état de réquisition & les autorités occupantes avaient voulu imposer, dans leurs rapports, des intermédiaires qui n'étaient pas les chefs habituels. Il fallut — jour après jour — se détacher de cette emprise, lutter dans des conditions difficiles contre les propositions d'un Ministre chargé des approvisionnements & qui voulut, en 1942, suspendre les prérogatives de l'Imprimerie nationale; l'année suivante, la même personnalité allait élever de véhémentes critiques contre l'attitude de la direction soupçonnée de sabotage; puis, alors que l'Imprimerie était seule à les pouvoir effectuer, on déclina des travaux contraires à l'intérêt national ou susceptibles de nuire à des catégories entières de Français menacés pour leurs opinions. On devait aussi refuser pendant près de deux ans, & malgré des injonctions successives, de fournir aux Allemands la liste du personnel, car celui-ci, jeune en majorité depuis les mises à la retraite anticipée de 1941, aurait été déporté; conserver l'ensemble des ouvriers, alors que l'activité des ateliers était tombée dans la proportion de cinquante à deux; «inventer» du travail pour

rémunérer de façon convenable les agents, afin que certains d'entre eux ne fussent pas conduits par la nécessité à s'adresser aux industries contrôlées par l'occupant.

Celui-ci convoitait les collections de poinçons, uniques au monde; en quelques jours, elles furent cachées dans le centre de Paris, grâce à l'aide d'un haut fonctionnaire. L'Établissement avait pu éviter tout prélèvement de métaux non ferreux dont il détenait des quantités massives, mais il fut dénoncé. Il fallut discuter pour empêcher les vérifications, puis, après réquisition & sous des prétextes divers, retarder les livraisons jusqu'à fin juillet 1944, donc à une date trop tardive pour que le métal pût être utilisé. En 1943 déjà, des officiers allemands s'étaient présentés pour enlever le stock d'antimoine, précieux pour l'armement : il fallait éviter à tout prix toute cession. Le rendez-vous fut retardé de trois jours, l'ordre ayant été donné immédiatement de fondre le métal, & l'opération était en cours lorsque les visiteurs, reçus dans le bureau du directeur, à quelques pas de l'atelier de fonderie, insistaient pour obtenir tout ou partie du stock. Aucune parcelle ne fut livrée.

De pareils faits se sont produits dans d'autres services; l'Établissement n'en était pas moins en contravention répétée avec plusieurs ordonnances allemandes, dont certaines prévoyaient la peine de mort. Et à l'évocation des vicissitudes de l'Imprimerie depuis sa fondation, l'idée vint naturellement de reprendre la vieille marque héraldique : la salamandre, qui orne maintenant les ouvrages de luxe.

Il convenait en même temps de préparer les lendemains meilleurs. Des dispositions d'ordre social, adaptées aux difficultés de l'heure, avaient été prises, d'autres furent instituées pour être développées dans un avenir plus clair; des mesures propres à aider, le moment venu, les troupes libératrices, avaient également été prévues.

C'est ainsi que, dès le 18 août, l'Établissement étant officiellement fermé, ses presses sortirent des proclamations, appels, &c., pour les Comités de libération, & des affiches indispensables aux

troupes en opérations. Le papier, cependant si rare, avait été conservé, le courant électrique provenait directement de l'usine alimentant les chemins de fer, le gaz nécessaire à quelques machines était prélevé sur les réserves des camions & l'activité était grande, cependant que les patrouilles allemandes circulaient dans les rues adjacentes. La dernière nuit, une auto-mitrailleuse empêtrée dans une barricade tira des balles incendiaires dans l'atelier fiduciaire. Le sinistre fut immédiatement circonscrit.

Déjà, les machines roulaient sur les imprimés nécessaires aux troupes en mouvement. Celles-ci, traversant Paris, s'approvisionnaient à l'Imprimerie nationale. Puis le gouvernement allait demander un effort considérable pour les opérations monétaires & économiques. Les félicitations que reçut l'Etablissement étaient justifiées, car, l'hiver venu, l'activité, de jour comme de nuit, ne fut jamais ralentie dans des ateliers non chauffés, & cela grâce au dévouement d'ouvriers soumis comme tous les Français à un sévère rationnement alimentaire. De tels services sont de ceux que l'on est en droit d'attendre des typographes officiels.

La France, au lendemain de la Libération, voyait son commerce & son industrie dangereusement atteints par la concurrence sur les marchés étrangers. Mais il est un domaine sur lequel les événements ont peu d'empire : la Pensée, dont les ressources sont inépuisables. Nos savants, artistes & lettrés, sont légion, & pendant l'occupation des dispositions avaient été prises en vue de favoriser, le moment venu, le rayonnement français. L'apprentissage des compositeurs orientalistes avait été renforcé, les ateliers artistiques étendus & réorganisés sans frais, grâce à l'exécution de divers travaux pour l'extérieur, & l'on put constater que, malgré une éclipse de quelques lustres, l'Établissement avait conservé la même maîtrise.

Une réimpression typographique de l'*Instruction du Chrestien*, ouvrage du Cardinal de Richelieu, édité en 1642 par l'Imprimerie royale, allait l'attester. Entreprise au moyen des caractères & procédés techniques employés à l'origine, elle devait, dès la

liberté recouvrée, être envoyée à l'étranger. Le travail fut lent, car on ne voulait pas attirer l'attention sur les projets; aussi, contrairement à l'usage, ne procéda-t-on à aucune fonte, se contentant d'utiliser les caractères qui existaient, en petit nombre : une feuille tirée, il était nécessaire de les distribuer pour composer la feuille suivante, & ainsi de suite.

Mais l'ouvrage ainsi présenté atteignait bien le but recherché : rares sont les pays qui par delà trois siècles peuvent fournir un pareil témoignage de continuité au service de l'esprit.

À partir de 1945, de nombreux ouvrages de luxe furent imprimés pour le compte d'éditeurs privés :

Les Remarques sur la langue française, de Vaugelas (1945), *la Première journée de la Bergerie,* de Remy Belleau (1945), *Baudelaire* (1945), *les Dix livres d'architecture de Vitruve,* traduits en français par Claude Perrault (1946), *les Dieux ont soif,* d'Anatole France, avec des bois gravés de Valentin Le Campion (1946), *l'Éloge de la Folie,* d'Érasme, illustré par Lucien Boucher (1946), l'*Hymne à Déméter* (1946), *Voyage au temps de la douceur de vivre* (1946), *Manon Lescaut* (1947), *Visions de Renoir* (1947), *les Mémoires de Duguay-Trouin* (1947), *les Chevaux du Soleil* (1948), l'*Ave Maria* (1951), avec des reproductions des premiers ouvrages parisiens du XVᵉ siècle. D'autres artistes éminents ont prouvé leur maîtrise : Utrillo dans *Montmartre vécu* (1947), Chagall dans *les Âmes mortes* (1947), Desvallières dans *le Petit Office de la Sainte Vierge* (1947), Dunoyer de Segonzac dans *les Géorgiques* (1949), Christian Bérard dans *Reines de la France,* Decaris dans *Bérénice* (1948) & les *Odes d'Anacréon* (1950), Jadoux dans le *Molière* (1949) & *les Poèmes de Théophile pendant sa prison* (1950), premier livre de la Société de bibliophiles «Les Amis de l'Imprimerie nationale», &c.

Un *Virgile* établi dans les mêmes conditions que l'*Instruction du Chrestien* fut édité pour le compte de l'État en 1948, d'autres titres ont été prévus : les *Mémoires de Comynes,* la *Biblia sacra,* &c.

Respectant la tradition, les chefs d'échelon de l'Imprimerie en zones d'occupation ont, en dehors de leur mission, guidé l'exécution des travaux artistiques commandés pour des fins de prestige : ces livres, comme à Paris ont fait apprécier le goût de l'ouvrier français.

En même temps, des expositions de l'art graphique officiel furent montées à Strasbourg (1947), Mayence (1948), Bruxelles (1948), Liège (1950), Innsbruck (1950), Munich (1950), le Caire (1951). Partout le succès a été considérable, & les visiteurs ont été frappés de constater qu'une institution française pouvait tout naturellement, par delà les régimes & les bouleversements, continuer, au service de l'esprit, la tâche que lui avaient assignée ses fondateurs.

La constante sollicitude des chefs de l'État pour l'Imprimerie officielle frappe également les étrangers. Elle s'est spécialement exercée ces dernières années & a été d'un grand secours dans le renouveau de l'art graphique officiel.

Les collections de poinçons avaient été sauvegardées. Elles avaient néanmoins souffert d'un certain abandon avant & pendant la guerre; il fallut les restaurer & les reconstituer. C'est maintenant chose faite, & classées comme monument historique en 1946, elles comprennent trois cent cinquante mille poinçons reproduisant les écritures idéographiques ou alphabétiques, anciennes ou modernes, & permettant de reproduire les manuscrits dans toutes les langues. La gravure en demanderait dans les conditions actuelles un millier d'années, & dans une pièce de quarante mètres carrés, les moyens d'expression de la pensée des hommes pendant cinquante siècles se trouvent réunis. Peut-être un archéologue lointain nous devra-t-il ce trésor...

Les collections ayant été restaurées, les impressions en écritures orientales furent reprises dès 1946 : le *Corpus* des inscriptions sémitiques, créé par Renan, doit être cité le premier; mais d'autres publications importantes méritent d'être mentionnées, l'arabe de Takrouna en huit volumes, des grammaires éthiopienne & tibétaine, des syllabaires, des répertoires d'épigraphie, les

résultats de fouilles archéologiques comme : les Archives de Mari, des ouvrages de philologie & de philosophie, tel : les Origines de la médecine indienne, &c. Actuellement, quarante ouvrages nouveaux sont en cours d'impression.

Puis, reprenant la tradition de ses grands anciens, l'Établissement voulut mettre à la disposition de ceux que la dureté des temps prive du plaisir de posséder de telles éditions, des ouvrages de réelle valeur littéraire & de présentation agréable pour un prix modique. Les *Œuvres complètes de Molière*, le *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, une collection d'*Œuvres choisies* de Balzac, ont rencontré un accueil très favorable.

La permanence de cet effort doit être assurée par le travail d'une Commission des impressions créée en 1948 & groupant de hauts fonctionnaires & des savants de différentes disciplines.

Mais cet élément artistique & scientifique ne doit pas laisser dans l'ombre l'activité industrielle de la maison : quatre cent cinquante machines dont une centaine de presses rapides, servies par mille huit cent cinquante ouvriers, treize mille tonnes de papier imprimé, l'équivalent de dix milliards de pages... Peut-on ne pas insister aussi sur les difficultés que suscitent l'établissement des prix, la répartition & l'exécution de vingt mille commandes, la reconstitution dans sa majeure partie de l'outillage, la gestion du personnel, &c.

Ces soucis sérieux, par les contacts constants qu'ils maintiennent entre les ateliers & le personnel d'encadrement, ont permis une meilleure compréhension des tâches de chacun, & grâce à l'union scellée dans la résistance unanime à l'oppresseur, un meilleur climat social a été créé.

Les « Enfants de Gutenberg » ont toujours pratiqué entre eux & vis-à-vis des ouvriers des autres professions une solidarité agissante. Tout naturellement, l'Imprimerie officielle devait donner l'exemple des réalisations.

Dès l'ancien régime, les ouvriers travaillaient de père en fils dans les mêmes ateliers, & des secours de cent à deux cents livres, — exceptionnels, il est vrai, — étaient accordés aux anciens

& à leurs veuves; mais Napoléon, près de deux siècles avant l'institution de la Sécurité sociale, donna un caractère obligatoire à ces allocations quand il créa une caisse spéciale garantissant une indemnité journalière en cas de maladie, & des pensions de retraite. À la fin du siècle dernier, des congés payés étaient également accordés au personnel ainsi que des facilités pour l'approvisionnement annuel de celui-ci en charbon auprès des fournisseurs habituels de l'Établissement. Le caractère permanent des services de l'Imprimerie officielle veut que les ouvriers participent à des degrés divers à la gestion. Une représentation du personnel, très ancienne, groupe toutes les tendances, & cette « Commission ouvrière » possède des archives complètes depuis plus de cent ans. De même, une Commandite égalitaire, comprenant la moitié des compositeurs, existait dès l'année 1900.

Si, pour des considérations d'ordre public, l'Imprimerie nationale n'a pu organiser un Comité d'entreprise comme un industriel privé, par contre les agents & ouvriers de l'Établissement participent aux délibérations du Comité consultatif qui joue le rôle de Conseil d'administration, de la Commission consultative des Impressions chargée de suivre le placement & l'exécution des commandes sous-traitées chez des imprimeurs privés, de la Commission des Marchés, du Comité de Sécurité, ainsi que d'autres organismes internes. À la fin de chaque exercice, les faits saillants & les comptes d'exploitation sont analysés dans le détail par le directeur au cours d'une réunion groupant les cadres, les représentants des organisations syndicales & des associations de solidarité, de même que les ouvriers décorés de la médaille du travail. Enfin, les agents gèrent, avec le concours de l'administration, un restaurant qui sert huit cents repas chaque jour à l'entière satisfaction des usagers & des services de contrôle; une coopérative de consommation est ouverte également depuis trente ans.

Les agents & ouvriers ont aussi, dans un esprit de solidarité & de dignité humaine, créé entre eux diverses sociétés d'entraide : l'une apporte son concours depuis plus de cinquante ans aux orphelins; une autre, « la Fraternelle », complète les avantages

de la Sécurité sociale, & accorde des allocations importantes pour frais d'obsèques, ainsi que des secours d'urgence; une troisième, «la Chaumière», permet l'accès à la propriété; la plus récente, «la Solidarité», maintient des liens nécessaires avec les «anciens» malades, abandonnés ou ayant besoin d'être défendus. Ses membres ont formé le projet de leur aménager une maison de résidence à laquelle serait annexé un petit atelier typographique. Ainsi, s'ils le désirent & à titre bénévole, les «anciens» pourraient faire quelques menus travaux & ne pas connaître cette impression désolante de n'être plus admis à exercer un métier qu'ils ont servi & enrichi pendant de longues années.

Cette solidarité continue est bien la marque de l'Imprimerie nationale, où chacun sait qu'il est un court instant de la vie de la maison, qu'il aurait tort de tirer vanité de succès passagers dont il doit reporter tout le mérite sur ses lointains & nombreux prédécesseurs dont la besogne obscure a établi une renommée plusieurs fois séculaire, qu'il doit transmettre, accru, à ses successeurs le patrimoine reçu de ses devanciers.

C'est ce sentiment qu'exprime la plaque de marbre scellée dans le vestibule de l'Établissement, en pleine occupation, à l'époque même où il fallait se refuser à laisser rompre la chaîne des destins nationaux :

A LA MÉMOIRE
DE CEUX QUI NOUS ONT PRÉCÉDÉS
DANS LE LABEUR QUOTIDIEN
ET QUI DEPUIS 1538
UNIS DANS UNE MÊME TÂCHE
ONT AU SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT
CONTRIBUÉ AU RAYONNEMENT
DE LA PENSÉE FRANÇAISE

R. B.

de la Sécurité sociale, & accorde des allocations importantes pour frais d'obsèques, ainsi que des secours d'urgence; une troisième, « la Chaumière », permet l'accès à la propriété; la plus récente, « la Solidarité », maintient des liens nécessaires avec les « anciens » malades, abandonnés ou ayant besoin d'être défendus. Ses membres ont formé le projet de leur aménager une maison de résidence à laquelle serait annexé un petit atelier typographique. Ainsi, s'ils le désirent & à titre bénévole, les « anciens » pourraient faire quelques menus travaux & ne pas connaître cette impression désolante de n'être plus admis à exercer un métier qu'ils ont servi & enrichi pendant de longues années.

Cette solidarité continue est bien la marque de l'Imprimerie nationale, où chacun sait qu'il est un court instant de la vie de la maison, qu'il aurait tort de tirer vanité de succès passagers dont il doit reporter tout le mérite sur ses lointains & nombreux prédécesseurs dont la besogne obscure a établi une renommée plusieurs fois séculaire, qu'il doit transmettre, accru, à ses successeurs le patrimoine reçu de ses devanciers.

C'est ce sentiment qu'exprime la plaque de marbre scellée dans le vestibule de l'Établissement, en pleine occupation, à l'époque même où il fallait se refuser à laisser rompre la chaîne des destins nationaux :

À LA MÉMOIRE
DE CEUX QUI NOUS ONT PRÉCÉDÉS
DANS LES LABEURS QUOTIDIENS
ET QUI DEPUIS 1538
UNIS DANS UNE MÊME TÂCHE
ONT AU SERVICE DE L'ÉTABLISSEMENT
CONTRIBUÉ AU RAYONNEMENT
DE LA PENSÉE FRANÇAISE

R. B.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS
&
COLLECTIONNEURS PARTICULIERS

qui ont consenti des prêts à cette Exposition

MUSÉES ET COLLECTIONS PUBLIQUES

Musées de France (M. Georges Salles).
Musée du Louvre, *Département des peintures* (M. Germain Bazin, Mme Adhémar) *&* *Département des objets d'art* (M. Pierre Verlet).
Musée de Versailles (M. Mauricheau-Beaupré, Mme Jallut).
Archives Nationales (M. Charles Braibant).
École Nationale des Beaux-Arts (M. Unterstellér, Mme Bouleau-Rabaud).
Mobilier National (M. Gleizes, Mme Niclausse).
Hôtel de la Monnaie (M. Vallon).
Bibliothèque de l'Université de Bâle (M. Karl Schwarber).
Bibliothèque de l'arsenal (M. Fr. Calot).
Bibliothèque Mazarine (M. J. Renoult).
Bibliothèque de l'Institut (M. Tremblot).
Bibliothèque de la Faculté de Médecine (Docteur Hahn).
Bibliothèque de la Société Asiatique (M. Jean Filliozat).

COLLECTIONS PARTICULIÈRES.

Mmes Maurice Denis.
Stenger-Debock.
MM. Jacques Beltrand.
Dunoyer de Segonzac.
Nicolas Rauch.
MM. Claude Roger-Marx.
Daniel Sicklès.
Alexandre Anisson du Perron.
Roger Anisson du Perron.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

BERNARD, *Les Estienne* = Auguste BERNARD, *Les Estienne & les types grecs de François Ier...* — Paris, Edwin Tross, 1856. In-8°.

BERNARD, *Geofroy Tory* = Auguste BERNARD, *Geofroy Tory, peintre & graveur, premier imprimeur royal...*, 2e édit. — Paris, Librairie Tross, 1865. In-8°.

BERNARD, *Origine* = Auguste BERNARD, *De l'origine & des débuts de l'imprimerie en Europe...* — Paris, J. Renouard, 1853. In-8°.

BLACHÈRE = Régis BLACHÈRE, *Arabe littéral* dans *Cent-cinquantenaire de l'École des langues orientales* (1948), p. 47-56.

BLUM & LAUER = André BLUM & Philippe LAUER, *La Miniature française aux XVe & XVIe siècles.* — Paris, Van Oest, 1930. In-folio.

BMC = BRITISH MUSEUM, *Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum.* — London, Longmans, 1908-1935. In-folio.

BONNARDOT = Alfred BONNARDOT, *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris, XVIe, XVIIe & XVIIIe siècles...* — Paris, Deflorenne, 1851. In-4°.

BRUN = Robert BRUN, *Le Livre illustré en France au XVIe siècle.* — Paris, Félix Alcan, 1930. In-8°.

CHAMPION = Pierre CHAMPION, *Les plus anciens monuments de la typographie parisienne...* — Paris, H. Champion, 1904. In-folio.

CHEVILLIER = André CHEVILLIER, *L'Origine de l'imprimerie de Paris...* — Paris, J. de Laulne, 1694. In-4°.

CLAUDIN = Anatole CLAUDIN, *Histoire de l'imprimerie en France au XVe & au XVIe siècle...* — Paris, Imprimerie nationale, 1900-1915. 4 vol. in-folio.

CLAUDIN, *First press...* = Anatole CLAUDIN, *The First Paris press. An account of the books printed for G. Fichet and J. Heynlin in the Sorbonne* 1470-1472... — London, The Bibliographical Society, 1898. In-4°.

CORDIER = Henri CORDIER, *Fragments d'une histoire des études chinoises au XVIIIe siècle...* — Paris, Imprimerie nationale, 1895. In-folio.

COUDERC = Camille COUDERC, *Bibliothèque nationale. Album de portraits d'après les collections du département des manuscrits.* — Paris, Berthaud (1908). In-8°.

DACIER, *Les plus belles reliures* = Émile DACIER, *Bibliothèque nationale. Les Plus belles reliures de la réunion des bibliothèques nationales.* — Paris, Éditions des bibliothèques nationales de France, 1929. In-folio.

DOREZ = Léon DOREZ, *Notes & documents sur la Bible polyglotte de Paris*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris & de l'Ile-de-France*, XVII (1890), p. 84-94.

DUMOULIN = Joseph DUMOULIN, *À propos des « Grecs du Roi »*, dans *Bulletin du bibliophile & du bibliothécaire*, 1898, p. 299-303.

DUPRAT = François-Antoine-Brutus DUPRAT, *Histoire de l'Imprimerie impériale de France...* — Paris, Imprimerie impériale, 1861. In-8°.

FENAILLE = Maurice FENAILLE, *État général des tapisseries de la Manufacture des Gobelins...* Louis XIV, 1662-1699. — Paris, Hachette, 1904-1907. In-folio.

GKW = *Gesamtkatalog der Wiegendrücke.* — Leipzig, 1925-1940. In-folio.

GUIGNARD = Jacques GUIGNARD, *Chronique du beau livre*, dans *le Portique*, t. I à VII (1945-1950).

HC = Ludwig HAIN, *Repertorium bibliographicum...* — Stuttgart; Paris, 1826-1838. — W. A. COPINGER, *Supplement to Hain's repertorium bibliographicum.* London, 1895-1902.

JOHNSON = Una E. JOHNSON, *Ambroise Vollard éditeur 1867-1939...* — New York, Wittenborn, 1944. In-4°.

LEGRAND = Émile LEGRAND, *Bibliographie hellénique, ou Description raisonnée des ouvrages publiés en grec par des Grecs aux XVe & XVIe siècles...* [t. I & IV]. — Paris, E. Leroux, 1885-1906. In-8°.

LEPREUX = Georges LEPREUX, *Gallia typographica, ou Répertoire biographique & chronologique de tous les imprimeurs de France, depuis les origines jusqu'à la Révolution...* — Paris, H. (& E.) Champion, 1909-1914. In-8°.

LEPREUX, Documents = Georges LEPREUX, *Galliae typographicae Documenta*, ou *Inventaire des sources orginales de l'histoire de l'imprimerie & des imprimeurs en France...* — Paris, A. Champion, 1909-1913. In-8°.

LUCERNE = MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LUCERNE. *Dix siècles de livres français, 9 juillet-2 octobre 1949.* — Lucerne, C. J. Bucher, 1949. In-16.

MACFARLANE = John MACFARLANE, *Antoine Vérard...* — London, The Bibliographical Society, 1900. In-4°.

MAGNUS = P. MAGNUS, *Les Frontispices in-folio de l'Imprimerie royale du Louvre*, dans *Byblis* (1921-1922), p. 155-161.

MAUMENÉ-D'HARCOURT = Charles-Vincent MAUMENÉ & Louis D'HARCOURT, *Iconographie des rois de France, Première partie...* — Paris, A. Colin, 1928. In-8°. (Archives de l'Art français. Nouvelle période. T. XV.)

MÉLANGES ASIATIQUES = Abel RÉMUSAT, *Mélanges asiatiques, ou Choix de morceaux critiques & de mémoires relatifs aux religions, aux sciences, aux coutumes... des nations orientales.* — Paris, Dondey-Dupré, 1825-1826. In-8°.

MONCEAUX = Henri MONCEAUX, *Les Le Rouge de Chablis... Étude sur les débuts de l'illustration du livre au XVe siècle...* — Paris, A. Claudin, 1896. In-4°.

MONTAIGLON = Anatole DE COURDE DE MONTAIGLON, *Catalogue raisonné de l'œuvre de Claude Mellan...* — Abbeville, impr. de P. Briez, 1856. In-8°.

NOUVEAUX MÉLANGES ASIATIQUES = Abel RÉMUSAT, *Nouveaux mélanges asiatiques...* — Paris, Dondey-Dupré, 1829. In-8°.

OMONT = Henri OMONT, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris* (1507-1516). — Paris; Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1892. In-8°.

OMONT, *Alphabets* = Henri OMONT, *Alphabets grecs & hébreux publiés à Paris au XVIe* siècle. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1885. In-8°.

OMONT, *Les Grecs du Roi* = Henri OMONT, *Les « Grecs du Roi »*, dans *Bulletin du bibliophile & du bibliothécaire*, 1901, p. 157-168.

PELLECHET = Marie PELLECHET & M.-Louis POLAIN, *Catalogue général des incunables des Bibliothèques publiques de France...* — Paris, A. Picard, 1897-1909. 3 vol. in-8°.

PHILIPPE = Jules PHILIPPE, *Origine de l'imprimerie à Paris d'après des documents inédits.* — Paris, Charavay frères, 1885. In-8°.

PROCTOR = Robert PROCTOR, *An Index to the early printed books in the British Museum... to the year MD...* — London, Kegan Paul, Trench, Trubner, 1898-1903. In-4°.

RÉMUSAT = Abel RÉMUSAT, *Élémens de la grammaire chinoise...* — Paris, Imprimerie royale, 1822. In-8°.

RENOUARD, *Annales* = Antoine-Auguste RENOUARD, *Annales de l'imprimerie des Estienne... Première partie.* — Paris, Jules Renouard, 1887. In-4°.

RENOUARD = Philippe RENOUARD, *Imprimeurs parisiens... depuis l'introduction de l'imprimerie à Paris (1470) jusqu'à la fin du XVIe siècle...* — Paris, A. Claudin, 1898. In-8°.

RENOUARD, *Les Grecs du Roi* = Philippe RENOUARD, *Les « Grecs du Roi »*, dans *Bulletin du bibliophile & du bibliothécaire*, 1901, p. 157-168.

RENOUARD, *Marques* = Philippe RENOUARD, *Les Marques typographiques parisiennes des XVe & XVIe siècles...* — Paris, Champion, 1926. In-folio.

ROUX = Marcel ROUX, *Bibliothèque nationale. Dpartement des Estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIIIe siècle.* T. I-[VI]. — Paris, Le Garrec, 1938-1949. In-4°.

SCHWAB = Moïse SCHWAB, *Les Incunables orientaux & les impressions orientales au commencement du XVIe siècle...* — Paris, L. Techener, 1883. In-8°.

SKIRA = Albert SKIRA, *Anthologie du livre illustré par les peintres & les sculpteurs de l'école de Paris...* — Genève, Éditions Albert Skira (1946). In-8°.

THUASNE = *Roberti Gaguini Epistolae & orationes. Texte publié...* par Louis THUASNE. — Paris, Émile Bouillon, 1903. In-8°.

VAN PRAET = VAN PRAET, *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du Roi.* — Paris, De Bure, 1822-1828. In-8°.

WEIGERT = Roger-Armand WEIGERT, *Bibliothèque nationale. Département des Estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIIe siècle.* T. I-[II]. — Paris, Bibliothèque nationale, 1939-1951. In-4°.

LES DÉBUTS
DE LA TYPOGRAPHIE PARISIENNE



LE PREMIER IMPRIMEUR DU ROI

Les premiers typographes avaient entouré de mystère les essais qui eurent lieu à Strasbourg dès 1439, dans les Pays-Bas avant 1440, en Avignon & dans les Flandres vers 1446. Mais le Calendrier astronomique *imprimé en 1447, les fameuses Bibles à 42 lignes & à 36 lignes ou les* Lettres d'indulgence *durent connaître une plus large diffusion & les colporteurs allemands arrivèrent bientôt à Paris. Une tradition ancienne, — à vrai dire assez mal établie, — veut que le roi Charles VII ait envoyé à Mayence un graveur de la Monnaie pour surprendre le secret de Gutenberg (n° 1). À l'avènement de Louis XI (n° 3), Nicolas Jenson aurait jugé prudent de s'établir à Venise (n° 2) & ce sont des maîtres de la Sorbonne qui firent venir à Paris les premiers imprimeurs. Jean Heynlin & Guillaume Fichet agissaient de leur propre initiative (n° 4), & si quelques amis soutenaient leurs efforts pour répandre l'amour des belles-lettres, il est significatif que ces humanistes aient cru devoir publier des traités destinés aux étudiants (nos 5-7) avant de donner les textes mêmes de Salluste ou de Cicéron. Un autre ouvrage, imprimé à des fins politiques, devait bientôt sortir des presses (n° 10). Guillaume Fichet ne manqua pas d'en faire tenir des exemplaires aux grands personnages & au roi lui-même, & répéta son*

geste quand il édita sa Rhétorique *(n° 11). Ces incunables sont des volumes tout simples, de petit format, sans pagination, sans signature ni «réclames» au bas des pages. Ils sont imprimés en un caractère rond de 14 points, d'une lisibilité parfaite, imité de celui qu'avaient employé les typographes allemands fixés à Rome quelques années plus tôt & qui a gardé le nom de* romain. *L'importance de leur entreprise n'échappait certes pas aux premiers imprimeurs. Les vers emphatiques placés à la fin des* Epistolae *de Gasparin de Bergame le prouvent (n° 6), & Jean Heynlin ou Guillaume Fichet firent régler & enluminer les exemplaires conservés dans leur «librairie» personnelle ou dans celle de la Sorbonne (n°s 5-7). Les volumes qu'ils destinaient à de grands personnages étaient décorés de même & soigneusement corrigés à la main. Parfois cependant, plutôt que l'un de ces petits livres, Fichet préféra remettre à ses protecteurs un manuscrit orné d'une belle miniature (n° 10). Et les miniaturistes parisiens restaient fidèles aux goûts de leur clientèle, alors que l'élégante écriture de Fichet ou de ses secrétaires avoue déjà les influences italiennes sensibles dans la typographie.*

Ces attentions flatteuses auraient suffi à valoir aux premiers typographes la protection des grands. Louis XI leur accorda bientôt la sienne (n° 19), mais ne semble pas avoir facilité leur tâche (n° 17) & ce sont plutôt des professeurs comme Robert Gaguin (n° 8), des dignitaires de l'Église, comme Jean Rolin, ou le cardinal Charles de Bourbon (n° 11), des princes plus ouverts aux courants de l'humanisme comme le duc Jean de Bourbon (n°s 12-18), qui leur montrèrent un intérêt véritable. Quand Jean Heynlin & Guillaume Fichet quittèrent Paris, les imprimeurs durent abandonner la Sorbonne & s'établirent rue Saint-Jacques. Seul des premiers typographes, Ulrich Gering (n° 20) terminera sa carrière dans la capitale.

D'autres ateliers s'étaient ouverts à Paris & en province; de somptueux ouvrages en impression *entraient maintenant dans les collections royales, à Amboise ou à Blois, & comptent aujourd'hui parmi les richesses de la Bibliothèque nationale. Beaucoup sont de grand format, & tandis que la* gothique *est employée dans les livres liturgiques, les éditeurs choisissent, pour faire imprimer les ouvrages d'his-*

toire ou les romans de chevalerie, un caractère aux formes grêles & allongées semblable à la bâtarde *dont se servaient les scribes en pareil cas. Les exemplaires que Vérard remet à Charles VIII ou à Louis XII sont imprimés sur vélin & encore enluminés à la manière des manuscrits (nos 21-23). Charles VIII montre une prédilection certaine pour les ouvrages abondamment pourvus de gravures (n° 22) & le premier typographe à porter le titre d'imprimeur du Roi sera Pierre Le Rouge (n° 21). Cet artiste, — l'un de ceux qui ont le plus fait en France, à la fin du XVe siècle, pour l'illustration du Livre, — doit encore beaucoup aux leçons des miniaturistes.*

1. Recueil attribué à Philippe de Lautier. Vers 1559. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 5524 (ff. 32-234).

Aux ff. 152r-153, une note relate dans quelles circonstances Charles VII aurait envoyé Nicolas Jenson à Mayence : «Le IIIIe jour d'octobre mil IIIIc Lviii led. Sr Roy ayant entendu que messire Jehan Guthenberg, chevalier, demourant à Mayence pays d'Allemaigne, homme adextre en tailles de caractères de poinçons, avoit mis en lumière l'invention de imprimer par poinçons (*fol. 153*) & caractères, curieulx de tel trésor, led. sieur Roy auroit mandé aux généraulx de ses monnoyes lui nommer personnes bien entendues à lad. taille & pour envoyer audit lieu secrettement soy informer de ladite forme & manière de ladite invention, entendre, concevoir & apprendre l'art d'icelle. A quoy feust satisffaict audit seigneur & par Nicolas Jenson feut entreprins taut ledit voyage que semblablement de parvenir à l'intelligence dudit art...» On a supposé que, certains serviteurs de Charles VII ayant été destitués de leurs fonctions à l'avènement de Louis XI, Jenson aurait préféré ne pas rentrer en France. On sait seulement que le grand imprimeur était originaire de Sommevoire (canton de Montier-en-Der, arr. de Wassy, Haute-Marne), & qu'il était à Venise en 1469; il y mourut en 1480.

Louis BLANCARD, *Début du monnayage en France*, dans *Annuaire de la Société française de numismatique & d'archéologie*, X (1886), p. 376. — Félicien DE SAULCY, *Recueils de documents relatifs à l'histoire des monnaies*, III (1887), p. 224. — Karl DZIATZKO, *Die Ordonnanz Karls VII von Frankreich vom 4 Okt. 1458*, dans *Sammlung Bibliothekswissenschaft Arbeiten*, Heft 2 (1899), p. 41-46. — CLAUDIN, I, p. 11, n. 2. — Jacques GUI-

GNARD, *Recherches pour servir à l'histoire du livre à Tours...*, dans *École nationale des chartes. Positions des thèses...* (1938), p. 44, & *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (1945-1947), p. 39.

2. EUSÈBE PAMPHILE. *De evangelica praeparatione.* Venise, Nicolas Jenson, 1470. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 281.

Imprimé au moyen du magnifique caractère qui a gardé le nom de Jenson, le *De evangelica praeparatione* est généralement considéré comme le premier ouvrage qui soit sorti de ses presses. Au fol. 1$^{v°}$, dans une pièce de vers, Jenson rappelle sa qualité de Français. -- Exemplaire sur vélin, offert le 18 novembre 1534, à Amboise, par Giovanni Giacomo Cipelli, aumônier de François Ier, au cardinal Jean du Bellay, évêque de Paris, dont les armes sont peintes au verso du feuillet de garde & dans la bordure du premier feuillet. Lettres enluminées. Travail italien. Reliure maroquin rouge de Bradel.

HC, 6699. — BMC, 167. — PROCTOR, 4066. — PELLECHET, 4662. — GKW, 9440. — VAN PRAET, I, p. 262, n. 366. — *Catalogue de l'exposition du livre italien* [à la Bibliothèque nationale & au Musée des arts décoratifs] (1926), 362. — *Bibliothèque nationale. Trésors des Bibliothèques d'Italie* (1950), 219.

3. LOUIS XI tenant les assises de l'Ordre de Saint-Michel. Miniature de Jean Fouquet. 205×150. Vers 1469. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 19819, fol. 1.

Autour de Louis XI, assis de face, on reconnaît à gauche, au premier plan, Charles de France, duc de Guyenne, frère du roi, &, près de lui, tenant le bâton de grand maître de France, Antoine de Chabannes, comte de Dammartin; à droite, au premier plan, le duc Jean II de Bourbon, &, derrière lui, une main posée sur son épaule, le connétable de Saint-Pol; les quatre officiers placés dans le fond sont, de gauche à droite, Guy Bernard, évêque de Langres, chancelier de l'Ordre, Jean Robertet, greffier, Jean Montjoye, héraut d'armes, & Jean Bourré, trésorier de l'Ordre. — Cette miniature a été exécutée peu après la fondation de l'Ordre de Saint-Michel (1er août 1469) & avant 1472, c'est-à-dire vers le temps où Nicolas Jenson apparaît à Venise & où les premiers typographes s'installent à Paris. Elle montre à la fois quelques-uns

des favoris du dauphin Louis (comme Jean Bourré, Antoine de Chabannes & le connétable de Saint-Pol) dont l'arrivée au pouvoir aurait détourné Jenson de rentrer en France, &, sans parler du roi lui-même, certains des princes du sang, comme le duc de Guyenne & le duc de Bourbon, qui s'intéressèrent aux débuts de l'imprimerie parisienne.

Paul DURRIEU, *Une peinture historique de Jean Fouquet,* 1891 (extrait de la *Gazette archéologique,* 1890), pl. XIV. — Paul DURRIEU, *Les Antiquités judaïques* (1908), pl. XIX. — COUDERC, p. 39 & pl. LXXXVIII. — BLUM & LAUER, p. 66, pl. 18. — Klaus G. PERLS, *Jean Fouquet* (1940), pl. XI. — Paul WESCHER, *Jean Fouquet & son temps* (1947), p. 30.

4. Registre original des prieurs de la Sorbonne pour les années 1430-1483. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Lat. 5494ª.

À défaut de renseignements sur les débuts de l'imprimerie à la Sorbonne, le registre contient de précieuses indications sur Jean Heynlin & sur Guillaume Fichet qui introduisirent l'imprimerie en France (1470). Au fol. 61, la note suivante mentionne pour la date du 25 mars 1470 (n. st.) l'élection de Jean Heynlin comme prieur de la Sorbonne & celle de Guillaume Fichet comme bibliothécaire : «Incipit prioratus magistri de Lapide, Alemani, diocesis Spirensis, electi in die annuntiationis beatissime Virginis Marie, anno Domini M° CCCC° LXX°, quo die etiam electus fuit in librarium Magister noster Guillelmus Fichet». — Originaire de Stein (pays de Bade), d'où la forme latine de son nom (*de Lapide, Lapidanus*), Jean Heynlin avait étudié à Leipzig (1452), puis à la Sorbonne (1462). Nommé maître ès arts de l'Université de Bâle (1464), il était revenu à Paris & avait été élu prieur de la Sorbonne (1467), puis recteur de l'Université. Il succédait dans ces fonctions au Savoyard Guillaume Fichet. Né au Petit-Bornand (canton de Bonneville, Haute-Savoie) le 16 septembre 1433, Fichet avait étudié à Avignon & à Paris avant d'enseigner la rhétorique; il avait été prieur de la Sorbonne (1465) & recteur (1467) & s'était vu confirmer la charge de bibliothécaire de la Sorbonne (1469). — En 1472, Jean de la Pierre se démit de sa charge pour se livrer à la prédication & en 1487 entra à la Chartreuse de Bâle, où il mourut (1496). Fichet

quitta lui aussi la Sorbonne, en 1472, pour se rendre à Rome ; on ignore la date de sa mort.

Fac-similé du manuscrit dans CHAMPION, p. 20-21 & pl. 86... — F. FISCHER, *Johann Heynlin, genannt a Lapide*, Bâle (1851). — Jules PHILIPPE, *Guillaume Fichet, sa vie, ses œuvres* (1892). — CLAUDIN, I, p. 17. — A. RENAUDET, *Préréforme & humanisme à Paris* (1916), p. 90-93 & *passim*.

5. Gasparino BARZIZZA. *Epistolae.* [Paris, Ulrich Gering, Martin Crantz & Michel Friburger, 1470.] In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. 1986. — Pl. I.

Premier livre imprimé en France. À la fin de 1469 ou au début de 1470, Jean Heynlin, d'accord avec Guillaume Fichet, fit venir à la Sorbonne trois imprimeurs : Michel Friburger, de Colmar, ancien étudiant à l'Université de Bâle, Ulrich Gering, de Constance, & Martin Crantz qui était sans doute, comme Jean Heynlin lui-même, originaire de Stein. Les deux humanistes choisirent d'éditer un ouvrage de Gasparino Barzizza, dit Gasparin de Bergame (Bergame, vers 1370 – Milan, 1431), qui avait donné des leçons publiques d'éloquence à Pavie, Modène & Mantoue & dont les *Lettres* restaient comme un modèle d'élégante latinité. Le livre parut dans le courant de l'été ou au début de l'automne 1470. Les caractères ronds dont se servirent les imprimeurs étaient copiés sur ceux que Sweynheym & Pannartz venaient d'utiliser à Rome pour leur édition des lettres *Ad familiares* de Cicéron (1467), dont Jean Heynlin possédait un exemplaire. — Exemplaire enluminé provenant de la bibliothèque de la Sorbonne. Reliure basane fauve.

HC, 2674. — PROCTOR, 7824. — PELLECHET, 1982. — GKW, 3675. — CHEVILLIER, p. 36. — CLAUDIN, I, p. 20-23 (fac-similé en couleur). — CLAUDIN, *First press*, p. 1-4, 35-36. — CHAMPION, p. 9, pl. 1-4.

6. Gasparino BARZIZZA. *Epistolae.* [Paris, Ulrich Gering, Martin Crantz & Michel Friburger, 1470.] — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. 1985.

Autre exemplaire du même ouvrage montrant les vers qui célèbrent les débuts de l'imprimerie à Paris. — Reliure maroquin rouge à dentelle (XVIIIe s.). Exemplaire de Gaignat.

7. Gasparino BARZIZZA. *De orthographia.* — GUARINUS VERONENSIS. *De diphtongis.* — Johannes DE LAPIDE. *De arte punctandi dialogus.* — Guillelmus FICHETUS. *Epistola ad Robertum Gaguin.* — [Paris, Ulrich Gering, Martin Crantz & Michel Friburger, vers le 1er janvier 1471, n. st.] In-4°. — Bâle, Bibl. de l'Université.

L'exemplaire exposé est celui de Jean Heynlin qui légua sa bibliothèque à la Chartreuse de Bâle. Dans une épître préliminaire, Fichet rappelle la part qui revient à Gaguin dans l'établissement de l'imprimerie à la Sorbonne. Cette épître ne se trouve que dans cet exemplaire & dans celui de la bibliothèque de Fribourg-en-Brisgau. — Reliure veau fauve estampée à froid (fin du XVe s.).

HC, 2680. — COPINGER, 916 & 2815. — PELLECHET, 1989. — Ludwig SIEBER, *Guillermi Ficheti... ad Robertum Gaguinum... epistola* (1887). — Léopold DELISLE, *Épître adressée à Robert Gaguin le 1er janvier 1472* [sic] *par Guillaume Fichet.* (Documents publiés par la Société de l'histoire de Paris, 1889, fac-similé.) — CLAUDIN, I, p. 25-28. — CLAUDIN, *First press,* n° 2. — CHAMPION, p. 10-11 & pl. 5-14. — Mac MURTRIE, *The Fichet letter,* New-York (1927). — *Lucerne,* n° 53.

8. Robert GAGUIN. À mi-corps, tourné vers la droite. 155 × 115. Portrait à la sanguine par André THEVET dans *les Vrais pourtraits & vies des hommes illustres, grecz, latins & payens...* Paris, Vve Jean Kerver & Guillaume Chaudière, 1584. In-fol., 2 tomes en un vol., figures gravées en taille-douce. Exemplaire auquel on a joint les dessins originaux. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. G. 732, fol. 530v.

Ami de Guillaume Fichet & de Jean Heynlin, Robert Gaguin (1433-1501) fut l'un des protecteurs des typographes de la Sorbonne. Thevet le fit tout naturellement figurer dans la série de ses *Hommes illustres* dont il dessinait les portraits, les faisant ensuite graver sur cuivre (technique encore peu commune en France) par des artistes venus de Flandre. Thevet nous apprend où il trouva l'original du portrait : «il (Gaguin) vivait l'an mil quatre cens nonante quatre & mourut à Paris au monastère des Mathurins, où j'ay pris le pourtraict, tel que je vous le représente icy, s'estant

luy mesme fait tirer en divers endrois, sçavoir une tapisserie que m'envoya maistre Thibault Mugnier, dernier général desdits Mathurins. »

Louis THUASNE, *Roberti Gaguini epistole & orationes*, I (1903), p. 4, 26. — Jean ADHÉMAR, *André Thevet, collectionneur de portraits*, dans *Gazette archéologique* (1942-1943), p. 41-54.

9. Le Cardinal Jean BESSARION. *Epistolae & orationes.* [Avec une épître de Guillaume Fichet à Louis XI, aux ducs, aux comtes & aux grands du royaume.] (Paris, Ulrich Gering, Martin Crantz & Michel Friburger, avril 1471.) In-4°, 40 ff. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. J. 1224.

Depuis 1453, le cardinal Bessarion essayait de rallier l'Europe à son projet de croisade contre les Turcs. Guillaume Fichet semble avoir été rapidement gagné à ses idées. « Le 14 décembre 1470, Bessarion lui annonçait l'envoi de la copie des *Orationes* & Fichet se préoccupa bientôt de faire répandre par l'atelier typographique de la Sorbonne cet appel à la guerre sainte : la presse servait ainsi pour la première fois à une œuvre de propagande politique » (Pierre Champion). Guillaume Fichet fit imprimer à ses frais les *Orationes.* Il en présenta un exemplaire manuscrit à Louis XI, qui le regarda avec attention & s'arrêta aux enluminures. Fichet accompagna en outre d'un envoi original les exemplaires qu'il se chargeait de distribuer. À la fin de celui-ci, *ex-libris* manuscrit : « Ce livre de Bessarion *contra Turcum* est au duc de Nemours, comte de La Marche, Jacques ».

HC, 3005-1013. — PELLECHET, 2254. — GKW, 4184. — PHILIPPE, p. 88-91. — CLAUDIN, I, 52. — CHAMPION, p. 12-13. — Pierre CHAMPION, *Louis XI*, II (1928), p. 188.

10. Guillaume FICHET. *Rhetorica.* Manuscrit sur vélin. 1471. — À M. Nicolas Rauch.

Le cours que Guillaume Fichet professait à la Sorbonne obtint un grand succès & son ami Robert Gaguin l'engagea à le publier. Guillaume Fichet fit exécuter une copie manuscrite de sa *Rhetorica*, richement enluminée, pour l'offrir à Yolande de Savoie, fille de Charles VII & sœur de Louis XI. En tête du manuscrit, une miniature représente l'auteur remettant son œuvre à sa protectrice &, dans la dédicace, Fichet rappelle qu'il

est Savoyard; l'épître dédicatoire est datée de la Sorbonne, *pridie kalendas junias* (31 mai) *1471*. Au fol. 129, poésie composée sur les noms d'Amédée & de Yolande de Savoie, pour donner des exemples de mètres latins. — Une autre copie manuscrite, avec une miniature de présentation & une épître de Gaguin, fut offerte à Charles du Maine, neveu du roi René (Bibliothèque de Gotha). Des miniatures du même genre se trouvent en tête des exemplaires imprimés que Fichet présenta au pape Sixte IV & au cardinal Bessarion.

PHILIPPE, p. 102-134. — CLAUDIN, *First press*, p. 53-54. — Nicolas RAUCH, S. A., *Livres précieux & autographes des XVe & XVIe siècles. Catalogue n° 2* (fac-similé en coul. & pl.). — *Lucerne*, n° 42.

11. Guillaume FICHET. *Rhetorica.* [Paris, Ulrich Gering, Martin Crantz & Michel Friburger.] 1471. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 1114 *bis*.

Exemplaire du cardinal Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, dont les armes se voient dans la bordure. Il contient de nombreuses corrections de la main de Fichet.

PELLECHET, 4784 A. — CLAUDIN, I, p. 32-37. — CLAUDIN, *First press*, p. 55-56. — CHAMPION, p. 14-16, pl. 17.

12. Guillaume FICHET. Recueil des lettres d'envoi de sa *Rhetorica.* — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. 1683-1684. In-4°, 18 ff.

Comme il l'avait fait pour les *Orationes* de Bessarion (cf. ci-dessus, n° 9), Guillaume Fichet accompagna d'un envoi original certains des exemplaires de sa *Rhétorique* & composa un recueil de ces épîtres. Ce recueil comprend huit lettres dont cinq sont imprimées (au cardinal Bessarion, 1471; au pape Sixte IV, 31 août 1471; au roi René d'Anjou, 15 juillet 1471; à Jean Rolin, évêque d'Autun, 15 juillet 1471; à Guillaume Chartier, évêque de Paris) & trois manuscrites (à Charles, duc d'Aquitaine; à François, duc de Bretagne, 13 septembre 1471; à Charles, comte du Maine, 1er juillet 1471). — On expose ici l'épître de Fichet au roi René d'Anjou. Un autre exemplaire de cette épître est conservé à la Bibliothèque de Fribourg-en-Brisgau. — Provient de la Bibliothèque de la Sorbonne.

PELLECHET, 1785. — CLAUDIN, I, p. 32. — CHAMPION, p. 15-16, pl. 35-49.

13. RENÉ D'ANJOU, roi de Sicile (1409-1480). En buste, tourné vers la droite et contemplant la Croix. Miniature dans les *Heures* dites du roi René. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Lat. 1156A, fol. 81vo.

Lettré & bibliophile, René d'Anjou avait reçu de Guillaume Fichet un exemplaire de la *Rhetorica* précédé d'une lettre d'envoi (n° 12). — Le roi est représenté jeune encore, avec toute sa barbe, les cheveux coupés à l'italienne. Les armoiries, la devise « En Dieu soit », les symboles peints dans les marges, — tout montre que ce livre d'Heures a été exécuté pour le bon roi René.

Henri BOUCHOT, *Le Portrait de Louis II d'Anjou*, extrait de *la Gazette archéologique*, XI (1886). — COUDERC, p. 31 & pl. LXVIII. — Abbé Victor LEROQUAIS, *Les Livres d'Heures manuscrits de la Bibliothèque nationale*, I (1927), p. 64-67, & album, pl. XLV. — Jean PORCHER, *Two models of the Heures de Rohan*, extrait de *Journal of the Warburg and Courtauld Institute*, VIII (1945).

14. RENÉ D'ANJOU, roi de Jérusalem & de Sicile. Buste, de profil à droite. Médaille de bronze, 82 mm. Au revers, une bourse soutenue par quatre cordons, avec l'inscription : EN UN. Au-dessus : MCCCCLXI. Au-dessous : OPUS PETRUS DE MEDIOLANO. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Princes français, n° 275.

Georges Francis HILL, *A Corpus of italian medals of the Renaissance before Cellini* (1920), n° 51.

15. CHARLES D'ANJOU, comte du Maine. Buste, de profil à droite. Médaille de bronze, 70 mm. Au revers, une carte du monde, entourée par l'Océan, avec les noms de quatre continents : *Europa, Asia, Africa, Brumae.* — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Princes français, n° 271.

Guillaume Fichet avait rencontré Charles du Maine à Tours, à la cour du roi René. Il lui remit un exemplaire manuscrit de sa *Rhétorique* (ci-dessus, n° 11), orné d'une miniature assez voisine de celle qui représente Fichet aux pieds de Yolande de Savoie (n° 10).

Georges Francis HILL, *A Corpus of italian medals of the Renaissance before Cellini* (1920), n° 63. — PHILIPPE, p. 102-134, pl. — CHAMPION, p. 15-16.

16. CHARLES, DUC DE GUYENNE, frère de Louis XI (1446-1472). Assis de face, sous un dais semé de fleurs de lis & de léopards & soutenu par des anges. À ses pieds, un écusson écartelé aux 1 & 4 de France, & aux 2 & 3 de Guyenne (revers). Médaille d'or, 61 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Princes français, n° 1.

Au droit, le duc est représenté à cheval, de profil, armé de toutes pièces. — Fichet lui avait adressé un exemplaire de sa *Rhétorique*. Voir ci-dessus, n°s 1 & 12.

Trésor de numismatique, Sceaux des grands feudataires de la couronne de France, pl. XXIII, n° 6. — Fernand MAZEROLLE, *Les Médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*, II (1902), n° 18.

17. Lorenzo VALLA. *Elegantiae linguae latinae.* [Paris, Ulrich Gering, Martin Crantz, Michel Friburger.] 1471. In-fol. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 639.

Édition originale de ce traité du célèbre humaniste italien qui fut successivement professeur à Pavie, à Milan, à Gênes & à Rome, puis secrétaire du roi de Naples Alphonse d'Aragon & du pape Nicolas V (1405-1457). Cet ouvrage est le premier in-folio qui soit sorti des presses de la Sorbonne. En tête figurent une lettre de Pierre-Paul Vieillot (*Petrus Paulus Senilis*) à Jean Heynlin, & la réponse de celui-ci. La lettre de Vieillot jette un jour curieux sur la condition des premiers humanistes en France. Vieillot, secrétaire du roi Louis XI, se plaint d'être accablé de besogne à la cour & déclare qu'en ces temps troublés mieux vaut manier un cheval & se servir d'une épée que tenir la plume; pour établir le texte que lui a confié Heynlin, il est réduit à s'échapper du roi, en cachette, sous prétexte d'aller faire des emplettes à Paris.

CLAUDIN, I, p. 37-41. — CLAUDIN, *First press*, p. 57-58. — CHAMPION, p. 17 & pl. 52-53.

18. Pierre-Paul VIEILLOT. *Ad illustrissimum principem dominum Joannem Borbonii, epigrammatum libellus.* Manuscrit sur vélin.



210 × 140 mm. 12 ff. Fin du XVe s. — Bibl. nat., Département des Manuscrits, Lat. 8408.

Pierre-Paul Vieillot (cf. ci-dessus, n° 17) n'était pas seulement secrétaire du roi Louis XI. Il recherchait aussi la protection de Jean II de Bourbon. Au fol. 1 de ce manuscrit, une miniature le montre offrant au duc son recueil d'épigrammes. Ce portrait de Jean II est à comparer à celui qu'a donné Fouquet (ci-dessus, n° 3). On sait que le duc de Bourbon s'était intéressé aux débuts de l'imprimerie; en 1471, il visita même l'atelier de la Sorbonne, prodigua ses encouragements & fit un don en argent aux premiers typographes, qui lui adressèrent l'année suivante un exemplaire du *Speculum vitae humanae* de Sanche de Arevalo, avec une épître de dédicace. Au nombre de ses familiers était le rhétoriqueur Jean Robertet, son bailli d'Usson, que l'on voit aussi parmi les chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel (cf. ci-dessus, n° 3).

Léopold DELISLE, *Cabinet des manuscrits*, I, p. 168. — CHAMPION, p. 18-19 & pl. 63-64. — CLAUDIN, I, p. 49. — CLAUDIN, *First press*, p. 21-22 & 61-62. — HENRY DE SURIREY DE SAINT-REMY, *Jean II de Bourbon* (1944), p. 63-68 & pl. III.

19. LOUIS XI. Lettres de naturalité en faveur de Michel Friburger, d'Ulrich Gering & de Martin Crantz. [Paris, février 1475, n. st.] — Arch. nat., K. 71, pièce 40.

Peu après le départ de Jean Heynlin & de Guillaume Fichet, les premiers imprimeurs durent à leur tour quitter la Sorbonne & s'établirent rue Saint-Jacques, au *Soleil d'or* (1473). L'année suivante, un de leurs compatriotes, le libraire Hermann Statbœn mourait à Paris & ses livres étaient saisis par le pouvoir royal. Ulrich Gering, Martin Crantz & Michel Friburger sollicitèrent alors des lettres de naturalité, craignant qu'après leur décès «on ne voulsist mectre empeschement en leurs dits biens & les prendre... & les en fruster & semblablement leurs femmes, enffans ou autres leurs héritiers, s'aucuns en avaient». On sait que les imprimeurs de la Sorbonne avaient imprimé à la fin de leur *Salluste* un poème de Gaguin célébrant la campagne de Louis XI contre le Téméraire, & offert au roi un exemplaire du *Speculum vitae humanae* de Sanche de Arevalo.

CLAUDIN, I, p. 67-73.

20. Ulrich GERING. Portrait en pied. Gravé sur cuivre par Louis Buridan pour Jean DE LACAILLE, *Histoire de l'Imprimerie & de la Librairie.* Paris, 1689, en regard de la p. 51. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Q. 247.

De 1473 à 1477, les typographes qu'avait appelés Jean Heynlin exercent leur art au *Soleil d'or.* Passé cette date, Gering demeure seul en titre & reste à Paris jusqu'à sa mort (1508). Il avait fait quelques fondations pieuses, notamment en faveur du Collège Montaigu. Au XVIII[e] siècle, on y voyait encore son portrait, parmi ceux des bienfaiteurs du Collège. C'est celui qu'a gravé Louis Buridan, le graveur attitré de Gaignières, en même temps que le portrait de Gutenberg, pour l'*Histoire de l'Imprimerie* de La Caille.

RENOUARD, p. 147.

21. *La Mer des histoyres.* Paris, Pierre Le Rouge, juillet 1488-février 1489 (n. st.). 2 vol. in-fol. Exemplaire de Charles VIII. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 676-677.

Le premier en date des Imprimeurs du Roi, Pierre Le Rouge appartenait à une famille de calligraphes & d'enlumineurs. Il était apparenté à Jacques Le Rouge, le compatriote & l'ami de Nicolas Jenson, & comme lui imprimeur à Venise, & à Jean Le Rouge, imprimeur à Troyes. Pierre Le Rouge imprima d'abord à Chablis (1478) & travailla ensuite à Paris pour Jean Du Pré, Vincent & Antoine Vérard (1488-1493). — Il prend pour la première fois le titre d'Imprimeur du Roi au colophon des *Quodlibeta* de Guillaume d'Ockham, daté de février 1488 (n. st.). Mais il est vraisemblable que *la Mer des histoyres,* dont le premier volume parut en juillet suivant, était déjà sur le chantier. Par l'abondance & la qualité des illustrations, comme par la perfection de la mise en pages, *la Mer des histoyres* peut être considérée comme le plus beau des incunables français. — L'exemplaire de Charles VIII que l'on expose ici, renferme trois grandes miniatures à pleine page & toutes les gravures sur bois y sont enluminées avec un soin particulier; à la fin de chacun des deux volumes, marque de *Pierre Le Rouge, Imprimeur du Roy.*

VAN PRAET, V, p. 7-9, n° 8. — MONCEAUX, I, p. 226-232, n° 10. — CLAUDIN, I, p. 458-471.

22. *Heures à l'usage de Rome,* dites *Heures royales.* Paris, Antoine Vérard [vers 1488]. In-4°, 108 ff. Vélin. Figures gravées sur bois & en partie enluminées. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 918.

Calligraphe & miniaturiste, libraire à Paris de 1485 à 1513, Antoine Vérard apparaît comme le plus grand éditeur français du XVe siècle. Il a fourni à Charles VIII & à Louis XII plusieurs manuscrits & nombre de volumes qu'il faisait imprimer sur vélin & enluminer. Au fol. aiv de ces *Heures* dites aussi *Grandes Heures* & *Heures royales,* on lit : « A la louenge de Dieu, de sa très saincte & glorieuse mère, & à l'édification de tous bons catholiques furent commencees ces presentes Heures, par le commandement du roy nostre Sire, pour Anthoine Vérard libraire... »

VAN PRAET, I, p. 172, n° 241. — MACFARLANE, p. 106, n° 222. — CLAUDIN, II, p. 393-397. — P. LACOMBE, *Livres d'heures imprimés au XVe & au XVIe siècle conservés dans les bibliothèques publiques de Paris* (1907), p. 13-14, n° 11.— H. BOHATTA, *Bibliographie des Livres d'heures...* (1924), p. 20, n° 519.

23. CHARLES VIII recevant du libraire Antoine Vérard un volume de *Lancelot du Lac.* Miniature. Paris, Antoine Vérard, 1494 (30 avril-1er juillet). 3 vol. in-fol. Nombreuses figures enluminées. T. I, fol. 2. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 617-619. — Pl. II.

En tête du premier volume, une miniature représente Antoine Vérard offrant à un jeune prince un volume relié de velours bleu, au semé de fleurs de lis d'or. La comparaison de cette miniature avec celles qui se trouvent au début d'un certain nombre de volumes enluminés pour Vérard ne laisse aucun doute sur la personnalité du donateur. Quant au jeune prince qui met le pied à l'étrier devant une armée en ordre de route, Van Praet a cru pouvoir l'identifier avec le duc d'Orléans (le futur Louis XII); Louis d'Orléans étant âgé de 32 ans lors de l'impression de cet ouvrage, il s'agit plus probablement de Charles VIII, de dix ans son cadet, qui, le 22 août 1494, allait quitter Lyon pour l'Italie à la tête de 30.000 hommes.

VAN PRAET, IV, p. 253, n° 279. — MACFARLANE, p. 17-18, n° 35.

24. Le Roi LOUIS XII, assis sous un dais fleurdelisé. Miniature en tête du tome II de la *Chronique* d'Enguerrand de Monstrelet, avec la continuation de Mathieu d'Escouchy. 380 × 285. (1510.) — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 20361, fol. 1.

Sous le règne de Louis XII, la Bibliothèque de Blois s'enrichit au point d'être citée par Bolognini dans son ouvrage des *Quatre merveilles de la France.* Elle comprenait dès lors nombre de livres imprimés. Ce portrait de Louis XII montre la vogue croissante de l'Italianisme. Dans la bordure, médaillons des Neuf Preux de l'Antiquité, alternant avec un écu portant l'aigle impériale, symbole de Rome. Le manuscrit a été copié à Gênes, en 1510, par Antoine Bardin, pour François de Rochechouart, gouverneur de la ville, dont les armes se voient dans la bordure inférieure.

COUDERC, p. 57 & pl. CXXVIII.

25. Un atelier typographique à la fin du XVe siècle. Gravure sur bois de la *Grant Danse Macabre.* Lyon, Mathieu Husz, 1500 (n. st.). Fac-similé.

Cette gravure est la plus ancienne représentation que l'on connaisse d'un atelier typographique : À gauche, le compositeur, assis devant la *casse,* suit des yeux le texte fixé sur le *visorium* & *lève la lettre* dans l'un des *cassetins ;* il la placera dans le *composteur* qu'il tient de la main gauche &, quand il aura composé une ligne de caractères, déposera cette ligne sur la *galée* visible sur son banc. Une fois la page composée sur la galée, le typographe disposera le bloc de caractères sur la *forme.* — À droite, le *pressier,* debout près de la presse, construite en bois, & dont la grosse vis ressemble à celle d'un pressoir. Entre les montants verticaux de la presse est engagée une table, le *marbre ;* elle supporte un châssis rectangulaire, la *forme,* qui maintient serrés les blocs de caractères; la forme est munie d'un couvercle à charnières, ancêtre du *tympan* moderne, à l'intérieur duquel on a fixé une feuille de papier vierge, & qui se rabat sur les caractères. En donnant le *coup de barreau,* le pressier fait adhérer la feuille de papier à la composition. — Au fond, un compagnon brandit les *balles* servant à encrer les caractères.

CLAUDIN, III, p. 320. — Marius AUDIN, *Somme typographique,* II (1949), p. 14, 87-88 & fig. 1.

24. Le Roi Louis XII, assis sous un dais fleurdelisé. Miniature en tête du tome II de la *Chronique* d'Enguerrand de Monstrelet, avec la continuation de Mathieu d'Escouchy, 380 × 285. (1510.) — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 20361, fol. 1.

Sous le règne de Louis XII, la Bibliothèque de Blois s'enrichit suffisamment pour être citée par Belleforest dans son ouvrage des *Quatre merveilles de la France*. Elle comprenait dès lors nombre de livres imprimés. Ce portrait de Louis XII montre la vogue croissante de l'italianisme. Dans la bordure, médaillons des Neuf Preux de l'Antiquité, alternant avec un écu portant l'aigle impériale, symbole de Rome. Le manuscrit a été copié à Gênes, en 1510, par Antoine Bardin, pour François de Rochechouart, gouverneur de la ville, dont les armes se voient dans la bordure inférieure.

Couderc, pl. 19 à pl. CXXVIII.

25. Un atelier typographique à la fin du XV[e] siècle. Gravure sur bois de la *Grant Danse Macabre*. Lyon, Mathieu Husz, 1500 (n. st.). Fac-similé.

Cette gravure est la plus ancienne représentation que l'on connaisse d'un atelier typographique : A gauche, le compositeur, assis devant la casse, suit des yeux le texte fixé sur le *visorium* & prend la lettre dans l'un des *cassetins* ; il la placera dans le *composteur* qu'il tient de la main gauche &, quand il aura composé une ligne de caractères, déposera cette ligne sur la *galée* visible sur son banc. Une fois la page composée sur la galée, le typographe déposera le bloc de caractères sur la *forme*. — A droite, le *pressier*, debout près de la presse, construite en bois, & dont la grosse vis ressemble à celle d'un pressoir. Entre les montants verticaux de la presse est engagée une table, le *marbre* ; elle supporte un châssis rectangulaire, la *forme*, qui maintient serrés les blocs de caractères ; la forme est munie d'un couvercle à charnière, ancêtre du *tympan* moderne, à l'intérieur duquel on a fixé une feuille de papier vierge, & qui se rabat sur les caractères. En donnant le *coup de barreau*, le pressier fait adhérer la feuille de papier à la composition. — Au fond, un compagnon brandit les *balles* servant à encrer les caractères.

Claudin, III, p. 120. — Marius Audin, *Somme typographique*, II (1949), p. 14, 67-68 & fig. 1.

LES IMPRIMEURS DU ROI

DU DÉBUT DU XVIe SIÈCLE À LA FONDATION DE L'IMPRIMERIE ROYALE

Le titre d'imprimeur du Roi fut d'abord honorifique & consacrait une réputation (nos 27, 42). On ne voit pas que Charles VIII ni Louis XII aient donné un successeur à Pierre Le Rouge, qui disparaît vers 1493, & c'est seulement sous François Ier que l'on retrouve un imprimeur du Roi, en la personne de Geoffroy Tory, l'un des plus ardents propagateurs des formules artistiques de la Renaissance. Le titre ne comportait pas obligatoirement l'octroi de pension, mais valait à ceux qui le portaient la commande de certains travaux & s'accompagnait souvent de dons. Les lettres patentes, accordées à tel ou tel, montrent que tous les imprimeurs du Roi ne jouissaient pas des mêmes prérogatives. L'une des plus appréciables pour eux était de se voir exonérer de certains impôts. À partir de Geoffroy Tory, le titre semble devenir transmissible & passe à Olivier Mallard qui, en épousant la veuve du maître, avait conservé le matériel & gardé la marque du Pot cassé. *Il est successivement porté par différents imprimeurs à qui l'on doit de beaux livres ornés de figures, & Denis Janot, qui succède à Olivier Mallard dans la charge d'imprimeur du Roi, est précisément*

l'un des imprimeurs parisiens sur qui l'influence de Geoffroy Tory est le plus sensible. Mais vers le temps où François Ier fonde le Collège de France, on assiste à une sorte de spécialisation. Denis Janot est «imprimeur du Roi pour les impressions en langue française», d'autres seront imprimeurs du Roi pour les mathématiques, les monnaies ou la musique, & Conrad Néobar, professeur au Collège de France, est nommé imprimeur du Roi pour le grec. Son titre passe après lui à Robert Estienne, qui restera le plus fameux des imprimeurs du Roi. Fils de cet Henri Estienne, qui avait publié quelque cent vingt volumes d'une impeccable typographie, il avait fait son apprentissage chez le grand Simon de Colines & épousé Perette Bade, elle-même fort érudite : leur demeure attirait les savants & l'on assure que les domestiques même y entendaient le latin. Nommé imprimeur du Roi pour les lettres grecques & hébraïques (1539), puis pour les lettres latines, ce parfait savant donna une partie de sa vie à la préparation d'un Dictionnaire latin *& à ses éditions de la* Bible, *qui sont des monuments d'érudition. Il n'était pas moins soucieux de l'élégance que de la correction des ouvrages sortis de ses presses. Il fit exécuter par Claude Garamont les fameux* Grecs du Roi *(nos 55, 58) encore employés de nos jours à l'Imprimerie nationale & utilisa de bonne heure l'*italique *& le* romain, *d'une beauté si parfaite, que Garamont avait réalisés pour le Chancelier de l'Université (nos 35-37). Les attaques de la Sorbonne n'empêchèrent pas la royauté d'accorder sa protection au grand érudit & François Ier comme Henri II conservèrent dans leur librairie, sous de somptueuses reliures, des* Bibles *censurées par la Faculté de Théologie de Paris (nos 34, 60). Robert Estienne dut pourtant se réfugier à Genève & après lui le titre d'imprimeur pour le grec passa à Turnèbe (no 61) puis à Guillaume Morel (no 64). Aux temps de la Ligue les imprimeurs du Roi joueront plutôt un rôle politique. A côté de beaux livres, ils diffuseront des pamphlets, comme Jamet Mettayer, qui suivra le Parlement à Tours (no 44), ou, comme Nicolas Roffet, des ouvrages de caractère administratif (no 42). Le moment n'est pas loin où la principale fonction des imprimeurs du Roi, — & leur principale ressource, — consistera à éditer les actes royaux.*

26. Geoffroy TORY. *Champfleury, auquel est contenu art & science de la deue & vraye proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement lettres antiques, & vulgairement lettres romaines, proportionnées selon le corps & visage humain.* Paris, Geoffroy Tory & Gilles de Gourmont, 1529. Petit in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. V. 516.

Geoffroy Tory, né à Bourges vers 1480 &, d'abord, étudiant à l'Université de sa ville natale, avait fait le voyage d'Italie avant de devenir professeur à Paris (v. 1506-1508). Il fut ensuite correcteur chez Gilles de Gourmont, puis chez Henri Estienne &, après un second séjour en Italie, fut reçu libraire à Paris. Dix ans plus tard, ayant épousé la veuve de Henri Estienne, il était reçu imprimeur (1528). Typographe, dessinateur & graveur, cet érudit, ami du peintre Perréal, fut aussi dessinateur de lettres & fondeur de caractères. Son influence sur la typographie & la décoration du livre fut considérable.

BERNARD, *Geofroy Tory*, p. 20-21, 42, 122 & suiv., 158, 251 & suiv. — A. F. JOHNSON, *Geofroy Tory*, dans *The Fleuron*, VI (1928), p. 37-66. — Alain ROUART, *Le « Champfleury » de Geofroy Tory*, dans *Byblis* (1931), p. 47-57.

27. *In Lodoicae regis matris mortem epitaphia latina & gallica. Épitaphes à la louenge de Madame Mère du Roy faictz par plusieurs recommendables autheurs.* Imprimé à Paris à l'enseigne du Pot cassé par Maistre Geofroy Tory, de Bourges, marchant libraire & imprimeur du Roy, le XVII[e] jour d'octobre 1531. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Yc. 117.

Cette petite plaquette de deux feuilles & demie a été publiée à l'occasion de la mort de Louise de Savoie, &, à côté de plusieurs autres poèmes latins & français, en contient de Tory lui-même. C'est sans doute le premier ouvrage où Geoffroy Tory prenne le titre d'imprimeur du Roi, comme l'indiquent le privilège du 13 octobre 1531 & le colophon. François I[er] le lui aurait accordé sur la recommandation de frère René Macé, son chroniqueur.

BERNARD, *Geofroy Tory*, p. 55, 174 & suiv., 262.

28. Nomination de Geoffroy Tory comme libraire de l'Université (22 février 1533, n. st.). — Bibl. de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, Actes de la Faculté de médecine, Manuscrit 4, folio 325^r^.

Geoffroy Tory fut nommé en surnombre libraire de l'Université à la demande de François Ier. On lit à la 8e ligne avant la fin : « *Die sabbati, sequenti, vocata est Universitas in ecclesia Mathurinorum...* », 2e ligne avant la fin : « *Et admissus est vigesimus quintus librarius Gauffridus Tarier, dono regio...* ».

BERNARD, *Geofroy Tory*, p. 372-373.

29. *Horae in laudem beatissimae Virginis Mariae ad usum Romanum. Officium triplex.* Paris, Olivier Mallard, 1542. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. B. 21303.

Encadrements & bordures empruntés au décor habituel des *Heures* de Tory; suite de figures qui ornaient les *Heures* de Tory de 1525 & grande planche représentant le « Triomphe de la Vierge ». — Successeur de Geoffroy Tory, dont il utilisa le matériel, Olivier Mallard prit, à partir de 1533, le titre d'imprimeur & libraire du Roi. Poursuivi par le Parlement de Paris en 1543 & 1545 pour commerce de livres prohibés, il disparut & se réfugia probablement à Rouen.

BOHATTA, 1205. — LACOMBE, 421. — LEPREUX, p. 378-382. — BRUN, p. 232.

30. Guillaume DE LA PERRIÈRE. *Le Théâtre des bons engins, auquel sont contenus cent emblèmes.* Paris, Denis Janot, 1539. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. 2556.

Encadrements gravés sur bois au titre & à chaque page. Vis-à-vis des pages de texte, figures gravées sur bois. On les attribue à Guillaume de la Perrière qui, dans son épître à la Reine de Navarre, dit avoir « bien employé & collocqué les bonnes heures à l'invention & illustration » de ces emblèmes. — Fils de Jean Janot, imprimeur & libraire-juré, & de Macé Trepperel, Denis Janot se spécialisa surtout dans l'impression des livres

en français. Il succéda en 1544 à Olivier Mallard comme imprimeur du Roi « en langue françoyse ». Il mourut en 1545.

Henri OMONT, *Catalogue des éditions françaises de Denis Janot (1529-1545)*, extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris & de l'Ile-de-France* (1898-1899), nº 157. — BRUN, p. 66-68, 244.

31. Guillaume BUDÉ. *De transitu Hellenismi ad Christianismum libri tres.* Paris, Robert Estienne, 1535. In-4º. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 1147.

Exemplaire de dédicace à François Ier, imprimé sur vélin & enluminé. La bordure de la première page est datée de 1534; des *putti* tiennent des écussons & des drapeaux fleurdelisés; dans un médaillon, le portrait du roi; en bas, les armes de France soutenues par deux salamandres, & la devise *Morior et revivisco.*

VAN PRAET, IV, p. 301-302, nº 455. *Rabelais. Bibliothèque nationale.* [Catalogue de l'exposition] (1933), nº 33.

32. FRANÇOIS Ier écoutant la lecture de *Diodore de Sicile.* Gravure sur bois attribuée à Geoffroy Tory, dans *les Troys premiers livres de Diodore de Sicile,* historiographe grec, translatez par maistre Anthoine Macault... Paris, A l'enseigne du Pot Cassé, 1535. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 2745.

Geoffroy Tory commença sans doute l'impression de ce volume, achevé par sa veuve, & on lui attribue généralement la belle gravure du fol. 8. Elle reproduit une excellente miniature qui orne le manuscrit de cette traduction offert par Antoine Macault au connétable de Montmorency (Chantilly, Musée Condé, manuscrit 721). La scène, prise sur le vif, montre François Ier écoutant une de ces lectures qu'il se faisait faire après dîner. Devant le roi, assis sous un dais fleurdelisé, l'*esleu Macault,* vêtu de la robe des clercs, lit un passage de sa traduction. Autour de François Ier se tiennent onze personnages, parmi lesquels on reconnaît, au premier rang à droite, le connétable de Montmorency &, derrière lui, l'amiral de Brion & le chancelier Antoine du Prat. Près du roi, le dauphin François, Henri, duc de Bretagne (le futur Henri II), & Charles, duc

d'Angoulême (le futur Charles IX). Sur la table, *Magau,* la guenon familière de François Ier. — Exemplaire du roi Henri VIII d'Angleterre.

BERNARD, *Geofroy Tory*, p. 32, 76, 178 & suiv., 180, 192, 219 & suiv., 267. — Léopold DELISLE, *Traductions d'auteurs grecs & latins offertes à François Ier & à Anne de Montmorency, par Etienne Le Blanc & Antoine Macault* (1900), p. 19-23. — BLUM & LAUER, p. 99 & pl. LXXXIX. — Jacques MEURGEY, *Les principaux manuscrits à peintures du musée Condé à Chantilly* (1930), p. 197 & pl. CXXXII. — Jacques GUIGNARD, *Humanistes tourangeaux*, dans *Humanisme & Renaissance*, VII, 2 (1940), p. 163-164.

33. Robert ESTIENNE. *Robertus Stephanus.* À mi-corps. Tourné vers la droite. Gravure anonyme. 122 × 116. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.— Pl. III.

34. *Biblia.* Paris, Robert Estienne, 1540. 2 vol. in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 83-84.

Troisième édition de la *Bible* donnée par Robert Estienne, celle-ci avec l'aide de Guillaume Fabricius, chanoine de Poitiers. Exemplaire de François Ier, imprimé sur vélin. Les deux volumes sont reliés en maroquin olive aux armes & chiffre du Roi, mais très différemment. Le tome Ier seul est exposé. Il est décoré d'un fleuron plein or, dans le style des ornements typographiques de la Renaissance, dix fois répété autour d'un cartouche central contenant, au-dessus de la salamandre, les armes de France accostées de deux F couronnés; dans les intervalles, des fleurons plus petits. La reliure du tome II a pour élément caractéristique un losange dans un rectangle.

RENOUARD, *Annales,* 1re partie, p. 49. — BOUCHOT, *Les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale...* (1888), pl. XXIX. — Marius MICHEL, *La Reliure française depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours...* (1880), pl. I. — MEUNIER, *Cent reliures de la Bibliothèque nationale...* (1914), pl. XXXVI. — DACIER, n° 14, pl. XIV. — *Catalogue de l'exposition de la Reliure originale* (1947), n° 24, pl. III.

35. Claude GARAMONT. De face. 22 × 26. Gravure extraite de la *Chronologie collée* (1582). — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Le plus célèbre des « tailleurs de lettres » du XVIe siècle, Garamont avait épousé la fille d'un fondeur, Pierre Gaultier,

qui habitait la maison où avait vécu Geoffroy Tory, & l'on a supposé qu'il avait été l'élève du maître du *Champfleury*. En 1541, il grava pour Robert Estienne les fameux « Grecs du Roi ». Le chancelier de l'Université, Jean de Gagny, lui commanda un italique imité de celui des Alde & d'une incomparable élégance, qui apparaît dans le *Cicéron* imprimé par Robert Estienne en 1543, à côté d'un romain, probablement aussi son œuvre. Jean de Gagny l'encouragea ensuite à « tailler » un italique & un romain de plus petit module. Garamont, qui s'était établi libraire avec Jean Barbé, employa d'abord ces nouveaux caractères pour éditer un ouvrage de David Chambellan, beau-père de son protecteur. Il publia ce livre & quelques autres, avec son beau-père l'imprimeur Pierre Gaultier (n° 37). Il semble même s'être occupé de graver, ou faire graver, des caractères hébraïques (p. 42). Claude Garamont, qui s'était remarié en 1551, s'était mort en 1561.

RENOUARD, p. 142. — Jean PAILLARD, *Claude Garamont, graveur & fondeur de lettres* (1914). — Pierre GUSMAN, *Claude Garamont « Graveur des lettres grecques du Roy, tailleur des caractères de l'Université »*, 1480-1561, dans *Byblis* (1925), p. 85-95.

36. CICÉRON. *Opera.* Paris, Robert Estienne, 1543-1544. 11 tomes en 9 volumes in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 17177-17184.

Premier ouvrage dans lequel Robert Estienne ait fait usage de son bel italique exécuté à l'imitation de celui des Alde.

RENOUARD, *Annales*, p. 58.

37. David CHAMBELLAN. *Pia & religiosa meditatio in sanctam Iesu Christi crucem & eius vulnera...* Paris, Pierre Gaultier pour Claude Garamont, 1545. In-16. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. p. Z. 357 (6).

38. *Second livre contenant trois gaillardes, trois pavanes, vingt-trois branles, tant gays, simples, que doubles, douze basses dances, & neuf tourdions, en somme cinquante. Le tout ordonné selon les huict tons...* Paris, P. Attaingnant, 1547. In-4° oblong. — Bibl. nat., Département de la Musique, Rés. Vm⁷. 376.

Pierre Attaingnant exerçait la profession de « libraire » à Paris dès 1514. Son activité comme imprimeur de musique se situe

entre 1528 & 1549. Il eut un associé en la personne de son gendre Hubert Jullet († 1545), qui signa avec lui les recueils parus entre 1537 & 1542. Attaingnant, qui portait depuis 1538 le titre d'« imprimeur de musique du Roy », mourut probablement en 1552. Les ouvrages sortis de ses presses de la rue de la Harpe (plus de 100 actuellement connus), sont une source essentielle pour la connaissance de la musique française du XVI[e] siècle.

Lionel DE LA LAURENCIE, introduction aux *Chansons au luth & airs de cour français du XVI[e] siècle*, Publications de la Société française de musicologie (1934), p. XII-XVI. — François LESURE, *Pierre Attaingnant, notes & documents*, dans *Musica disciplina. A journal of history of music*, vol. III, fasc. 1 (1949), p. 33-40. — Vladimir FEDOROV, *Atteignant*, dans *Musik in Geschichte und Gegenwart*, 4[e] fasc. (1950), col. 766-770.

39. *Recueil des choses notables qui ont esté faites à Bayonne à l'entreveuë du Roy Treschrestien Charles neufieme de ce nom & la Royne sa treshonorée mère, avec la Royne catholique sa sœur.* Paris, Vascosan, 1556. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Lb[33]. 178.

Michel de Vascosan, élevé à Paris dans un milieu de latinistes, épousa une fille de Josse Bade & inaugura sa carrière typographique par un ouvrage entièrement grec. En 1561, Charles IX lui octroya la charge d'imprimeur du Roi. Il donna sa préférence aux éditions littéraires. Cependant l'ouvrage exposé ici relate l'entrevue qu'eurent à Bayonne, au mois de mai 1565, Charles IX & Catherine de Médicis sa mère avec Élisabeth de Valois reine d'Espagne & les fêtes somptueuses auxquelles elle donna lieu. On y trouve le dessin des bijoux allégoriques offerts par les chevaliers à leurs dames ; la gravure de ces planches est généralement attribuée à Codoré, graveur en pierres fines de la Cour, dont quelques-unes servirent par la suite de modèle aux trois imprimeurs Morel pour l'ornementation de leurs livres.

LEPREUX, p. 514-525. — BRUN, p. 195.

40. Jean COUSIN. *Livre de perspective.* Paris, Jean Le Royer, 1560. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. V. 246.

Figures, planches & planches dépliantes gravées d'après Jean Cousin par Jean Le Royer & Aubin Olivier, graveur

& conducteur des engins de la Monnaie de Paris. — Graveur avant d'être typographe, Le Royer fut nommé en 1554 imprimeur du Roi pour les mathématiques, titre qui lui fut confirmé par lettres patentes du 31 décembre 1559. Mais en 1561, le Parlement fit saisir chez lui des ouvrages hétérodoxes. Le Royer se réfugia vers cette date à Genève où il exerça peut-être la profession d'apothicaire. Il garda néanmoins toujours le titre d'imprimeur du Roi pour les mathématiques.

LEPREUX, p. 348-352. — BRUN, p. 74.

41. Saint BASILE. *Harangue de Sainct Basile le Grand à ses jeunes disciples & neveux... traduite de grec en nostre langue par Charles de Pontoux.* Paris, Jean Le Royer, Philippe Danfrie & Pierre Hamon, 1561. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. C. 4860.

Titre & texte en caractères de civilité. Caractères romains pour la préface.

42. François GARRAULT. *Des Mines d'argent trouvées en France, ouvrage & police d'icelles.* Paris, Vve Jean Dallier & Nicolas Roffet, 1579. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. S. 1144.

Libraire & imprimeur dès 1560, sinon plus tôt, Nicolas Roffet travailla d'abord en collaboration avec Jacques Ier Kerver. Par la suite, il s'associa avec sa belle-mère, la veuve de Jehan Dallier, & succéda à Jehan Dallier comme imprimeur du Roi pour le fait des monnaies. Il mourut en 1581.

LEPREUX, p. 494-499.

43. Roland DE LASSUS. *Octo cantica Divae Mariae Virginis quae vulgo Magnificat appellantur.* Paris, A. Le Roy & R. Ballard, 1581. In-4°. — Bibl. nat., Département de la Musique, Rés. Vm¹. 36.

Adrian Le Roy († 1598) & Robert Ballard († 1589), qui étaient cousins germains, créèrent en 1551 une maison d'édition qui jusqu'au XVIIIe siècle devait occuper le centre de la vie musicale française. Par brevet du 16 février 1553 (n. st.), les

deux imprimeurs obtinrent le titre d'« imprimeurs du Roy ». Parmi les quelque trois cents volumes édités par eux, certains, comme celui qui est présenté ici, portent les armes du Roi. Ce sont des recueils de musique religieuse destinés sans doute au répertoire de la Chapelle royale. Le Roy n'ayant pas eu d'héritier, le privilège fut renouvelé pour tous les descendants de Ballard jusqu'en 1788. Dès les premières années du XVIIe siècle, Pierre Ballard avait même adopté le qualificatif de « seul imprimeur du Roy en musique ».

Lionel DE LA LAURENCIE, introduction aux *Chansons au luth & airs de Cour français du XVIe siècle* (1934), p. XXI-XXXI. — Vladimir FEDEROV & François LESSURE, *Ballard*, dans *Musik in Geschichte und Gegenwart*, 6e fasc. (1951). — Michel BRENET, *La Librairie musicale en France... d'après les registres de privilèges*, dans le *Recueil de la Société internationale de musique*, t. VIII (1907), p. 404-406.

44. Claude PALLIOT. *Les Ténèbres de la France, ou Lamentations qu'elle faict durant ceste semaine Sainte sur la Rébellion de ses Ligueurs.* Tours, Jamet Mettayer, 1590. In-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Ye. 4885.

Après avoir exercé simultanément à Tours & à Paris, Jamet Mettayer, qui portait dès 1577 le titre d'imprimeur du Roi, s'établit dans la capitale. Il prit en 1580 le titre d'imprimeur du Roi pour les mathématiques, &, à partir de 1583, celui d'imprimeur ordinaire du Roi. Lorsque Henri III dut quitter Paris, Mettayer le suivit à Blois puis à Tours où il monta un important atelier typographique; c'est dans cette ville qu'il commença la publication de la *Satyre Ménippée*. Il rentra dans la capitale avec Henri IV où il imprima de nombreux ouvrages, dont *les Travaux & les Jours* d'Olivier de Serres (n° 45). Il mourut en 1605.

LEPREUX, p. 382-390.

45. Olivier DE SERRES. *Le Théâtre d'agriculture & mesnage des champs.* Paris, Jamet Mettayer, 1600. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. S. 290.

Édition originale. — Titre gravé en taille-douce, signé Mallery, représentant un portique. Au folio 1, figure gravée sur

bois représentant une ferme. — Exemplaire de dédicace. Reliure maroquin olive aux armes & au chiffre de Henri IV.

LEPREUX, p. 382-390. — *Bibliothèque nationale. Les travaux & les jours dans l'ancienne France. Exposition*... (1939), n° 171.

46. FRANÇOIS Ier. En buste, de profil à gauche. Camée d'agate-onyx à deux couches cendrées, de forme circulaire. Travail de la Renaissance attribué à Matteo del Nassaro de Vérone. 107 mm. de diamètre, monture comprise. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Camées, n° 780.

Le roi, tête nue, porte une cuirasse ornée d'une tête de Méduse & couverte en partie d'un manteau agrafé sur l'épaule à la mode romaine. Légende circulaire, en creux sur une bordure en biseau, tout autour du champ : *F. I. GRA. DEI. FRAN. R.* (*Franciscus I gratia Dei Francorum Rex*).

Ernest BABELON, *Catalogue des camées antiques & modernes de la Bibliothèque nationale* (1897), p. 334, pl. LXXII, fig. 780.

47. *Henricvs II Francor. Rex. Eta. XXVIII 1547.* La tête ceinte de lauriers & tourné vers la droite, le roi est revêtu d'une cuirasse précieusement ciselée. Gravure par Niccolo della Casa (?) d'après Baccio Bandinelli. 140 × 292. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

48. *Le Pourtraict de Très Havlt... Prince Henry le Grand par la grâce de Diev...* [&c.]. En buste, revêtu du manteau royal, le collier des ordres au cou, la couronne sur la tête. Gravure de Pierre Firens. Dim. prises du tr. c. 335 × 283. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

E. BOUVY, *La Gravure en France au XVIIe siècle. La Gravure de portraits & d'allégories* (1929), p. 41, 73 & pl. I.

49. Un atelier typographique en 1520. Gravure sur bois. Marque de Josse Bade. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes.

La presse est du même type que celle de 1500 (ci-dessus, n° 25), mais plus solidement étançonnée au plafond & aux

murs de l'atelier. Peut-être les imprimeurs du XVIe siècle ont-ils cherché à éviter l'ébranlement du *coup de presse* donné par le pressier arc-bouté sur le *barreau*, qui provoquait des irrégularités de tirage. En outre, le *marbre* portant la composition paraît être maintenant incrusté dans la table & les dimensions de celle-ci permettent de glisser sous la presse une *forme* plus grande & de donner un second coup de presse. La *casse* (à droite) est plus stable, plus haute & plus inclinée. Cette disposition reproduit celle des pupitres dont se servent écrivains & lecteurs du moyen âge & restera celle de la casse moderne. Sur le montant de la presse sont suspendus les ciseaux, la brosse, les compas des typographes.

AUDIN, II, p. 89.

50. Un atelier typographique vers 1530. Miniature. *Recueil des chants royaux couronnés au Puy de la Conception de Rouen*, de 1519 à 1528. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 1537, fol. 29v.

Le miniaturiste anonyme qui a représenté dans ce recueil les *différents corps de métier*, s'est visiblement inspiré ici de l'une des marques de Josse Bade. Mais on notera que sur la miniature les correcteurs d'épreuves portent la robe & le bonnet des clercs.

CLAUDIN, II (fac-similé en couleur). — Henry MARTIN, *Les Joyaux de la Bibliothèque nationale*, p. 116, fig. — BLUM & LAUER, p. 101, pl. XCII.

51. *Le Vray Pourtraict de la Ville, cité & Université de Paris* [en 1515]. Gravure sur bois coloriée. 352 × 418. Sous le plan, notice descriptive. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 419 j, gr. fol.

BONNARDOT, p. 24.

52. *Plan de Paris*, dit *Plan de la Tapisserie.* Dessin aquarellé. 460 × 583. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 419 j. gr. fol.

Dessin provenant de la collection Gaignières avec les armes

du cardinal de Bourbon, gouverneur de Paris en 1551, d'après une tapisserie appartenant autrefois à la ville de Paris.

Henri BOUCHOT, *Inventaire des dessins exécutés pour Roger de Gaignières...*, t. II (1891), p. 276, n° 6023. — M. DUMOLIN, *Étude de topographie parisienne*, t. I (1929), p. 1-100. (La Famille du plan de la tapisserie.) — BONNARDOT, p. 37-55.

LES « GRECS DU ROI »

C'est au Tourangeau François Tissard, professeur à la Sorbonne, & à son éditeur Gilles de Gourmont, que revient l'honneur d'avoir introduit en France la typographie grecque. Mais ces premières fontes, avec les accents indépendants des caractères & placés en interligne, laissaient encore fort à désirer (1507). L'année suivante, l'Italien Jérôme Aléandre, attiré en France par Louis XII, obtenait de Gilles de Gourmont la fonte de nouvelles lettres grecques munies de leurs esprits *& accents, suivant la formule dont les Alde avaient tiré à Venise un si beau parti. Un progrès considérable allait être réalisé sous François Ier. Quelques années après la fondation du Collège de France (1530), Conrad Néobar était nommé imprimeur du Roi pour le Grec (1539) &, à sa mort, le titre passait à Robert Ier Estienne (1540). Non content d'avoir nommé un imprimeur pour le Grec, François Ier voulut encore encourager l'étude de cette langue en faisant graver à ses frais les poinçons de caractères grecs d'après les plus beaux manuscrits de l'époque, ceux que calligraphiait le fameux Ange Vergèce (n° 57-58). L'exécution de ces poinçons fut confiée à Garamont, le plus habile graveur de caractères de son temps.*

*Les « Grecs du Roi » — d'une élégance raffinée avec leurs nombreuses ligatures & la forme très particulière de certaines lettres (comme le Ψ évasé) — servirent d'abord à imprimer l'*Histoire ecclésiastique *d'Eusèbe (n° 55) que Robert Estienne acheva le 31 juin 1544; les caractères utilisés étaient des caractères de moyenne grosseur & furent appelés « Gros romain ». Deux ans après paraissait le* Nouveau Testament, *de format in-16, imprimé au moyen de caractères plus petits, appelés « Cicéro ». En 1550, enfin, pour la*

publication d'un Nouveau Testament *de format in-folio (n° 60), Robert Estienne utilisa les plus gros caractères, dits « Gros Parangon ».*

Les « Grecs du Roi » étaient dès lors terminés. Ils devaient connaître bien des vicissitudes avant d'être déposés à l'Imprimerie royale.

Les poinçons de Garamont furent remis à la Bibliothèque royale. À la fin du XVIe siècle, ils passèrent à la Chambre des comptes. On semble ne pas s'être soucié de leur existence jusqu'en 1683, date à laquelle ils furent portés à l'Imprimerie royale. Quant aux matrices proprement dites des « Grecs du Roi » & aux caractères eux-mêmes, la garde en avait été confiée à Robert Estienne. Lorsque le grand imprimeur, lassé d'encourir les censures de la Sorbonne, quitta Paris pour s'établir à Genève, Adrien Turnèbe, nommé à sa place imprimeur du Roi pour le grec, réussit à l'issue d'un procès à récupérer ce matériel. Les différents imprimeurs du Roi pour le grec se le transmirent avec leur titre. Mais, à la fin du XVIe siècle ou au début du XVIIe siècle, on avait égaré les matrices des « Grecs du Roi ». Heureusement, Henri Estienne, fils de Robert Estienne, avait obtenu l'autorisation de faire frapper d'autres matrices qu'il utilisa dans son atelier de Genève. En 1619, ce matériel put être racheté par le Roi après de longues négociations avec la République de Genève. Il fut confié à Robert III Estienne & à Antoine Estienne qui avaient abandonné Genève pour revenir à Paris. Après la mort d'Antoine Estienne, enfin, les matrices des « Grecs du Roi » furent déposées à l'Imprimerie royale.

53. Lettres de naturalité accordées par François Ier à Conrad Néobar & à son frère (17 janvier 1539, n. st.). — Arch. nat., JJ. 253^1, f. 18.

Conrad Néobar est le premier des imprimeurs du Roi en langue grecque. Né à Kempis-Vorst, dans le diocèse de Cologne, il vint faire ses études à Paris & épousa Edmée Tusan, ou Toussaint, fille d'un professeur de grec au Collège royal. Conrad Néobar fut alors nommé imprimeur du Roi pour le grec & obtint, ainsi que son frère, des lettres de naturalité. Il mourut l'année suivante.

LEPREUX, Doc. 7.

54. ARISTOTE & PHILON D'ALEXANDRIE. Ἀριστοτέλους καὶ Φίλωνος περὶ κόσμου (ἐκδίδοντος Ἰακώβου Τουσανοῦ). Paris, Conrad Néobar, 1540. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. R. 1849.

Le titre porte par erreur la date de MDLX & l'on a longtemps considéré que cet ouvrage était imprimé avec les « Grecs du Roi », gravés seulement en 1541.

55. EUSÈBE PAMPHILE. Ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Εὐσεβίου τοῦ Παμφίλου,... βιβλία ι'... *Ecclesiasticae historiae Lib. X.* — Paris, Robert Estienne, 1544. 2 parties en 1 volume in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. H. 34. — Pl. IV.-V.

Premier ouvrage grec imprimé avec les caractères grecs gravés par Garamont sur l'ordre de François Ier. Ce sont ceux de moyenne grosseur, dits « gros romains », les premiers achevés. — Sur la page de titre, la marque & la devise qui se retrouveront sur les ouvrages imprimés avec les « Grecs du Roi » par les Imprimeurs royaux. — Exemplaire relié aux armes de François Ier.

RENOUARD, *Annales*, p. 60-61. — BERNARD, p. 8-9.

56. Poinçons des « Grecs du Roi », corps 16, ou gros romain. — Impr. nat., Cabinet des Poinçons.

Poinçons gravés par Garamont pour les caractères qui ont servi à imprimer l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe Pamphile (n° 55).

57. Georges-Gémiste PLÉTHON. *Excerpta geographica.* Manuscrit copié à Paris en 1545 par Ange Vergèce. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Grec. 1415.

Né en Crète à une date inconnue, mort à Paris en avril 1569, Ange Vergèce reste le plus célèbre calligraphe du XVIe siècle. Il déploya, comme copiste de manuscrits grecs, une activité intense, d'abord à Venise & à Rome, puis surtout à Paris. Son écriture, d'une exceptionnelle élégance, eut l'honneur de servir de modèle aux fameux « Grecs du Roi », caractères gravés en 1541 par Garamont sur l'initiative de Robert Estienne. Sous

François Ier & sous Henri II, Vergèce fut employé comme *scriptor* à la Bibliothèque royale de Fontainebleau, où il rédigea en partie le catalogue alphabétique des manuscrits grecs. Il enseigna la calligraphie, non seulement à son fils Nicolas, — qui sera un familier de la Pléiade, — mais aussi à des élèves distingués tels que l'helléniste Henri Estienne & le poète Baïf, qui a fait son éloge dans une épître dédicatoire à Charles IX. Vergèce s'adonna en outre, occasionnellement, à l'édition de textes & à la traduction, mais n'acquit pas dans ces domaines une renommée comparable à sa gloire de calligraphe.

LEGRAND, I, p. CLXXV-CLXXXVI & 291-292; IV, p. 60-65. — Henri OMONT, *Fac-similés de manuscrits grecs des XVe & XVIe siècles* (1887), p. 9 & pl. II, & *Catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier & Henri II* (1889), introduction. — M. VOGEL & V. GARDTHAUSEN, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance* (1909), p. 2-6. — Auguste BERNARD, *Les Estienne.*

58. FRANÇOIS Ier. Mandement ordonnant au Trésorier royal Jean du Val de payer à Ange Vergèce, « escrivain expert en lettres grecques », la somme de deux cent vingt-cinq livres tournois, deuxième partie des quatre cent cinquante livres allouées au célèbre calligraphe comme pension pour l'année 1538. (Paris, 3 janvier 1540, n. st.) — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Grec. 2339, f. 1v.

Pièce de parchemin reliée en tête d'un manuscrit copié partiellement par Ange Vergèce, & contenant le *De quatuor mathematicis scientiis* de Georges Pachymère.

Émile LEGRAND, *Bibliographie hellénique...*, XVe-XVIe s., I (1885), p. CLXXVII-CLXXVIII.

59. Arrêt du Conseil d'État du Roi interdisant l'impression & la vente des éditions de la *Bible* & du *Nouveau Testament* de Robert Ier Estienne (10 décembre 1547). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 18153, f. 20v.

Cet arrêt fut rendu à la suite d'une censure prononcée par la Faculté de Théologie de l'Université de Paris qui avait condamné les « sommaires, annotations & indices » établis par Estienne. Il vise une série d'éditions publiées depuis 1527.

LEPREUX, Doc. 15.

60. Robert ESTIENNE. *Τῆς καινῆς διαθήκης ἅπαντα Εὐαγγέλιον... Novum Jesu Christi D. N. Testamentum. Ex bibliotheca regia.* Paris, Robert Estienne, 1550. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. A. 513 *ter.*

Établie avec le plus grand soin d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, cette admirable édition n'en attira pas moins à Robert Estienne de nouvelles attaques de la Sorbonne. Malgré la protection de Henri II, Robert Estienne s'en fut la même année chercher à Genève une sécurité qu'il n'espérait plus trouver en France. — Reliure en maroquin citron aux armes de France avec le chiffre de Henri II & de Diane de Poitiers.

RENOUARD, *Annales,* 1re partie, p. 76, 2e partie, p. 30. — MEUNIER, *Cent reliures de la Bibliothèque nationale...* (1914), pl. LVII. — *Les plus belles reliures de la réunion des bibliothèques nationales.* Exposition (1929), n° 186.

61. Adrien TURNÈBE. Requête présentée au Châtelet (16 mars 1552). — Arch. nat., Y. 4258.

Turnèbe demande que Charles Estienne, tuteur & curateur des enfants de Robert Estienne, déclare sous serment quelle était la composition du matériel grec de Robert Ier Estienne & soit condamné à remettre tout ce qu'il en a conservé ou qui se trouve entre les mains d'Ange Vergèce. — Né en 1512, aux Andelys, mort à Paris le 12 juin 1565, Adrien Turnèbe fut un des plus grands érudits de son siècle. Dès 1533, il enseigna les belles-lettres à l'Université de Toulouse; il fut nommé en 1547 au Collège royal (chaire de langue grecque, puis chaire de philosophie grecque). En 1552, Henri II le nomma imprimeur du Roi pour le grec, fonction que sa nomination au Collège de France, en 1555, l'amena à résilier. L'excellence de son enseignement & la qualité de ses nombreux ouvrages (éditions des grands auteurs classiques, latins & grecs, & commentaires sur leurs œuvres) lui valurent l'admiration unanime des savants les plus difficiles, tels qu'un Scaliger ou un Scioppius.

RENOUARD, *Les Grecs du Roi,* p. 164. — LEPREUX, Doc. 20.

62. SOPHOCLE. *Τραγῳδίαι· Αἴας μαστιγοφόρος, Ἠλέκτρα, Οἰδίπους τύραννος, Ἀντιγόνη, Οἰδίπους ἐπὶ Κολωνῷ, Τραχίνιαι, Φιλοκτήτης. Δημητρίου τοῦ Τρικλινίου περὶ μέτρων οἷς ἐχρή-*

σατο Σοφοκλῆς, περὶ σχημάτων, σχόλια. Paris, Adrien Turnèbe, 1553. 2 parties en 1 volume in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Yb. 270-271.

Cette belle édition de Sophocle, qui contient pour la première fois un des arguments de Philoctète & les commentaires de Démétrius Triclinius, a été publiée par Turnèbe deux ans après sa nomination à la charge d'imprimeur royal pour le grec. — Reliure mosaïquée du XVIe siècle.

63. Adrien TURNÈBE. Lettre à Joachim Camerarius. Autographe. (23 mai [1560].) — Bibl. nat., Département des Manuscrits, Suppl. gr. 1361.

Feuillet de papier relié en tête d'un opuscule de Turnèbe, l'*Epithalamium Francisci Valesii, illustriss. Franciae Delphini & Mariae Stuartae, sereniss. Scotorum reginae* (Paris, impr. de G. Morel, 1558). Dans cette lettre, Turnèbe, entre autres choses, déclare à l'helléniste allemand qu'il a renoncé depuis au moins deux ans à faire œuvre d'imprimeur & d'éditeur de textes; il déplore en outre la mort de Philippe Melanchthon, dont la nouvelle vient juste de lui parvenir.

Charles ASTRUC, dans la *Revue des Études grecques*, LVIII (1945), p. 219-227.

64. Guillaume MOREL. Reçu délivré à Charles Estienne (10 avril 1556). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Pièces originales. 2047.

Guillaume Morel, « imprimeur du Roy de letres grecques en l'Université de Paris », reconnaît avoir reçu au mois de juillet précédent les « lettres grecques, casses, matrices, moulles, lettres grises, chappiteauls » que Charles Estienne avait remises à Adrien Turnèbe les 17 août & 18 septembre 1551.

OMONT, *Les Grecs du Roi*, p. 112-116. — DUMOULIN, *À propos des Grecs du Roi*, p. 300-303. — RENOUARD, *Les Grecs du Roi*, p. 157-168. — LEPREUX, Doc. 26.

65. PINDARE. Ὀλύμπια, Πύθια, Νέμεα, Ἴσθμια. *Pindari Olympia, Pythia, Nemea, Isthmia.* [Περὶ Πινδάρου ἐκ τῶν Σουίδα. *Horatius de Pindaro.*] Paris, Guillaume Morel, 1558.

In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Yb. 232.

Cette édition de Pindare, établie par Guillaume Morel & imprimée par lui avec les « Grecs du Roi », est la première qui ait paru en France. Normand & compatriote de Turnèbe, Guillaume Morel commença sa carrière à Paris en 1544 comme correcteur dans l'imprimerie de Jean Loys. Turnèbe lui ayant obtenu la succession de sa charge (1555), Morel reçut tout le matériel de la Typographie grecque à l'exception des poinçons. Jusqu'alors les poinçons étaient conservés à la Bibliothèque de Fontainebleau, où les imprimeurs désireux d'en obtenir des matrices pouvaient les emprunter. Pour éviter des abus, Morel demanda leur transfert à la Chambre des Comptes où ils furent confiés, dès le mois de juillet 1562, à Mᵉ Pierre Baron, procureur au Parlement. Morel mourut en 1564, ayant exécuté nombre de ses impressions avec les « Grecs du Roi ». Il s'était signalé aussi par des impressions hébraïques d'une impeccable correction.

DUMOULIN, p. 299-303. — OMONT, *Les Grecs du Roi*, p. 157-168. — LEPREUX, p. 413-420.

66. Arrêt du Conseil d'État du Roi concernant le rachat des matrices des « Grecs du Roi » que les Estienne avaient mises en gage à Genève (27 mars 1617). — Arch. nat., E. 61.

Pressé d'argent, Henri II Estienne avait engagé à Nicolas Le Clerc, l'un de ses amis, les matrices des « Grecs du Roi » qu'il possédait. Celles-ci devinrent alors un gage entre les mains des nombreux créanciers des Estienne; Henri IV, puis le gouvernement de Louis XIII entamèrent des négociations avec la République de Genève afin de récupérer ce matériel que le gouvernement anglais cherchait de son côté à acquérir. Par l'acte exposé ici, le Roi en son conseil ordonne de verser 3.000 livres pour retirer les matrices des « Grecs du Roi » des mains de la Seigneurie de Genève.

BERNARD, p. 23-26.

67. Arrêt du Conseil d'État privé ordonnant à Guillaume Le Bé, fondeur de lettres, de déposer les matrices des « Grecs

du Roi» entre les mains de François de Thou, conseiller de Sa Majesté & grand maître de sa Bibliothèque (30 mai 1634). — Arch. nat., V[6] 96.

LEPREUX, Doc. 116.

LES PREMIÈRES IMPRESSIONS ORIENTALES.

Gilles de Gourmont, qui avait édité avec le Liber gnomagyricus *de François Tissard le premier ouvrage grec imprimé en France (1507), fut aussi le premier à utiliser des caractères hébreux dans la* Grammatica hebraica *du même auteur. Dans* le Champfleury, *Geoffroy Tory fournit ensuite le modèle de différents caractères orientaux. D'autres apparurent en 1538 dans un ouvrage de Guillaume Postel, lecteur au Collège royal, qui représentaient douze langues différentes.*

L'année suivante, Robert Estienne était nommé imprimeur du Roi pour les langues hébraïques & latines & commençait la publication de sa Bible hébraïque. *Il y avait alors à Paris plusieurs «tailleurs de lettres» capables de graver les poinçons de caractères hébreux. Un certain Jean Arnoul, dit le Picart, paraît avoir gravé ceux de la* Bible *in-quarto de Robert Estienne, & Guillaume Le Bé en avait exécuté pour Garamont qui passèrent plus tard chez Christophe Plantin. Au début du XVII[e] siècle enfin, la France fut dotée d'impressions orientales capables de rivaliser avec celles que les services de la Propagande & l'Imprimerie médicéenne réalisaient en Italie.*

François Savary de Brèves, ambassadeur du Roi de France près de la Porte Ottomane (1591-1606), avait rapporté de Constantinople plus de cent manuscrits arabes, persans & turcs, ainsi que des poinçons de types arabes, persans & syriaques, dessinés & gravés d'après les plus beaux de ces manuscrits. Deux ans après son retour en France, Savary de Brèves était nommé ambassadeur près de la Cour pontificale.

C'est lors de son séjour à Rome (1608-1614) que Savary de

Brèves fit retoucher ces caractères par le célèbre graveur Le Bé & qu'il commença à se servir de ces fontes magnifiques. Avec le concours de deux chrétiens du Mont-Liban élevés au Collège des Maronites, Jean Hesronita & Gabriel Sionita, & de l'imprimeur Étienne Paulin, il publia dès lors deux ouvrages destinés aux fidèles du Levant : la traduction arabe du Catéchisme *du cardinal Bellarmin (1613) & le* Psautier latin *avec traduction arabe (1614).*

Rappelé à Paris, Savary de Brèves y entraîna l'imprimeur & ses aides & put reprendre ses impressions. Paulin devait bientôt regagner Rome, mais les deux Maronites reçurent une pension du Roi & Sionita obtint en outre la charge de lecteur royal pour l'arabe.

À la mort de Savary de Brèves (1628), ses héritiers mirent en vente les poinçons & manuscrits orientaux. Antoine Vitré, imprimeur du Roi & du Ciergé pour les langues orientales, fut chargé de les acquérir au nom du Roi, afin que « des choses uniques & si belles ne fussent point vendues à des personnes qui les emportassent hors son royaume & dont ils pourraient faire beaucoup de mal à la religion »... En même temps, on intima à Vitré « défenses expresses de dire à personne qu'il les acheptast pour le Roy, à cause qu'on les avait voulu vendre si chèrement autresfois, que Sa Majesté avait tesmoigné les vouloir joindre aux beaux poinçons grecs faits par Garamont, qui sont dans sa Chambre des Comptes ». Vitré fut aussi chargé de faire exécuter des poinçons & matrices des langues éthiopienne & arménienne & fit marché avec Jacques Sanlecque. Seuls les poinçons arméniens furent exécutés, & malgré les ordonnances du Roi, Vitré ne put jamais toucher les six mille livres tournois qui devaient lui permettre de payer les héritiers de Savary de Brèves. Un procès s'ensuivit qui dura plus de vingt ans. L'Assemblée du Clergé de France finit par prendre cette dette à son compte. Les imprimeurs eurent le droit d'utiliser ces matrices à la condition d'indiquer sur leurs éditions qu'elles étaient réalisées typis cleri gallicani.

Vitré conserva les caractères orientaux jusqu'à sa mort (1674). Ils furent ensuite déposés à la Bibliothèque du Roi ainsi que les poinçons samaritains offerts à la Couronne par le fils de Michel Le Jay (1691).

68. *Bible hébraïque.* Paris, Robert Estienne, 1539-1543. 4 vol. in-4°. (I [חמשה חומשי תורה], *Pentateuque,* 1543. II [נביאים ראשונים], *Prophètes antérieurs,* 1543. III [נביאים אחרונים], *Prophètes postérieurs,* 1539-1542. IV [כתובים], *Hagiographes,* 1540-1543.) — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. A. 2304 *bis.* — Pl. VI.

Bible en quatre parties avec le commentaire de R. David Kimhi sur les petits prophètes, revu par F. Vatable. — Reliure mosaïquée du XVIe siècle, plats imitant les reliures orientales.

69. *Alphabetum graecum, modus orandi, graece & latine. Alphabetum hebraicum. Decalogus, hebraice & latine.* Paris, Robert Estienne, 1528. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 1706.

SCHWAB, 380. — OMONT, *Alphabets,* p. 6.

70. *Alphabetum hebraicum.* Paris, Robert Estienne, 1544. In-8°. 20 p. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 2603.

SCHWAB, 507. — OMONT, p. 9.

71. François SAVARY DE BRÈVES. «Discours faict par le sieur de Brèves sur l'alliance qu'a Vostre Majesté avec le grand Seigneur, de l'utillité qu'elle apporte à la religion, au bien de votre Estat & celuy de voz subjects pour ce qui est du commerce & à une infinité de chrestiens qui trouvent seureté soulz vostre banniere & protection de vos Ambassadeurs qui résident à leur Porte... Faict le vingt quatriesme Mars mil six cens vingt quatre». — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 18075.

Exemplaire de dédicace relié en parchemin blanc aux armes de France & de Navarre au semé de fleurs de lis. On y a joint d'autres discours politiques & diplomatiques, & une carte manuscrite de la mer Méditerranée. De la Bibliothèque du chancelier Séguier.

72. Poinçons des caractères arabes gravés à Constantinople aux frais de Savary de Brèves, ambassadeur du Roi de France auprès de la Porte Ottomane de 1591 à 1606. Gros arabe, corps 64 (20+4×11). — Impr. nat., Cabinet des Poinçons.

73. *Articles du traicté faict en l'année 1604 entre Henri le Grand, roi de France & de Navarre, & le sultan Amat, empereur des Turcs, par l'entremise de François Savary, seigneur de Brèves.* Paris, de l'Imprimerie des langues orientale, arabique, turquesque, persique... par Estienne Paulin, rue des Carmes, au Collège des Lombards, 1615. Petit in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° Lg^{6}. 67-68. — Pl. VII.

Premier livre imprimé en France avec les caractères de Savary de Brèves.

74. Gabriel SIONITA & Jean HESRONITA. كتاب في صناعة النحوية. *Grammatica arabica Maronitarum in libros quinque divisa.* Paris, Jérôme Blageart, 1616. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 708 (1).

Imprimé avec les caractères appartenant à Savary de Brèves. — Reliure veau fauve aux armes des frères Du Puy, gardes de la Bibliothèque royale.

75. Gabriel SIONITA. *Liber Psalmorum Davidis..., ex idiomate syro in latinum translatus.* Paris, 1625. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, A. 2513.

Premier livre imprimé à Paris en caractères syriaques. Vitré le composa aux frais de Sionita & grâce aux caractères de Savary de Brèves. Cet ouvrage devait faciliter l'étude de l'Écriture sainte & de la langue syriaque. — Reliure veau fauve aux armes des frères Du Puy, gardes de la Bibliothèque royale.

76. Antoine VITRÉ, imprimeur du Roi. À mi-corps, de trois quarts à droite, la tête de face. Devant lui, des caractères

d'imprimerie. Gravure au pointillé par Jean Morin, d'après Philippe de Champaigne. 318 × 215. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Antoine Vitré fut l'un des principaux imprimeurs du XVIIe siècle. Bien qu'assez peu instruit (il savait à peine le latin), il dirigeait le seul atelier typographique parisien où l'on imprimât en caractères orientaux; il fut nommé, le 16 avril 1635, imprimeur du Roi «pour les langues orientales, hébraïques, caldaïques, turquesques, persiennes & caractères arméniens, samaritains & autres». Imprimeur du Clergé à partir de 1635, élu en 1639 syndic de la Communauté des libraires, imprimeurs & relieurs parisiens, Vitré fut chargé par Séguier de réorganiser cette corporation. Il fut nommé juge-consul en 1664.

LEPREUX, p. 525-536.

77. Antoine VITRÉ. *Histoire du procez qu'on renouvelle de temps en temps à Antoine Vitré à cause de l'achapt que le roi l'a obligé de faire des poinçons, des matrices & des manuscrits turcs, arabes & persans que feu Monsieur de Brèves avoit apportez du Levant pendant son ambassade à Constantinople.* [Paris, Vitré, v. 1656.] In-4°, 28 p. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Lat. 17172, fol. 28-36.

Vitré a imprimé à la suite de cette relation le catalogue des manuscrits & des poinçons de Savary de Brèves. On a joint à cet exemplaire un autre catalogue manuscrit.

DE GUIGNES, p. IX-CII. — BERNARD, p. 43-60.

78. Enregistrement au Parlement de Paris des Lettres de Louis XIII octroyant à Antoine Vitré la charge de son imprimeur ordinaire, «pour imprimer les livres ès langues orientales, hébraïques, caldaïques, arabesques, turquesques, persiennes & caractères arméniens, samaritains & autres» (16 avril 1630). — Arch. nat., X1A 8651, fol. 253.

LEPREUX, Doc. 105.

79. André Du Ryer. *Rudimenta grammaticae linguae turcicae.* Paris, A. Vitré, 1630. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 1885.

Diplomate & voyageur dans les pays du Levant, Du Ryer rédigea une grammaire longtemps appréciée. Dans ses *Mémoires pour le Conseil de la marine sur les ouvrages proposez pour l'instruction des enfants de langue* (1719-1720), l'abbé Renaudot en réclama une réimpression (Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 7487, fol. 517 & suiv.).

Henri Omont, *Documents sur les jeunes de langue & l'imprimerie orientale à Paris en 1719*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris,* XVII (1890), p. 99-112.

80. François Rivola de Milan. ԲԱՌԱԳԻՐՔ ՀԱՅՈՑ· *Dictionarium armeno-latinum ex mandato Eminentissimi Cardinalis Ducis de Richelieu. Lutetiae Parisiorum, impensis Societatis typographicae librorum Officii ecclesiastici*, 1633. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 719.

Les impressions orientales étaient jusqu'alors destinées plus spécialement aux savants. Comme le montre l'épître dédicatoire adressée au Cardinal de Richelieu, elles seront désormais entreprises à des fins de propagande. En échange du droit d'imprimer les bréviaires & livres d'église, dix-huit libraires parisiens choisis par Richelieu s'engagent à imprimer les Nouveaux Testaments, catéchismes & grammaires en langues orientales. Ils devront donner gratuitement un certain nombre de ces ouvrages qui seront envoyés aux missionnaires pour être distribués aux Orientaux convertis ou à convertir.

81. *Biblia. 1. hebraica, 2. samaritana, 3. chaldaica, 4. graeca, 5. syriaca, 6. latina, 7. arabica, quibus textus originales totius Scripturae Sacrae quorum pars in editione Complutensi, deinde in Antverpiensi regiis sumptibus extat, nunc integri, ex manuscriptis*

toto fere orbe quaesitis exemplaribus, exhibentur... Paris, chez Antoine Vitré, 1645. 10 volumes in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. A. 20 *bis*.

Frontispice & planche gravés par Rousselet d'après Sébastien Bourdon. L'entreprise de «la Polyglotte» passionna toute la société religieuse du XVIIe siècle; elle fut financée par Michel Le Jay (1588-1674), avocat au Parlement de Paris, qui reprit le projet avorté du cardinal Duperron, de Savary de Brèves & de Jacques de Thou. Vitré fut chargé de l'impression. Les graveurs Le Bé (fils du graveur des caractères de la *Bible polyglotte* d'Alcala, 1517) & Jacques Sanlecque, complétèrent les poinçons, matrices & lettres de Savary de Brèves, l'un pour l'hébreu, le chaldéen, le grec & le latin, l'autre pour le samaritain. Par la suite, ces poinçons samaritains furent offerts par le fils de Le Jay à la Bibliothèque du Roi (1691), puis passèrent à l'Imprimerie royale. Parmi les nombreux savants qui collaborèrent à cette entreprise, le père Jean Morin, de l'Oratoire, était chargé de traduire le texte samaritain, Sionita & Hesronita travaillaient au syriaque & à l'arabe. Sionita se brouilla avec Vitré & Le Jay, qui le firent enfermer pendant trois mois au château de Vincennes en 1640. On en profita pour récupérer les cent dix manuscrits de Savary de Brèves que celui-ci avait laissés chez Sionita dans l'espoir de lui en voir tirer quelques traductions, & que Sionita ne voulait point rendre.

Pamphlets contre Le Jay & Vitré dans *Discours historiques sur les principales éditions des bibles polyglottes,* Paris, 1713. — Léon DOREZ, p. 84-95.

82. Antoine VITRÉ. Lettre à Peiresc, 22 juillet 1630. Autographe. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Lat. 9340, ff. 63-64.

Vitré entretient Peiresc de ses travaux pour la composition de la *Bible polyglotte* & insiste auprès de lui pour obtenir le prêt d'un *Pentateuque* samaritain destiné à établir le texte de l'édition qu'il prépare. Le manuscrit ne fut envoyé par Peiresc qu'en 1632. Il est maintenant conservé à la Bibliothèque vaticane.

DOREZ, p. 84-94.

83. *Pentateuque* hébreu selon la rédaction des Samaritains. Manuscrit sur parchemin, XIII[e] siècle (?). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Samaritain 2.

Écriture samaritaine. Acquis en 1616 à Damas par Pietro della Valle & légué en 1623 par Harley de Sancy au couvent de l'Oratoire. — Le père Morin a fait imprimer ce manuscrit dans la *Bible polyglotte*. Il s'est servi en second lieu d'un manuscrit de Peiresc conservé aujourd'hui à la Bibliothèque vaticane dans le fonds Barberini.

84. Nicolas-Claude FABRI DE PEIRESC. À mi-corps, coiffé d'une calotte. Burin par Claude Mellan. 210 × 136. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

MONTAIGNON, *Mellan*, p. 176. -- Jean PRINET, *Le Portrait gravé en France*, s. d. (1941), p. 2 & pl.

83. *Pentateuque hébreu selon la rédaction des Samaritains.* Manuscrit sur parchemin, XIIIe siècle (?). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Samaritain, 2.

Écriture samaritaine. Acquis en 1616 à Damas par Pietro della Valle & légué en 1622 par Harley de Sancy au couvent de l'Oratoire. — Le père Morin a fait imprimer ce manuscrit dans la *Bible polyglotte*. Il s'est servi en second lieu d'un manuscrit de Peiresc conservé aujourd'hui à la Bibliothèque vaticane dans le fonds Barberini.

84. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc. A mi-corps, coiffé d'une calotte. Burin par Claude Mellan, 210×136. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Montaiglon, *Mellan*, p. 136. — Jean Chinet, *Le Peyresc gravé en France*, s. d. (1941), p. 2 & pl.

XVIIE SIÈCLE

LA CRÉATION DE L'IMPRIMERIE ROYALE

Les raisons qui avaient poussé Richelieu à fonder l'Académie française (1635) lui firent créer quelques années plus tard l'Imprimerie royale (1640).

La typographie française était alors, pour des raisons d'ordre économique, dans une période de décadence; on tendait à rechercher le plus bas prix plutôt que la qualité, & les imprimeurs qui étaient sous la coupe d'une oligarchie de riches libraires-éditeurs, commerçants avant tout, ne disposaient généralement pas des capitaux suffisants pour acquérir un matériel de qualité. Les traditions de la belle typographie s'étaient réfugiées en Hollande & à Anvers, où les Moretus possédaient de grands ateliers soigneusement équipés, hérités du fameux Plantin.

Pour remédier à cet état de choses, on pensa, dès le début du dix-septième siècle, à fonder une « manufacture royale d'imprimerie » destinée à ranimer en France le goût des belles éditions. Plusieurs libraires rédigèrent à ce sujet des mémoires fort instructifs (n° 85).

Le mérite d'avoir mis ces idées à exécution revient à Richelieu, & à Sublet de Noyers, qui était alors surintendant des Bâtiments & Manufactures. Esprit fort entreprenant, Sublet de Noyers semble avoir voulu installer au Louvre des artistes & des ouvriers de tout genre; il continuait ainsi l'œuvre de Henri IV qui, dès 1608, avait ordonné d'établir, dans les logements attenant à la Grande Galerie, des artistes, & notamment des peintres, des orfèvres, des sculpteurs & des hor-

logers. On sait qu'une manufacture de tapisserie existait au même endroit. Un atelier de monnaies y fut également installé en 1640.

C'est dans ce climat que l'Imprimerie royale fut fondée. Sublet de Noyers en fut le premier directeur; Sébastien Cramoisy, libraire personnel de Richelieu, reçut la direction technique. Un érudit, Tanneguy le Fèvre, se vit confier le soin de « diriger les impressions », ou, comme nous dirions, de choisir les textes à éditer. Edme Martin, le meilleur imprimeur de la capitale, fut chargé de surveiller les impressions, tandis que Claude Cramoisy, frère de Sébastien, était nommé « directeur des travaux » & qu'un savant réputé, Raphaël Trichet du Fresne, s'occupait de la correction des épreuves. Poussin, assisté de Mellan, devait travailler à l'illustration des ouvrages.

*La création de l'Imprimerie royale avait été décidée au moins dès 1639. La réunion du matériel & son installation occupèrent une grande partie de l'année 1640. On fit venir à grands frais du papier d'Angoumois, du Limousin & de Saintonge. Il fallut également s'occuper de réunir les meilleurs caractères. Sublet de Noyers, désireux de ne rien épargner pour la qualité des impressions, chargea même l'ambassadeur français en Hollande de percer le secret qu'avaient les Hollandais pour rendre leur encre plus noire, & de recruter dans ce pays quatre pressiers & quatre compositeurs. Des caractères furent commandés chez Jannon. Sept presses, enfin, furent réunies dans les locaux du Louvre. Le premier ouvrage qui sortit de ces presses fut une grande édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont le frontispice représentait Louis XIII à genoux.*

85. Mémoire proposant la création d'une Imprimerie royale à Paris (s. d., début du XVIIe siècle). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 16746, ff. 412-416.

L'auteur de ce mémoire, qui est très probablement Paul Estienne, propose de créer une Imprimerie royale à Paris afin de rendre à la typographie le lustre qu'elle avait au temps des Turnèbe, des Vascosan & des Plantin. Il suggère de faire construire pour cela un bâtiment avec une grande salle comprenant dix presses, & des salles attenantes, à savoir une étude pour

les correcteurs, une « bibliothèque » pour les « docteurs », une chambre pour les fondeurs, des greniers & des magasins; il envisage de faire fondre à neuf « tous les caractères hébreux, grecs, latins, français & arabes » & rappelle qu'on trouve encore à Paris, malgré la décadence de l'imprimerie, d'aussi bons fondeurs & d'aussi bons ouvriers imprimeurs qu'au XVIe siècle. Pour rendre l'entreprise viable, l'auteur de ce mémoire demande que le Roi lui accorde un privilège exclusif pour l'édition des lexiques & dictionnaires grecs, latins & français, des collections conciliaires, du corps civil & des œuvres de saint Thomas. A ce mémoire est joint un autre mémoire demandant qu'il soit également possible d'y éditer une Bible en français. Ce programme fut à peu près suivi lors de la création de l'Imprimerie royale. — Voir aussi un autre mémoire non daté proposant de créer une Imprimerie royale, édité par Henri OMONT, *Un document relatif à la fondation de l'Imprimerie nationale,* dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris & de l'Ile-de-France,* 1887.

86. Le Cardinal DE RICHELIEU. Buste, de profil à droite. Médaille d'argent par Warin. 76 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Grands hommes français, n° 4017. — Pl. VIII.

Au revers : *Tandem victa sequor : Warin : 1630.* La France dans un char, traîné par quatre chevaux dont la Renommée tient les rênes; derrière le char, la Fortune enchaînée; au-dessus, la Victoire descendant du ciel pour couronner la France.

87. Sébastien CRAMOISY (1585-1669). Assis. Gravure au burin par Gilles Rousselet. 1642. 195 × 152. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2. — Pl. IX.

Petit-fils & successeur du libraire Sébastien Nivelle, Sébastien Cramoisy fut le plus puissant éditeur de son temps. Libraire attitré des Jésuites & des Cisterciens en même temps qu'imprimeur du Roi, il dirigeait la « Compagnie du navire » qui détenait le monopole de l'édition des œuvres des principaux Pères de l'Église, & la « Compagnie des usages » qui bénéficiait d'un privilège exclusif pour l'impression & la vente en France des livres de liturgie réformés selon les décisions du concile de Trente. Grâce à la protection de Richelieu, Cramoisy fut chargé de diriger l'Imprimerie royale. Il continua en même temps à développer son entreprise personnelle d'édition. Nommé syndic de la

Communauté des libraires, imprimeurs & relieurs parisiens en 1628 & 1644, juge-consul en 1634 & 1644, il fut élu échevin de la ville de Paris en 1642 & devint également l'un des quatre directeurs de l'Hôpital général lors de la fondation de cet établissement en 1656.

LEPREUX, p. 156-176.

88. Sébastien CRAMOISY, *directeur de l'Imprimerie royale, premier eschevin.* Écu armorié surmonté d'un casque à lambrequins. Jeton de cuivre, diam. 27 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Jetons des échevins de Paris, anc. Rouyer, n° 3455.

Jeton commémorant la nomination de Cramoisy comme échevin. Au revers, la date : 1643, la devise *Haec pondera justi.* Dextre tenant une règle, une équerre, & un fil à plomb, dans un ciel étoilé.

ALFRY, *Jetons de l'échevinage parisien,* n°155. — Henry DE LA TOUR, *Catalogue de la Collection Rouyer* (1899-1910), p. 277. — Jules FLORANGE, *Armorial du jetonophile* (1921), n° 458.

89. Le Cardinal DE RICHELIEU. En buste, de trois quarts à gauche, la barette sur la tête. Gravure de Michel Lasne. 280 × 208. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Richelieu fut le véritable fondateur de l'Imprimerie royale, dont il confia l'organisation à Sublet de Noyers, surintendant des Bâtiments & Manufactures, & à Sébastien Cramoisy.

90. Le Cardinal DE RICHELIEU. Lettre à Sébastien Cramoisy [mai 1615]. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 17362, fol. 187.

Dès 1614, Cramoisy était le libraire attitré de Richelieu; le jeune évêque de Luçon lui confia le soin d'éditer son premier ouvrage, la *Harangue prononcée... à la clôture des États tenus à Paris* (n° 91). La présente lettre concerne l'envoi à Luçon d'un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage, & celui de libelles que Richelieu avait commandés à Cramoisy.

RICHELIEU, *Lettres,* éd. Avenel, I (1853), p. 144 (fac-similé). — Maximin DELOCHE, *La Maison du cardinal de Richelieu* (1912), p. 348-350.

91. Le Cardinal DE RICHELIEU. *Harangue prononcée en la salle du Petit Bourbon le 23 février 1615 à la clôture des États tenus à Paris.* Paris, S. Cramoisy, 1615. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° Le[17]. 31.

92. CHAPELAIN. Lettre à Boisrobert, secrétaire de Richelieu (20 juillet 1639). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 1866.

Chapelain demande à Boisrobert, secrétaire de Richelieu, d'user de son influence afin que le Cardinal renonce à imposer la nomination de Cramoisy, son libraire personnel, comme libraire de l'Académie française.

CHAPELAIN, *Lettres*, éd. Tamizey de Larroque (1880-1883), p. 455, col. I. — Paul DELALAIN, *Les Libraires de l'Académie française de 1634 à 1793* (1907), p. 19-22. — PÉLISSON & D'OLIVET, *Histoire de l'Académie française*, publiée par Livet, I (1858), p. 128.

93. M[re] F. SUBLET S[r] DE NOYERS, *intendant des finances.* Écu armorié, surmonté d'un casque à lambrequins. Jeton d'argent (1634), 27 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Jetons de famille.

Au revers, la devise : *Pio fidelis,* se détachant sur un paysage.

Jules FLORANGE, *Armorial du jetonophile* (1921), n° 1620.

94. SUBLET DE NOYERS. Lettre à Cramoisy au sujet de la visite inaugurale de Richelieu à l'Imprimerie royale. Autographe (17 juin 1640). — Bibl. de l'Institut, Collection Godefroy, portefeuille 117.

Édité par Ludovic LALANNE, dans le *Correspondant littéraire* (1859), p. 393.

95. Matrices des «Romains de l'Université» (corps 36, appelé autrefois «Gros Canon») utilisés pour l'impression de l'*Imitation de Jésus-Christ,* premier livre édité à l'Imprimerie royale. — Imp. nat., Cabinet des poinçons.

96. Minute notariale concernant la frappe de matrices & l'achat de moules pour fondre des caractères destinés à l'Imprimerie royale (1er mars 1641). — Arch. nat., Minutier central.

Nicolas Jannon, marchand libraire & imprimeur, déclare par cet acte avoir promis à Sébastien Cramoisy, procureur de Sublet de Noyers, six frappes de matrices, Gros & Petit Canon, & Gros Parangon, avec les italiques correspondantes, plus trois moules pour fondre les caractères destinés à l'Imprimerie royale. Il s'agissait probablement des « Romains de l'Université ». La reconnaissance de livraison suit.

97. Arrêt du Conseil d'État interdisant l'exportation du papier fabriqué en France avant que l'Imprimerie royale n'en soit pourvue (13 mars 1640). — Arch. nat., E. 157.

98. Minute notariale d'un contrat passé entre Sébastien Cramoisy, procureur de Sublet de Noyers, & Pierre Ferrier, marchand papetier, pour l'approvisionnement en papier de l'Imprimerie royale (25 mai 1640). — Arch. nat., Minutier central.

LES PREMIÈRES ÉDITIONS
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

L'une des raisons qui avaient incité Richelieu à créer l'Imprimerie royale était le désir de ramener en France la tradition des belles éditions, pour la plus grande gloire du Roi & de ses ministres. Les problèmes financiers se posaient pour l'établissement officiel avec moins d'acuité que pour les particuliers ; l'on publia dès l'abord des ouvrages somptueux & de grand format.

Les caractères utilisés étaient les plus beaux de l'époque. On a coutume de les appeler les « Romains du Roi » & d'attribuer l'exécution de leurs poinçons au fameux Garamont. En fait, une partie au moins de ces poinçons paraissent avoir été gravés dans l'atelier parisien de Jannon

*(n° 96). Et si sublet de Noyers & Cramoisy semblent avoir d'abord éprouvé certains mécomptes en ce qui concerne l'illustration du premier ouvrage qui sortit des presses royales, l'*Imitation de Jésus-Christ *(n° 99), le retour de Poussin, qui revint de Rome, en 1641, contribua à créer un véritable style de l'Imprimerie royale. Poussin dessina plusieurs frontispices qui furent gravés par Mellan (nos 99-101); la manière dépouillée du buriniste traduisit fort heureusement les compositions claires & harmonieuses du grand peintre, dans lesquelles ne figuraient que quelques personnages, disposés de façon symétrique. Quand Poussin retourna en Italie, Mellan dessina & grava encore plusieurs frontispices dans le même goût; d'autres furent ensuite demandés au peintre Stella, pour le dessin, qui furent gravés par Rousselet & Daret. Sans avoir les mérites de celles de leurs devanciers, les compositions de ces artistes témoignent de virtuosité & de talent, sinon de sobriété.*

Mais l'intérêt & l'originalité des premières éditions de l'Imprimerie royale résident peut-être plus encore dans l'ornementation des pages de texte. Les bandeaux réalisés pour la Bible de 1642 méritent à cet égard une mention particulière, de même que le premier alphabet de lettres grises de l'Imprimerie du Louvre. Bandeaux, lettres grises & culs-de-lampe témoignent de l'effort, couronné de succès, qui fut alors entrepris pour concilier la typographie & l'illustration en taille-douce. Les éditions de l'Imprimerie royale influencèrent à ce point de vue la production des libraires privés. Certes, ceux-ci continuèrent dans leurs entreprises à se heurter à des difficultés financières, qui entravèrent leurs efforts. Mais, comme l'a constaté Mlle Jeanne Duportal (Étude sur les livres à figures édités en France de 1601 à 1660, *1914, p. 214), la décoration du livre prend à partir de 1640 une importance nouvelle. Elle correspond au goût général de l'époque pour le style ornemental.*

99. *De Imitatione Christi.* 1640. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 716. — Pl. X.

Premier ouvrage imprimé à l'Imprimerie royale. Frontispice, bandeaux, lettres grises. Le frontispice représente un chrétien (Louis XIII) méprisant les attributs de la guerre, de la royauté

& de la richesse, qui sortent d'une corne d'abondance posée à terre. Montaiglon (cat. Mellan, 302) attribue ce frontispice à Mellan d'après un dessin de Poussin. Mais Poussin, qui était à Rome en 1640, ne semble pas avoir pu collaborer à ce travail.

100. Nicolas POUSSIN. Tourné vers la gauche, à mi-corps. Portrait gravé par L. Ferdinand. 258 × 290. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Poussin vivait en Italie lorsque, par ordre de Louis XIII, il dut se rendre à Paris afin de décorer la Grande Galerie du Louvre. Arrivé en France, au mois de janvier 1641, il repartit pour Rome en septembre 1642. Parmi tous les travaux dont Sublet de Noyers prétendit accabler Poussin durant son séjour à Paris, figurent des dessins pour des frontispices destinés à des publications de l'Imprimerie royale. Poussin en exécuta trois, tous trois gravés par Claude Mellan, l'un pour les œuvres d'Horace, un autre pour les œuvres de Virgile, & le troisième pour la Bible. Quant au frontispice pour les *Conciles*, dont Poussin fait mention dans une lettre du 20 mars 1642, il fut gravé un peu plus tard, sans doute par Pierre Daret, d'après Jacques Stella. — Voir les nos 102-107.

101. Claude MELLAN, peintre & graveur, par lui-même. À mi-corps. 222 × 155. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Excellent graveur, l'un des meilleurs portraitistes du XVIIe siècle, très connu par ses ouvrages exécutés au moyen d'une taille unique, Claude Mellan grava plusieurs frontispices pour l'Imprimerie royale. Trois de ces frontispices furent exécutés d'après Poussin. Mellan grava également d'autres frontispices pour l'Imprimerie royale sur ses propres dessins. Peut-être aussi est-il l'auteur du premier alphabet de lettres grises de l'Imprimerie royale. Par la suite, il devait encore travailler pour le Cabinet du Roi. — Voir les nos 102, 105, 106, 108, 109, 113.

MONTAIGLON, p. 77.

102. VIRGILE. *Opera*. 1641. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Yc. 292. — Pl. XI.

Frontispice non signé gravé par Mellan d'après Poussin

(Poussin, lettres 26, p. 53-54; 28, p. 55-56; 39, p. 79-81) représentant Apollon couronnant le poète. Bandeaux, lettres grises, culs-de-lampe.

MONTAIGLON, n° 303. — MAGNUS, p. 155-161.

103. Nicolas POUSSIN. Lettre à Chantelou, premier commis de Sublet de Noyers. Autographe (10 avril 1641). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 12347, fol. 38.

Cette lettre accompagnait l'envoi du dessin pour le frontispice du *Virgile*. On lit à la fin : « Si l'on ne trouve à propos que la teste du Poète soit avec la barbe, j'en ferai une autre selon la médaille antique, afin de contenter ceux qui trouvent à redire partout ».

POUSSIN, lettre 25, p. 54-56.

104. Nicolas POUSSIN. Lettre à Sublet de Noyers, surintendant des Bâtiments & Manufactures. Autographe (10 avril 1641). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 12347, fol. 34. — Pl. XII.

Poussin dédie par cette lettre à Sublet de Noyers le dessin qu'il vient d'exécuter pour le frontispice du *Virgile* de l'Imprimerie royale.

POUSSIN, lettre 24, p. 53-54.

105. HORACE. *Opera*. 1642. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Yc. 342.

Frontispice gravé par Mellan d'après Poussin. Bandeaux, lettres grises. — Reliure maroquin rouge aux armes de France & de Navarre, au semé de fleurs de lis & de L couronnés. Exemplaire offert comme premier prix de vers latins en 1651 à Charles de Hénault, élève au collège de Clermont.

MONTAIGLON, n° 305. — P. MAGNUS, p. 155-161.

106. *Biblia sacra*. 1642. 8 vol. in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. A. 223. — Pl. XIII.

Au tome I (début de l'*Ancien Testament*), frontispice gravé par Mellan d'après Poussin. Au tome V (début du *Nouveau*

Testament), frontispice anonyme daté de 1640. Bandeaux, lettres ornées.

POUSSIN, lettres 39, p. 79-81; 41, p. 83-85; 42, p. 86-88. — MONTAIGLON, n° 306. — MAGNUS, p. 155-161.

107. Nicolas POUSSIN. Lettre à Chantelou. Autographe (2 août 1641). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 12347, fol. 53.

Poussin écrit à propos du dessin qu'il a exécuté pour le frontispice de la Bible de l'Imprimerie royale : « Cependant, j'envoye à Monseigneur le squitze du front de la Bible, mais sans correction, car devant que de le terminer, j'ay désiré que vous l'ayés vu, affin que dans le penser & disposition totale ou particulière des figures, il estoit besoin d'i altérer quelque chose, vous m'en donniés vostre advis. La figure ellée représente l'Histoire. Elle escript de la main gauche, affin que la planche la remette à droite. L'autre figure voilée représente la prophessie; sur le livre qu'elle tient sera escript : Biblia regia. Le Sphinx qui est dessus ne représente autre que l'obscurité des choses énigmatiques. Celle qui est au milieu représente le Père éternel & moteur de toutes les choses bonnes... »

POUSSIN, lettre 42, p. 86-88.

108. SAINT FRANÇOIS DE SALES *Introduction à la vie dévote.* 1640. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 783.

Frontispice attribué à Mellan. Bandeaux, culs-de-lampe.

MONTAIGLON, n° 304.

109. Le Cardinal DE RICHELIEU. *Les principaux points de la foy catholique défendus contre l'escript adressé au Roy par les quatre ministres de Charenton.* 1642. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 981.

Frontispice dessiné & gravé par Mellan. Bandeaux, lettres grises. — Reliure maroquin rouge aux armes du cardinal Pierre du Camboust de Coislin.

MONTAIGLON, n° 304.

110. Le Cardinal DE RICHELIEU. *Instruction du chrestien.* 1642. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 787. — Pl. XIV.

Frontispice, bandeaux, lettres grises, culs-de-lampe. — Reliure maroquin rouge aux armes du cardinal Pierre du Camboust de Coislin.

111. SAINT IGNACE DE LOYOLA. *Exercitia spiritualia S. P. Ignatii Loyolae.* 1644. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 742.

Frontispice gravé par Rousselet d'après Stella. Bandeaux, lettres ornées, culs-de-lampe.

112. SUÉTONE. *De XII Caesaribus libri VIII.* 1644. In-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. J. 2380 *bis.*

Titre & planches gravés.

113. *Novum Jesu Christi Testamentum Vulgatae editionis.* 1649. In-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. A. 6374.

Titre gravé signé GLD (Gabriel La Dame), reproduisant le frontispice de Mellan pour l'édition du Nouveau Testament en grec (n° 114).

114. Ἡ *καινή τοῦ Ἰησοῦ Χριστοῦ διαθήκη. ,αχμβ'*. 1642. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 515.

Frontispice dessiné & gravé par Mellan. Lettres gravées, bandeaux, culs-de-lampe.

MONTAIGLON, n° 307.

115. Jean LE FÉRON. *Histoire des connestables, chanceliers & gardes des sceaux, mareschaux de France, admiraux, surintendans de la navigation & généraux des galères de France, des grands maîtres de la maison du Roi & des prévôts de Paris, &c., par Jean Le Féron, revu & continué jusqu'à présent, & augmenté par Denys Godefroy.* 1658. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Lf⁵. 4.

Figures gravées sur bois représentant des armoiries.

116. *Typographia regia.* 1650. In-24. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Q. 6858.

Petit volume édité à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de l'Imprimerie royale. Le titre, disposé à la manière d'une inscription lapidaire, célèbre les mérites de Louis XIII & de Richelieu. Après un catalogue des ouvrages édités par l'Imprimerie royale depuis dix ans, viennent quelques poésies en l'honneur du roi, de Richelieu & du chancelier Séguier.

L'IMPRIMERIE PERSONNELLE DE LOUIS XIII

Au XVIIe siècle, & surtout au XVIIIe siècle, rois & grands seigneurs firent souvent installer pour leur distraction de petits ateliers typographiques dans leurs demeures. Ainsi, Louis XIII établit un moment au Louvre une imprimerie privée que dirigeait probablement l'imprimeur du Roi Charles Morel. Quelques années plus tard, on trouve un atelier typographique au château de Richelieu, installé là par les héritiers du Cardinal.

117. Charles BERNARD. *Histoire des guerres du Roy Louis XIII contre les religionnaires rebelles...* (Paris, *s. d.*) 2 volumes in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Lb36. 20.

Ouvrage imprimé au Louvre, dans un petit atelier que Louis XIII y avait installé. Le second volume est inachevé.

118. *Le May des imprimeurs.* 1634. Placard. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Lat. 9340, fol. 50.

À la partie supérieure, portrait de Louis XIII avec ses armes & vignette représentant saint Jean, patron des imprimeurs, dans l'île de Patmos. Textes en hébreu, syriaque, arabe, samaritain, arménien, grec, latin & français, signés Siméon de Muis, Gabriel Sionita, Claude Morel & I. Pescheur. Le Roi y est remercié d'avoir installé jadis une imprimerie au Louvre pour son instruction. On a transformé certaines lettres des titres & on en a rajouté d'autres afin de rendre la lecture plus difficile.

119. *Biblia sacra.* Paris, S. Martin, 1656. In-8°. — Bibl. de l'Arsenal, 8° T. 56.

Bible dite *de Richelieu*, exécutée par les soins de Sébastien Martin, parent de Sébastien Cramoisy, en caractères microscopiques & particulièrement nets, désignés sous le nom de *caractères d'argent*, qui avaient servi à l'imprimerie privée du château de Richelieu.

Jean CORDEY, *L'Imprimerie du château de Richelieu*, dans *Byblis* (1925), p. 56-60.

LOUIS XIV ENFANT
ET L'IMPRIMERIE ROYALE

120. *Les Ordonnances royaux sur le faict & juridiction de la prévosté des marchands & eschevinage de la Ville de Paris.* Paris, P. Rocollet, 1644. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Lk^7. 6767 A.

Frontispice de Mellan représentant le Prévôt des marchands & les échevins de Paris aux pieds du roi. À droite de Louis XIV enfant, à genoux, Sébastien Cramoisy, en costume d'échevin. Derrière le roi, la régente Anne d'Autriche. — Reliure maroquin rouge aux armes de Condé au semé de fleurs de lis.

MONTAIGLON, n° 205.

121. Philippe DE COMINES. *Les Mémoires de Messire Philippe de Comines... reveus & corrigez sur divers manuscrits & anciennes impressions, augmentez de plusieurs traictez, contracts, testaments, autres actes, & de diverses observations, par Denys Godefroy, conseiller & historiographe ordinaire du Roy.* 1649. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. La^{16}. 20.

Fleurons, bandeaux, lettres ornées, culs-de-lampe. On lit dans la préface adressée à Louis XIV, alors âgé de dix ans : « Que ne devons-nous espérer de Votre Majesté, qui a fait

renaître ce même auteur dans son Imprimerie royale du Louvre... & qui a tiré Elle-même, par divertissement, la première feuille de cette impression ? » Et en marge : « Un samedi, 18 juillet 1648, le Roi honorant de sa présence l'Imprimerie du Louvre, se trouva fortuitement lorsqu'on commençoit à tirer la première feuille de cette histoire, qu'il vit & mania avec plaisir, ce qui fut pris à bon augure de l'estime qu'il feroit de cet ouvrage. » — Exemplaire relié maroquin rouge aux armes du Grand Dauphin, fils aîné de Louis XIV.

BERNARD, p. 74.

122. CÉSAR. *La Guerre des Suisses, traduite du livre I des Commentaires de Jules César par Louis XIV Dieu-donné, Roy de France & de Navarre.* 1651. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. J. 278.

Louis XIV avait treize ans quand il fit la traduction de cet ouvrage. Bandeaux, lettres grises, culs-de-lampe. Quatre planches, l'une gravée par Richer, l'autre par N. Cochin, & deux autres anonymes. — Reliure maroquin rouge aux armes du cardinal Pierre du Camboust de Coislin.

SÉBASTIEN CRAMOISY
ET LES MINISTRES DE LOUIS XIV

C'est en 1643, après la mort de Richelieu & la disgrâce de Sublet de Noyers, que Sébastien Cramoisy prit officiellement le titre de directeur de l'Imprimerie royale.

La disparition des premiers protecteurs de l'Imprimerie royale mit Cramoisy dans une position délicate. Mazarin ne semble pas avoir toujours accepté de payer à Cramoisy les sommes que le Roi devait à celui-ci. L'attitude de Cramoisy, qui se rangea pendant la Fronde dans le camp des ennemis du Cardinal-ministre, & qui accepta d'entreposer dans son domicile personnel le trésor de guerre des Frondeurs parisiens, ne contribua sans doute pas à aplanir cette situation ; après la Fronde, les dettes du Trésor royal à l'égard du directeur de l'Impri-

merie au Louvre ne cessèrent de croître ; elles atteignaient 75.000 livres à sa mort, & ne furent jamais réglées.

Heureusement, l'Imprimerie royale trouva un protecteur en la personne du chancelier Séguier, qui était chargé de surveiller la gestion de Cramoisy. Celui-ci écrivait régulièrement au chancelier, & faisait généralement accompagner ses lettres de quelque livre. En revanche, Séguier protégeait Cramoisy, & intervenait à l'occasion pour faire hâter les travaux entrepris dans les locaux de l'Imprimerie royale.

Cramoisy entretint aussi des rapports suivis avec Colbert, qui surveillait de près les affaires de librairie.

123. Le Cardinal MAZARIN. Buste de trois quarts à gauche dans un cadre hexagonal. Fond rectangulaire ; aux angles, les fleurs de lis royales & les étoiles, symbole de Mazarin. Gravure au burin par Robert Nanteuil. 1656. 338 × 256. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

WICKERT & PETITJEAN, *Catalogue de l'œuvre grave de Robert Nanteuil* (1925), n° 157 & planche.

124. Jean DE SILHON. *Éclaircissement de quelques difficultez touchant l'administration du cardinal Mazarin.* 1650. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Lb37. 1705.

Ouvrage édité par Cramoisy pour faire oublier son attitude pendant la Fronde.

125. Jean-Baptiste COLBERT. En buste, de trois quarts à gauche dans un ovale centré d'un cartouche aux armes. Fond rectangulaire ; aux angles, initiales J. B. C. entrelacées. Gravure de Robert Nanteuil d'après Philippe de Champaigne. 318 × 250. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

WICKERT & PETITJEAN, *Catalogue de l'œuvre gravé de Robert Nanteuil* (1925), n° 25, 4e état.

126. Jean-Baptiste COLBERT. En buste, de profil à droite. Médaille d'argent par Roussel. Diam. 60 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Grands hommes français, n° 2187.

127. Sébastien CRAMOISY. Lettre à Colbert (1er août 1662). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Mélanges Colbert. 110, fol. 575.

Sébastien Cramoisy demande à Colbert d'intervenir afin que son gendre Forne soit nommé commissaire dans une des commissions que le roi a établies près des cinq grosses fermes.

128. Le Chancelier Pierre SÉGUIER. À mi-corps, assis. Gravure au burin par Claude Mellan. 1639. 305 × 225. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Comme l'indique une mention figurant en marge, le chancelier est représenté à l'âge de 51 ans.

MONTAIGLON, n° 231.

129. Pierre SÉGUIER, chancelier de France. Buste, de profil à droite. Médaille d'or, 75 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Grands hommes français, n° 4032.

Au revers, la devise de Séguier : *Conveniunt certantque simul*, la date : 1633, & des figures représentant la Piété & la Justice.

130. Sébastien CRAMOISY. Lettre au chancelier Séguier (25 juillet 1662). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 17401, fol. 1.

Cramoisy demande qu'on accélère les travaux entrepris à l'Imprimerie royale du Louvre, & ajoute qu'il est « fâcheux de veoir que l'on laisse à servir le Roy pour préférer des particuliers » (il s'agit des peintres que le Roi a installés au Louvre).

LES GRANDES COLLECTIONS ORIENTALES

131. AGATHIAS. *Ἀγαθίου Σχολαστικοῦ περὶ τῆς Ἰουστινιανοῦ βασιλείας βίβλοι πέντε. Agathiae Scholastici de imperio & rebus gestis Justiniani imperatoris libri quinque, ex bibliotheca & inter-*

pretatione Bonaventurae Vulcanii. 1660. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. J. 124. — Pl. XV.

Ouvrage faisant partie de la célèbre collection de textes byzantins publiés au XVIIe siècle à l'Imprimerie royale sous la direction du Père Labbé, & connue sous le nom de « Byzantine du Louvre ». — Reliure maroquin rouge aux armes du cardinal Pierre du Camboust de Coislin.

Henri OMONT, *La Collection byzantine de Labbé & le projet de J. Suarès*, dans *Revue des Études grecques* (1904).

132. *Conciliorum omnium generalium & provincialium collectio regia.* 1644. 37 volumes in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. B. 442.

Grande collection des textes des Conciles éditée à l'Imprimerie du Louvre par ordre du Roi. Frontispice du tome Ier gravé par Pierre Daret d'après Stella. Bandeaux, lettres ornées, culs-de-lampe. — On expose ici le tome Ier.

133. Père Louis DE THOMASSIN. *Glossarium universale hebraicum.* 1697. In-fol. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 13.

Publié après la mort du Père Thomassin par les soins du Père Charles Bordes & de Nicolas Barat. C'est le premier livre oriental imprimé à l'Imprimerie royale depuis sa fondation. Le Père Thomassin (1619-1695) prétendait ramener à l'hébreu l'origine de toutes les langues. Sa *Méthode d'enseigner la grammaire ou les langues par rapport à l'Écriture Sainte, en les réduisant toutes à l'hébreu* (Paris, 1690-1693, 2 vol. in-8°) se vendait difficilement, & il se flattait, en la traduisant en latin, de la mettre plus à la portée des « hommes doctes » & des « Estrangers plus amoureux que les François de ces recherches curieuses des langues anciennes ».

134. Note de Pontchartrain à M. de la Chapelle-Bessé (Versailles, 11 septembre 1691). — Arch. nat., AJ^{17} 7.

Pontchartrain désire savoir l'avis de La Chapelle-Bessé sur le *Glossaire* que le Père Thomassin demande de faire imprimer à l'Imprimerie royale du Louvre. En marge, La Chapelle-Bessé donne le résumé de la réponse qu'il fit le 13 septembre 1691.

135. Réponse de La Chapelle-Bessé à la note de Pontchartrain sur le *Glossaire* du Père Thomassin [13 septembre 1691]. — Arch. nat., AJ^{17} 7.

Rapport sur le *Glossaire* & sur les conditions dans lesquelles pourrait être imprimé à l'Imprimerie royale cet ouvrage « dur à la vente, affin de ne pas charger le Roy de tous les frais de l'impression, & d'indemniser aussy le directeur de l'Imprimerie royale en quelque sorte de ses avances & de la garde de ces fonds dans son magasin ».

L'IMPRIMERIE ROYALE

SOUS LA DIRECTION DE MABRE-CRAMOISY

Petit-fils de Sébastien Cramoisy, Sébastien Mabre-Cramoisy succéda à son aïeul au poste de directeur de l'Imprimerie royale, dont il avait obtenu la survivance dès 1660.

Hormis les publications savantes, telles que la « Byzantine du Louvre », dont l'impression fut continuée, les grandes éditions qui avaient fait, à l'époque précédente, la gloire de l'Imprimerie royale ne trouvaient plus guère d'acquéreur, sans doute à cause de leur prix très élevé. Pressé d'argent, le Pouvoir royal ordonna en 1683 de vendre aux enchères les exemplaires qui n'avaient pas encore été distribués. Pour sauver l'œuvre de Sébastien Cramoisy, Mabre-Cramoisy se porta acquéreur de ces ouvrages qu'il ne put revendre que très lentement, & à perte.

Pendant ce temps, l'Imprimerie du Louvre était occupée par des travaux d'un caractère nouveau : l'édition des célèbres recueils du Cabinet du Roi (p. 71 ; nos 144 à 152), & surtout la publication d'ouvrages de caractère savant; les membres de l'Académie des sciences commencent à prendre l'habitude de confier à l'Imprimerie royale le soin de publier les résultats de leurs travaux. C'est au Louvre que furent édités notamment les Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des animaux *(no 138) & le* Recueil de plusieurs traitez de

mathématiques, *auquel Mariotte collabora (nº 139). D'excellents graveurs, au premier rang desquels il faut placer Sébastien Le Clerc, furent chargés d'orner ces ouvrages de très grand format, de frontispices, de bandeaux, de culs-de-lampe, & de planches documentaires.*

Lorsque Mabre-Cramoisy mourut, en 1687, sa veuve, Françoise Loir, assura pendant quatre ans la gestion de l'Imprimerie royale.

136. Sébastien MABRE-CRAMOISY (1642-1687). En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale. Fond rectangulaire. Gravure au burin par C. Vermeulen. 220 × 162. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Comme son grand-père Sébastien Cramoisy, Mabre-Cramoisy fut un des plus grands éditeurs de son époque. En même temps que directeur de l'Imprimerie royale, il fut imprimeur du Roi, des Jésuites & des Cisterciens. Il publia les œuvres des Pères Bouhours & Maimbourg ainsi que celles de Bossuet & de Fléchier. Sa femme, Françoise Loir, était la fille d'un riche orfèvre du Pont au Change & la nièce du peintre du Roi, Nicolas Loir; elle continua à s'occuper des affaires de son mari après la mort de celui-ci; mais elle dut bientôt vendre aux enchères ce qui restait du fonds de librairie des Cramoisy, tandis que Jean Anisson était nommé directeur de l'Imprimerie royale.

137. Sébastien MABRE-CRAMOISY. Lettre concernant l'envoi à l'Imprimerie royale des poinçons des «Grecs du Roi», entreposés jusque-là à la Chambre des Comptes (13 janvier 1684). — Arch. nat., AJ 17 2.

Les poinçons des «Grecs du Roi» avaient été déposés, probablement à la fin du XVIe siècle, à la Chambre des Comptes. Durant la plus grande partie du XVIIe siècle, on se servit pour fondre les caractères grecs du Roi des matrices qui avaient déjà été frappées. C'est seulement en 1683 que le Roi ordonna d'en porter les poincons à l'Imprimerie royale.

BERNARD, p. 31-35.

138. Claude PERRAULT. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux.* 1671-1686. 3 volumes in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. S. 1-3. — Pl. XIX.

Frontispice, planches & culs-de-lampe de S. Le Clerc & J. Bailly.

139. *Recueil de plusieurs traitez de mathématiques de l'Académie royale des Sciences.* 1676-1677. Grand in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. V. 21.

Recueil composé de traités de Mariotte, Pecquet, Perrault & Frenicle. Frontispice de S. Le Clerc & Boissière.

140. *Labyrinthe de Versailles.* 1679. In-8°. — Impr. nat.

Planches de S. Le Clerc.

141. Isaac DE BENSERADE. *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux, imprimez & enrichis de figures par ordre de Sa Majesté, & dediez à Monseigneur le Dauphin.* 1676. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Yc. 534. — Pl. XVI.

Frontispice gravé par S. Le Clerc d'après Le Brun. Vignettes de Chauveau & S. Le Clerc.

WEIGERT, II, art. Chauveau, 1173-1274.

142. Le May des Gobelins, par Sébastien Le Clerc. 1684. 282 × 388. — Bibliothèque des Gobelins.

La manufacture royale des Meubles de la Couronne, constituée par lettres patentes de 1662 & 1667 dans l'ancien enclos des Gobelins ne comprenait pas seulement des ateliers de tapisserie, mais aussi ceux d'« orphèvres, fondeurs, *graveurs,* lapidaires, menuisiers en ébène & en bois, teinturiers & autres bons ouvriers en toutes sortes d'arts & métiers ». Parmi les graveurs ainsi installés aux Gobelins devaient figurer les collaborateurs du Cabinet du Roi, comme les Audran, Gérard Edelinck & Sébastien Le Clerc. Chaque année, les différents

artistes & artisans logés aux Gobelins érigeaient un « may », c'est-à-dire un mât orné de verdure, de devises, d'enjolivements divers en l'honneur de Charles Le Brun (1690), premier peintre de Louis XIV & directeur des Gobelins. C'est la scène montrée par la gravure de Le Clerc.

Charles-Antoine JOMBERT, *Catalogue raisonné de l'œuvre de Sébastien Le Clerc*, II (1774), p. 4 & suivantes. — Roger-Armand WEIGERT, *Sébastien Le Clerc à la Manufacture des Gobelins*, dans le *Pays lorrain*, 1937 (numéro spécial consacré à Sébastien Le Clerc).

143. La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre, d'après Charles Le Brun. Gravure de Gérard Edelinck. 678 × 900. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, A A 5.

D'après la toile peinte par Le Brun à Fontainebleau, en 1661. Planche gravée pour le Cabinet du Roi, payée 5.500 livres (31 juillet 1671-13 décembre 1676). *Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, t. Ier (1881), col. 544, 854, 927. À comparer avec la tapisserie des Gobelins exposée sous le n° 401.

Robert DUMESNIL, *Le Peintre graveur français*, VII (1844), p. 200-202. qui énumère six états. — Vte H. DELABORDE, *Gérard Edelinck*, s. d. (*Les artistes célèbres*), p. 42 & suiv.

LE CABINET DU ROI

Soucieux de glorifier par tous les moyens le règne de Louis XIV, Colbert, devenu surintendant des Bâtiments en 1664, fit graver de nombreuses planches par les « plus excellens ouvriers », les Gérard Audran, les Edelinck, les Mellan, les Silvestre, les Sébastien Le Clerc, les Chauveau. Parues isolément ou groupées en suites homogènes, offertes en présent aux princes & aux ambassadeurs étrangers, ces planches devaient servir à constituer, au début du XVIIIe siècle, vingt-trois recueils désignés sous le nom de Cabinet du Roi.

Destinées avant tout à exalter la gloire personnelle de Louis XIV,

à conserver à la postérité les témoignages de la grandeur de son règne, les gravures du Cabinet du Roi montrent les principaux épisodes des campagnes militaires du monarque, ses divertissements, ses demeures, les spécimens les plus précieux de ses collections de peinture, ses antiques, aussi bien que les tapisseries des Gobelins célébrant ses hauts faits ou ses rares vertus.

Les estampes destinées à constituer le Cabinet du Roi furent vendues longtemps chez Sébastien Cramoisy, le directeur de l'Imprimerie royale, auquel sa qualité donnait la haute main sur la composition des textes qui accompagnaient les gravures. Lors de la formation définitive des recueils dits du Cabinet du Roi, les textes furent presque entièrement supprimés. À partir de ce moment, vers 1727, il appartint à la Bibliothèque royale, qui détenait les planches originales, de s'occuper seule de leur publication. En 1812, les cuivres furent transportés au Louvre où ils constituèrent le principal fonds de l'actuelle Chalcographie.

Mercure Galant, août 1679. *Catalogue des volumes d'Estampes appelés communément Cabinet du Roy...* Paris, Imprimerie royale, 1743. — Georges DUPLESSIS, *Le Cabinet du Roi...* (Extrait du *Bibliophile*, 1869). — Joseph GUIBERT, *Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Histoire des collections* (1926), p. 29-33. — Jean PORCHER, *L'Origine du Cabinet des planches gravées du Roi*, dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'art français* (1928), p. 45-52.

144. Entrée d'Alexandre à Babylone. Partie centrale. Épreuve avant toute lettre, avant les contre-tailles sur le tapis du brancard, sur la tête du guerrier à droite d'Alexandre, &c. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Ed. 66 d, Rés. cart. max.

L'ensemble de la composition constituée par la réunion de quatre planches mesure 0 m. 708 de haut & 1 m. 591 de large. Gérard Audran commença la gravure des Batailles d'Alexandre d'après Charles Le Brun en 1672; il acheva sa tâche en 1678 seulement. Les quatre pièces, qui constituent la suite, offrent l'association de la plupart des procédés techniques connus. C'est dans son logement des Gobelins, que Gérard Audran

entreprit pour le Cabinet du Roi la gravure des Batailles d'Alexandre, dont les cuivres sont maintenant à la Chalcographie du Louvre.

WEIGERT, I (1939), p. 135-138.

145. Charles PERRAULT. *Courses de testes & de bagues faites par le roy & par les princes en l'année 1662...*, *1670*. Gr. in-fol. Exemplaire colorié. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Pd. 10 b, Rés., fol.

Les *Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, édit. J.-J. Guiffrey, t. I (1881), col. 547, mentionnent un acompte au miniaturiste Jacques Bailly pour avoir enluminé un exemplaire des *Courses de testes & de bagues*... Il peut s'agir de l'exemplaire de la Bibliothèque de Versailles, ou de l'exemplaire du Cabinet des Estampes. Ce dernier, toutefois, dut appartenir au duc de Guise, l'un des chefs du quadrille, car il fut acquis en 1833 à la vente de M[me] de Vaudemont, héritière de la maison de Guise.]

Jean VALLERY-RADOT, *Le Carrousel de 1662*, dans *Byblis*, hiver 1926, p. 147-154. — WEIGERT, II (1951), p. 499-502.

146. Charles PERRAULT & Esprit FLÉCHIER. *Festiva ad capita annulumque decursio a rege Ludovico XIV... edita, anno MDCLXII, scripsit gallice Carolus Perrault, latine reddidit... Spiritus Flechier.* 1670. Gr. in-fol. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Pd. 10, fol.

147. [Charles PERRAULT.] *Courses de testes & de bagues faites par le Roy & les princes & seigneurs en l'année 1662.* 1670. Gr. in-fol. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Pd. 10 a, fol. — Pl. XVIII.

Des publications de l'Imprimerie royale, destinées à faire partie du Cabinet du Roi, parurent en éditions latine & française. — Elles étaient revêtues d'une reliure uniforme, de maroquin rouge, timbrée des armes de France & de Navarre, entourées du collier des ordres.

148. Jacques STELLA. À mi-corps, tourné vers la droite. Gravure de Claudine Bouzonnet-Stella, d'après la toile du musée de Lyon. 170 × 170. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Jacques Stella, peintre fort en renom à cette époque, exécuta différents dessins pour les frontispices d'ouvrages publiés par l'Imprimerie royale en 1644.

WEIGERT, II (1951), p. 87.

149. «François CHAUVEAU, de l'Académie royale de peinture & sculpture.» À mi-corps, assis; il maintient un cuivre appuyé sur une table, chargée de divers outils utiles à l'exercice du métier de graveur. Gravure de Louis Cossin, 1668, d'après un portrait de Le Febvre. 285 × 296. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

François Chauveau, par l'ampleur de son œuvre, & parfois aussi, grâce à la valeur de ses ouvrages, peut être considéré comme un des premiers illustrateurs du XVIIe siècle. Il grava pour le Cabinet du Roi les planches des *Courses de testes & de bagues*... (1662), éditées par l'Imprimerie royale, en 1670, avec un texte de Charles Perrault.

WEIGERT, II (1951), p. 393-560.

150. Israël SILVESTRE. En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale; au-dessous dans un cartouche, vue générale de l'île de la Cité. Fond rectangulaire. Gravure de Gérard Edelinck, d'après Charles Le Brun. 340 × 240. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Israël Silvestre grava les neuf planches du «Divertissement de Versailles» de 1664, connu sous le nom des «Plaisirs de l'Isle enchantée», qui firent partie du Cabinet du Roi. Il collabora également au recueil du Carrousel de 1662. — L'original de Charles Le Brun appartient toujours aux descendants d'Israël Silvestre.

Roger-Armand WEIGERT, *Notices sur Israël Silvestre & sa famille*, dans l'*Allgemeines Lexikon der Bildende Künstlen* de THIEME & BECKER t. XXXI (1937).

151. Gérard EDELINCK. En buste, de trois quarts à droite dans un ovale reposant sur une tablette centrée d'un cartouche aux armes. Fond rectangulaire. Gravure de Nicolas Edelinck d'après Tortebat. 350 × 250. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Gérard Edelinck grava différents tableaux pour le Cabinet du Roi, dont « La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre », de Charles Le Brun.

Vte Henri DELABORDE, *Gérard Edelink*, Paris (s. d.) (coll. *les Artistes célèbres*).

152. Note générale de 50 Recueils d'Estampes de la Bibliothèque du Roy, imprimés en 1724 & 1725, & distribués suivant les ordres de Sa Majesté depuis 1727 jusqu'en 1745. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Ye. 12.

Parmi les bénéficiaires, on relève le roi de Suède (1740), l'Ambassadeur turc (1742), le Nonce (1743), le roi du Portugal (1743), &c.

L'IMPRIMERIE AU LOUVRE

AU XVIIE ET AU XVIIIE SIÈCLE

Louis XIII aurait fait monter un petit atelier placé dans le haut du pavillon de la Reine, qui n'était qu'une imprimerie personnelle, destinée à son amusement & à sa récréation (n°s 117-118).

Quant à l'Imprimerie royale, fondée en 1640, elle fut installée dans une suite de pièces, au rez-de-chaussée de la grande galerie, réunissant le Louvre aux Tuileries. Son emplacement exact, proche celui de la Monnaie des Médailles, était voisin de l'actuel pavillon Lesdiguières. « Nous allasmes à l'Imprimerie royale, écrivent, en octobre 1657, les frères de Villiers. Il y a cinq grandes salles

voûtées de plein pied, dans l'une desquelles il y a cinq presses où l'on imprime les livres ; les autres ne servent qu'à faire seicher les feuilles & à garder les livres imprimés. Il y a de plus la chambre de composition, qui est au-dessus de celle de l'imprimerie. On n'y travailloit pas comme en celle d'en bas où les presses rouloient sur quelques feuilles de l'Histoire Bysantine...»

Des fenêtres de l'Imprimerie royale s'ouvraient sur le quai, non loin du pont Saint-Nicolas ; plusieurs fenêtres devaient aussi donner sur la rue des Orties, bordant l'autre côté de la grande galerie, où était une entrée.

Différents ouvrages de «grosse peinture» & de «dorure» furent exécutés en 1728, à l'Imprimerie royale, par le peintre & ornemaniste Claude III Audran, moyennant la somme relativement élevée de 1.175 livres.

Vers le milieu du XVIII[e] *siècle, une salle, au-dessous de l'école du modèle de l'Académie royale de peinture, alors également installée au Louvre, avait été donnée à M. du Parrois, directeur de l'Imprimerie. Cette salle lui est surtout utile, lit-on, «lorsque les inondations l'empêchent de faire usage de sa fonderie aux Galeries du Louvre»* (Archives de l'Art français, Nouvelle période, *1903, p. 278-280). En 1775, le comte d'Angiviller, directeur des Bâtiments, en raison de certains «arrangemens» nécessaires à l'Imprimerie royale, demanda la suppression de trois échoppes de «cabaretiers & gargotiers», adossées à l'Imprimerie & dont la location était faite au bénéfice de l'Académie royale de peinture* (Archives de l'Art français, *1905, p. 50).*

Bien que des presses aient été dispersées après le début de la Révolution, ce fut seulement le décret du 8 pluviôse an III *(27 janvier 1795), qui consacra l'abandon du Louvre par l'Imprimerie nationale, en confirmant son installation à l'hôtel Penthièvre, ancien hôtel de Toulouse.*

153. Façade de la grande galerie du Louvre devant l'Imprimerie royale. Plume & lavis. 130 & 212 × 528. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 217 a, fol.

Collection Robert de Cotte, 1357.

154. «Élévation de la porte de l'Imprimerie royale dans la galerie du Louvre.» Plume & crayon. 440 × 255. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 217 a, fol.

Collection Robert de Cotte, 2384.

155. «Plan de l'Imprimerie Royalle avec les changemens.» Sur le dessin, l'indication : «bon». Plume & aquarelle. 192 × 537. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 218 e, fol.

Collection Robert de Cotte, 1356. Plan du sous-sol(?) avec la fonderie, le magasin des papiers, &c.

156. «Plan de l'Imprimerie Royalle avec les changemens.» Plume & aquarelle. 190 × 530. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 218 e, fol.

Collection Robert de Cotte, 1356 a. Plan du rez-de-chaussée, désignant le magasin des livres du roi, le magasin à papier, la place «pour les etendoirs», &c.

157. «Plan de l'Imprimerie Royalle avec les changemens.» Sur le dessin, l'indication : «bon». Plume & aquarelle. 195 × 537. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 218 a, fol.

Collection Robert de Cotte, 1356. Plan de l'entresol avec l'imprimerie.

158. Plan du palais du Louvre & de ses environs, par Desgodets... 30 juin 1694. Plume & aquarelle. 486 × 768. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 419 j (t. 4), gr. fol.

L'emplacement de l'Imprimerie royale du Louvre est spécialement indiqué le long du quai, à hauteur du guichet Saint-Nicaise, qui correspond au voisinage du pavillon Lesdiguières.

159. Un atelier de l'Imprimerie royale au Louvre. Vignette d'après C.-N. Cochin. 90 × 120. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 218 e, fol.

XVIIᴱ SIÈCLE

LES ANISSON

Durant plus d'un siècle, de 1691 à 1794, l'Imprimerie du Louvre fut dirigée par des membres de la famille Anisson.

Les Anisson étaient originaires de Lyon. Avant d'être placé à la tête de l'Imprimerie royale, Jean Anisson dirigeait, avec son frère Jacques, la plus puissante entreprise d'édition de la ville de Lyon, & peut-être de toute la France. Excellent éditeur, il était l'ami du Bénédictin Montfaucon, qu'il accompagna dans son voyage en Italie, & de Du Cange, dont il publia le Glossaire grec. Homme d'affaires fort habile, il se livrait en grand au trafic des livres avec l'Espagne & l'Italie, & avait réussi à ruiner plusieurs de ses principaux concurrents parisiens.

Jean Anisson fut nommé le 15 janvier 1691 directeur de l'Imprimerie royale en remplacement de la veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, malgré les protestations des libraires parisiens; il entreprit de faire graver par Grandjean une typographie nouvelle propre à l'établissement qu'il dirigeait. Il se démit de sa charge en 1707, après avoir été nommé délégué au Conseil du commerce dont il fut un des membres les plus actifs. Il mourut en 1721.

Son neveu, Claude Rigaud qui le remplaça comme directeur de l'Imprimerie royale, par Ordonnance du 16 février 1707, obtint, en 1713, le monopole de l'édition des ouvrages publiés par l'Académie des Sciences & celle des Inscriptions. Il se démit de ses fonctions en 1725.

Les directeurs de l'Imprimerie royale furent alors successivement :

Louis-Laurent Anisson, qui fit réunir dans un même local, au

Louvre, les différents services de l'Imprimerie royale; il démissionna en 1733.

Jacques Anisson-Duperron, frère de Louis-Laurent, qui avait obtenu la survivance de ce dernier, mourut en 1788; il obtint en 1775 la suppression de l'imprimerie qu'on avait établie en 1771 à Versailles pour le service des secrétariats de la Guerre, de la Marine & des Affaires étrangères.

Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Du Perron, qui fut nommé à seize ans, en 1765, directeur de l'Imprimerie royale en survivance de son père, fit à l'Académie des Sciences de nombreuses communications : sur une presse d'un type nouveau qu'il avait inventée (1er mars, 26 & 30 juillet 1783), sur les moyens de perfectionner l'imprimerie (15 décembre 1784), sur l'art de l'imprimerie & sur des procédés relatifs à la fabrication du papier (9 mars & 21 décembre 1784). Étienne-Alexandre-Jacques Anisson-Du Perron continua à diriger l'Imprimerie du Louvre pendant la Révolution jusqu'en 1794, date à laquelle il fut guillotiné à la suite de troubles survenus dans la commune de Ris dont il était le seigneur.

160. Laurent ANISSON, sieur d'Auteroche, échevin de Lyon en 1670 & 1671. Buste de trois quarts à gauche dans un ovale. Cartouche aux armes. Gravure de C. Lauvers, d'après G. Panto. 243 × 170. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Père de Jean Anisson, Laurent Anisson, qui mourut en 1672, fut l'un des principaux éditeurs de son temps, & le premier grand libraire de la famille Anisson.

Ernest COYECQUE, *Bibliothèque nationale. Inventaire de la collection Anisson,* I (1900), Introduction, p. LII.

161. LAURENT ANISSON, SIEUR D'AUTEROCHE, ESCHEVIN DE LYON. Écusson armorié surmonté d'un casque à lambrequins (1670). Jeton de cuivre jaune, 30 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Jetons du Lyonnais, nº 95.

Au revers, la devise : *Nec moras nec novit errores,* & horloge placée sur une table recouverte d'un tapis.

Ernest PONCET, *Recherches sur les jetons consulaires de la ville de Lyon* (1883), n° 31.

162. *Défense des libraires de Paris contre les entreprises des nommés Anisson, Posuel & Rigaud.* (S. l. n. d.) In-4°. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 22071, pièce 169.

Les libraires de Paris protestent dans ce factum contre les tentatives faites par Jean Anisson & d'autres libraires de Lyon pour établir une succursale à Paris. Anisson devait peu après être nommé directeur de l'Imprimerie royale & s'installer à Paris.

163. Jean ANISSON. Lettre à Du Cange. Autographe (16 juillet 1682). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 9503, fol. 244-245.

Jean Anisson remercie Du Cange de lui avoir confié le soin d'éditer le *Thesaurus mediae & infimae latinitatis*, alors que tous les éditeurs parisiens avaient refusé d'entreprendre un travail aussi difficile. Cette publication devait valoir à Anisson la faveur des savants, & notamment celle des Bénédictins de Saint-Maur, qui intervinrent efficacement pour le faire nommer directeur de l'Imprimerie royale.

Henri OMONT, *Le « Glossaire grec » de Du Cange, lettres d'Anisson à Du Cange relatives à l'impression du Glossaire grec (1682-1688)*, 1892, p. 7-8. — M. VALÉRY, *Correspondance inédite de Mabillon & Montfaucon avec l'Italie*... II (1846), p. 100-102.

164. Projet de lettres de nomination de Jean Anisson comme directeur de l'Imprimerie royale (21 décembre 1690). — Archives nationales, AJ 17 2.

Cet acte, rédigé & expédié sur parchemin, avait déjà été revêtu de la griffe : « Louis », & sur le repli de la formule : « Par le Roy » ; il ne restait plus qu'à la présenter à la signature du secrétaire du Roi, & à la sceller, lorsqu'une autre rédaction lui fut substituée, le 15 janvier 1691 ; pour ménager les libraires parisiens, le Roi n'y faisait plus mention de l'autorisation accordée dans le texte précédent à Anisson de conserver son établissement de Lyon en même temps qu'il tiendrait boutique à Paris (n° 163).

Ernest COYECQUE, *Bibliothèque nationale. Inventaire de la collection Anisson*, I (1900), Introduction, p. LIV-LV.

165. Registre de prise en charge par Jean Anisson du matériel de l'Imprimerie royale avec une série d'épreuves de toutes les planches de cuivre conservées alors à l'Imprimerie royale. — Bibl. nat., Cabinet des manuscrits, Nouv. acq. fr. 2511.

Deux exemplaires de ces épreuves furent tirés à cette époque : l'un, exposé ici, fut remis à Louvois, & l'autre à Jean Anisson. À la suite de cet exemplaire, se trouve l'inventaire du matériel de l'Imprimerie royale en 1670. On expose ici le premier alphabet de lettres grises de l'Imprimerie royale, qui fut peut-être exécuté par Mellan.

LES « TYPES DU ROI »

À la fin du XVIIe siècle, Pontchartrain secondé par Jean Anisson, décida de doter l'Imprimerie royale d'une typographie spécialement gravée pour elle. Une commission, composée de membres de l'Académie des Sciences, de gens de lettres & de spécialistes, fut chargée de déterminer la forme à donner aux nouveaux caractères. Elle comprenait l'abbé Bignon, garde de la Bibliothèque royale, Jaugeon, Filleau des Billettes, le Père Sébastien Truchet, Jean Anisson, Simonneau, qui était préposé par le Roi à la gravure des planches, & le graveur de poinçons Philippe Grandjean. Cette commission établit au moyen de règles géométriques une table exacte des proportions des lettres. Philippe Grandjean s'en inspira, sans les appliquer entièrement, pour graver les poinçons des nouveaux types de l'Imprimerie royale. Après sa mort, Alexandre & Luce continuèrent son travail. Les « types du Roi », lorsqu'ils furent achevés, comprirent 21 séries de caractères, avec leurs italiques & leurs lettres de deux points.

166. L'abbé N. JAUGEON. *Des arts de construire les caractères, de graver les poinçons de lettres & de relier les livres...*

Manuscrit. 2 volumes in-folio. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 9153-9164. — Pl. XVII.

L'auteur de cet ouvrage, l'abbé Jaugeon, avait fait partie de la commission chargée, à la fin du XVIIe siècle, de déterminer la forme à donner aux nouveaux types de l'Imprimerie royale. À l'issue de ce travail, Jaugeon composa l'ouvrage manuscrit exposé ici; il fit graver, en vue d'une publication éventuelle, les planches qui y sont jointes, & qui furent exécutées par Simonneau, Rochefort, &c., entre 1694 & 1719. Ce devait être le premier volume d'une collection intitulée : *Description & perfection des arts & métiers.*

BERNARD, p. 78-81.

167. Louis PHÉLYPEAUX, comte de Pontchartrain. Buste de trois quarts à gauche, dans un ovale centré d'un cartouche aux armes. Fond rectangulaire. Gravure éditée « à Paris, chez de Voligny, rue des Noyers, attenant au Clincailler [*sic*] ». 278 × 210. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Contrôleur général des finances de 1689 à 1699, chancelier de 1699 à 1714, Pontchartrain avait la charge des affaires de librairie & de censure & surveillait la gestion de l'Imprimerie royale ainsi que la gravure des types du Roi.

168. « Joannes Paulus BIGNON... » En buste, de trois quarts à droite, dans un ovale reposant sur une tablette centrée d'un cartouche aux armes. Fond rectangulaire. Gravure de Benoit Audran, d'après J. Vivien. 348 × 290. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Né en 1662, Jean-Paul Bignon entra à l'Oratoire. Il devint prédicateur du Roi en 1693 & entra à l'Académie française le 15 juin de la même année. Nommé conseiller d'État en 1701, spécialisé dans les affaires de librairie, il obtint en 1718 la charge de bibliothécaire du Roi. Il fut l'un des membres de la « Commission Jaugeon ».

169. Jean TRUCHET, dit le Père SÉBASTIEN. À mi-corps, gravure de H.-S. Thomassin fils, 1720, d'après Élisabeth-Sophie

Chéron Le Play. 1703. 239 × 185. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

Né à Lyon en 1657, Jean Truchet entra à dix-sept ans dans l'Ordre des Carmes. Envoyé à Paris, il s'occupa surtout de mécanique, de géométrie & de physique. Ayant étudié l'hydraulique, il prit une très grande part à la conduite des eaux dans le jardin de Versailles. Il fut admis en 1699 à l'Académie des Sciences comme membre honoraire. Jean Truchet fut l'un des membres les plus actifs de la « Commission Jaugeon ».

170. Mémoire des travaux exécutés par Philippe Grandjean de 1693 à 1711 pour l'Imprimerie royale, avec quittance des sommes qui lui étaient dues pour ces travaux. — Arch. nat., AJ^{17} 8.

171. Poinçons des « types du Roi ». Corps 16, appelé autrefois « Gros Romain Grandjean ». — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

Grandjean, pour graver ces poinçons, s'inspira des règles adoptées par la « Commission Jaugeon ». On notera les particularités adoptées dès lors pour distinguer les caractères de l'Imprimerie royale de ceux des autres imprimeries : position horizontale & prolongement du délié supérieur de certaines lettres (b, d, h, i, j, k), & trait latéral à gauche, à mi-hauteur de la lettre l.

BERNARD, p. 80. — Pierre DESCARMES, *Le Caractère Grandjean, ou Romain du Roi,* dans *Plaisir du bibliophile,* IV (1928), p. 226-229.

172. *Médailles des principaux événements du règne de Louis XIV, avec des explications historiques, par les membres de l'Académie royale des inscriptions.* 1702. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Lj^{27}. 14. — Pl. XX.

Premier ouvrage imprimé au moyen des caractères Grandjean. Frontispice gravé par Charles-Louis Simonneau, d'après Coypel. Chaque page est décorée d'un encadrement dont les ornements font allusion au sujet de l'ouvrage, & de deux figures gravées représentant des médailles. Louis XIV fit sup-

primer la préface de cet ouvrage qu'il jugea trop élogieuse. Cette préface fut cependant conservée dans certains exemplaires. Elle nous apprend que, sur deux cent quatre-vingts médailles reproduites dans cet ouvrage, deux cents furent dessinées par A. Coypel, & trente-trois par Sébastien Le Clerc; les unes & les autres furent gravées par les frères Simonneau, Benoit I Audran & B. Picart, tandis que les encadrements, les fleurons & les culs-de-lampe avaient été dessinés par Jean I Berain. Des encadrements & des fleurons étant signés des initiales L. S. sur les planches d'essai d'un recueil conservé au Cabinet des Estampes (Pb. 25, petit in-folio), on peut les attribuer à Louis Simonneau, qui fut sans doute aidé dans ce travail par son frère Charles-Louis.

Bibliothèque nationale. Le siècle de Louis XIV, catalogue de l'exposition (1927), n°s 33-34. — Roger-Armand Weigert, *Jean I Berain, dessinateur de la Chambre & du Cabinet du Roi*, II (1937), p. 247.

173. Planches de cuivre gravées pour *les Médailles des principaux évênemens du règne de Louis le Grand.* — Impr. nat.

Voir ci-dessus, n° 172.

174. Louis XIV, roi de France. Buste, profil à gauche. Médaille d'or par Mauger, 74 mm. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles, Histoire métallique de Louis XIV, 220.

Cette médaille appartient aux séries de l'*Histoire métallique de Louis XIV*. L'institution de l'Histoire métallique, réunion de médailles frappées pour commémorer les événements du règne fut résolue par le Roi & Colbert dès 1662. L'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres fut créée en 1663 pour en préparer la réalisation. Voir au n° 172 l'ouvrage de l'Imprimerie royale qui reproduit ces médailles.

Trésor de numismatique, p. 27, fol. XXXI.

175. La Bataille de Leuze. Revers de la médaille précédente.

En exergue, la mention *Pugna ad Leuzam*. 1691. Plus bas : *Mauger F[ecti]*. Mousquetaire à cheval, l'épée haute, terrassant les ennemis. Dans le fond, combattants français & impériaux. Au-dessous la devise : *Virtus equitum praetorianum*.

176. Arrêt du conseil ordonnant que Foncemagne, membre de l'Académie des Inscriptions, procède au récolement des poinçons & matrices des caractères de l'Imprimerie royale conservés chez la veuve de Philippe Grandjean. — Arch. nat., Aj[17] 8.

Cet arrêt du conseil prescrit que le matériel appartenant au Roi sera transporté dans les Galeries du Louvre, près de l'Imprimerie royale, & que la garde en sera confiée au graveur du Roi, Jean Alexandre.

177. Mémoire des sommes dues au graveur Jean Alexandre pour travaux effectués à l'Imprimerie royale du 1er janvier 1726 au 31 décembre 1728. — Arch. nat., AJ[17] 8.

178. Phèdre & Publius Syrus. *Phaedri fabulae & Publii Syri sententiae...* 1729. 2 volumes in-12. — Bibl. nat., Dép. des Imprimés, Rés. p. Yc. 1541.

Frontispice de Simonneau. Premier livre imprimé avec le caractère dit la « Sédanaise » (corps 5). Ce caractère gravé par Grandjean, puis Alexandre, resta le plus fin dont se servît l'Imprimerie royale jusqu'à l'exécution du caractère dit la « Perle ».

179. Mémoire des travaux effectués par le graveur Luce pour l'Imprimerie royale en 1740. — Arch. nat., AJ[17] 8.

180. Poinçons, matrices & caractères du « Quadruple gros canon », vingt et unième & plus gros caractère des types du Roi, dont les poinçons furent gravés par Louis Luce. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

Bernard, p. 92-93.

181. Poinçons gravés par Luce du caractère dit la « Perle » (corps 4), corps le plus petit de l'Imprimerie royale, qui fut achevé en 1740. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

Alexandre, qui avait déjà travaillé aux poinçons de la « Sédanaise », ne se crut pas capable de graver ceux de la « Perle »,

caractère encore plus fin, & fit appel pour cet ouvrage à son gendre Louis Luce, qui devait lui succéder comme graveur du Roi vers 1738.

BERNARD, p. 90-94.

182. *Épreuves du premier alphabet droit & penché, orné de quadres & de cartouches, gravé par ordre du Roi pour l'Imprimerie royale, par Louis Luce, & finis en 1740.* 1740. In-32. — Impr. nat.

On a imprimé pour ce spécimen trois fables de La Fontaine & une ode d'Horace. Première impression exécutée au moyen des caractères dits la « Perle ».

BERNARD, p. 178-179.

183. HORACE. *Opera.* 1733. In-24. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. p. Yc. 574.

184. *Essai d'une nouvelle typographie ornée de vignettes, fleurons, trophées, filets, cadres & cartels inventés, dessinés par L. Luce, graveur du Roi pour son Imprimerie royale, dédiée au Roi.* A Paris, de l'Imprimerie de J. Barbou, 1771. In-4°. — Impr. nat.

Cette *Typographie* avait été exécutée par Louis Luce, en dehors de ses travaux comme graveur de l'Imprimerie royale ; elle comportait quinze corps de caractères romains & italiques, & une collection de vignettes & d'ornements mobiles. Après avoir consulté l'Académie des Sciences qui donna un avis favorable, Louis XV en ordonna l'achat en 1773 pour le prix de 100.000 livres.

BERNARD, p. 93-94.

185. Poinçons de vignettes de la typographie de Luce. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

Ces vignettes sont constituées par l'assemblage d'éléments pris parmi les motifs interchangeables gravés par Louis Luce.

186. Pierre-Simon FOURNIER. *Manuel typographique utile aux gens de lettres & à ceux qui exercent les différentes parties de l'art d'imprimerie.* Paris, P.-S. Fournier, 1774. 2 volumes in-8°. — Bibl. nat., Rés. V. 2952-2953.

Planches gravées représentant le matériel d'un atelier de gravure & de fonderie de caractères. Spécimens de caractères & de fleurons.

Paul BEAUJON, *Pierre-Simon Fournier, 1712-1768, and the XVIII*[th] *century french typography* (1926).

187. Moule à arçon pour la fonte des caractères. — Impr. nat.

La tradition veut que cet appareil ait été inventé au XV[e] siècle par Schœffer & perfectionné au XVIII[e] siècle par Fournier le Jeune. C'était, sous un volume réduit & tenant dans un hexagone irrégulier, un composé d'environ cinquante pièces. Doubles, elles constituaient les deux moitiés du moule, la *pièce de dessus* & la *pièce de dessous*, montées sur du bois pour qu'on pût les tenir & les emboîter l'une dans l'autre. À la partie inférieure du moule, les «regîtres» recevaient les matrices. Le métal fondu était introduit par le jet, qui apparaissait, le moule fermé, comme une sorte d'entonnoir réduit à sa base. L'*arçon*, ou *archet*, était un arc oblong, attaché d'une part au bois de la pièce de dessus; l'autre extrémité, mobile & faisant ressort, était posée sur le talon de la matrice, à chaque lettre que l'on fondait, pour l'appuyer & la joindre à la partie du moule sur laquelle elle portait. L'ouvrier prenait de la main gauche le moule garni de la matrice, & de la droite une cuiller de fer qui ne tenait de métal fluide que la quantité nécessitée par la force de la lettre. En relevant brusquement le moule, il faisait parvenir jusqu'au fond de la matrice le métal qui se figeait instantanément au contact du fer. On appuyait ensuite le pouce de la main droite sur l'extrémité supérieure de la matrice pour la faire basculer, et détacher la lettre. On ouvrait enfin le moule pour laisser tomber celle-ci sur le banc. Ce moule fut utilisé exclusivement pour la fonte des caractères jusqu'en 1853, date de l'introduction de la première fondeuse mécanique. Il est encore en usage pour la fonte des très gros caractères.

188. *Description d'une nouvelle presse exécutée pour le service du Roi & publiée par ordre du gouvernement.* 1783. In-8°. — Impr. nat.

Etienne-Alexandre-Jacques Anisson, avant de prendre la direction de l'Imprimerie royale, voulut doter l'Établissement de cette presse qui a gardé son nom. «Elle se révélait plus expéditive d'un quart que les autres, en rendant en même temps la main-d'œuvre moins pénible.» Pour remédier à l'imperfection de la presse ordinaire, il assurait, par le parallélisme exact des pièces qui concourent à la pression, l'égalité parfaite de l'empreinte. En vérifiant la justesse des assemblages & en choisissant avec soin les matières dont sont composés les divers éléments de la machine, il parait aux inconvénients du jeu qu'acquièrent des pièces mises en mouvement plus de six mille fois par jour. Avantageuse innovation, la presse Anisson imprimait en un seul coup. Jusqu'alors il fallait partager l'opération.

LES LIVRES ÉDITÉS SOUS LA DIRECTION DES ANISSON

Durant le XVIIIe siècle, l'Imprimerie royale fit preuve d'une grande activité. On continua à y publier des ouvrages destinés à glorifier le souverain, sa famille & ses exploits. Ce furent, après les Médailles des principaux événements du règne de Louis XIV *(n° 172),* le Sacre de Louis XV *(n° 193), puis l'*Histoire du Roi Louis XV par médailles, *ouvrage malheureusement inachevé, dont l'illustration fut dirigée par Charles-Nicolas Cochin fils. Le caractère officiel de l'Imprimerie royale empêchait cet établissement d'éditer des livres à vignettes dans le genre galant alors fort à la mode; mais les mêmes artistes qui illustraient des ouvrages de ce genre pour le compte d'éditeurs privés, acceptèrent, lorsqu'ils mirent leur talent au service du Roi d'adopter un style conforme au sujet qui leur était proposé, qu'il s'agît d'ouvrages de caractère historique ou documentaire. Le résultat fut souvent heureux. Boucher, Fragonard & Moreau le Jeune*

collaborèrent à l'illustration de la magnifique Histoire de la Maison de Bourbon *(n° 196). Gravelot & Eisen donnèrent des planches pour commenter l'Ordonnance du 6 mai 1755 relative à l'exercice de l'Infanterie.*

Parmi les ouvrages édités au XVIII*e siècle par l'Imprimerie royale, il convient de réserver une place à part à ceux qui ont trait à l'Histoire naturelle & à l'agriculture. Ainsi l'*Histoire des insectes *de Réaumur (n° 192), illustrée par un groupe d'artistes comprenant Coypel & Simonneau, les* Œuvres *de Buffon (n°s 200 & 201), ornées de planches de Martinet & de Sève, & surtout le poème sur l'*Agriculture *de Fulcrand de Rosset (n° 202), dont la typographie, très soignée, est accompagnée de figures & d'ornements dus notamment à Saint-Quentin & à Marillier.*

Enfin, à partir de 1713, les travaux de l'Académie des Sciences & de l'Académie des Inscriptions furent imprimés sur les presses du Roi, de même que le premier catalogue des livres composant la Bibliothèque royale, publié de 1739 à 1753.

189. Le Père Charles PLUMIER, minime. *Description des plantes de l'Amérique avec leurs figures...* 1693. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, S. 860. — Pl. XXI.

Planches anonymes, ou gravées par Louis Roullet d'après les dessins du Père Plumier.

190. *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel.* 1725. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 1180.

Frontispice gravé par Charles-Nicolas Cochin d'après Louis de Boullogne. Planches de Simonneau fils. — Exemplaire sur vélin, reliure maroquin bleu aux armes royales. On expose les planches gravées appartenant à l'Imprimerie nationale.

191. Planches de cuivre gravées pour les *Statuts de l'Ordre de Saint-Michel.* — Impr. nat.

Voir ci-dessus le n° 190.

192. RÉAUMUR. *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des insectes.* 1736-1742. 6 volumes in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, S. 621-622.

Frontispice gravé par Macé d'après Coypel. Planches gravées par Haussard & Simonneau.

193. *Le Sacre de Louis XV, roi de France & de Navarre dans l'église de Reims, le 25 octobre 1722.* (Paris, Imprimerie royale.) 1723. Grand in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. gr. folio. Lb³⁸. 232.

Frontispice & planches doubles par Jean Audran, Beauvais, Cochin père, Desplaces, Duchange, Dupuis, Larmessin, Tardieu, N. Edelinck, Chereau, Drevet, Haussard & Petit. Texte orné d'encadrements, de cartouches & de fleurons gravés par d'Ulin. — Reliure maroquin bleu à dentelle, aux armes royales.

194. *Histoire du Roi [Louis XV] par médailles* (1753-1770). In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Lj²⁷. 22.

Inachevé. Se compose de 20 pages de texte décorées de 20 bordures différentes dessinées & gravées d'après Jombert par Choffard. Charles-Nicolas Cochin fils dirigea la gravure de ces planches, dessina & grava les fleurons ainsi que la plupart des planches allégoriques.

Charles-Antoine JOMBERT, *Catalogue de l'œuvre de Ch.-Nic. Cochin fils* (1770), n° 315. — ROUX, V (1946), n°ˢ 352-365.

195. Planches de cuivre gravées pour l'*Histoire du Roi [Louis XV] par médailles.* — Impr. nat.

Voir ci-dessus le n° 194.

196. Joseph DESORMAUX. *Histoire de la Maison de Bourbon.* 1772-1788. 5 vol. in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. 4° Lm³. 127.

Frontispice gravé par A. de Saint-Aubin d'après Boucher. 5 fleurons aux titres par Choffard. 14 portraits gravés par Le Gaucher & Miger d'après Fragonard, Le Monnier & Vin-

cent. 22 vignettes gravées par Bradel, Moreau le Jeune & Prévost d'après Moreau le Jeune. 21 culs-de-lampe de Choffard. — Reliure maroquin rouge aux armes de Marie-Antoinette.

197. Planches de cuivre exécutées pour l'*Histoire de la Maison de Bourbon,* par Desormeaux. — Impr. nat.

Voir ci-dessus le n° 196.

198. Collection de dessins, portraits, vignettes & fleurons exécutés pour l'*Histoire de la Maison de Bourbon,* par Desormeaux. — Bibl. nat., Rotschild. 238.

Dessins & épreuves avant la lettre de Boucher & Choffard. De la bibliothèque de M. W. Hope. On expose le dessin exécuté par Boucher pour le frontispice ainsi que l'épreuve avant la lettre d'un cul-de-lampe de Choffard. Voir n° 196.

Émile PICOT, *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. le baron James de Rotschild,* I (1884), n° 238.

199. TACITE. *Tibère, ou les Six premiers livres des Annales de Tacite, traduits par M. l'abbé de LA BLÉTERIE, professeur au collège royal & de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres.* 1768. 3 volumes in-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. J. 2821-2823.

Fleuron gravé par Delaunay d'après Gravelot. En-têtes représentant des médailles romaines & figures dessinés par Gravelot & gravés par Delaunay, Duclos, Massard, Rousseau & Saint-Aubin. — Exemplaire relié maroquin rouge aux armes de Marie-Antoinette.

200. BUFFON, GUÉNEAU DE MONTBEILLARD & l'abbé BEXON. *Histoire naturelle des oiseaux.* 1771-1786. 10 volumes in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. S. 351-355. — Pl. XXII.

Planches de Martinet. — Exemplaire colorié. Reliure maroquin rouge aux armes de Marie-Antoinette. On expose le tome III.

201. BUFFON. *Œuvres complètes.* 1774-1789. 27 volumes in-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. S. 930-953.

Planches gravées par de Sève, Tardieu, Bacon, M. T. Rousselet, &c., sous la direction de Bénard, ou d'après des dessins de Levillain. — Reliure maroquin rouge aux armes de Marie-Antoinette. On expose les volumes XV & XXIV.

202. Pierre FULCRAND DE ROSSET. *L'Agriculture, poème.* 1774-1783. 2 volumes in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Ye. 774. — Pl. XXIII.

Frontispice gravé par Le Gouaz d'après Saint-Quentin. Bandeaux dessinés par Marillier & Saint-Quentin, & gravés par Marillier, Le Veau, Lingée & Hemery. Planches gravées par Le Gouaz, Le Veau, de Ghendt, Lingée & Ponce, d'après Saint-Quentin & de Loutherbourg. — Reliure maroquin vert aux armes de Marie-Antoinette dauphine.

LES IMPRESSIONS ORIENTALES AU XVIIIE SIÈCLE

Avec le XVIIIe siècle s'ouvre une période de ralentissement pour les impressions orientales. L'abbé Renaudot, qui se proposait de réformer l'enseignement donné aux enfants de langue, — *jeunes gens destinés à servir d'interprètes pour les langues orientales, — avait bien présenté un* Mémoire... pour le rétablissement de l'imprimerie des langues orientales, *mais il était mort le 1er septembre 1720 avant d'avoir pu réaliser son plan (Henri OMONT,* Documents sur les jeunes de langue & l'imprimerie orientale à Paris en 1719, *extrait du* Bulletin de la Société de l'histoire de Paris, *XII, 1890). Les seules entreprises importantes furent la gravure de poinçons hébreux & la gravure de caractères chinois. Elles furent réalisées sous la direction de l'abbé Bignon, garde de la librairie du Roi, & d'Étienne*

Fourmont, hébraïsant & arabisant réputé, membre de l'Académie des Inscriptions & le successeur de Galland au Collège de France.

A la fin du XVIIIe siècle pourtant, l'Imprimerie royale procède à la remise en ordre des poinçons gravés aux époques précédentes, & l'on assiste à une reprise d'activité des impressions orientales.

203. Série de caractères chinois gravés sur bois de 1720 à 1730 sous la direction d'Étienne Fourmont. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

Louis XIV ayant voulu profiter de la venue en France d'un jeune chinois «Arcade Hoange» pour lui faire composer une grammaire & des dictionnaires chinois, car selon le dire de De Guignes, «la célébrité des Chinois piquoit alors la curiosité de toute l'Europe», il l'attacha à sa Bibliothèque & lui fit donner une pension. L'abbé Bignon s'aperçut vite que «Hoange» avait besoin d'un guide, & le confia à Fourmont. À la mort de Hoange, en 1716, Fourmont, d'une curiosité & d'une activité débordantes, résolut de mener seul la tâche à bien. En 1719, il présentait au Régent son premier travail, le tableau des 214 clefs, & lui parlait de son projet de grammaire & de six dictionnaires en dix-sept volumes in-folio. Le Régent l'encouragea & lui permit de faire graver pour la Bibliothèque du Roi les caractères nécessaires à l'impression de ses travaux. Fourmont chiffra des dictionnaires entiers, marqua ce qui était à dessiner, & surveilla le travail de Gautier son dessinateur & celui de cinq graveurs. Plus de 110.000 caractères furent ainsi gravés, qui restèrent chez Fourmont «dépositaire des charactères chinois de Sa Majesté». Ils lui servirent à imprimer ses *Meditationes sinicae* (1737), & sa grammaire suivie de la réimpression du catalogue des livres chinois de la Bibliothèque du Roi avec les titres en caractères chinois (1742). À la mort de Fourmont les caractères revinrent à la Bibliothèque du Roi. C'est seulement en 1804, à la suite des nombreuses protestations de la part des Directeurs, qu'ils furent versés à l'Imprimerie impériale.

Papiers de Michel & Étienne FOURMONT, 1716-1777. Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Arch. AR. 69. — DE GUIGNES, p. LXXIX-LXXXV. — Joseph HAGER, *Descriptions des médailles chinoises du Cabinet impérial de France*, 1805. — *Nouveaux mélanges asiatiques*, II (1829), p. 295-297. — CORDIER, p. 223-293.

204. 諧聲品字箋 [Hiai cheng p'in tseu tsien]. Dictionnaire des caractères chinois groupés par rimes. Fin du XVII[e] s. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Chinois 4656-4657.

Dictionnaire chiffré par Fourmont & sur lequel il a fait calquer les caractères à graver. La reliure porte : *A Fourmontio in novum ordinem digestum.*

DE GUIGNES, p. LXXXIII.

205. Étienne FOURMONT. Mémoire pour M. l'abbé Bignon. Autographe. S. d. (probablement 1719 ou 1720). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Arch. AR. 69, fol. 17.

Fourmont expose comment il pense faire graver les caractères chinois & demande une augmentation de pension & l'aide d'un jeune homme qui le soulagerait en copiant « le latin & le français » de ses ouvrages.

206. Étienne FOURMONT. Mémoire pour les caractères chinois dessinez & gravez du 21 janvier 1720. Manuscrit, signé Fourmont. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Arch. AR. 69, fol. 15.

On payait 294 livres pour 840 caractères à 7 sols chaque, 15 livres pour des bois fournis aux dessinateurs.

207. Étienne FOURMONT. Extrait du catalogue abrégé des ouvrages du Sieur Fourmont l'Aîné. Ouvrages chinois faits par ordre du Roy sous les yeux de Mons. l'abbé Bignon. Manuscrit. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Arch. AR. 69. fol. 100-106.

Une note de l'abbé Bignon indique que ce mémoire lui a été remis le 22 juillet 1729 par M. Fourmont, avec diverses additions de sa main.

208. Étienne FOURMONT. — 中國官話 *Linguae sinarum mandarinicae hieroglyphicae grammatica duplex, latine & cum characteribus sinensium. Item sinicorum regiae bibliothecae librorum*

catalogus. Paris, Joseph Bullot, 1742. In-fol. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. Fol. 17.

Le premier ouvrage imprimé avec les caractères chinois fut les *Meditationes sinicae* de Fourmont (1737). Puis vint sa *Grammaire* qui n'est malheureusement «qu'une traduction latine à peine altérée en quelques endroits» de la grammaire du Père Francisco Varo imprimée à Canton en 1703 & dont Fourmont avait obtenu un exemplaire.

RÉMUSAT, *Élémens de la grammaire chinoise...* (1822), p. XII-XV. — RÉMUSAT, *Mélanges asiatiques*, p. 108-119. — *Nouveaux mélanges asiatiques*, II (1829), p. 271-272, 295-302. — CORDIER, p. 223-293.

209. Mémoire des poinçons orientaux exécutés par Villeneuve sur l'ordre de l'abbé Bignon, conseiller d'État & chef de l'Académie royale des sciences (1722, 3 juin). Manuscrit. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 5843, fol. 27.

Au bas de la page, on lit : «le soussigné suplie très humblement Monseigneur [le chancelier] d'ordonner qu'il soit payé desdits poinçons à cause de l'extrême nécessité où il se trouve trouvé [*sic*] aujourd'hui réduit par rapport aux ouvriers qu'il a emploié, & qu'il ne peut payer le forgeron, & l'emprun de l'argent qu'il a fait pour cette ouvrage...» Dans la marge, le reçu de la somme due à Villeneuve, en date du 16 juin 1722. — L'abbé Bignon, qui avait déjà chargé Fourmont de diriger le travail du Chinois Hoange lui confia le soin de surveiller la gravure des poinçons pour l'hébreu & de diriger le graveur Villeneuve pour l'exécution de quatre corps de ce caractère. La belle *Bible* d'Emmanuel ben Joseph Athias, imprimée en Hollande, servit de modèle. En 1729, les poinçons étaient remis à Anisson. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Fr. 5843, fol. 24 à 56.

210. Joseph DE GUIGNES. *Table alphabétique des lettres arabes pour faire suite à «l'Inventaire de la typographie orientale & y existante au premier janvier 1787, d'après l'état dressé par Joseph de Guignes»*. [1787.] — Bibl. nat., Département des Imprimés, V. 2789.

À la fin de l'Ancien Régime, il ne se trouvait plus à l'Imprimerie royale une seule fonte de caractères orientaux. Le

projet de publication des *Notices & extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roy* amena le baron de Breteuil, surintendant des Bâtiments du Roi, à charger un disciple de Fourmont, Joseph de Guignes, membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres & *interprète* à la Bibliothèque du Roi, de « *la remise en état & de l'inventaire de la typographie orientale* ». Après avoir reclassé les poinçons grecs & orientaux, de Guignes en fit un inventaire. C'est la *Table* de cet *Inventaire* que l'on expose ici. Les poinçons y ont été poussés à la main. De Guignes rédigea en outre un *Mémoire* retraçant l'histoire de ces caractères & un précis destiné à faciliter la tâche des typographes. (*Voir n° 211.*)

211. Joseph DE GUIGNES. *Principes de composition typographique, pour diriger un compositeur dans l'usage des caractères orientaux de l'Imprimerie royale.* (*S. l.*) 1790. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, V. 2786.

Exemplaire sur grand papier.

L'IMPRIMERIE PRIVÉE DU ROI AU XVIIIe SIÈCLE

Déjà, Louis XIII avait établi au Louvre une imprimerie privée (nos 117-118). Au XVIIIe siècle, le plus fameux des établissements de ce genre fut l'imprimerie où Jacques Collombat enseigna à Louis XV alors enfant, les rudiments de l'art typographique. De nombreux ouvrages destinés à l'éducation du jeune roi y furent édités (nos 212-213).

Par la suite, plusieurs membres de la famille royale installèrent des presses dans leur appartement. Ce fut le cas de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe (1756), du Duc de Bourgogne (1760), & du futur Louis XVI (1766). Enfin Madame de Pompadour, qui se piquait de savoir graver, exécuta, avec l'aide de Charles-Nicolas Cochin fils, un frontispice pour la Rodogune *de Corneille (n° 214) d'après un dessin de Boucher (n° 215) ; cet ouvrage fut imprimé chez elle par un « détachement de l'Imprimerie Royale ».*



212. LOUIS XIV. *Dernières paroles du roy Louis XIV au roy Louis XV, son arrière petit-fils.* De l'Imprimerie du Cabinet du Roy, dirigée par J. Collombat, imprimeur ordinaire de Sa Majesté. Placard in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, fol. Lb^{37}. 4452.

On connaît quarante-neuf pièces imprimées entre 1718 & 1730 dans l'atelier du « Cabinet du Roi » dont la dénomination ne doit pas être confondue avec celle de la grande publication officielle (nos 144-152).

Henri OMONT, *L'Imprimerie du Cabinet du Roi au château des Tuileries sous Louis XV* (1718-1730), extrait du *Bulletin de l'Histoire de Paris & de l'Ile-de-France*, t. XVIII (1891), p. 35-45.

213. LOUIS XV. *Cours des principaux fleuves & rivières d'Europe.* Paris, dans l'Imprimerie du Cabinet de Sa Majesté, 1718. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. G. 2972.

Portrait de Louis XV enfant, par Jean Audran, en face de la page de titre. – Exemplaire relié en maroquin rouge aux armes du Roi, doublé de maroquin bleu à dentelle avec les armes de Madame de Pompadour à la doublure du plat antérieur.

Lucerne, n° 390.

214. CORNEILLE. *Rodogune, princesse des Parthes, tragédie.* Au Nord (Versailles), 1760. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Yf. 658. — Pl. XXIV.

En tête, planche gravée d'après un dessin de Boucher par la marquise de Pompadour, avec l'aide de Charles-Nicolas Cochin fils. Ouvrage imprimé chez la marquise de Pompadour avec l'aide d'un détachement de l'Imprimerie royale. Sur la feuille de garde, note manuscrite de Capperonnier : « Cette tragédie de P. Corneille m'a été envoyée par Madame la marquise de Pompadour qui a pris la peine de l'imprimer elle-même. Elle m'a fait l'honneur de me dire qu'on n'en avait tiré que vingt exemplaires. Ce 17 décembre 1761. Capperonnier ».

215. François BOUCHER. Dessin pour le frontispice de *Rodogune.* Mine de plomb. 196 × 140. — Bibl. nat., Rothschild. 239.

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Sous l'Ancien Régime, les actes administratifs étaient le plus souvent imprimés par les soins d'éditeurs privés, les imprimeurs du Roi (p. 23-24 & nos 19-52). Mais, déjà, au cours du XVIIIe *siècle, l'habitude s'était prise de confier l'impression de certains de ces actes à l'Imprimerie du Louvre. Durant la Révolution, les publications officielles se multiplièrent, & furent imprimées par des établissements nationaux. L'Imprimerie du Louvre n'édita plus guère ae travaux savants & se consacra à l'impression des décrets & documents administratifs. Il ne fallut pas moins en augmenter le matériel dans des proportions considérables : de 10, en 1789, le nombre de ses presses passa à 40 en 1793. En 1794, Anisson-Du Perron, à qui ce matériel appartenait presque entièrement en propre, fut condamné à mort & ses biens furent confisqués.*

L'Imprimerie du Louvre, qui avait déjà pris successivement les dénominations d'Imprimerie nationale, d'Imprimerie nationale exécutive, fusionna alors avec un autre établissement national, créé en 1793, l'Imprimerie du Bulletin des lois, pour prendre le nom d'Imprimerie nationale (décret du 8 pluviôse an III*, 27 janvier 1795), avant de devenir Imprimerie de la République (décret du 18 germinal an* III*, 7 avril 1795).*

L'Imprimerie ae la République, née de cette centralisation, vit son importance augmenter encore, par suite de la suppression du dernier atelier national autonome, l'Imprimerie des administrations nationales, qui lui fut rattachée par un décret du Directoire du 14 brumaire an IV *(5 novembre 1795).*

216. *Procès verbal de l'Assemblée des notables tenue à Versailles en l'année 1788.* 1789. In-4°. — Impr. nat.

Reliure maroquin rouge aux armes de Marie-Antoinette.

217. *Manuel du Républicain, contenant l'Acte constitutionnel, l'Annuaire ou le Nouveau calendrier républicain, avec toutes les tables, &c.* À Paris, de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1791, An II. Petit in-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° Lb^{41}. 3372.

218. *Collection générale des lois, proclamations & autres actes du pouvoir exécutif du mois de juillet 1788 au mois de prairial an II, avec les tables chronologiques & de matières.* À Paris, de l'Imprimerie royale (tomes I à VI; puis : de l'Imprimerie nationale exécutive du Louvre pour les tomes VII à XI; de l'Imprimerie nationale du Louvre pour les tomes XII à XVII; de l'Imprimerie de la République pour le tome XVIII), 1792-1794. 18 tomes en 23 volumes in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, F. 14420.

219. *La Constitution française présentée au Roi le 3 septembre 1791 & acceptée par Sa Majesté le 14 du même mois.* À Paris, de l'Imprimerie nationale, 1791. In-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 1873.

Exemplaire sur vélin. L'établissement où fut imprimé cet ouvrage, ainsi que le suivant (n° 215), était une entreprise privée, dirigée par le sieur Baudoin, imprimeur à Paris, & député supplémentaire à l'Assemblée Constituante. Des textes législatifs & les délibérations des assemblées révolutionnaires sortirent des presses de Baudoin. Cet atelier reçut d'abord le nom d'Imprimerie de l'Assemblée nationale, puis d'Imprimerie nationale & enfin d'Imprimerie nationale législative, pour le distinguer de l'Imprimerie du Louvre. Celle-ci était plus particulièrement chargée de l'impression des actes du gouvernement, & porta pendant quelque temps le nom d'Imprimerie nationale exécutive.

BERNARD, p. 110.

220. *Constitution française décrétée par l'Assemblée nationale Constituante aux années 1789, 1790 & 1791, présentée au Roi le trois septembre mil-sept-cent-quatre-vingt-onze & acceptée par Sa Majesté le quatorze du même mois.* À Paris, de l'Imprimerie nationale, l'an III[e] de la liberté (1791). In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 451.

Exemplaire imprimé sur vélin contenant à la première page du texte un fac-similé de la signature du Roi.

VAN PRAET, V, 176, n° 14.

221. Jean-Paul MARAT. *Journal de la République française, par Marat, l'Ami du Peuple, député à la Convention nationale.* Paris, Imprimerie de Marat (25 septembre 1792-11 mars 1793). In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. 8° Lc². 223.

Ce journal, qui fait suite au fameux *Ami du Peuple,* fut imprimé au moyen des «Types du Roi». Après la journée du 10 août 1792, Marat avait fait enlever à l'Imprimerie du Louvre quatre presses ainsi que des caractères, en vertu d'un arrêté du Comité de surveillance de la Commune de Paris. Ce matériel fut installé dans l'ancien couvent des Cordeliers, où se tenait le club du même nom. Malgré une plainte adressée à la Convention par Anisson-Du Perron, Marat conserva presses & caractères jusqu'à sa mort. C'est seulement en ventôse de l'an III (février-mars 1795) que sa compagne, Simone Évrard, en fit la restitution en vertu d'un décret de la Convention nationale.

Louis COMBES, *Marat voleur de presses,* dans *Épisodes & curiosités révolutionnaires* (1872), p. 33-36.

222. *Bulletin des lois (n° 1).* Paris, de l'Imprimerie nationale des lois (prairial an II, juin 1794). In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, F. 26943 (9).

Le 14 frimaire an II (4 décembre 1793), la Convention nationale décréta «que les lois concernant l'intérêt public ou d'une exécution générale» seraient imprimées dans un pério-

dique intitulé le *Bulletin des lois de la République* & envoyées gratuitement, dans toutes les communes de France, aux autorités constituantes & aux fonctionnaires publics. Un établissement nouveau fut créé pour imprimer ce périodique. Réorganisée par le Comité du Salut public, l'Imprimerie du Bulletin des lois, qu'on appelait aussi Imprimerie nationale des lois, fut d'abord installée à l'hôtel Beaujon, puis à l'hôtel Penthièvre, où l'on transporta, après la mort d'Anisson-Du Perron le matériel de l'Imprimerie du Louvre qui fusionna alors avec l'Imprimerie du Bulletin des lois.

BERNARD, p. 111-114.

223. Ponce-Denis LEBRUN. *Odes républicaines au peuple français, composées en Brumaire l'an IIe (octobre-novembre 1793) par le citoyen Le Brun, précédées de l'Ode patriotique sur les évènements de l'année 1792. Imprimées par ordre du Comité de l'Instruction publique.* A Paris, de l'Imprimerie nationale des lois, an IIIe de la République française (1794-1795). In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Ye. 2602.

224. Modèle d'assignat imprimé à l'Imprimerie du Louvre en 1790. — Arch. nat., F 30 1.

Au-dessous, reçu des Commissaires du Roi pour la livraison d'une série d'assignats de ce modèle. Les assignats furent tirés à l'Imprimerie du Louvre au moyen de la « presse Anisson » (n° 188). Par la suite, l'impression des assignats fut confiée à Didot & Patris qui montèrent dans l'ancien couvent des Capucins un atelier appelé Imprimerie des assignats.

225. *Collection générale des tableaux de dépréciation du papier monnaie publiés en l'exécution de l'article V de la loi du V messidor an III (24 juin 1795).* A Paris, de l'Imprimerie de la République, ventôse an VI (février-mars 1798). In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° Lb42.517.

Exemplaire relié en veau fauve aux armes impériales.

226. *Adresse de la Convention nationale au peuple français* [texte français & texte arabe]. An III (1795). — Impr. nat.

Proclamation adressée par la Convention nationale aux peuples de l'Orient à l'occasion du 9 thermidor pour leur annoncer la Révolution française.

DUPRAT, p. 237.

227. Louis-Marie-Antoine DESTOUFF, baron DE MILET-MUREAU. *Voyage de la Pérouse autour du monde, publié conformément au décret du 22 avril 1791 & rédigé par M. L.-A. Milet-Mureau.* À Paris, de l'Imprimerie de la République, an V (1797). 4 volumes in-4° pour le texte & un volume grand in-folio pour les cartes & les planches. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. G. 1311-1313 (texte) & Rés. G. 1000 (atlas).

L'atlas — seul exposé ici — contient des cartes & des planches dessinées & gravées avec la collaboration de Moreau le Jeune, Masquelier, Simonet, &c.

228. André GRÉTRY. *Mémoires, ou Essais sur la musique, par le citoyen Grétry, membre de l'Institut national de France, inspecteur du Conservatoire national de musique, de l'Académie des philharmoniques de Bologne, de la Société d'émulation de Liège.* A Paris, de l'Imprimerie de la République, pluviôse an V (janvier-février 1797). 3 volumes in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. V. 2928.

On expose ici le tome I.

229. Faire-part du décès de Philippe Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République. — Impr. nat.

Né en 1755, Duboy-Laverne fut élevé par son oncle, le bénédictin Dom François Clément. Après avoir travaillé pour l'érudit Bréquigny, il se lia avec Anisson-Du Perron & l'aida à diriger l'Imprimerie du Louvre. Lorsque Anisson-Du Perron

eut été condamné à mort, Duboy-Laverne lui succéda à la tête de l'Imprimerie de la République qu'il dirigea durant toute la Révolution. Il augmenta considérablement l'importance de cet établissement, remit de l'ordre dans la typographie orientale & fit graver de nouveaux caractères. Il se suicida le 22 brumaire an XI (13 novembre 1802) & fut remplacé par Marcel, ancien directeur de l'Imprimerie nationale en Egypte, à qui ce faire-part est adressé.

DUPRAT, p. 236-237.

L'IMPRIMERIE DE LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE

ET LES IMPRESSIONS ORIENTALES

Après avoir fait installer des imprimeries de grec & d'arabe dans les îles vénitiennes de la Grèce, Bonaparte attache une imprimerie à l'expédition d'Égypte. Au cours des campagne d'Italie, il fait enlever le matériel typographique de la Propagande, entraîne compositeurs & imprimeurs. Ainsi pourra-t-on publier, non seulement des bulletins & des proclamations, mais encore des mémoires scientifiques, des rapports de l'Institut d'Égypte, des traductions de textes arabes. Après le retour en France, les matériaux recueillis par les membres de l'Institut du Caire seront mis en œuvre dans la Description de l'Égypte. *De même après la conquête d'Alger (1831), le directeur de l'Imprimerie royale organisera l'impression de textes arabes & latins dans ce nouveau territoire, & de même des imprimeries mobiles suivront les armées d'Orient & d'Italie en 1855 & 1859.*

230. Jean-Joseph MARCEL (1776-1854). En buste, de face. Portrait à l'huile par Dumont. Toile 920 × 720. — Impr. nat.

Arabisant désigné par Langlès comme membre de la commission scientifique de l'expédition d'Égypte, puis de l'Institut

d'Égypte, organisateur & directeur de l'imprimerie qui y suivit l'armée (1798-1800), il devint directeur de l'Imprimerie de la République, puis impériale (1804-1815) & s'attacha à enrichir la collection des poinçons (20 corps de caractères nouveaux pour les langues étrangères furent gravés par ses soins) & à augmenter les ressources en matériel de cette grande entreprise (50 nouvelles presses furent acquises en même temps). « Avec des moyens aussi immenses aucun prodige typographique ne pouvait paraître impossible. C'est ainsi qu'on vit imprimer en une seule nuit, les comptes des sept ministres, en un fort volume in-4°, hérissé de chiffres & de tableaux & qu'on vit exécuter en trois jours, la *Notice descriptive de l'Angleterre, de l'Ecosse & de l'Irlande,* en trois volumes avec les cartes géographiques qui l'accompagnent. » Remarquable organisateur, il créa l'atelier des élèves orientalistes (1813). Marcel fut l'un des membres fondateurs de la Société asiatique de Paris.

BELIN, *Notice nécrologique & littéraire sur monsieur J.-J. Marcel...* dans *Journal asiatique,* mai-juin 1853, p. 553-562.

231. *La Décade égyptienne, journal littéraire & d'économie politique.* Au Kaire, de l'Imprimerie nationale. 3 volumes in-8°, parus de l'an VII à l'an VIII. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. 1668-1670.

« Le but que nous nous proposons est de faire connaître l'Égypte, non seulement aux Français qui s'y trouvent en ce moment, mais encore à la France & à l'Europe », lit-on dans le prospectus signé par Tallien. Dirigé par l'arabisant J.-J. Marcel & par Desgenettes, chef des médecins du corps expéditionnaire, *la Décade égyptienne* publia des articles sur la géographie, les sciences naturelles, la médecine, l'agriculture & de nombreuses traductions de textes arabes. Elle parut d'abord tous les dix jours, puis une fois par mois, & enfin à intervalles irréguliers, sous forme de cahiers d'une centaine de pages.

232. *Fables de Loqman, surnommé le Sage. Édition arabe, accompagnée d'une traduction française, & précédée d'une notice sur ce célèbre fabuliste.* [Par J.-J. MARCEL, directeur de l'Imprimerie nationale.] Au Kaire, an VIII de la République

française (1799). — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. p. Ya. 2.

Le texte français & le texte arabe sont imprimés en regard l'un de l'autre. — Marcel tend à identifier Esope à ce Sage légendaire du paganisme arabe. On reconnaît aujourd'hui que ces récits ne sont qu'un choix de fables d'Ésope traduites en arabe.

233. Gaspard MONGE. Lettre au citoyen Du Bois-Laverne, directeur de l'Imprimerie de la République. Autographe. 4 nivôse an X (25 décembre 1801). — Arch. nat., AJ^{17} 7.

Monge, qui avait dirigé l'Institut du Caire, recommande à Duboy-Laverne trois Italiens, — un compositeur Macagni, & deux imprimeurs, — qui avaient suivi l'expédition d'Egypte avec les presses & les caractères arabes de la Propagande afin d'organiser promptement une imprimerie au Caire.

234. Jean-Joseph MARCEL. *Hommage au Grand-Juge, ministre de la Justice, visitant l'Imprimerie de la République, le 23 messidor an XI* (12 juillet 1803). — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Yc. 84.

Ode arabe avec traduction française en regard. Textes avec encadrements.

L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

Après la proclamation de l'Empire, l'Imprimerie de la République, devenue Imprimerie impériale, fut entre les mains de Napoléon Ier un instrument de glorification personnelle & de propagande.

À l'instar de Louis XV, Napoléon Ier voulut commémorer les cérémonies qui avaient accompagné son sacre par un magnifique ouvrage (n° 240). Isabey, Fontaine & Percier en fournirent l'illustration & Firmin Didot fut chargé de graver les poinçons d'une nouvelle typographie, la typographie « millimétrique », destinée à remplacer les « types

du Roi». Certaines impressions officielles furent présentées avec un soin particulier, ainsi le Code Napoléon, *dont un exemplaire sur peau de vélin fut remis à l'Empereur (n° 238).*

*Sous la direction de J.-J. Marcel, l'Imprimerie impériale connut un grand développement & le nombre des presses passa de 80 à 150 (n° 248). Ce matériel considérable permettait d'imprimer avec la plus grande célérité. C'est ainsi que l'*Oratio dominica *en 150 langues, offerte au pape Pie VII, aurait été composée, tirée & reliée au cours d'une visite que le Souverain Pontife fit à l'Imprimerie impériale lorsqu'il vint à Paris pour le Couronnement de l'Empereur (n° 236). Peu après, Napoléon se brouillait avec le Souverain Pontife. Ce changement de politique se traduisit pour l'Imprimerie impériale par la publication d'un ouvrage au titre significatif :* Essai historique sur la puissance temporelle des Papes *(n° 239).*

L'impulsion donnée aux impressions orientales lors de la Campagne d'Égypte se poursuivit & J.-J. Marcel fit graver vingt corps de caractères nouveaux. Pour former le personnel spécialisé nécessaire à ces impressions, des élèves orientalistes furent institués à l'Imprimerie impériale (décret du 22 mars 1813, n° 245). L'atelier des élèves fut placé dès sa fondation sous la direction de Silvestre de Sacy. Entre temps, un décret du 24 mars 1809 avait fixé la reorganisation administrative de l'Imprimerie impériale.

235. Napoléon empereur et roi. Tête couronnée de laurier, de profil à droite. Coins & empreintes de cire (32 mm.). — Hôtel des Monnaies.

Au revers, dans le champ, *Imprimerie impériale. — Décret du 24 mars 1809,* dans une couronne de laurier & de chêne. Médaille destinée à commémorer le décret du 24 mars 1809 qui donnait à l'Imprimerie impériale le monopole des impressions des ministères, de la Maison impériale & du Conseil d'État, en même temps que le soin d'éditer & de distribuer le *Bulletin des lois.*

Trésor de numismatique, Médailles de l'Empire français, pl. XXXI, n° 5.

236. *Oratio dominica CL linguis versa & proprius cujusque linguae characteribus plerumque expressa, edente* J.-J. Marcel. 1805. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. A. 2636. — P. XXV.

On expose le texte « tataro-mantchou », types gravés sous la direction de Langlès par Firmin Didot sur le modèle envoyé à Langlès en 1790 par les missionnaires de Pékin. — « En 1805, lors de la visite que Sa Sainteté Pie VII fit à l'Imprimerie impériale, monsieur Marcel, qui, en sa qualité de directeur, reçut le souverain pontife, fit imprimer en sa présence, l'*Oraison dominicale* en 150 langues. Chacune des presses de l'Imprimerie impériale tirait, au fur & à mesure, devant le Saint-Père, une feuille séparée de cette belle polyglotte composée dans les caractères particuliers à chaque idiome; & Pie VII, en passant devant chaque imprimeur recevait des mains de celui-ci une bonne feuille de ce travail remarquable, exécuté sous ses yeux. Quand le Saint-Père fut arrivé à la dernière presse, le tirage du livre était terminé; & en passant devant l'atelier de reliure, le volume fut relié presque instantanément par un procédé particulier. »

BELIN, *Notice... sur monsieur J.-J. Marcel* dans *Journal asiatique*, mai-juin 1854, p. 553-562.

237. Jean-Joseph MARCEL. *Adlocutio & encomia variis linguis expressa, quae Summo Pontifici Pio VII typographiae imperiale musaeum invisenti obtulit Joannes Josephus Marcel, typographaei imperialis administrator generalis.* 1805. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, fol. Lb44. 415.

238. *Code Napoléon, édition originale & seule officielle.* 1807. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Vélins. 994.

Exemplaire de la bibliothèque des Tuileries imprimé sur vélin. — Reliure velours noir brodé aux armes & au chiffre de l'Empereur.

239. *Essai historique sur la puissance temporelle des papes & sur l'abus qu'ils ont fait de leur ministère, & sur les guerres qu'ils ont déclarées aux souverains.* 1810. In-8°. — Impr. nat.

240. *Le Sacre de S. M. l'empereur Napoléon dans l'église métropolitaine de Paris le* XI *frimaire an* XIII (2 décembre 1804). 1812-1815. Grand in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Gr. fol. $L6^{44}$. 385. — Pl. XXVI.

Titre gravé par Malbeste & Percier. Planches gravées par Dequevauviller, Dupréel, Delvaux, Lavallé, Simonet, Delignon, Malbeste, Ribaut, Audoind, Petit, Pauquet, Massard, Pigeaut, d'après Isabey, Fontaine & Percier. — Commencé en 1812, cet ouvrage ne fut achevé qu'en 1815, pendant les Cent jours, par Percier. Première impression réalisée avec les caractères « millimétriques » dont Firmin Didot avait gravé les poinçons pour l'Imprimerie impériale.

Frédéric Masson, *Livre du sacre de l'empereur Napoléon* (1908).

241. Passeport du type adopté en 1810, imprimé à l'Imprimerie impériale. — Arch. nat., AJ^{17} 11.

242. Anne-Jean-Marie-René Savary, duc de Rovigo. Lettre au Directeur de l'Imprimerie impériale (16 novembre 1810). — Arch. nat., AJ^{17} 11.

Cette lettre concerne l'achat de planches gravées par les sieurs Bertrand & Bonnet pour le passeport du type adopté en 1810.

243. Le Capitaine de Frégate Louis Freycinet & E. Peron. *Voyage de découvertes aux terres australes exécuté sur les corvettes « Le Géographe » & « Le Naturaliste » & la goélette « La Casuarina » pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 & 1804 sous le commandement du capitaine de vaisseau N. Baudin.* 1807-1815. 3 tomes en 4 volumes in-4°, dont 2 pour l'atlas & les planches. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. P^2. 31.

Le tome II, divisé en deux volumes, comprend un atlas & une série de planches, dont certaines en couleur, dessinées par Lesueur & Petit & gravées par Fortier, Dien, Née, Houlk, Roger, Choubard & Lumbert sous la direction de Milbert. On expose ici le tome II.

244. Joseph HAGER. *Description des médailles chinoises du Cabinet impérial de France, précédée d'un Essai de numismatique chinoise.* An XIII (1805). In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. O² n. 212.

245. Minute du décret de Napoléon, Empereur des français... du 22 mars 1813, instituant les élèves orientalistes à l'Imprimerie impériale. — Arch. nat., AJ¹⁷ 7.

Signé : Le duc de Massa [Régnier.]

246. *Description de l'Égypte, ou recueil des observations & des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'Armée française.* 1809-1828. 19 volumes de texte in-folio, 12 volumes de planches grand in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. O³ a. 15. — Pl. XXVIII.

Ouvrage exécuté à la suite de l'expédition d'Égypte, sous la direction de Berthollet, Couté, Costaz, Desgenettes, Fourrier, Girard, Lanclet, Monge, Jomard, Jollois, Delille & Devillers. 974 planches, dont 72 en couleur.

247. Jean-Joseph MARCEL. *Palaeographie arabe, ou Recueil de mémoires sur différens monumens lapidaires, numismatiques, glyptiques & manuscrits.* 1828. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, V. 5307.

« La position favorable où je me suis trouvé en Égypte, pour y explorer les monumens de l'antiquité arabe, y recueillir des inscriptions... y acquérir des médailles & des manuscrits antiques m'a mis à portée de rassembler de grandes richesses littéraires de ce genre. Une partie seulement des collections précieuses que je possède a été publiée par moi dans le grand ouvrage de la *Description de l'Egypte...* qui est le plus beau trophée qui nous soit resté de cette conquête gigantesque & digne des temps homériques. » — On expose des spécimens de caractères koufique & karmatique du *Mémoire sur le Meqyas de l'île de Roudah & sur les inscriptions que renferme ce monument.*

248. Jean-Joseph MARCEL. Lettre à Monsieur le Ministre, Secrétaire d'état du Département de la Justice. Autographe (29 juin 1850). — Impr. nat.

Marcel sollicite le titre purement honorifique de « Directeur honoraire de l'Imprimerie nationale » comme récompense de ses anciens services en Égypte & à Paris. Il les rappelle, ainsi que les circonstances de sa mise à la retraite à 38 ans. Son successeur ne jugea pas bon de faire donner à Marcel cette satisfaction.

249. *Élévation de la façade de l'Hôtel de Toulouse du costé de la cour.* — *Élévation de la façade de l'Hôtel de Toulouse du costé du jardin.* Deux gravures avec l'*excudit* de Mariette. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 232, e, fol.

Construit par F. Mansart vers 1635, l'hôtel de la Vrillière devint, en 1713, la propriété du comte de Toulouse, fils de Louis XIV & de Mme de Montespan. Celui-ci ne se borna pas à donner son nom à l'ancien hôtel de la Vrillière : il le fit remanier par Robert de Cotte, vers 1719, avant de le laisser à ses descendants. Sequestré lors de la Révolution, l'hôtel de Toulouse, appelé entre temps l'hôtel Penthièvre, fut attribué en 1795 à l'Imprimerie du Bulletin des lois, & à l'Imprimerie de la République. Celle-ci devait émigrer en 1810 à l'ancien hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple, & laisser la place à la Banque de France.

Jacques-François BLONDEL, *L'Architecture françoise...*, III (1754), p. 27-33. — Fernand LAUDET, *L'Hôtel de Toulouse*, 1932.

250. *Façade de l'hôtel de Rohan du costé de la cour.* — *Façade du costé du jardin de l'hôtel de Rohan.* Deux gravures de Herisset. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 244, f. fol.

Construit de 1705 à 1708 par Delamair pour Armand de Rohan, archevêque de Strasbourg, l'hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple, compte parmi les plus appréciables spécimens de l'architecture civile française. Confisqué lors de la Révolution, il fut attribué en 1808 à l'Imprimerie nationale, qui devait y demeurer jusqu'en 1924.

Jacques-François BLONDEL, *L'Architecture françoise...*, II (1752),

p. 156 & suiv. — Ch.-V. LANGLOIS, *Les hôtels de Clisson, de Guise & de Rohan-Soubise au Marais (Archives & Imprimerie nationales)*, Paris, 1922.

251. Imprimerie royale. Vue de la cour de l'hôtel de Rohan. Gravure de H. Berthoud, d'après Alphonse Testard. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 244 f, fol.

252. L'Imprimerie nationale à l'hôtel de Rohan. Deux photographies d'Atget. Avant 1901. On remarque devant la façade la statue de Gutenberg. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 244 f, fol.

253. Ateliers de l'Imprimerie nationale à l'hôtel de Rohan. Dix photographies & cartes postales. 1906. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, Va. 244 f, fol.

XIXe SIÈCLE

Successivement, Imprimerie impériale (voir ci-dessus), royale (1815-1848), nationale (1848-1852), de nouveau impériale (1852-1870) puis nationale (1870), cet établissement allait connaître au XIXe siècle une grande activité.

*Parmi ceux qui le dirigèrent, Lebrun, membre de l'Académie française, Vernoy de Saint-Georges, tout dévoué au Prince-Président, qui prit une part active au coup d'État du 2 décembre 1851 (n°s 257-261), & l'érudit Barthélemy Haureau, restent les personnalités les plus marquantes. À cette époque de progrès industriel, le matériel de l'établissement ne cessa de se perfectionner. Ce fut en 1829 l'adoption de presses mécaniques puis la modernisation des ateliers de fonderie & de composition, enfin la création d'ateliers de réglure, d'impression lithographique, de tremperie & de séchage. L'Imprimerie, installée dans les hôtels de Rohan & de Boisgelin, occupés aujourd'hui par les Archives nationales, employait plusieurs centaines d'ouvriers & d'ouvrières souvent fort mêlés aux mouvements sociaux de l'époque. La qualité de ce personnel d'élite, l'excellence du matériel se laissent particulièrement deviner dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, tour de force technique, qui obtint un prix à l'Exposition de 1855 : il fallut pour en réaliser le frontispice en couleur faire passer la même feuille cent vingt fois sous la presse (n° 263). Si les illustrations de cet ouvrage reflètent par trop les tendances artistiques qui étaient en vogue durant le Second Empire, le* Journal de l'expédition des Portes de fer *(n° 255) est en revanche un chef-d'œuvre à tous points de vue. Les bois interprétant*

des dessins de Raffet sont d'une finesse & d'un fini d'exécution remarquables, tandis que la typographie elle-même est très soignée.

Mais le mérite principal de l'Imprimerie nationale durant le XIXe *siècle est d'avoir assuré, outre la publication des documents officiels & administratifs, l'édition de nombreux ouvrages d'érudition & d'avoir développé considérablement la part de la typographie orientale. Ses directeurs suivirent le mouvement général qui portait les esprits vers la connaissance de l'Orient. À leur demande, les plus grands maîtres de l'orientalisme collaborèrent avec les graveurs de l'Imprimerie, Marcellin Legrand, Delafond, Ramé père & Lœuillet pour enrichir les collections de poinçons. De 1838 à 1852, Burnouf, avec un zèle admirable, multiplia les rapports pour conseiller la gravure de nouveaux poinçons orientaux, & pour guider les graveurs dans leur exécution. En l'année 1847, les poinçons des caractères de six écritures orientales étaient sur le chantier (n° 289). Marcellin Legrand à lui seul, en grava plus d'une vingtaine en vingt-sept années de service (n° 292).*

254. LOUIS XVIII. Tête, de profil à droite. Médaille commémorant l'ordonnance du 23 juillet 1823 qui réorganisait l'Imprimerie royale. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles.

255. *Journal de l'expédition des Portes de fer,* rédigé par Charles Nodier, de l'Académie française (d'après les notes du duc d'Orléans). 1844. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. Audéoud. 43. — Pl. XXX.

Environ 200 vignettes dans le texte & 40 figures hors-texte gravées sur bois par Lavoignat, Lavieille, Rouget, &c., d'après Raffet, Decamps & Dauzat, ce dernier assurant la direction artistique de l'ouvrage. Les illustrations sont tirées sur chine & montées sur vélin fort. — Exemplaire du premier tirage, au nom du lieutenant-général Moline de Saint-Yvon.

Baron DE CLAYE, *Essai bibliographique sur le Journal de l'expédition des Portes de fer,* dans *Revue biblio-iconographique,* 1902, p. 329-346.

256. Jean DESENNE, directeur de l'Imprimerie royale. Rapport au Ministre sur la mise en train du tirage du *Journal de l'expédition des Portes de fer* (24 août 1841). — Impr. nat.

257. Rapport du Directeur de l'Imprimerie nationale sur l'activité de l'Imprimerie nationale dans la nuit du 1er au 2 décembre 1851. — Arch. nat., AJ17 9.

La direction de l'Imprimerie nationale joua un rôle important dans le coup d'État du 2 décembre 1851. Durant la nuit du 1er au 2 décembre, Vernoy de Saint-Georges, partisan déterminé du Prince-Président, fit imprimer quatorze décrets & proclamations qui annonçaient la dissolution de l'Assemblée nationale, l'état de siège dans l'étendue de la première division militaire, &c. Ces actes furent portés à 3 heures du matin à la Préfecture de police (n° 258) & affichés à 6 heures du matin.

258. Laissez-passer signé du Directeur de l'Imprimerie nationale, Vernoy de Saint-Georges, pour qu'un secrétaire de la direction de cet établissement puisse transporter dans une voiture des proclamations à la préfecture de Police & au ministère de la guerre (1er décembre 1851, 3 heures du matin). — Arch. nat., AJ17 9.

Il s'agit des proclamations qui apprirent le matin du 2 décembre les événements de la nuit précédente (n° 257).

259. Copie d'une affiche manuscrite dénonçant Louis-Napoléon Bonaparte comme traître après le coup d'État du 2 décembre 1851. — Arch. nat., AJ17 9.

L'affiche en question avait été placardée à l'Imprimerie nationale par des typographes républicains.

260. Le Duc DE MORNY. Lettre à Vernoy de Saint-Georges, directeur de l'Imprimerie nationale (4 décembre 1851). — Arch. nat., AJ17 9.

Le duc de Morny invite le Directeur de l'Imprimerie nationale à occuper tous les ouvriers imprimeurs sans travail qui se présenteraient, afin d'éviter que ceux-ci ne créent des troubles.

261. Jean-Baptiste VERNOY DE SAINT-GEORGES. Lettre au Prince-Président (14 décembre 1851). — Arch. nat., AJ^{17}9.

Le directeur de l'Imprimerie nationale félicite le futur Napoléon III du résultat du coup d'État du 2 décembre 1851 à la réussite duquel il avait pris personnellement une part active (n° 257).

262. *Constitution de 1852 précédée des proclamations & décrets de décembre.* 1852. In-folio. — Impr. nat.

Exemplaire relié en maroquin vert semé d'abeilles, avec, au centre, le chiffre de Napoléon III.

263. *L'Imitation de Jésus-Christ* [texte latin suivi de la traduction en vers de Pierre Corneille]. 1855. In-folio. — Impr. nat.

Cet ouvrage valut à l'Imprimerie nationale une grande médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1855. Frontispice, têtes de livres & de chapitres, lettres ornées & culs-de-lampe imprimés en or & en couleur par un procédé chromolithographique d'après les compositions de Toudouze. Planches & têtes de livres gravées sur bois & imprimées en noir d'après les dessins de Gaucherel illustrant la traduction.

264. *Les Chasses de Rambouillet depuis les temps primitifs de la Gaule jusqu'à nos jours.* 1898. In-8°. — Impr. nat.

Ouvrage orné d'héliogravures & tiré à 150 exemplaires sur papier japon.

265. Imprimerie ambulante expédiée pour l'armée d'Orient le 27 février 1855 sur la demande du Ministre de la guerre par M. de Saint-Georges, directeur de l'Imprimerie impériale. Aquarelle. 200 × 350. — Impr. nat.

266. Diverses vues des ateliers de l'Imprimerie impériale en 1860. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Fol. Lc². 2943.

Gravures sur bois de Linton, d'après E. Bourdelin, publiées par le *Monde illustré* (3 mars 1860).

IMPRESSIONS ORIENTALES

267. Antoine-Isaac SILVESTRE DE SACY (1758-1838). En buste, de face. Lithographie de Delpech d'après un portrait de Morin. — Impr. nat.

Fondateur des études arabes en Europe, Silvestre de Sacy assuma toute sa vie de nombreuses tâches. En 1795, il fut chargé du cours d'arabe à l'École des langues orientales, puis nommé, en 1806, professeur de persan au Collège de France. En 1822, Silvestre de Sacy fondait la Société asiatique avec Albert Rémusat, & devenait administrateur du Collège de France & de l'École des langues orientales. Inspecteur des types orientaux de l'Imprimerie royale en 1832, il devint, en 1833, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque royale & secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres.

Henri DEHÉRAIN, *Silvestre de Sacy, ses contemporains & ses disciples* (1938), p. I-XXXIII. — BLACHÈRE, p. 47-49.

268. Antoine-Isaac SILVESTRE DE SACY. *Chrestomathie arabe, ou extraits de divers écrivains arabes, tant en prose qu'en vers, à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes.* 1806, 3 volumes in-8°. 1 volume de texte arabe. 2 volumes de traductions. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Z. 2660-2662.

Le décret de la Convention du 10 Germinal an III (30 mars 1795) prescrivait à chaque professeur de l'École des langues orientales de rédiger la grammaire de la langue qu'il avait pour mission d'enseigner. C'est pour satisfaire à cette obligation que Silvestre de Sacy se mit à dépouiller les auteurs arabes, alors en manuscrits, & peu à peu élabora sa *Chrestomathie*. L'accueil des orientalistes étrangers fut aussi enthousiaste que celui de ses élèves.

BLACHÈRE, p. 47-48.

269. Antoine-Isaac SILVESTRE DE SACY. Lettre au Directeur de

l'Imprimerie impériale. Autographe ; signée Sylvestre de Sacy (8 septembre 1812). — Arch. nat., AJ[17] 7.

Silvestre de Sacy expose la nécessité de frapper des matrices & de tirer une fonte des deux caractères arabes connus sous le nom d'Arabe d'Euclide & d'Arabe d'Avicenne, provenant de la typographie des Médicis, qui devrait servir pour le texte & les gloses des *Séances de Hariri* dont il se propose de faire un monument de la typographie orientale en France. Il a revu le travail de mise en ordre des poinçons & fait établir un devis par Firmin Didot, chef de la gravure & de la fonderie de l'Imprimerie impériale.

270. كتاب المقامات للشيخ... ابى محمد القسم... الحريرى مع شرح مختار تاليف البارون سلوستري دساسي *Les Séances de Hariri, publi'es en arabe avec un commentaire choisi, par monsieur le baron Silvestre de Sacy.* 1822. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 85.

Édition critique en arabe des célèbres aventures d'Abû Zayd « sorte de figaro musulman ». La préface & le commentaire qui utilise les gloses d'auteurs anciens, ont été rédigés en arabe par Silvestre de Sacy.

271. HARIRI. Al-Maqâmât (Les Séances). Manuscrit vocalisé avec notes marginales & interlinéaires à l'encre rouge, copié en 584 de l'hégire (1118). Papier. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Arabe. 3924.

C'est le manuscrit n° 207 du fonds de Saint-Germain-des-Prés, décrit par Silvestre de Sacy comme lui ayant servi à établir le texte de son édition.

272. Jean-François CHAMPOLLION LE JEUNE. Lettre au Garde des Sceaux. Autographe (3 octobre 1822). — Impr. nat.

Il le prie de vouloir bien lui accorder « quatre mille francs d'impressions gratuites à l'Imprimerie royale à répartir sur 1822 & sur 1823 » pour lui permettre de livrer au monde savant le fruit de quatorze années de recherches sur les trois espèces d'écritures égyptiennes & sur « l'alphabet des hiéroglyphes pho-

nétiques ». Champollion dit de son travail qu'il est « une espèce de complément nécessaire de la magnifique *Description de l'Égypte* dont l'Europe & les arts seront éternellement redevables à la munificence de S. M. ».

273. Jean-François CHAMPOLLION LE JEUNE. *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens ou Recherches sur les élémens premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons & sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes.* 1824. 2 volumes in-8° dont 1 de planches. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 2617-2618.

On expose le volume de planches. — Ce précis rassemble les mémoires lus à l'Institut (avril à juin 1823) dans lesquels Champollion établissait les principes du déchiffrement des trois éléments du système graphique des Égyptiens : figuratif, idéographique & alphabétique.

274. Abel RÉMUSAT. *Élémens de la grammaire chinoise ou principes généraux du kou-wen ou style antique, & du Kouan-hoa, c'est-à-dire, de la langue commune généralement usitée dans l'Empire chinois.* 1822. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Z. Renan. 6226. Pl. XXVII.

Impression réalisée au moyen des caractères chinois gravés sur bois par Delafond de 1817 à 1822 sous la direction d'Abel Rémusat, corps 24.

275. Abel RÉMUSAT. *Recherches sur les langues tartares, ou Mémoires sur différens points de la grammaire & de la littérature des Mandchous, des Mongols, des Ouigours & des Tibétains.* 1820. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 2950.

276. Julius VON KLAPROTH. *Chrestomathie mandchou, ou Recueil de textes mandchous, destiné aux personnes qui veulent s'occuper de l'étude de cette langue.* 1828. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. X. 2620.

277. *Catalogue des caractères chinois de l'Imprimerie royale gravés en Chine. 1838.* 1841. In-fol. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. fol. 21.

À partir de ces caractères gravés sur bois à Li-ming-fou (province du Sseu-Tchouan) par les soins de Stanislas Julien & par l'entremise des directeurs des Missions étrangères, Marcellin Legrand grava une série dont il dit : « J'ai consacré plus de dix années à l'exécution d'un caractère chinois gravé sur acier & fondu en types mobiles, pour remplacer les caractères sur bois employés jusqu'ici en Europe & même en Chine. J'ai fait imprimer, avec ces types des livres élémentaires pour l'étude de la langue chinoise; & déjà deux imprimeries en Chine font usage de mes caractères avec le plus grand succès » (n° 292).

278. Jean-Marie PARDESSUS. *Collection de lois maritimes antérieures au* XVIIIe *siècle.* 1828-1845. 6 vol. in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. F. 1266.

On expose le « Code bougui » volume VI (p. 467-480). Le caractère bugi fut gravé pour cet ouvrage, par Marcellin Legrand en 1841 sous la direction d'Édouard Dulaurier, qui traduisit le texte & l'accompagna de notes.

279. *Amarakocha, ou Vocabulaire d'Amarasinha publié en sanskrit avec une traduction française, des notes & un index par A. Loiseleur Deslongchamps.* 1839-1845. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 16527-16528.

On expose le tome Ier.

280. ||རྒྱ་ཆེར་རོལ་པ|| *Rgya Tch'er Rol Pa, ou Développement des jeux, contenant l'histoire du Bouddha Çakya-mouni... par Philippe-Édouard Foucaux.* 1847-1848. 2 vol. in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° O^2 m. 50.

On expose le tome I. Texte tibétain. Poinçons gravés sous la direction de Landresse par Marcellin Legrand en 1839 & 1841.

281. Joseph-Héliodore GARCIN DE TASSY. *Rudimens de la langue hindoustani à l'usage des élèves de l'École royale & spéciale des langues orientales vivantes.* 1829. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 2964 (1).

282. Joseph-Héliodore GARCIN DE TASSY. हिद्वी हिन्द्ई मुन्तखबात। *Chrestomathie hindie & hindouie à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes près la Bibliothèque nationale.* 1849. 2 parties en 1 vol. in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Z. 49328.

283. Eugène BURNOUF (1801-1852). Médaillon par David d'Angers. 1840. — Bibl. nat., Cabinet des Médailles.

Burnouf fut un des plus grands maîtres de l'orientalisme. — Secrétaire de la Société asiatique en 1830, il devint membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres & professeur de sanscrit au Collège de France dès 1832. Nommé inspecteur de la typographie orientale de l'Imprimerie royale à la mort de Silvestre de Sacy en 1838, il ne cessa de proposer & de faire réaliser de nouvelles gravures de poinçons orientaux. À force de sagacité, il parvint à reconstruire la langue de Zoroastre & à rendre leur véritable sens aux antiques textes zends. Il consacra le meilleur de son temps aux études sanscrites & à l'histoire du bouddhisme de l'Inde.

Jules MOHL, dans *Journal asiatique*, juillet 1852, p. 22-56. — *Papiers d'Eugène Burnouf conservés à la Bibliothèque nationale. Catalogue* dressé par M. Léon Feer... Préface par Laure Delisle-Burnouf. 1899, p. I-XXVI.

284. Eugène BURNOUF. Lettre à Saint-Martin, inspecteur de la typographie orientale. Autographe (1832 ou 1833). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 9115, fol. 4-5.

Observations sur les spécimens de caractères zends & tamouls dont on gravait les poinçons.

285. Eugène BURNOUF. *Commentaire sur le Yaçna, l'un des livres*

religieux des Parses... ouvrage contenant le texte zend expliqué pour la première fois. Tome I. 1833. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, O² h. 250.

On y emploie pour la première fois les caractères zends gravés en 1832-1833 par Marcellin Legrand sous la direction de Burnouf. Pour l'édition du Vendidad Sadé en 1829, Burnouf avait été obligé d'autographier le manuscrit zend de la Bibliothèque du Roi, Supplément persan 27.

286. Vendidad Sadé. Texte Zend du Vendidad, du Yaçna & du Vispéred, mélangés pour les besoins liturgiques. Copié en 1714, par le maître d'Anquetil. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Suppl. Persan. 27.

Ce manuscrit fut copié par Burnouf en 1829 & servit de modèle pour la gravure des caractères zends.

287. Eugène BURNOUF. *Observations sur le rapport des mots zends & sanscrits, vahista & Vasichta & sur quelques superlatifs en zend. Journal asiatique*, janvier 1834, p. 56-86. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° O². 385.

288. Pierre LEBRUN, directeur de l'Imprimerie royale. Lettre à Eugène Burnouf, 29 juin 1838. Autographe. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 10594, fol. 362-363.

Il annonce à Burnouf sa nomination d'inspecteur de la typographie orientale, poste laissé vacant par la mort de Silvestre de Sacy.

289. Eugène BURNOUF. Rapport adressé à Monsieur le Directeur de l'Imprimerie Royale, sur les travaux relatifs au cabinet des poinçons orientaux exécutés pendant le cours de l'année 1847. Paris, le 29 décembre 1847. — Arch. nat., AJ¹⁷ 7.

290. *Le Bhâgavata Purâṇa, ou Histoire poétique de Krichna, traduit & publié par M. Eugène Burnouf, membre de l'Institut, professeur de sanscrit au Collège royal de France [& M. Hauvette-Besnault].* 1840-1898. 5 volumes in-folio. *Collection orientale. Manuscrits inédits de la Bibliothèque Royale traduits & publiés par ordre du Roi.* — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. O². 289. — Pl. XXIX.

Texte sanscrit avec traduction française en regard. Encadrements & bandeaux en or & en couleur dessinés par Clerget & gravés par Brevières. On expose le tome III.

291. Bhâgavatapurâna. — Bibl. de la Société Asiatique, Ms. sanskrit 25, tome II. 1822.

Un des quatre manuscrits sur lesquels a travaillé Burnouf. Acquis par le naturaliste Duvaucel pour la Société asiatique (1825).

292. Marcellin LEGRAND. Lettre au directeur de l'Imprimerie nationale. Autographe (9 juin 1852). — Impr. nat.

Il rappelle que, pendant 27 ans, il s'est employé à graver les poinçons de cette imprimerie & sollicite la Légion d'honneur.

293. FIRDOUSI ABOU'L KASIM. *Le Livre des Rois... publié, traduit & commenté par M. Jules Mohl [& C. Barbier de Meynard]. Collection orientale. Manuscrits inédits de la Bibliothèque Royale, traduits & publiés par ordre du Roi.* 1838-1878. 7 vol. in-fol. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. O². 289.

Encadrements & ornements dessinés par Chenavard & gravés par Brevières. On y utilisa pour la première fois un nouveau procédé d'impression en couleur & en or.

294. Shah Nâmeh ou Livre des Rois de Firdousi. Manuscrit du XVIIIe siècle. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Suppl. Persan. 1027.

A appartenu à J. Mohl.

295. Poinçons de caractères hiéroglyphiques dessinés par J.-J. Dubois & Eugène Devéria, sous la direction d'Emmanuel de Rougé & gravés par Delafond & Ramé fils de 1842 à 1852. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

La collection se compose de plus de 3.500 poinçons dont 2.100 furent gravés sous l'administration de Lebrun. Delafond grava sur les dessins de J.-J. Dubois du Musée du Louvre. Ramé grava sur les dessins de Devéria.

296. Eugène BURNOUF. Lettre au directeur de l'Imprimerie royale. Autographe (20 mai 1832). — Arch. nat., AJ^{17} 7.

Il rappelle qu'il a fallu utiliser la lithographie pour publier les travaux de Champollion (nº 272) & insiste sur l'intérêt qu'il y aurait pour la France à posséder un corps de caractères hiéroglyphiques.

297. Eugène BURNOUF. Lettre au directeur de l'Imprimerie royale. Autographe (17 juin 1842). — Arch. nat., AJ^{17} 7.

Il donne son avis sur le plan de gravure & de classement proposé par J.-J. Dubois pour les caractères hiéroglyphiques.

298. Eugène BURNOUF. Lettre au directeur de l'Imprimerie royale. Autographe (8 mai 1850). — Arch. nat., AJ^{17} 7.

Pour faciliter la tâche des typographes, Emmanuel de Rougé, conservateur des antiquités égyptiennes au Louvre depuis 1849, avait adopté un plan de classement des caractères hiéroglyphiques d'après les sujets figurés. Burnouf demande au directeur de l'Imprimerie royale de faire imprimer ce plan de classement.

299. Vicomte Emmanuel DE ROUGÉ. *Étude sur une stèle égyptienne appartenant à la Bibliothèque impériale.* 1858. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° O^3 a. 361.

300. Paul-Émile BOTTA. *Monument de Ninive découvert & décrit par M. P.-E. Botta, mesuré & dessiné par M. E. Flandrin.*

1849-1850. 5 vol. Gr. in-fol. — Bibl. nat., Département des Imprimés, O² d. 144. — Pl. XXXI.

En 1842, l'explorateur Botta révéla l'antique Assyrie & ses innombrables inscriptions. Pour les donner au monde savant, l'Imprimerie nationale fit graver par Marcellin Legrand en 1846, un corps de caractères cunéiformes, d'après les empreintes prises sur les monuments du palais de Sargon à Khorsabad ici décrits. — On expose les tomes I & III.

301. Jules OPPERT. *Expédition scientifique en Mésopotamie exécutée... de 1851 à 1854, par MM. Fulgence Fresnel, Félix Thomas & Jules Oppert.* 1859-1863. 2 vol. in-folio & un atlas. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Fol. O² d. 42.

On expose le tome II. Déchiffrement des inscriptions cunéiformes. 1859.

302. Joachim MENANT. *Éléments d'épigraphie assyrienne. Manuel de la langue assyrienne. I. Le syllabaire. II. La grammaire. III. Choix de lectures.* 1880. Gr. in-8°. — Bibl. nat., Départements des Imprimés, 4° X. 102.

Menant y donne un tableau des principales formes que les signes de l'écriture sumérienne présentent à Ninive & à Babylone.

303. Poinçons des caractères éthiopiens gravés de 1850 à 1857 par Marcellin Legrand sous la direction d'Antoine d'Abbadie d'après les plus beaux modèles des calligraphes éthiopiens. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

304. Antoine D'ABBADIE. Travaux préliminaires pour faire graver les poinçons d'un type *Gï'iz* & *Amariñña.* Autographe. — Impr. nat.

« Les lettres sont choisies dans mon አርጋኖን ou le n° 83 de mes manuscrits éthiopiens. » (Note d'Abbadie.)

305. Antoine D'ABBADIE. Notes relatives à la gravure des caractères éthiopiens. Autographe (1857). — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 22431, fol. 316.

« Lettres acceptées le 12 décembre 1857 » & « Corrections du 12 décembre 1857 ». « M. Schmidt expliquera au besoin les termes employés ici & que le graveur pourrait ne pas comprendre. Je prie ce dernier de ne pas s'effaroucher du grand nombre de mes corrections. À peu d'exceptions près je ne les aurais pas proposées du tout, si je n'avais voulu mettre ces dernières lettres du caractère éthiopien à la hauteur des premières qui ont été gravées par M. Marcellin Legrand... »

306. Arganon [« Orgue ». Recueil de louanges de la Vierge composé vers le XVIe siècle]. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Éthiopien Abbadie. 83.

Très beau spécimen d'écriture guilḥ (ou grosse) ayant servi de modèle pour établir les lettres à graver. « On a choisi le plus beau parchemin d'Éthiopie, afin d'écrire ce volume pour la terrible prison de Wihni, où l'on reléguait tous les membres de la famille royale sur une colonne naturelle haute de plus de deux cents mètres. Cet Arganon fut écrit sous le grand Iyasu, par l'un de ces scribes entretenus aux frais du roi des rois, qui chômaient toujours les samedis & dimanches, & passaient les lundis à se refaire la main avant d'aborder cette écriture gigantesque, où les fautes étaient ineffaçables & où le moindre défaut de symétrie se laissait apercevoir à la première vue. »

Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens appartenant à Antoine d'Abbadie... (1859).

307. Antoine D'ABBADIE. *Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens appartenant à Antoine d'Abbadie.* 1859. In-4°. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. 4° 259.

Premier ouvrage imprimé avec le nouveau type éthiopien de l'Imprimerie impériale. La préface y explique tout au long comment, avec l'appui du directeur de l'Imprimerie & de Burnouf, alors inspecteur de la typographie orientale, Abbadie fut chargé de diriger la gravure du nouveau type, de 1850 à 1857. « L'Administration de l'Imprimerie impériale avait mis

à ma disposition un de ses artistes distingués, M. Schmidt, qui a dessiné presque toujours, & plus rarement calqué les lettres que je lui désignais dans cette écriture… Sans parler de la recherche fastidieuse des lettres, la reproduction des formes était assez pénible pour que l'artiste n'ait jamais pu compléter plus de dix caractères dans une journée bien remplie. Les lettres… étaient d'abord passées à l'encre de Chine : le même artiste les réduisait ensuite sur la pierre lithographique, dans la grandeur exacte des poinçons, & des épreuves tirées sur papier transparent étaient remises au graveur, qui ne s'en servait d'ailleurs que pour les dimensions extrêmes & pour la force des pleins car il s'était astreint à copier les détails de forme sur les grands modèles tracés à l'encre de Chine… Le Père Juste d'Urbin… fit examiner mes lettres par les professeurs & les écrivains du Bagemdir & de Gondar, & m'envoya l'assurance de leur pleine approbation. »

308. Mgr Jean-Baptiste PALLEGOIX. สัพะ พะจะนะ พาสา ไท. *Dictionarium linguae Thaï sive Siamensis, interpretatione latina, gallica & anglica illustratum.* 1854. Gr. in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 1095.

Caractères siamois gravés par Bertrand Lœuillet en 1853 sous la direction de Mgr Pallegoix.

309. Guillaume PAUTHIER. *Observations sur l'alphabet de Pa'sse-pa, & sur la tentative de Khoubilaï-Khan au* XIIIe *siècle de notre ère, pour transcrire la langue figurative des Chinois au moyen d'une écriture alphabétique.* 1862. In-8°. (*Journal asiatique*, janvier 1862.) — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 16616.

Poinçons gravés sous la direction de Pauthier par Fity en 1859.

310. Léon RODET. *Études sur la littérature javanaise… Le Vivâhâ (en kavi : Ardjouna-vivâha). Premier mémoire. Analyse du poëme.* 1866. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Z. 59310.

Extraits du *Journal asiatique*, août-septembre, octobre-

novembre 1858. — Caractères javanais gravés sous la direction d'Édouard Dulaurier par Delafond & Marcellin Legrand en 1845.

311. Adolphe HANOTEAU. *Essai de Grammaire de la langue tamachek', renfermant les principes du langage parlé par les Imouchar' ou Touareg.* 1860. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, X. 6499.

Le langage des Touareg a été transcrit en caractères tifinag. Ces caractères furent gravés par Bertrand Lœuillet en 1858.

312. Abbé Étienne-Charles BRASSEUR DE BOURBOURG. *Manuscrit Troano. Études sur le système graphique & la langue des Mayas.* 1869-1870. 3 vol. in-folio. [Mission scientifique au Mexique & dans l'Amérique Centrale. Linguistique.] — Bibl. nat., Département des Imprimés, P. Angrand. 59-61. & Cabinet des Manuscrits, Fac-sim. Or. 8° 65.

On expose la première partie du tome I & un tirage spécial du fac-similé de ce célèbre manuscrit maya qui a été collé sur toile. — L'Imprimerie nationale a fait fondre des caractères mayas à partir des types gravés sur bois par Fity en 1868.

313. *Corpus inscriptionum semiticarum...* — Bibl. nat., Département des Imprimés, Fol. O². 647.

C'est au retour de sa mission de Phénicie, que Renan traça le plan de ce *Corpus* & le fit adopter par l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres (1867). Pendant vingt-cinq ans il en fut l'inspirateur. « De tout ce que j'ai fait, c'est le *Corpus* que j'aime le mieux », dit une note retrouvée après sa mort. — Ce recueil de tous les textes anciens en langues sémitiques comprend les inscriptions phéniciennes, araméennes & himyarites. — Neuf tomes ont paru depuis 1881. On expose le premier tome des *Inscriptions phéniciennes,* poinçons gravés sous les directives de Philippe Berger, par Aubert, en 1879, & le premier fascicule des *Inscr ptions araméennes,* caractères de Robert Estienne, gravés par Guillaume Le Bé, réduits & gravés de nouveau par Aubert en 1879.

James DARMSTETER, *Journal asiatique* (juillet-août 1893), p. 73-78.

314. Ernest RENAN (1823-1893). Photographie Pierre Petit. — Bibl. nat., Cabinet des Estampes, N. 2.

315. Ernest RENAN. Rapport sur les travaux de la mission de Phénicie. Sour, 24 mai 1861. Autographe. Minute. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Nouv. acq. fr. 11490, fol. 12-27.

L'Empereur Napoléon III inspiré par Mme Hortense Cornu, son amie d'enfance, décida cette mission en 1860. Deux grandes œuvres en sont sorties : *Les Origines du christianisme* & le *Corpus*. Tous les trois mois, Renan envoyait un rapport à l'Empereur.

James DARMSTETER, *Journal asiatique* (juillet-août 1893), p. 63-78.

316. James DARMSTETER. *Chants populaires des Afghans*. 1888-1890. 1 vol. in-8°. (Société Asiatique. Collection d'ouvrages orientaux.) — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° Ya. 81.

317. Léon FEER. *Les Nouveaux caractères cambodgiens de l'Imprimerie nationale*, dans *Mémoires de la Société académique indochinoise de France*. Tome I, années 1877-1878. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. 4° 116.

Ces caractères de l'écriture mûl furent gravés sous la direction de Léon Feer, par Aubert, en 1877.

318. Émile SENART. *Les Inscriptions de Piyadasi*. 1881-1886. 2 vol. in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° O2 K. 775.

On expose le tome II. — Pour reproduire les textes des édits d'Açoka (IIIe siècle avant notre ère) on a employé le caractère brâhmi gravé en 1843 par Delafond sous la direction de Burnouf & le caractère kharoṣṭri gravé par Aubert sous la direction de Senart en 1885.

319. महावस्तु अवदानं *Le Mahâvastu, texte sanscrit publié pour la première fois & accompagné d'introductions & d'un commentaire par É. Senart.* 1882-1897. 3 vol. in-8°. — Bibl. nat., — Département des Imprimés, 8° O² m. 75.

On expose le tome I.

320. Louis VOSSION. *Grammaire franco-birmane, d'après A. Judson.* Paris, E. Leroux, 1889. In-12. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° X. 4605.

321. Camille IMBAULT-HUART. *Manuel de la langue coréenne parlée, à l'usage des Français.* 1889. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Z. Renan. 4298.

322. Jean BONET. 大南國音字彙合解大法國音 *Dictionnaire annamite-français* (langue officielle & langue vulgaire). Paris, E. Leroux, 1899-1900. 2 vol. in-4°. (Publications de l'École des langues orientales vivantes.) — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. 4° 122.

XXE SIÈCLE

Depuis le début du XXe *siècle, l'Imprimerie nationale prend un développement chaque jour plus considérable. Une installation moderne, dans des bâtiments construits pour elle, & les progrès du machinisme lui permettent de remplir avec exactitude les multiples tâches qui incombent au plus grand établissement typographique de l'État. Mais l'Imprimerie nationale n'a cessé de suivre la ligne de conduite qui lui est depuis longtemps tracée.*

L'impression des ouvrages scientifiques & des catalogues des grandes collections de l'État est l'une des tâches qui requièrent toujours son activité &, pour la mener à bien, les directeurs successifs de l'Imprimerie nationale ont eu à cœur d'augmenter les collections de caractères orientaux, dont la gravure avait été entreprise au XIXe *siècle. Un nouveau caractère a même été fondu, — le caractère laotien, commandé par Paul Doumer qui avait été graveur avant de commencer sa carrière politique & d'être chargé de mission en Indochine.*

Cependant, tandis que Christian attirait sur l'Imprimerie nationale l'attention des historiens & des bibliophiles en publiant la monumentale Histoire de l'Imprimerie *de Claudin, les éditeurs modernes étaient de plus en plus nombreux à lui confier l'impression de leurs ouvrages. Le mouvement fut amorcé par un marchand de tableaux devenu éditeur, dont l'influence allait être considérable sur l'évolution du livre d'art moderne. Après des chefs-d'œuvre comme le* Parallèlement *de Verlaine & le* Daphnis & Chloé *de Longus, tous deux illustrés de lithographies de Pierre Bonnard, Ambroise Vollard fit tirer sur les presses de l'Imprimerie nationale l'*Imitation de Jésus-Christ *illustrée de bois par Maurice Denis. C'est encore au grand établissement de l'État que s'adressèrent la Société du livre contem-*

porain, & Gabriel Thomas, pour faire imprimer la Vita Nova *& les* Fioretti, *du même artiste. Cet exemple fut suivi & malgré le ralentissement que marquèrent dans l'histoire de la bibliophilie les années de guerre, la liste est déjà longue des beaux livres auxquels l'Imprimerie nationale a collaboré. Les éditeurs ou les Sociétés de bibliophiles en ont confié l'illustration à des artistes appartenant aux tendances les plus opposées, & c'est un panorama fort divers de l'édition française que l'on peut apercevoir grâce aux livres sortis des presses de l'Imprimerie nationale depuis 1900.*

323. Arthur CHRISTIAN. Aux trois quarts, de face. Photographie (260 × 200). — Impr. nat.

Au-dessous, la signature de Christian & la date : septembre 1897.

324. Poinçons de la «gothique Christian», gravés en 1902 par Hénaffe (corps 20). — Impr. nat.

Caractère gravé d'après les indications de Christian, & dérivant à la fois de la lettre de forme de l'ancienne typographie & du caractère de civilité.

325. Anatole CLAUDIN. *Histoire de l'imprimerie en France aux XVe & XVIe siècles.* 1900-1904. 4 volumes in-folio. — Impr. nat.

Cette histoire monumentale de l'imprimerie française, qui fait toujours autorité, fut publiée en vue de l'Exposition de 1900 sur l'initiative de Christian, alors directeur de l'Imprimerie nationale. — Exemplaire sur papier japon. On expose ici le tome III.

326. Anatole FRANCE. *Funérailles d'Émile Zola. Discours prononcé au cimetière Montmartre le 5 octobre 1902.* Paris, Éditions d'art Édouard Pelletan, 1902. In-8°. — Impr. nat.

Édition établie par Édouard Pelletan. Compositions de Steinlen gravées par Froment & Perrichon. Ouvrage tiré à 120 exemplaires.

327. Arthur CHRISTIAN. *Contes pantagruéliques.* Paris, L. Conard — H. Champion, 1905. In-8°. — Impr. nat.

Figures gravées sur bois. Ouvrage composé en «gothique Christian» & imprimé à l'Imprimerie nationale. L'auteur en est Christian lui-même, qui a signé du pseudonyme «Carlochristi».

328. Paul VERLAINE. *Parallèlement.* Paris, A. Vollard, 1900. In-4°. — Coll. D. Sicklès. — Pl. XXXII.

Lithographies originales de Pierre Bonnard imprimées par Auguste Clot. Ornements gravés sur bois par Tony Beltrand d'après Bonnard. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. — Tiré à 200 exemplaires. Exemplaire sur chine, relié par Pierre Legrain en maroquin gris décoré de filets concentriques à froid, dorés & contenant deux feuillets couverts de dessins de Bonnard.

JOHNSON, n° 22. — SKIRA, n° 21.

329. Pierre BONNARD. Maquette & dessins originaux pour le *Parallèlement* de Paul Verlaine. Paris, A. Vollard, 1900. In-4°. — Coll. D. Sicklès.

À l'impression définitive, les caractères des titres de chaque poème ont été réduits & le texte aligné.

330. LONGUS. *Les Pastorales de Longus, ou Daphnis & Chloé.* Paris, A. Vollard, 1902. In-4°. — Impr. nat.

Lithographies originales de Pierre Bonnard imprimées par A. Clot. Texte tiré sur les presses de l'Imprimerie nationale, à 250 exemplaires. Un des dix exemplaires sur japon avec une double suite des lithographies.

JOHNSON, n° 23. — SKIRA, n° 22.

331. Pierre BONNARD. Épreuves d'essai retouchées pour *Daphnis & Chloé,* sur papier de Chine. — À M. Claude Roger-Marx.

332. Aloïsius BERTRAND. *Gaspard de la nuit. Fantaisies à la manière de Rembrandt & de Callot.* Paris, A. Vollard, 1904. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Y². 215.

213 bois gravés par Tony, Jacques & Camille Beltrand, d'après Armand Séguin. — Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale.

333. DANTE. *Vita nova.* Paris, le Livre contemporain, 1907. In-4°. — Impr. nat.

Bois en couleur gravés par Jacques, Camille & Georges Beltrand, d'après les dessins de Maurice Denis. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 130 exemplaires.

SKIRA, n° 64. — Jacques GUIGNARD, *Les Livres illustrés de Maurice Denis,* dans *Le Portique,* IV (1946), p. 49-71.

334. Maurice DENIS. Aquarelle originale pour la *Vita nova* (115 × 130), chap. VIII, p. 14. — À Mme Maurice Denis.

Jacques GUIGNARD, *Les Livres illustrés de Maurice Denis,* dans *Le Portique,* IV (1946), p. 49-68, reprod. p. 57.

335. Maurice DENIS. Aquarelle originale pour la *Vita nova* (122 × 139), chap. XIX, p. 41. — À Mme Maurice Denis.

336. Gustave FLAUBERT. *Madame Bovary, mœurs de province.* Paris, Imprimé pour la Société des livres d'art par l'Imprimerie nationale, 1912. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Y². 104.

Eaux-fortes en couleur de Henri Jourdain, tirées par M.-A. Valcke. — Ouvrage tiré à 150 exemplaires.

337. *Les Fioretti. Petites fleurs de saint François d'Assise,* traduites de l'italien par André Pératé. Paris, Jacques Bel-

trand, 1913. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 3411.

Frontispice, figures & encadrements gravés sur bois par Jacques Beltrand aidé de ses frères Marcel, Camille & Georges, d'après Maurice Denis. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale sous la direction de Gabriel Thomas & tiré à 120 exemplaires. Exemplaire n° 1 comprenant une aquarelle originale de Maurice Denis.

SKIRA, n° 66. — Jacques GUIGNARD, *Les Livres illustrés de Maurice Denis*, dans *Le Portique*, IV (1946), p. 49-71.

338. Maurice DENIS. Carnet d'esquisses (crayons & aquarelles) pour l'illustration des *Fioretti*. 1 album oblong (117 × 189). — À Mme Maurice Denis.

339. Maurice DENIS. Deux lettres à Jacques Beltrand. Autographes (25 décembre 1927 & sans date). — À M. Jacques Beltrand.

Maurice Denis parle des *Fioretti* & de la vente de ses aquarelles aux enchères publiques.

340. MONTESQUIEU. *Lettres persanes*. Paris, Bibliophiles du Palais, 1926. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Z. 68.

Frontispice, lettrines, bandeaux & culs-de-lampe dessinés & gravés par Louis Jou. — Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 150 exemplaires.

341. GÉNIAUX. *L'Océan*. À Paris, aux dépens d'un amateur, 1928. In-folio. — Impr. nat.

Bois de Henry Cheffer. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 194 exemplaires.

342. CORNEILLE. *Polyeucte, martyr*. Paris, Éditions d'art Pelletan, Helleu & Sergent, 1930. In-folio. — Impr. nat.

Ornements typographiques dessinés & gravés par Alfred Latour. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale.

343. Eugène MONTFORT. *La Belle enfant, ou l'Amour à quarante ans.* Paris, A. Vollard, 1930. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Y². 124.

Planches gravées à l'eau-forte de Raoul Dufy, tirées par Louis Fort. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 340 exemplaires.

SKIRA, n° 107.

344. Raoul DUFY. Dessins & aquarelles pour *la Belle enfant, ou l'Amour à quarante ans.* Paris, Ambroise Vollard, 1930. In-4°. — Coll. D. Sicklès.

Au lieu des gravures originales de Raoul Dufy, l'exemplaire est entièrement illustré de dessins & d'aquarelles de l'artiste. Reliure de Paul Bonet.

345. VIRGILE. *Les Géorgiques.* Paris (l'artiste), 1944. 2 volumes grand in-folio. — Impr. nat.

Eaux-fortes d'André Dunoyer de Segonzac tirées par Jacques Frélaut sur les presses de Roger Lacourière. Texte latin de l'édition Guillaume Budé avec la traduction française de Michel de Marolles. L'achevé d'imprimer porte : 1947. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 250 exemplaires.

GUIGNARD, VII (1950), p. 115.

346. VIRGILE. *Les Géorgiques.* Texte établi & traduit par Henri Goelzer. Paris, les Belles-Lettres, 1926. In-8°. — Impr. nat.

Au feuillet liminaire : « Exemplaire qui m'a servi pour illustrer les *Géorgiques* de Virgile de 1928 à 1946. A. Dunoyer de Segonzac, juin 1950 ». Notes de l'artiste pour l'illustration & la mise en pages.

347. Le Cardinal DE RICHELIEU. *Instruction du chrestien.* Paris, Imprimerie nationale, 1944. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. D. 3410.

Reproduction de l'édition de 1642 (n° 110). Frontispice, lettrines & bandeaux réalisés par procédés lithographiques. Ouvrage tiré à 150 exemplaires.

348. Remy BELLEAU. *La Première journée de la Bergerie.* Paris, Société des Médecins bibliophiles, 1945. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Ye. 383.

Gravures en taille-douce de Maurice Achener tirées par Camille Quesneville. Typographie de Maurice Darantiere & Albert Touraine. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Ouvrage tiré à 150 exemplaires.

349. VAUGELAS. *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler & bien escrire.* Paris, Éditions du Raisin, 1945. 3 volumes in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. X. 68.

Sur la couverture, lithographie de Jeanne-Marie Maudot, tirée par Gaston Dorfinant. Typographie de Maurice Darantiere. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 155 exemplaires.

GUIGNARD, III (1946), p. 153, n° 10.

350. VITRUVE. *Les Dix livres d'architecture... traduits en françois par Charles Perrault en 1673.* Paris, Éditions du Raisin, 1946. 3 volumes in-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. V. 262.

Figures gravées sur bois par Jean Vital Prost, d'après les dessins de Villard de Honnecourt. Lettrines dessinées par Jules-Dominique Monizzoli d'après le *Champfleury* de Geoffroy Tory. Typographie de Maurice Darantiere. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 150 exemplaires.

GUIGNARD, IV (1946), p. 166-167, n° 16.

351. HOMÈRE. *Hymne à Déméter,* traduit selon le rythme par P.-L. Couchoud. Paris, la Nouvelle édition, 1946. In-folio. — Impr. nat.

Burins de Roger Vieillard tirés sur les presses de Roger Lacourière. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Ouvrage tiré à 300 exemplaires.

352. Anatole FRANCE. *Les Dieux ont soif.* Paris, Éditions littéraires de France (1946). In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Y². 711.

Bois gravés de Valentin Le Campion. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 475 exemplaires.

353. *Petit office de la Sainte Vierge.* — Paris (A. Blaizot), 1947. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. B. 1446.

Compositions en couleur de Georges Desvallières gravées sur bois par Jacques Beltrand & tirées sur ses presses. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Tiré à 225 exemplaires.

GUIGNARD, VII (1950), p. 115.

354. Georges DESVALLIÈRES. Deux aquarelles originales pour l'illustration du *Petit office de la Sainte Vierge* (170 × 95 & 115 × 95). — À M. Jacques Beltrand.

355. Francis CARCO. *Montmartre vécu par Utrillo.* (Paris,) Éditions Pétridès, 1947. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. fol. Ln²⁷. 83563.

Gouaches de Maurice Utrillo réalisées par les ateliers lithographiques de Fernand Mourlot, les deux dernières lithographies ayant été tirées sur les presses à bras de Lucien Détruit. Typographie de Maurice Darantiere. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale. Tiré à 240 exemplaires.

GUIGNARD, VII (1950), p. 113.

356. Abbé PRÉVOST. *Histoire du chevalier Des Grieux & de Manon Lescaut.* (Paris,) les Éditions du Pas de la Porte, 1947. In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Y². 760.

Figures gravées & mises en couleur par Espérance, tirées sur les presses de Georges Leblanc. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Ouvrage tiré à 220 exemplaires.

357. GOGOL. *Les Âmes mortes.* Traduction de Henri Mongault. Paris, Tériade, 1948. 2 volumes grand in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Y². 290.

Eaux-fortes de Marc Chagall. Table des hors-texte gravée à la fin. Édition conçue par Ambroise Vollard en 1923. Chagall en grava les cuivres de 1923 à 1927. Le tirage des hors-texte fut exécuté sous la direction d'Ambroise Vollard par Louis Fort en 1927. Le travail fut repris en 1947, avec la collaboration d'Ida Chagall. Les bandeaux gravés en 1948 ont été tirés par R. Haasen. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Ouvrage tiré à 368 exemplaires.

GUIGNARD, VII (1950), p. 105.

358. RACINE. *Bérénice.* Paris, Éditions de la Cité, 1948. Grand in-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Yf. 62.

Gravures au burin de Decaris tirées par Visat. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale & tiré à 135 exemplaires.

359. Charles PERRAULT. *Peau d'Âne, conte.* (Paris,) Maurice Darantiere (1948). In-folio. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. m. Ye. 428.

Pointes sèches d'Hermine David tirées par Georges Leblanc. Typographie de Maurice Darantiere. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Ouvrage tiré à 175 exemplaires.

360. VIRGILE. *Opera.* Parisiis, 1641 (= Paris, 1948). In-folio. — Impr. nat.

Réimpression de l'édition de 1641 (n° 102).

361. Jean COCTEAU. *Reines de la France* [avec des gloses de Guillaume]. Paris, M. Darantiere, 1949. Grand in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. Fol. Ln¹⁷. 303.

Pointes sèches de Christian Bérard tirées sur les presses de Roger Lacourière. Typographie de Maurice Darantiere

& Claude Frégnac. Texte imprimé à l'Imprimerie nationale. Tiré à 200 exemplaires.

362. André SUARÈS. *Rosalinde sur l'eau.* Paris (1949). In-4°. — À M. Jacques Beltrand.

Bois en noir & en couleur de Jacques Beltrand, imprimé sur ses presses à bras par Henri Jacob. Texte imprimé par l'Imprimerie nationale. Ouvrage tiré à 230 exemplaires.

363. Jacques BELTRAND. Écho. Esquisse à la plume (111 × 144) pour l'illustration de *Rosalinde sur l'eau,* p. 77. — À M. Jacques Beltrand.

364. André SUARÈS. Lettres à Jacques Beltrand. (Paris, le 17 octobre 1934; La Varenne, 30 mars & 9 avril 1947.) Autographes. — À M. Jacques Beltrand.

Suarès entretient son correspondant de l'élaboration & de l'illustration de *Rosalinde sur l'eau.*

365. ANACRÉON. *Odes traduites par Remy Belleau.* Paris, H. Javal, 1950. Grand in-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, Rés. g. Yb. 26.

21 planches & 2 figures gravées au burin par Albert Decaris. Lettrines gravées sur bois par Jean-Vital Prost. Maquette de Henri Javal. Ouvrage imprimé à l'Imprimerie nationale. Le texte est composé avec les « Grecs du Roi ».

366. Théophile DE VIAU. *Recueil des poésies faites par Théophile pendant sa prison,* texte établi & commenté par Mario Roques, membre de l'Institut. Paris, imprimé aux dépens des Amis de l'Imprimerie nationale, 1950. In-folio. — Impr. nat.

Gravures sur bois de Jadoux.

367. MOLIÈRE. *Œuvres complètes.* Paris, Imprimerie nationale, 1950. 11 volumes in-8°. — Impr. nat.

Dessins de Henri Jadoux. Cet ouvrage fait partie de la Collection de classiques français tirée sur les presses de l'Imprimerie nationale de France.

368. Gérard DE NERVAL. *Voyage en Orient.* — Paris, Imprimerie nationale. 1950. In-4°. — Impr. nat.

Hors-texte de Yves Trevedy. Ornements & bandeaux de Henri Jadoux. Collection de classiques français tirée sur les presses de l'Imprimerie nationale de France.

IMPRESSIONS ORIENTALES

369. Henri CORDIER. *L'Imprimerie sino-européenne en Chine. Bibliographie des ouvrages publiés en Chine par les européens au XVIIe & au XVIIIe siècle.* Paris, E. Leroux, 1901. Grand in-8°. (Publications de l'École des langues orientales vivantes.) — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. 4° 140.

370. Julien VINSON. *Manuel de la langue tamoule (grammaire, textes, vocabulaire).* Paris, E. Leroux, 1903. In-8°. (Bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes.) — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or., 8° 169.

371. Victor HENRY. *Précis de grammaire pâlie, accompagnée d'un choix de textes gradués.* 1904. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° Z. 15729 (2).

On y trouve des spécimens des différents caractères qui servent à écrire le pâli : carrés, birmans, cinghalais, cambodgiens, siamois.

372. Étienne AYMONIER & Antoine CABATON. *Dictionnaire Čam-français*. Paris, E. Leroux, 1906. In-4°. (Publications de l'École française d'Extrême-Orient.) — Bibl. nat., Cabinet des manuscrits, Impr. Or. 4° 84.

Le Dictionnaire est imprimé avec les caractères gravés sous la direction de Cabaton par Hénaffe en 1901. Ils représentent l'écriture des Čams de l'Annam, un peu différente de celle des Čams du Cambodge.

373. Henri PARMENTIER. *Inventaire descriptif des monuments čams de l'Annam*. Paris, E. Leroux, 1909. 2 vol. in-4°. (Publications de l'École française d'Extrême-Orient. Inventaire archéologique de l'Indochine.) — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° Z. 1370.

374. Étienne-Edmond LUNET DE LA JONQUIÈRE. *Dictionnaire français-siamois, précédé de quelques notes sur la langue & la grammaire siamoises*. 1904. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° X. 745.

375. Étienne-Edmond LUNET DE LA JONQUIÈRE. *Inventaire descriptif des monuments du Cambodge*. Paris, E. Leroux, 1902-1911. 3 vol. in-4°. (Publications de l'École française d'Extrême-Orient. Inventaire archéologique de l'Indochine.) — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° Z. 1370.

376. Georges MASPERO. *Grammaire de la langue khmère (cambodgien)*. Paris, E. Leroux, 1915. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° X. 15586.

Ouvrage publié sous le patronage de l'École française d'Extrême-Orient. Dans la préface, Georges Maspero écrit : « L'Imprimerie nationale a pour l'impression de cette grammaire, composé, gravé & fondu un caractère khmer [jrien]. J'y ai travaillé pendant de longs mois avec M. Muller, chef du Service de la gravure & M. Guillaume, chef de la composition. »

377. J.-J. Hospitalier. *Grammaire laotienne.* Paris, P. Geuthner, 1937. In-8°. — Bibl. nat., Cabinet des Manuscrits, Impr. Or. 8° 238.

Ouvrage publié sous le patronage de la fondation Lucien de Reinach. Pour la publication de ce livre, le caractère laotien fut gravé par Lek, à partir de 1925, sur l'initiative du Président Paul Doumer.

378. Poinçons des caractères laotiens. — Impr. nat., Cabinet des poinçons.

Sur l'initiative de Paul Doumer, alors Président du Sénat, mais qui gardait vivace le souvenir de son séjour en Indochine où il avait été Gouverneur général (1896-1902), l'Imprimerie nationale entreprit la gravure d'un caractère laotien. Lek l'exécuta à partir de 1925 en vue de l'impression de la grammaire d'Hospitalier (n° 377). Il fut complété en 1949 par M. Gauthier, graveur de l'Imprimerie nationale. Un autre corps a été gravé par M. Malin en 1947. — Né en 1857 à Aurillac, Paul Doumer fit à Paris son apprentissage de graveur en médaille, tout en continuant ses études. Élu député en 1888, ministre à plusieurs reprises, président de la Chambre des Députés, il fut élu président de la République en 1931 & mourut en 1932. De 1896 à 1902, Paul Doumer fut Gouverneur général de l'Indochine où il créa l'École française d'Extrême-Orient.

379. Jean Deny. *Grammaire de la langue turque (dialecte osmanli).* Paris, E. Leroux, 1920. In-8°. (Bibliothèque de l'École des langues orientales vivantes). — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° X. 12549 (5).

380. Edmond Destaing. *Étude sur la Tachelhît du Sôus* I. *Vocabulaire français-berbère.* Paris, E. Leroux, 1920. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° X. 12549 (7).

381. Marcel Cohen. *Le Système verbal sémitique & l'expression du temps.* Paris, E. Leroux, 1924. Grand in-8°. (Publications de l'École des langues orientales vivantes). — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° O². 545.

382. Antoine MARTEL. *Michel Lomonosov & la langue littéraire russe.* Paris, H. Champion, 1933. In-8°. (Travaux & Mémoires de l'Université de Lille). — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° Z. 12168 (16).

383. R. P. EXUPÈRE. *Méthode de lecture éthiopienne.* Paris, Les Amis du Gueez, 1944. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° X. pièce 469.

384. Mgr. Sylvain GRÉBAUT. *Cahiers pour l'enseignement de la langue éthiopienne...* Cahier 1. *Le verbe fort trilittère* gatala *(schèmes & flexions).* Paris, G.-P. Maisonneuve, 1945. In-4°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 4° X. 1755 (1).

385. Roger PIERRET. *Étude du dialecte maure des régions sahariennes & sahéliennes de l'Afrique occidentale française.* Paris, Imprimerie nationale, 1948. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° X. 21793.

386. René LABAT. *Manuel d'épigraphie akkadienne.* Paris, Imprimerie nationale, 1948. In-4°. — Impr. nat.

387. Jean FILLIOZAT. *La Doctrine classique de la médecine indienne, ses origines & ses parallèles grecs.* Paris, Klincksieck, 1949. In-8°. — Bibl. nat., Département des Imprimés, 8° T. 8920.

388. Marcelle LALOU. *Manuel élémentaire de tibétain classique.* Paris, A. Maisonneuve, 1950. In-8°. — Impr. nat.

389. *Archives royales de Mari.* Tome I. G. DOSSIN. *Correspondance de Samsi Addu & de ses fils.* Tome II. Ch. F. JEAN, *Lettres diverses.* Tome III. J. R. KUPPER, *Correspondance de Kibri Dagan, gouverneur de Terqa.* Paris, Geuthner, 3 vol. 1950-1951. In-8°. — Impr. nat.

TABLEAUX, TAPISSERIES



OBJETS D'ART

390. FRANÇOIS Ier. En buste, de face. À l'âge de 36 ou 38 ans (vers 1530). Portrait reproduisant, avec une variante, un original attribué à Joos van Cleve, de la collection John G. Johnson à Philadelphie. Toile, autrefois sur bois. 83 × 58. — Musée du Louvre.

Entré au Louvre en 1828, avec la collection Revoil, sous le nom d'Holbein.

MAUMENÉ-D'HARCOURT (1928), p. 130, n° 152. — Sur le tableau de la collection John G. Johnson, voir *Burlington Magazine*, janvier 1927.

391. FRANÇOIS Ier, avec les attributs de Minerve, Mars, Diane, l'Amour & Mercure. Au bas, vers de Ronsard. 235 × 135. Cabinet des Estampes.

Gravé par P. Chenu. Panneau donné le 15 juin 1765 au Cabinet des Estampes par le comte de Caylus qui l'attribuait, d'après l'avis de Le Prince, à Nicolo del l'Abbate.

Joseph Guibert, *Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale* (1926), p. 16 & table des planches.

392. LOUIS XIII, couronné par la Victoire. Portrait par Philippe

de Champaigne (1601-1674). Dans le fond, le port & la digue de la Rochelle; une inscription latine placée en bas du tableau commémore la prise de la ville (1628). Toile. 2 m. 26 × 1 m. 76. — Musée du Louvre.

Provient sans doute de la Galerie de Philippe d'Orléans, au Palais-Royal.

MAUMENÉ-D'HARCOURT (1929-1930), p. 263-264, n° 395. — *Archives de l'Art français*, (1912), p. 314.

393. Buste de Richelieu, en costume de cardinal, par Jean Varin. Bronze. Haut. 70 mm. — Bibl. Mazarine.

Richelieu s'intéressa à l'exécution de son buste & dans sa correspondance avec Mazarin il le chargea de faire vérifier si le plâtre était terminé : les héritiers du cardinal en commandèrent dix épreuves, dont cinq au moins nous ont été transmises.

Paul VITRY, *Le buste du Cardinal de Richelieu, par Jean Warin à la Bibliothèque Mazarine* dans *Musées & Monuments de France*, (1906), p. 19-20. — F. MAZEROLLE, *Jean Varin* (1595-1672), I (1932), p. 120-121, n° 213.

394. Anne d'Autriche, Louis XIV & le duc d'Anjou, futur duc d'Orléans, vers 1643. Anonyme. Toile. 1 m. 84 × 1 m. 95. — Musée de Versailles.

Musée de Versailles. Catalogue Soulié, n° 3369. — MAUMENÉ-D'HARCOURT, (1929-1930), p. 21, n° 6.

395. La Reine Régente Anne d'Autriche & ses enfants. De part & d'autre de la Reine, assise, le jeune Louis XIV & le duc d'Anjou, futur duc d'Orléans. 1 m. 88 × 1 m. 84. — Musée de Versailles, 3369.

MAUMENÉ-D'HARCOURT (1929-1930), p. 21.

396. LOUIS XIV, par Henri Testelin. 1648. Revêtu des insignes de la Royauté, assis sur le trône, une couronne de lau-

riers à la main droite. 2 m. 07 × 1 m. 53. — Musée de Versailles, 102.

397. LOUIS XV, en costume de sacre (1722), debout; sur une table, les insignes de la royauté. 3 m. × 1 m. 80. — Musée de Versailles, 607.

398. Napoléon BONAPARTE, premier Consul. Attribué à Girodet-Trioson. Debout, devant une table de travail. 1 m. 58 × 1 m. 14. — Musée de Versailles, 4633.

399. Paul DOUMER, président de la République, par Marcel Baschet. 1932. 1 m. 37 × 1 m. 01. — Musée de Versailles, 6157.

Jacques BASCHET, *Marcel Baschet, 1862-1941* (1942), p. 221-256 & pl. 99.

400. *Les Rinceaux* d'après Polydore de Caravage. Le Paon ou l'Air (4 m. 30 × 3 m. 47); L'Aigle ou le Feu (4 m. 33 × 3 m. 51); Le Cheval marin ou l'Eau (4 m. 30 × 3 m. 60); Le Tigre ou la Terre (4 m. 30 × 3 m. 60); Le Lion ou l'Été (4. m. 30 × 3 m. 60); Le Sanglier ou l'Automne (4 m. 30 × 3 m. 60); Le Bélier ou l'Hiver (4 m. 30 × L. 3 m. 60).

Tenture de huit pièces, dite par les inventaires du « dessein de Polidor », tissée par Raphaël de La Planche au faubourg Saint-Germain. Elle figure parmi les dernières tentures qu'exécutèrent des ateliers établis à Paris par des lissiers flamands. Ces ateliers disparurent lorsque fut fondée, en 1661, la manufacture des Gobelins, réorganisée en 1667 & dirigée jusqu'à sa mort, en 1690, par Charles Le Brun, premier peintre du Roi.

Jules-Joseph GUIFFREY. *État général des tapisseries de la Manufacture des Gobelins*... publié par M. Fenaille (1923), p. 375-376.

401. *La Famille de Darius aux pieds d'Alexandre.* Troisième tenture de haute lisse avec or, tissée par l'atelier de Le Febvre 4 m. 70 × 7 m. 00. — Mobilier national.

Glorifiant indirectement Louis XIV sous l'apparence du Grand Conquérant, l'Histoire d'Alexandre, composée de cinq pièces fut entreprise par la Manufacture des Gobelins, vers 1663, d'après des modèles de Charles Le Brun, le premier peintre du Roi. Dès 1661, Le Brun avait brossé à Fontainebleau la « Famille de Darius » que Gérard Edelinck devait graver en 1671-1672 pour le Cabinet du Roi (nos 141-151). Reproduites à l'eau-forte & au burin par Gérard Audran, les autres scènes de l'« Histoire d'Alexandre », qui constituent le chef-d'œuvre de la gravure française à la fin du XVIIe siècle, figurent également dans le Cabinet du Roi.

M. FENAILLE, 1662-1699, p. 167-185.

402. Portière de Mars. Modèle de Yvart le père, d'après le dessin de Charles Le Brun. Pièce de la troisième suite, sans or, exécutée en basse lisse; livrée au Garde Meuble de la Couronne en 1691. 3 m. 40 × 2 m. 50. — Mobilier national.

De même que la « Portière du char du Triomphe », la « Portière de Mars » fut tissée pour la première fois à Maincy avant d'être recommencée à plusieurs reprises à la manufacture royale des Gobelins.

Maurice FENAILLE, *État général des Gobelins. Première période, 1664-1691* (1903), p. 9-15.

403. *Portière du Char de Triomphe.* Modèle de Yvart le père, d'après le dessin de Charles Le Brun. H. 3 m. 40 × L. 2 m. 55. Deux portières. — Musées nationaux.

Exécutée à Maincy par l'atelier de tapisserie que fonda Nicolas Fouquet, la « Portière du Char de Triomphe » fut ensuite tissée à nouveau à la manufacture royale des Gobelins.

Il en existe plusieurs suites en haute & basse lisses avec or & sans or.

M. Fenaille, *État général des Gobelins... Première période*, 1664-1669 (1903), p. 16-22.

404. Deux torchères de l'époque Louis XIV provenant de l'Académie royale de peinture & sculpture. — Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts.

Quelques spécimens

des

caractères étrangers de l'Imprimerie Nationale

Hiéroglyphes

Maya

辦匿名揭帖并加意保護西人産業敎堂札後昨由
兩邑令會銜出示署謂除飭役密拿散布揭帖匪徒

Chinois

Ninivite

Cypriote

Phénicien

Nabatéen

Sabéen-Mandéen

Syriaque

Estrangélo

בראשית ברא אלהים את השמים ואת הארץ: והארץ היתה תהו ובהו
וחשך על־פני תהום ורוח אלהים מרחפת על־פני המים: ויאמר אלהים

Hébreu

[illegible]

[illegible]

Samaritain

[illegible]

[illegible]

Avestique

ولا أحسب أحدًا من أهل التمييز والنظر نظر بعين العدل وترك طريق

التقليد يستطيع أن يقدّم أحدًا من المتقدّمين المُكثرين إلّا بأن يرى

Arabe

[illegible]

[illegible]

Tifinag

በስመ ፡ እግዚአብሔር ፡ ሥሉስ ፡ በኢተሌልዮ ፤ ዋሕድ ፡ በኢ

ተፋልዮ ፤ ክዱን ፡ መለኮት ፡ እምተሐልዮ ፤ ወኅሩመ ፡

Éthiopien

Ἐπειδὴ πᾶσαν πόλιν ὁρῶμεν κοινωνίαν τινὰ

οὖσαν καὶ πᾶσαν κοινωνίαν ἀγαθοῦ τινος

Grec garamond

Ⲛⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩⲣⲱⲙⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲙⲁⲟ̄ ϧⲉⲛ ⲧⲁⲛⲧⲓⲟ̄ⲭⲓⲁ̄
ⲉ̄ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲟⲩϫⲟⲓ ⲛ̄ⲧⲁϥ ⲉϥⲉⲣ-

Copte

Въ оно врѣмѧ. приде Иісоусъ въ градъ Самареискъ. нарицаѥмы
Соухарь. близъ вьси ѩже дасть Иіаковъ Иосифоу сыноу своѥмоу.

Slavon

Քրիստոսի ճշմարիտ սիրողացդ և դաւանողացդ սրբոյ
երրորդութեանն, քահանայիցդ և իշխանացդ և այլ

Arménien

აქა მირისა-გან, თავისის ჯარით, არამიასსას
მოსვლა:: ქ:: იმ ზერ კაცს წინ ერთი წიგნი ედვა,

Géorgien

COMMENTARIVM · COTTIDIANVM · MVNI
CIPI · CAERITVM · INDE · PAGINA · XXVI ·

Latin d'inscription

ᚠᛅᛚᚦᚱ · ᚼᛁᛏ · ᚼᛁᛅᛚᛘᛚᚱ · ᚴᚢᛅ·ᛂᚱ · ᚹᛁᚱᛁᚱ ·
ᛅᛚᛚᚢᛘ · ᚠᛅᛚᚦᚢᛘ · ᛅᚹ · ᚴᛁᛅᚢᛘ · ᚢᚹᛂᚱᛂᛏᛏᛁᚴ ·

Runique

यथा हि पिशाचादिमनोवशादन्येषां स्मृतिलोपस्वप्नदर्शनभूतग्रहावेशवि-
कारा भवन्ति । ऋद्धिवन्मनोवशाच्च । यथा सारणस्यार्यमहाकात्यायना-

Nagari

શેપાશ . ૫ . શેતાશિ . બેશુમાર . પાક .
પરવરદિગારનાં . ૭ . ઈઆકતા . અને . બે .

Goudjrati

ఏరు దాటి మెట్టుకేగిన పురుషుడు
పుట్టి వరకుగానక పోయినట్లు,
యోగ పురుషుడేల యొడలు బాటించురా?

Télougou

ប្របហាមផ្ករផ្ញូន់ ផ្ករមិនទូរផុន និងក្តាមលៀណារ ដូច កល
សេចញាតី សក្តានផងត្នារ ចេញព្រះវស្សារ ផ្ករលោរក្តាមទៅ ។

Khmer

ကလျာဏိမေဝမုဉ္စေယျာတိ ။ ကလျာဏိမေဝမုဉ္စေယျ
အစရှိသော ။ ဣဒံသာရမ္ဘဇာတကံ ။ ဤသာရမ္ဘဇာတ်

Birman

༄༅། །དགེ་སློང་དག་དེ་ལ་ཆོས་ཀྱི་རྣམ་གྲངས་ཤིན་དུ་རྒྱས་པ་
ཆེན་པོའི་མདོ་རྒྱ་ཆེར་རོལ་པ་ཞེས་བྱ་བ་དེ་གང་ཞེ་ན་། དགེ་སློང་

Tibétain

[illegible]
[illegible]

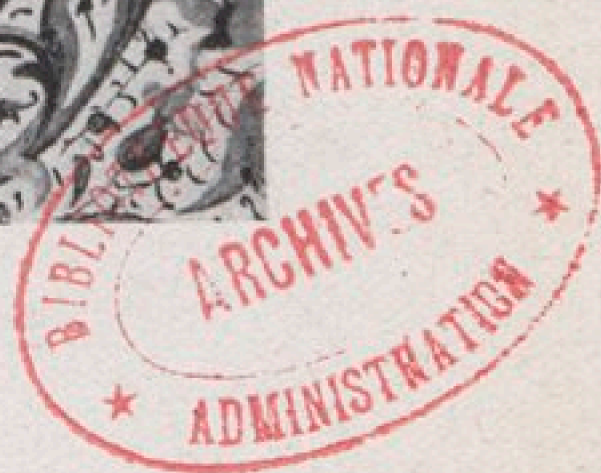
Javanais

PLANCHES



Gasparini pergamensis clarissimi orato-
ris, epistolarum liber foeliciter incipit;

Gaudeo plurimum ac lætor in
ea te sententia esse: ut nihil a
me fieri sine causa putes. Ego
enĩ etsi multorum verebar suspi
tiones, quod a me semproniũ antiquũ fami-
liarẽ meũ reiiciebã: tamẽ cũ ad incredibi-
lẽ animi tui sapiẽtiã iudiciũ meũ refere-
bã: nihil erat q̃re id a te improbari pu-
tarem. Nam cum & meos nosses mores: &
illius naturã ñ ignorares: ñ dubitabã qd
de hoc facto meo iudicaturus esses. Non
igit̃ has ad te scribo lr̃as, quo nouam tibi
de rebus a me gestis opinionem faciã: sed
ut si quando aliter homĩes nostros de me
sẽtire intelliges: tu q probe causam meã
nosti, defensionẽ meã suscipias. Hæc si fe-
ceris: nihil est quo ulterius officium tu-
um requiram. Vale;



Pl. I. — Gasparino BARZIZZA. *Epistolae.* Paris, Atelier de la Sorbonne, 1470.

(Cat. n° 5)



Pl. II. — Charles VIII recevant du libraire Antoine Vérard un volume de *Lancelot du Lac*, 1494.

(Cat. n° 23)



Pl. III. — Robert Estienne.

(Cat. n° 33)

ΕΚΚΛΗΣΙΑΣΤΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ

Εὐσεβίου τοῦ παμφίλου ἐπισκόπου καισαρείας τῆς παλαιστίνης	βιβλία ι'.
Τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸν βίον τοῦ μακαρίου κωνσταντίνου βασιλέως	λόγοι ε'.
Σωκράτους σχολαστικοῦ	βιβλία ζ'.
Θεοδωρήτου ἐπισκόπου κύρου	βιβλία ε'.
Ἐκλογῶν ἀπὸ τῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας θεοδώρου ἀναγνώστου	βιβλία β'.
Ἑρμείου σωζομένου σαλαμινίου	βιβλία θ'.
Εὐαγρίου σχολαστικοῦ ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας	βιβλία ϛ'.

ECCLESIASTICAE HISTORIAE

Eusebii Pamphili	Lib. x.
Eiusdem de vita Constantini	Lib. v.
Socratis	Lib. VII.
Theodoriti episcopi Cyrensis	Lib. v.
Collectaneorum ex historia eccles. Theodori Lectoris	Lib. II.
Hermii Sozomeni	Lib. IX.
Euagrii	Lib. VI.



Βασιλεῖ τ' ἀγαθῷ κρατερῷ τ' αἰχμητῇ.

LVTETIAE PARISIORVM.
Ex officina Roberti Stephani typographi Regii, Regiis typis
M. D. XLIIII.

Cum priuilegio Regis.

Pl. IV. — EUSÈBE PAMPHILE. *Ecclesiastica historia.*
Robert Estienne, 1544.
(Cat. n° 55)



ΤΟ ΚΑΤΑ ΜΑΤΘΑΙΟΝ ΑΓΙΟΝ

ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΝ.

Βίβλος γενέσεως ἸΗΣΟΥ̃ Χρι- A
στοῦ, υἱοῦ Δαβὶδ, υἱοῦ Ἀβραάμ. Ἀ-
βραὰμ ἐγέννησε τὸν Ἰσαάκ. Ἰσαὰκ
δὲ ἐγέννησε τὸν Ἰακώβ. Ἰακὼβ δὲ ἐγέν-
νησε τὸν Ἰούδαν καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ.
Ἰούδας δὲ ἐγέννησε τὸν Φαρὲς καὶ τὸν
Ζαρὰ ἐκ τῆς Θαμάρ. Φαρὲς δὲ ἐγέννησε
τὸν Ἐσρώμ. Ἐσρὼμ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀράμ. Ἀρὰμ δὲ ἐγέννησε
τὸν Ἀμιναδάβ. Ἀμιναδὰβ δὲ ἐγέννησε τὸν Ναασσών. Ναασσὼν
δὲ ἐγέννησε τὸν Σαλμών. Σαλμὼν δὲ ἐγέννησε τὸν Βοὸζ ἐκ τῆς
Ῥαχάβ. Βοὸζ δὲ ἐγέννησε τὸν Ὠβὴδ ἐκ τῆς Ῥούθ. Ὠβὴδ δὲ ἐγέν-
νησε τὸν Ἰεσσαί. Ἰεσσαὶ δὲ ἐγέννησε τὸν Δαβὶδ τὸν βασιλέα. Δα-
βὶδ δὲ ὁ βασιλεὺς ἐγέννησε τὸν Σολομῶντα ἐκ τῆς τοῦ Οὐρίου. Σο-
λομὼν δὲ ἐγέννησε τὸν Ῥοβοάμ. Ῥοβοὰμ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀ-
βιά. Ἀβιὰ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀσά. Ἀσὰ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἰωσαφάτ. B
Ἰωσαφὰτ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἰωράμ. Ἰωρὰμ δὲ ἐγέννησε τὸν Ὀζίαν.
Ὀζίας δὲ ἐγέννησε τὸν Ἰωάθαμ. Ἰωάθαμ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἄ-
χαζ. Ἄχαζ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἐζεκίαν. Ἐζεκίας δὲ ἐγέννησε τὸν Μα-
νασσῆ. Μανασσῆς δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀμών. Ἀμὼν δὲ ἐγέννησε τὸν
Ἰωσίαν. Ἰωσίας δὲ ἐγέννησε *τὸν Ἰεχονίαν καὶ τοὺς ἀδελφοὺς αὐ-
τοῦ, ἐπὶ τῆς μετοικεσίας Βαβυλῶνος. Μετὰ δὲ τὴν μετοικεσίαν Βα-
βυλῶνος Ἰεχονίας ἐγέννησε τὸν Σαλαθιήλ. Σαλαθιὴλ δὲ
ἐγέννησε τὸν Ζοροβάβελ. Ζοροβάβελ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀβιούδ.
Ἀβιοὺδ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἐλιακείμ. Ἐλιακεὶμ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀ-
ζώρ. Ἀζὼρ δὲ ἐγέννησε τὸν Σαδώκ. Σαδὼκ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἀ-
χείμ. Ἀχεὶμ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἐλιούδ. Ἐλιοὺδ δὲ ἐγέννησε τὸν Ἐ-

a.i.

Pl. V. — Eusèbe Pamphile. *Ecclesiastica historia.*
Robert Estienne, 1544.
(Cat. n° 55)

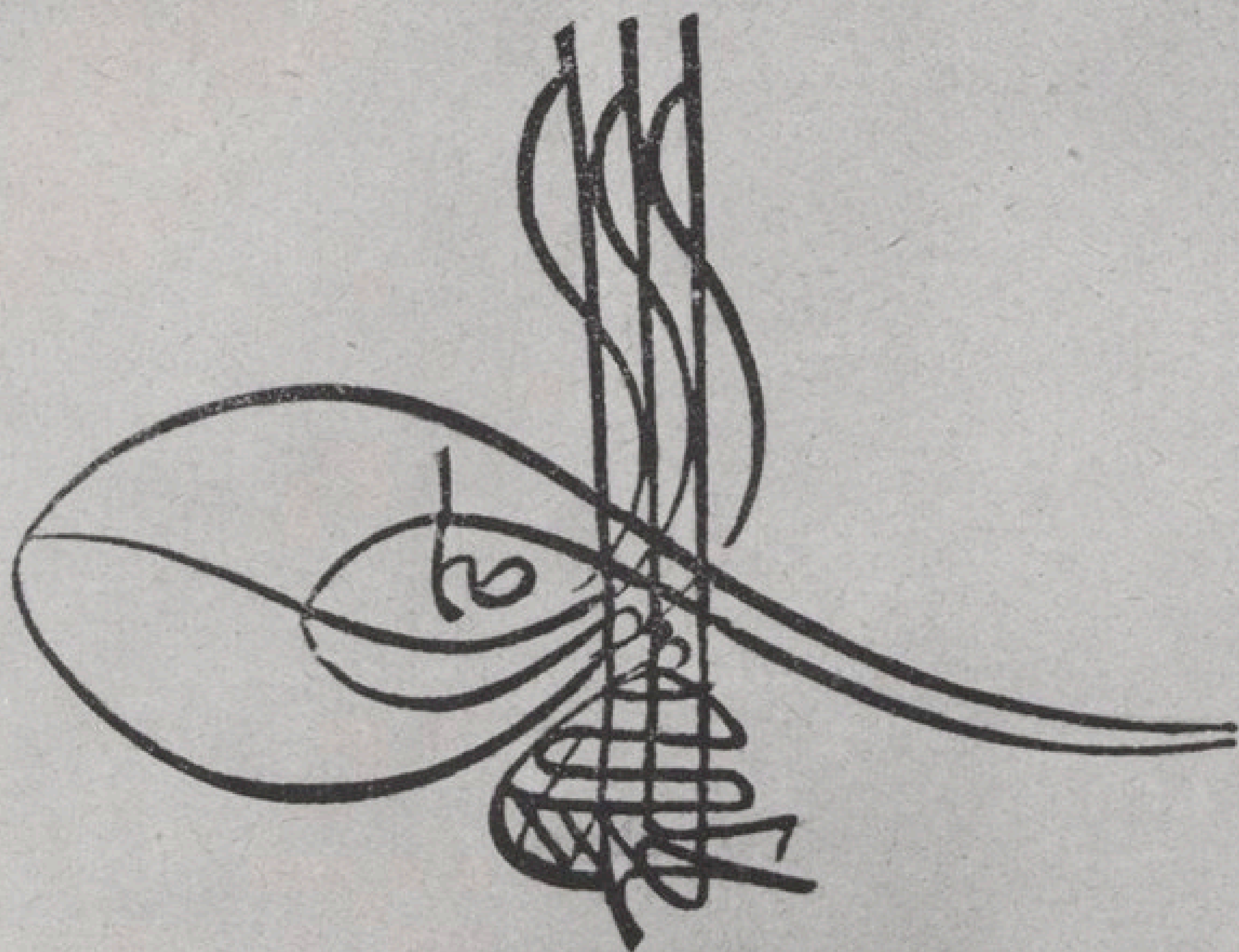


אַחֲרֵי מוֹת מֹשֶׁה עֶבֶד יְהוָה וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־
יְהוֹשֻׁעַ בִּן־נוּן מְשָׁרֵת מֹשֶׁה לֵאמֹר׃ מֹשֶׁה
עַבְדִּי מֵת וְעַתָּה קוּם עֲבֹר אֶת־הַיַּרְדֵּן הַזֶּה
אַתָּה וְכָל־הָעָם הַזֶּה אֶל־הָאָרֶץ אֲשֶׁר אָנֹכִי נֹתֵן
לָהֶם לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל׃ כָּל־מָקוֹם אֲשֶׁר
תִּדְרֹךְ כַּף־רַגְלְכֶם בּוֹ לָכֶם נְתַתִּיו כַּאֲשֶׁר
דִּבַּרְתִּי אֶל־מֹשֶׁה׃ מֵהַמִּדְבָּר וְהַלְּבָנוֹן הַזֶּה
וְעַד־הַנָּהָר הַגָּדוֹל נְהַר־פְּרָת כֹּל אֶרֶץ הַחִתִּים
וְעַד־הַיָּם הַגָּדוֹל מְבוֹא הַשָּׁמֶשׁ יִהְיֶה גְּבוּלְכֶם׃
לֹא־יִתְיַצֵּב אִישׁ לְפָנֶיךָ כֹּל יְמֵי
חַיֶּיךָ כַּאֲשֶׁר הָיִיתִי עִם־מֹשֶׁה אֶהְיֶה עִמָּךְ לֹא
אַרְפְּךָ וְלֹא־אֶעֶזְבֶךָּ׃ חֲזַק וֶאֱמָץ כִּי אַתָּה
תַּנְחִיל אֶת־הָעָם הַזֶּה אֶת־הָאָרֶץ אֲשֶׁר־נִשְׁבַּעְתִּי
לַאֲבוֹתָם לָתֵת לָהֶם׃ רַק חֲזַק וֶאֱמַץ

מאר a.ii.

Pl. VI. — *Bible hébraïque.* Robert Estienne, 1539-1543.

(Cat. n° 68)



L'Empereur Amat, filz de l'Empereur Mehemet, tousiours victorieux.

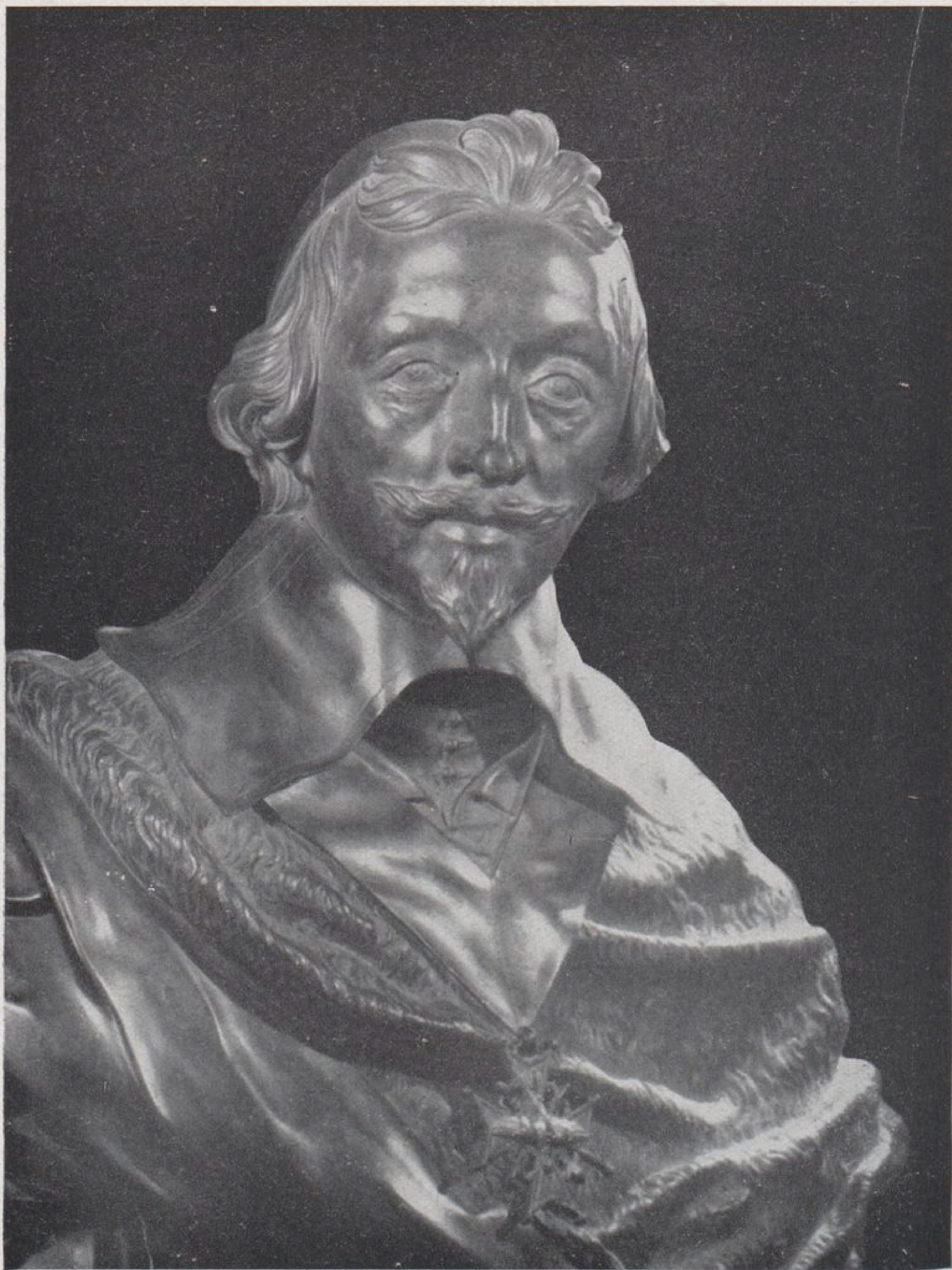
نشان شريف عاليشان سامى مكان سلطانى وطغراى

غرّاى جهان ستان خاقانى نفذ بالعون الربّانى

حكمى اولدركه

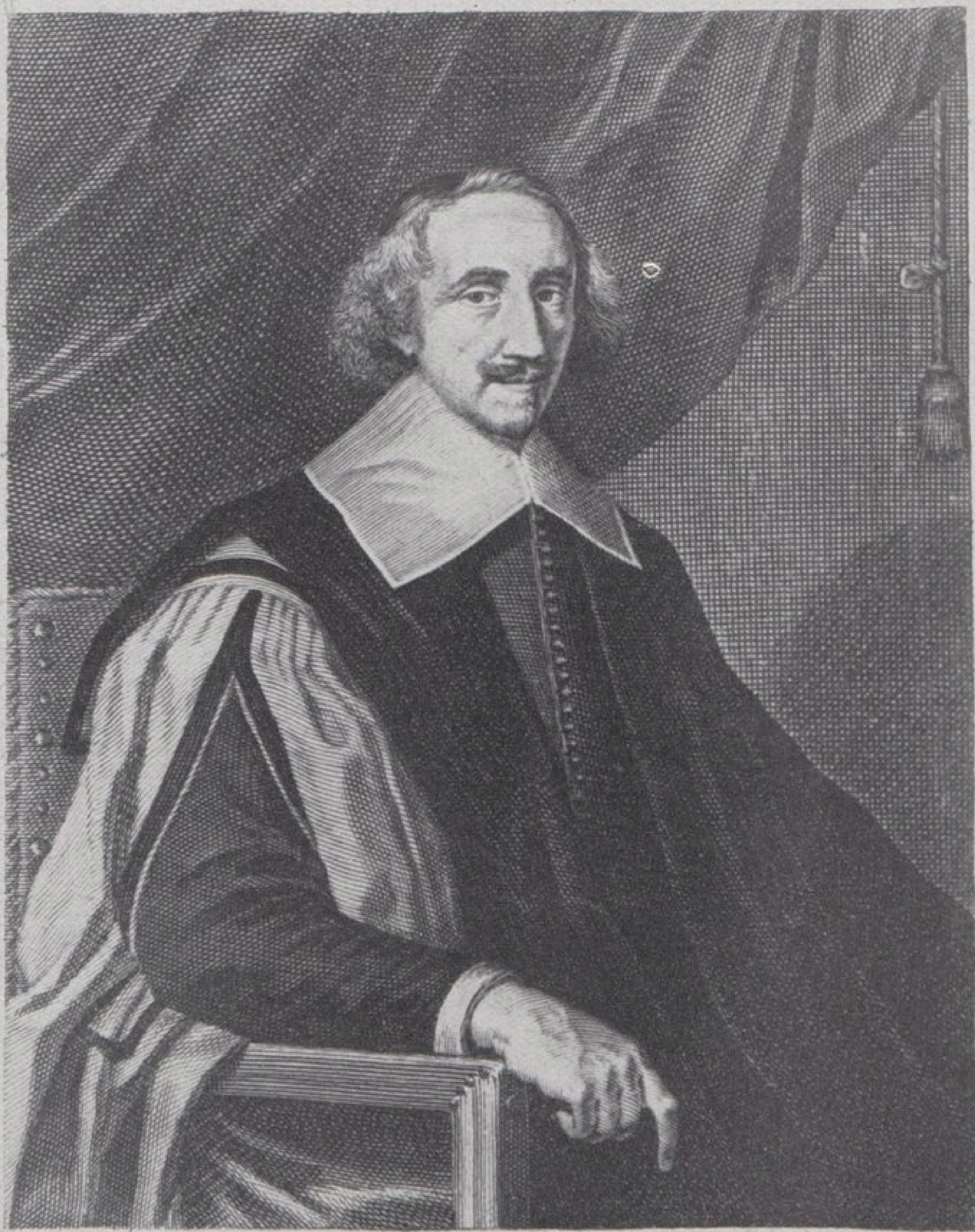
Marque de la haulte famille des Monarques Ottomans, auec la beautè, grandeur, & ſplendeur de laquelle tant de païs ſont conquis, & gouuernez.

Pl. VII. — Traité entre Henri IV & le Sultan Amat.
Paris, 1615. Caractères de Savary de Brèves.
(Cat. n° 73)



Pl. VIII. — Richelieu. Buste de Warin.

(Cat. n° 86)



Pl. IX. — Sébastien CRAMOISY. Portrait par Rousselet.

(Cat. n° 87)



DE

IMITATIONE CHRISTI

LIBER SECVNDVS.

Admonitiones ad interna trahentes.

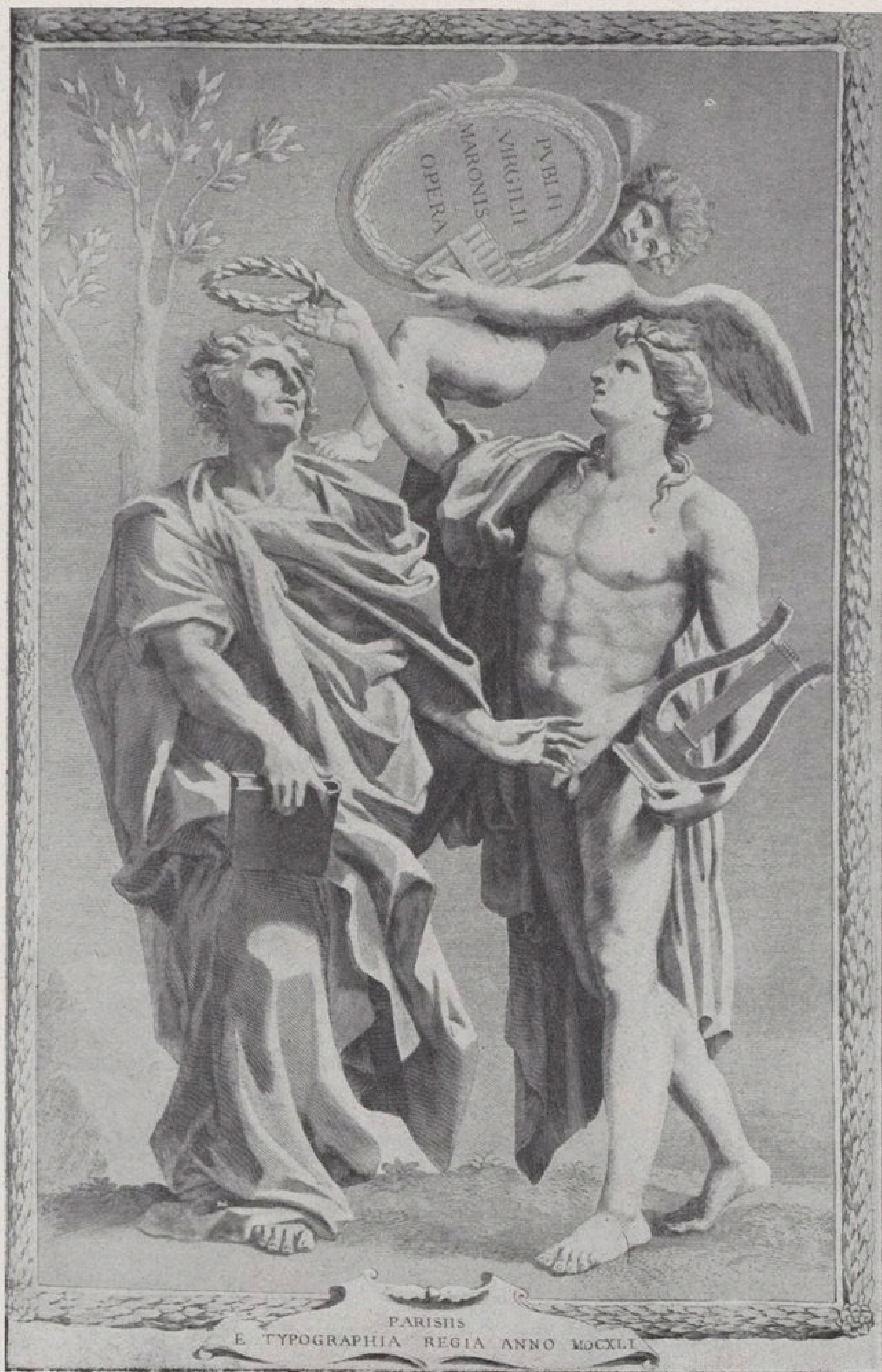
CAPVT I.

De interna conuerſatione.

REGNVM Dei intra vos eſt, dicit Dominus. Conuerte te ex toto corde ad Dominum: & relinque hunc miſerum mun-

Pl. X. — *De Imitatione Christi.* 1640.

(Cat. n° 99)



Pl. XI. — VIRGILE. *Opera.* 1641.
Frontispice gravé par Mellan d'après Poussin.
(Cat. nº 102)

Monseigneur

puis quil vous a pleu me commander de faire le
desaing du front du Liure de virgille et estant
Le premier que Jay fait pour mettre en Lumi=
re Je viens auec simple et deuotieux silence
vous Le dedier tel quil est estant assure
que Comme quelquefois Les muettes Images
apendues a vn temple par Les hommes Les
ne sont pas moins agreables a dieu que
Les psalmes eloquens Chantes par Les prebstres
Ainsi J'espere que vostre benignite trouuerra
Aussi agreables mes tacites Images Comme
Lui sont Les facondes Louanges de qui
Les scait faire.

minclinant de vous fair
tresprofonde reuerence

me Confessant vostre

is ce dixiesme apuril 1641 — esclaue

Le poussin

Pl. XII. — Nicolas Poussin. Lettre à Sublet de Noyers.

(Cat. n° 104)


I

LIBER
GENESIS,
HEBRAICE BERESITH.
CAPVT PRIMVM.

1 
N PRINCIPIO creauit Deus
cælum & terram. 2 Terra
autem erat inanis & vacua,
& tenebræ erant ſuper fa-
ciem abyſſi: & Spiritus Dei ferebatur ſu-
per aquas. 3 Dixitque Deus: Fiat lux. Et
facta eſt lux. 4 Et vidit Deus lucem quod
eſſet bona : & diuiſit lucem a tenebris.
5 Appellauitque lucem Diem , & tene-
bras Noctem : factumque eſt veſpe-
re & mane, dies vnus. 6 Dixit quoque
Deus : Fiat firmamentū in medio aqua-
A

Pl. XIII. — *Bible.* 1642.

(Cat. n° 106)

mal de Dieu, peche dauantage que celuy qui meſdit de ſon prochain.

Par l'inegalité de leur matiere, celuy qui commet vn peché de la chair contre nature, eſtant bien plus coulpable que celuy qui commet vne ſimple paillardiſe.

Par la diuerſité du motif qui nous porte, les pechez commis par fragilité eſtans moindres que ceux qui ſont commis par malice, & ces derniers d'autant plus griefs, que plus la malice eſt-elle grande.

On tranſgreſſe la Loy de Dieu, ou par ignorance, ou par fragilité, ou par malice.

Les defauts d'ignorãce ſont eſtimez eſtre cõtre le Fils, entãt qu'eſtant produit par l'entendement du Pere, on luy attribuë la ſageſſe & cognoiſſance.

Ceux de fragilité ſont dits eſtre contre le Pere, auquel on attribuë la puiſſance, entant que ſans auoir ſon eſtre d'autre que de luy-meſme, il eſt principe de toute choſe.

Ceux qu'on commet par malice, ſont contre le ſainct Eſprit, entant qu'il eſt produit par amour, qui a pour obiect la bonté, à laquelle la malice eſt contraire.

On n'employe point dans le Texte l'ignorance pour troiſieſme motif qui porte au peché, dautant qu'elle eſt ou inuincible, ou craſſe: ſi inuincible, elle exempte de peché; & ſi craſſe, elle tient le rang de malice. Celuy eſtant eſtimé faire par malice la faute qu'il commet, pour ignorer ce qu'il doit ſçauoir.

Vn hõme eſtant grand parleur de ſa nature, cette imperfection le porte à parler librement d'vn tiers, le peché qu'il cõmet ainſi par fragilité, eſt beaucoup moindre que s'il le commettoit par vne malice pourpenſée. Quoy que le peché ne laiſſe d'eſtre mortel, ſelon les circonſtances.

De là vient que les Theologiens declarent les pechez contre la premiere Table plus griefs que ceux de la ſeconde, dautant que Dieu eſt vn obiect plus noble que le prochain.

Cela s'entẽd quand il y a entre les deux vne eſgale proportion, comme elle ſe trouue entre blaſphemer contre Dieu, & blaſphemer contre l'homme: mais non autrement. Par exemple, manquer d'oüir la Meſſe vn Dimanche, n'eſt pas ſi grand peché que de tuer vn homme.

Pl. XIV. — RICHELIEU. *Instruction du chrestien.* 1642.

(Cat. n° 110)

ΑΓΑΘΙΟΥ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΥ

ΠΕΡΙ

ΤΗΣ ΙΟΥΣΤΙΝΙΑΝΟΥ ΒΑΣΙΛΕΙΑΣ

ΒΙΒΛ. Β'.

AGATHIÆ SCHOLASTICI

DE IMPERIO ET REBVS GESTIS

IVSTINIANI IMPERATORIS

LIBER II.

ΗΔΗ δὲ τοῦ ἦρος ἐπιγινομένου, ἐνταῦθα κατὰ τὸ προστεταγμένον ξυνεκροτοῦντο αἱ δυνάμεις, καὶ ἅπαντα ἠθροίζετο τὰ στρατεύματα. Ναρσῆς δὲ ἐξασκεῖν γε ἐπὶ πλεῖον αὐτοὺς ἐκέλευε τὰ πολέμια, καὶ ἐπερρώννυε τὸν θυμὸν ταῖς καθημερινοῖς μελέταις· προχάζειν τε ἀναγκάζων, καὶ ἀπὸ τῶν ἵππων ἐν κόσμῳ ἀναπάλλεσθαι, ἔς τε πυρρίχην τινὰ ἐνόπλιον περιδινεῖσθαι, καὶ θαμὰ τῇ σάλπιγγι καταβομβεῖσθαι τὸ ἐνυάλιον ἐπηχούσῃ, ὡς μὴ παντάπασι τοῦ ἀνειμένως διαχειμάζειν ἐπιλελησμένοι τοῦ πολέμου, εἶτα δὴ ἐν αὐτῷ τῷ ἀγῶνι μαλθακισθεῖεν. Ἐν τούτῳ δὲ οἱ βάρβαροι σχολαίτερον προϊόμενοι, τὰ ἐν ποσὶν ἅπαντα ἐδῄουν καὶ ἐλυμαίνοντο. ὑπερβάντες δὲ ὡς ἀνωτάτω Ῥώμην τε τὴν πόλιν καὶ ἅπασαν τὴν περιοικίδα, ᾔεσαν ἀνὰ τὸ πρόσω· ἐν δεξιᾷ μὲν ἔχοντες τὰ Τυρσηνικὰ πελάγη, ἐπὶ θάτερα δὲ αὐτοῖς παρετέτατο τοῦ Ἰονίου κόλπου ῥηγμῖνες. ἐπεὶ δὲ ἐς Σαμνίους τὴν χώραν οὕτω καλουμένην ἀφίκοντο, ἐνταῦθα διεκρί-

A INEVNTE autem Vere, exercitus ibi prout statutum erat instaurabatur, copiæque omnes in vnum cogebantur. Narses vero eos accurate ad res bellicas condocefieri iussit, animosque quotidiana exercitatione roborabat, in gyrum se versare cogens, agiliterque in equos insilire, & in modum armatæ saltationis pyrrichæ circumagi, assidueque tuba classicum canente personari, ne omnino ex remissiore hybernatione obliti bellorum in ipso prælio languescerent. Interea barbari B lentius procedentes loca per quæ transibant omnia depopulabantur & vastabant. Romam vero locaque vrbi circumiecta longissime transgressi, vlterius tendebant; a dextra quidem Tyrrhenum mare, a sinistra autem Ionici sinus littora protensa habentes. Postquam vero Samnium (locum ita dictum) venissent, tum partitis

Exercitia militaria.

Pl. XV. — AGATHIAS. *De imperio & rebus gestis Justiniani.* 1660.

(Cat. n° 131)

252 METAMORPHOSES



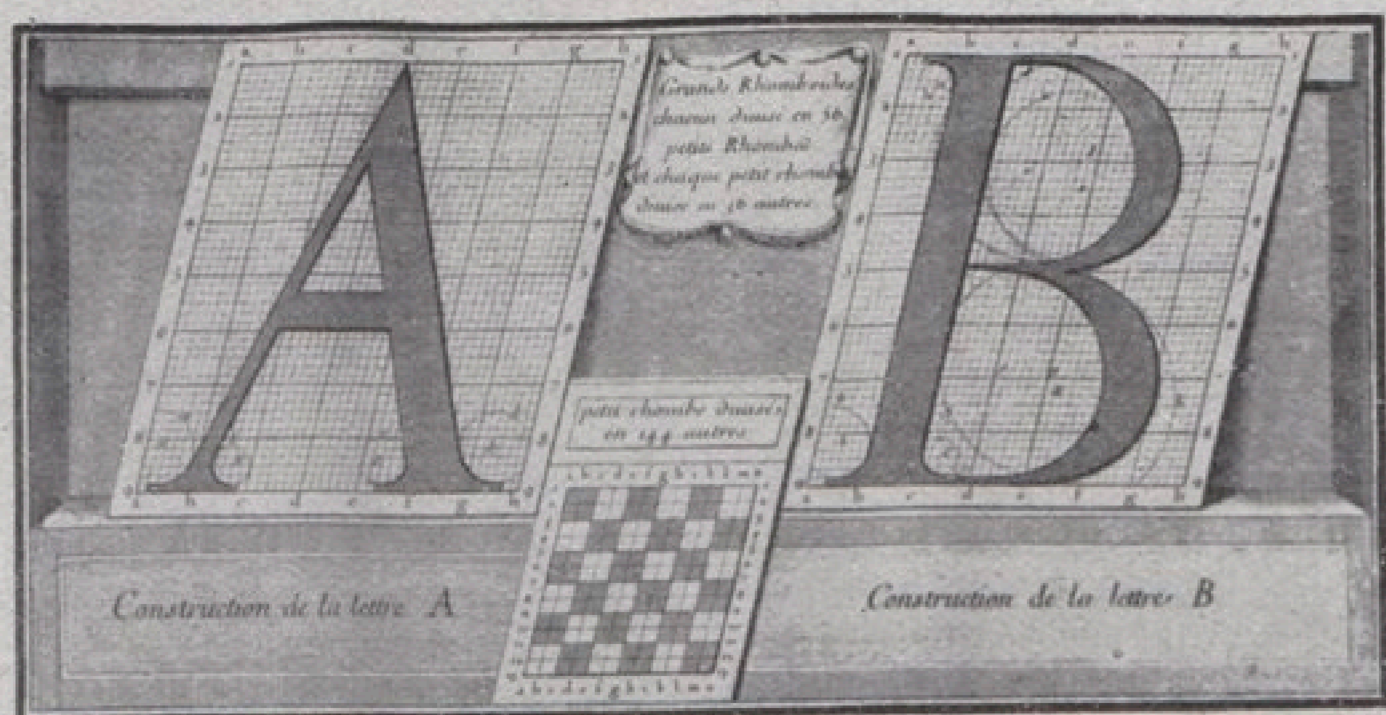
MERA fut une des Nimphes de Diane, & cette Deeſſe la metamorphoſa en Chienne, pour s'eſtre laiſſee abuſer par Jupiter.

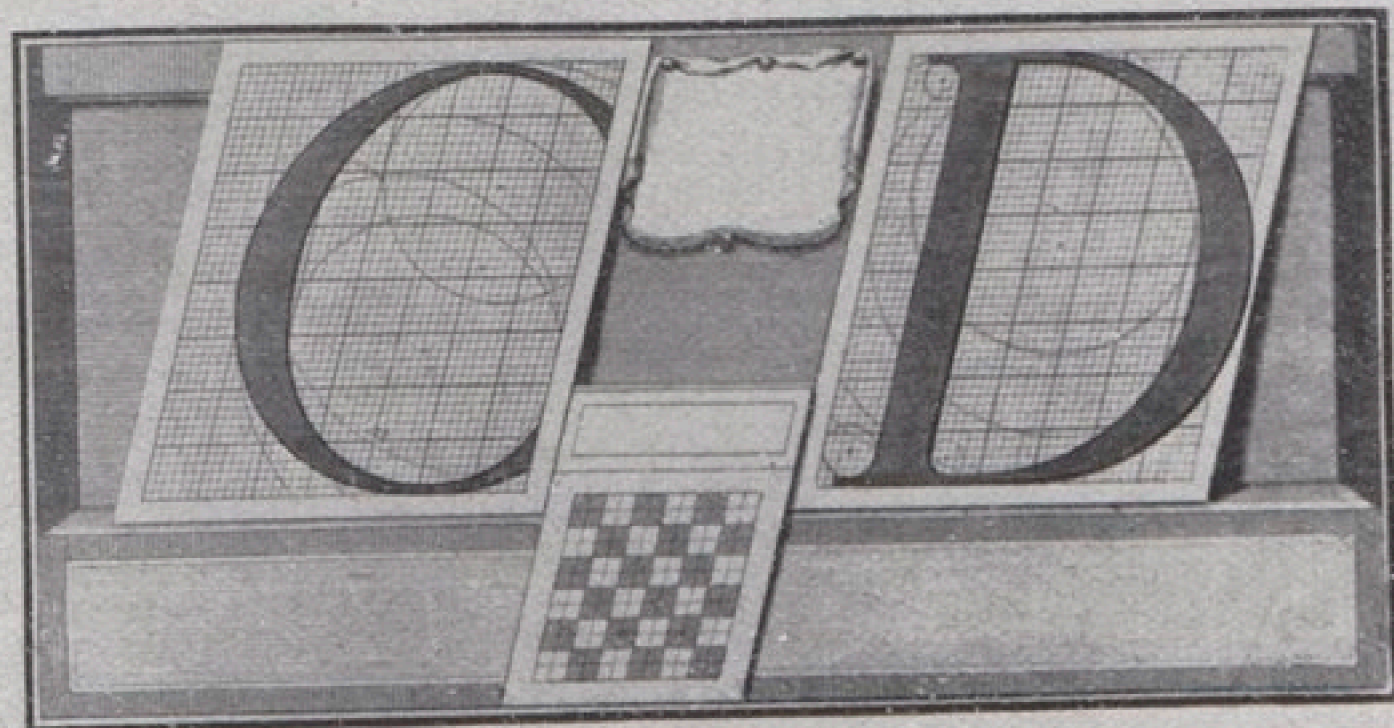
—————— *Mera novo latratu terruit agros.*

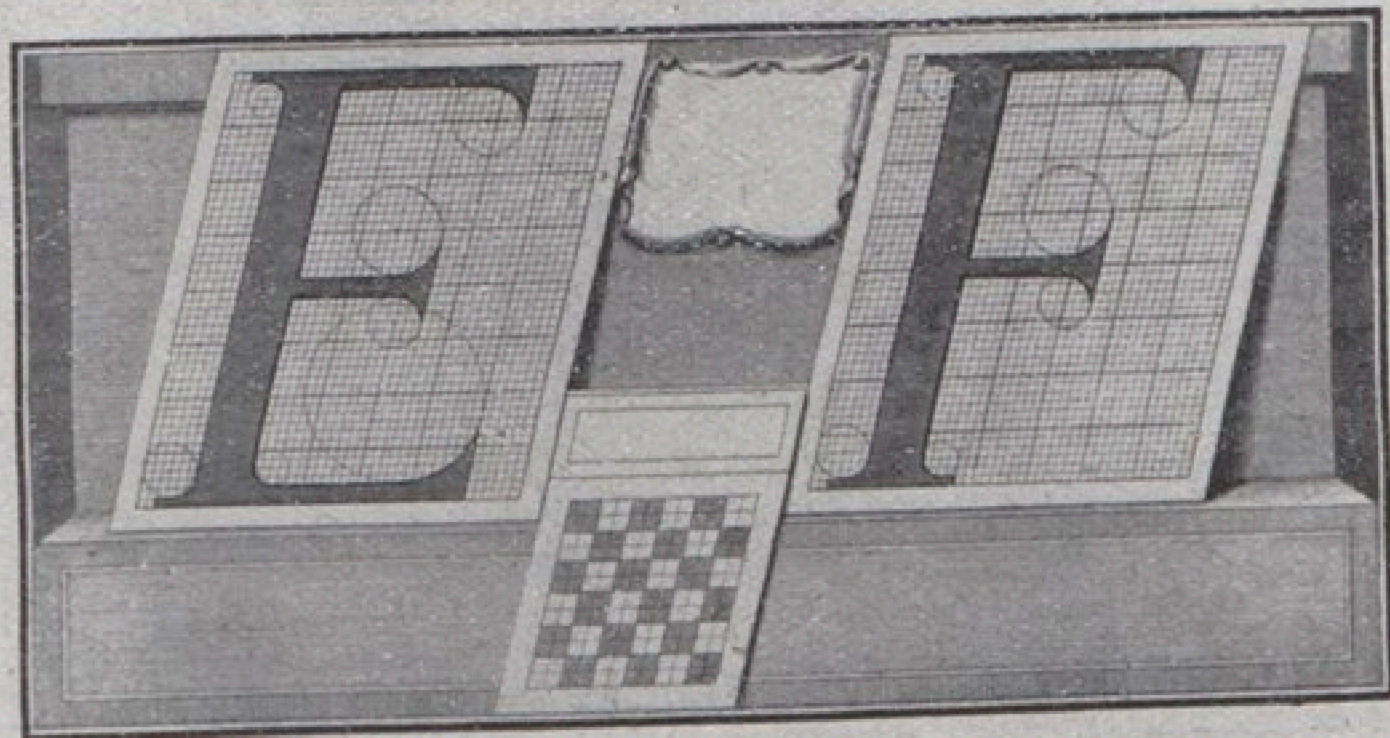
Pl. XVI. — BENSERADE. *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux.* 1676.

(Cat. n° 141)

386







1 sur 8

12 Planches en 6 feuilles qui ne sont ni décrites ni manuscrites ni gravées au Volume de Jaugeon.

Elles se trouvent portées sur l'Etat des Planches remises à l'Académie en   et provenant de la Succession de Réaumur

Elles ne se trouvent pas parmi les 57 planches déposées à l'Imprimerie Royale, et remises à l'Académie en

Elles ne se trouvaient pas conséquemment chez le libraire Moutard

Elles se trouvent à l'Académie en 1787, par M. Anisson.

Pl. XVII. — Jaugeon. *Des arts de construire les caractères.*
Manuscrits & planches gravées.

(Cat. n° 166)

42



LE PRINCE DE CONDE', EMPEREVR DES TVRCS.

LA ſûveſte étoit de ſatin rouge cramoiſy brodé d'argent, qui ſe joignoit pardevant avec de groſſes agraffes de Turquoiſes, & de Diamans. Les entourneures des épaules de deſſus étoient auſſi de Turquoiſes & de Diamans, & celles de deſſous de Croiſſans d'argent d'Orféveries.

De deſſous celles-cy ſortoient des lambrequins ſemez de Diamans & de Turquoiſes, enchaſſez dans la même broderie & étoffe que la ſûveſte.

Cette ſûveſte finiſſoit en bas par de ſemblables lambrequins, & le revers qui étoit de brocart d'argent paroiſſoit, parce que les coins de devant étoient relevez & attachez par des agraffes ſemblables aux autres, à une écharpe d'étoffe à la Perſane d'argent rayée de filets d'or, dont les bouts étoient garnis de frange d'or.

Au devant du Turban qui étoit de même étoffe, & environné de bandes de brocart d'argent rebrodé d'argent, & garny de Diamans & de Turquoiſes, paroiſſoit vn Croiſſant de mêmes pierreries, ſur une grande Enſeigne de même.

Pp

Pl. XVIII. — *Courses de testes & de bagues.* 1670.

(Cat. n° 147)



Pl. XIX. — Claude PERRAULT. *Mémoires pour servir à l'histoire des animaux.* 1671. Frontispice de Sébastien Le Clerc.

(Cat. n° 138)





LE COMBAT DE LEUZE.

QUAND le Roy eut pris Mons, il laissa le commandement de son Armée au Mareschal Duc de Luxembourg, avec ordre d'observer celle des Alliez, qui fiers de leur nombre, se promettoient au moins de couvrir leur propre païs. Ils n'empeschérent pas néantmoins l'Armée du Roy de faire des campements avantageux, & de prendre les meilleurs quartiers, où, presque à leur veuë, elle subsista commodément, tandis qu'ils ne cherchoient qu'à fuir le combat. Le Mareschal de Luxembourg fit plusieurs marches pour les y attirer, ou pour les y contraindre. Sur l'advis qu'ils estoient décampez d'auprés d'Ath, pour se poster entre le ruisseau de Leuze & celuy de la Catoire, il marcha en diligence avec un corps de Cavalerie, à dessein de tomber sur leur arriére-garde. Il trouva quatorze ou quinze Escadrons; & dés qu'il se mit en devoir de les attaquer, plusieurs autres repassérent le ruisseau pour les soustenir. Il n'avoit alors qu'une partie de la Maison du Roy, & deux Régiments de Cavalerie. Cependant il ne laissa pas de charger les Ennemis qui estoient au nombre de soixante & quinze Escadrons, rangez sur trois lignes, & soustenus d'un grand corps d'Infanterie. Ils se défendirent avec beaucoup de valeur; mais les François, aprés cinq charges, les mirent en fuite, leur tuérent quatorze ou quinze cens hommes, firent plus de trois cens prisonniers; & prirent quarante Estendards.

C'est le sujet de cette Médaille. On y voit un Cavalier François l'espée haute, & terrassant un Cavalier ennemi. Les mots de la Légende, VIRTUS EQUITUM PRÆTORIANORUM, signifient, *valeur des troupes de la Maison du Roy*. Ceux de l'Exergue, PUGNA AD LEUZAM. M. DC. XCI. veulent dire, *Combat de Leuze. 1691.*

238

Pl. XX. — *Médailles des principaux événements du règne de Louis XIV.* 1702.

(Cat. n° 172)



Pl. XXI. — Le Père Plumier. *Description des plantes de l'Amérique avec leurs figures*, 1693.

(Cat. n° 189)

HISTOIRE NATURELLE.

DISCOURS ſur la nature des Oiſeaux.

LE mot Nature a dans notre langue & dans la plupart des autres idiomes anciens & modernes, deux acceptions très-différentes : l'une ſuppoſe un ſens actif & général ; lorſqu'on nomme la Nature purement & ſimplement, on en fait une eſpèce d'être idéal, auquel on a coutume de rapporter, comme cauſe, tous les effets conſtans, tous les phénomènes de l'Univers : l'autre acception ne préſente qu'un ſens paſſif & particulier, en ſorte que lorſqu'on parle de la nature de l'homme, de celle des animaux, de celle des oiſeaux, ce mot ſignifie, ou plutôt indique & comprend dans ſa ſignification la quantité totale, la ſomme des qualités dont la Nature, priſe dans la première acception, a doué l'homme, les animaux, les oiſeaux, &c. Ainſi la Nature active, en produiſant les êtres, leur imprime un caractère particulier qui fait leur *nature* propre & paſſive, de laquelle dérive ce qu'on appelle leur *naturel*, leur *inſtinct* & toutes leurs autres *habitudes* & *facultés naturelles*. Nous avons déjà traité de la nature de l'homme *(a)* & de celle des animaux quadrupèdes *(b)*, la nature des oiſeaux demande des

(a) Hiſtoire naturelle, générale & particulière, *tome II, page 430 & ſuivantes.*
(b) Idem, *tome IV, page 1 & ſuivantes.*

Tome I. A

Pl. XXII. — Buffon. *Histoire naturelle des oiseaux.* T. I. 1771.
(Cat. n° 200)



CHANT CINQUIÈME.

O VOUS, qui de la terre exercez la culture,
Vous dont elle reçoit ſes biens & ſa parure,
Mortels, que de travaux impoſeroient ſes loix,
Si ſeuls & ſans ſecours vous en portiez le poids!
Le Ciel à ces travaux ſoumit la race humaine;
Mais il punit en père, & modérant la peine
Sous le pouvoir de l'homme il lui plut de ranger
D'utiles animaux prompts à la partager.
Ils doivent obéir, vous devez les conduire;
Gouvernez les ſujets qui peuplent votre empire.
  Que cet empire encor, ſi riche, ſi puiſſant,
Diffère du premier qu'avoit l'homme innocent!

Pl. XXIII. — Fulcrand de Rosset. *L'Agriculture.* 1774-1783.

(Cat. n° 202)



Pl. XXIV. — François BOUCHER. Dessin pour le frontispice de *Rodogune*. 1760.

(Cat. n° 214)

(41)

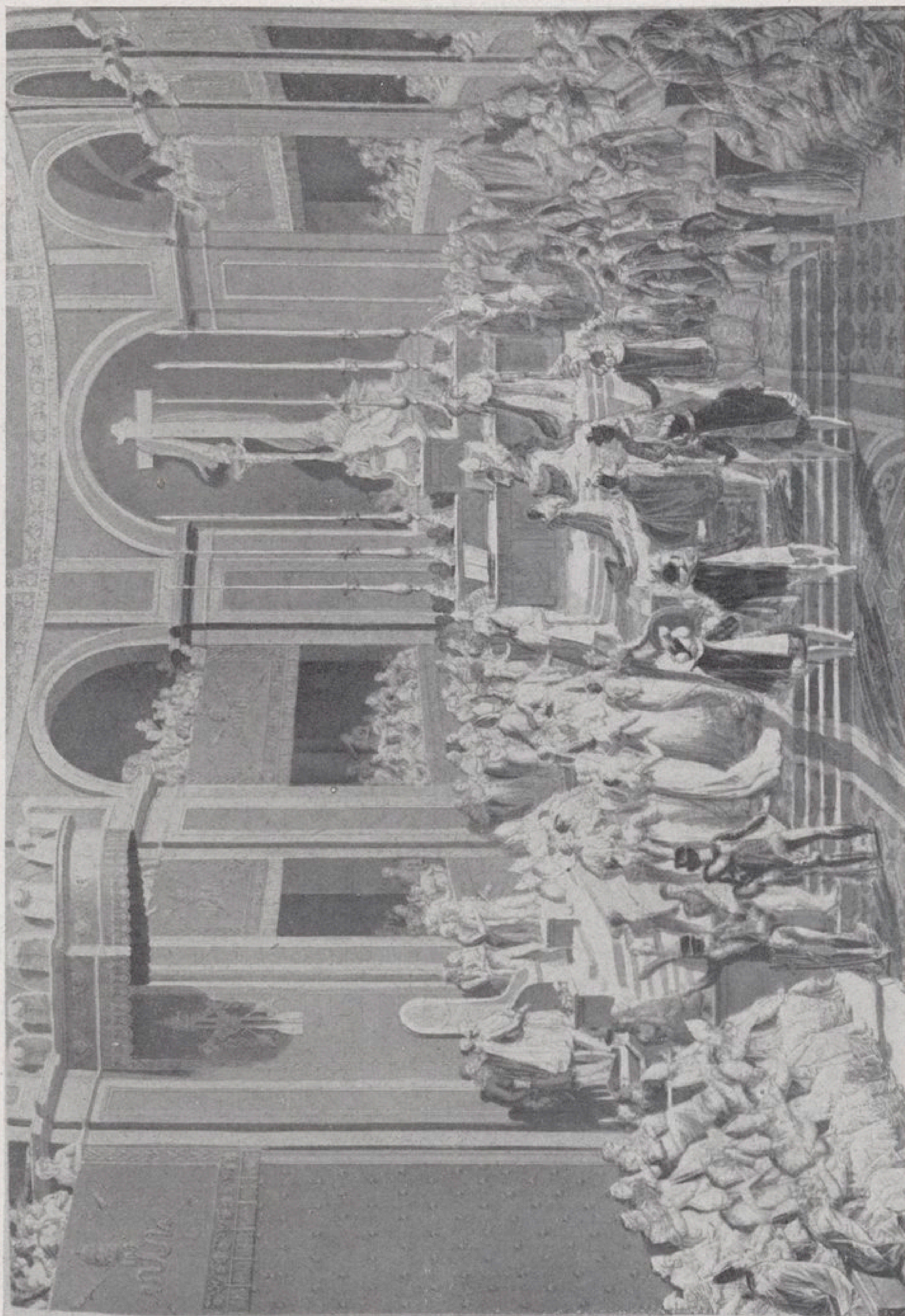
ORATIO DOMINICA

SYRIACE,

CHARACTERE ESTRANGHELO.

ܐܒܘܢ ܕܒܫܡܝܐ
ܢܬܩܕܫ ܫܡܟ
ܬܐܬܐ ܡܠܟܘܬܟ ܢܗܘܐ
ܨܒܝܢܟ ܐܝܟܢܐ
ܕܒܫܡܝܐ ܐܦ ܒܐܪܥܐ
ܗܒ ܠܢ ܠܚܡܐ
ܕܣܘܢܩܢܢ ܝܘܡܢܐ
ܘܫܒܘܩ ܠܢ ܚܘܒܝܢ
ܘܚܛܗܝܢ ܐܝܟܢܐ ܕܐܦ

Pl. XXV. — Oraison dominicale en syriaque. 1805.
(Cat. n° 236)



Pl. XXVI. — *Le Sacre de S. M. l'Empereur Napoléon.* 1812-1815.

(Cat. n° 240)

此 *thseù* 59.
武 *woù* 48.
歷 *lǐ* T. 149.
歸 *kouēï* 43.
78.e
歹 *yǎ* p. 15.
步 *id.*
死 *ssè* 59.
殆 *tāï* T. 16.
殖 *tchî* T. 92.

殪 *í* 60.
79.e
殳 *chû* p. 15.
殷 *yēn* T. 16.
殺 *chǎ* 26.
毅 *í* T. 107.
80.e
毋 *woû* p. 15.
母 *moù* 38.
每 *mēï* 122.

毒 *toŭ* 149.
81.e
比 *pì* p. 15.
82.e
毛 *maô* p. 15.
毫 *haô* 157.
83.e
氏 *chí* p. 15.
民 *mîn* 40.

84.e
气 *khí*
氣 *khí* T. 28.
85.e
水 *choùï* p. 15.
永 *yòung* T. 103.
求 *khieoû* 43.
汗 *hán* (sueur.)
江 *kiāng* (fleuve.)
池 *tchhî* 70.

汝 *joù* 54.
汜 *ssè* 101.
沒 *moŭ* 137.
沙 *châ* 25.
河 *hô* 40.
治 *tchí* 73.
沼 *tchaò* T. 21.
法 *fǎ* 103.
泡 *phaó* 134.
泪 *loúï* 2.

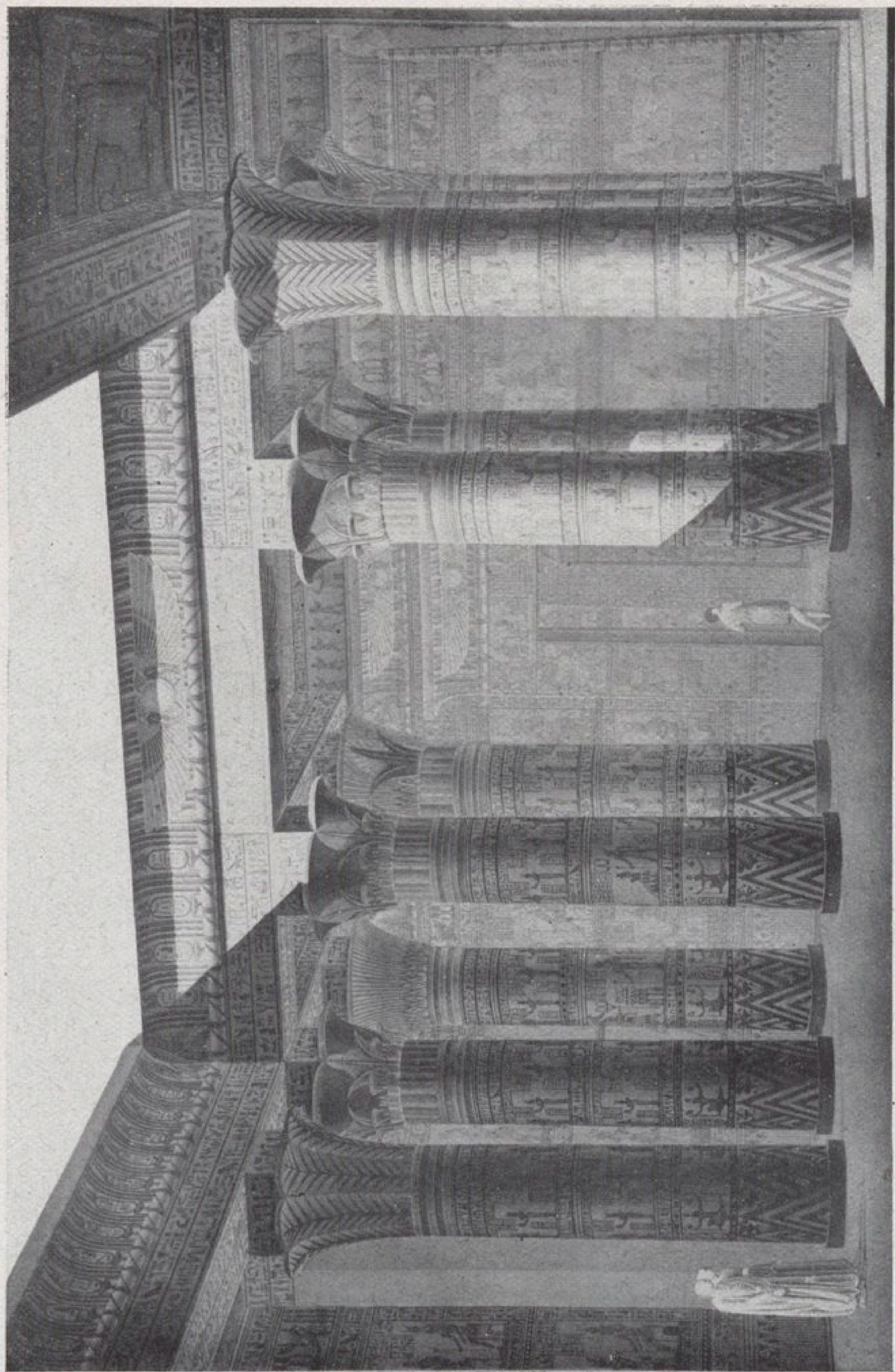
波 *pô* 160.
泉 *thsîouan* T. 107.
洋 *yâng* 77.
洩 *siēï* T. 92.
洞 *toúng* 164.
津 *tsīn* (pont.)
洲 *tcheoû* (île.)
活 *hǒ* 64.
流 *lieoû* T. 43.
浩 *háo* T. 111.

海 *haï* 40.
淡 *tán* 113.
淫 *yĕn* T. 16.
深 *chīn* 46.
淵 *youān* T. 47.
清 *thsîng* 120.
溫 *wên* T. 96.
測 *thsĕ* T. 91.
源 *youân* 41.
溢 *ĭ* T. 108.

溥 *phoŭ* T. 107.
滿 *màn* T. 12.
漢 *hán* T. 12.
漏 *léou* T. 112.
潑 *phŏ* 141.
潛 *thsîan* T. 11.
潼 *thoung* nom de fleuve
濛 *mêng* 101.
濯 *tchŏ* T. 21.
灑 *chà* 25.

Pl. XXVII. — Rémusat. *Élémens de la grammaire chinoise*, 1822.

(Cat. n° 274)



Pl. XXVIII. — *Description de l'Égypte.* 1809-1828.

(Cat. n° 246)

अथ नवमस्कन्धे

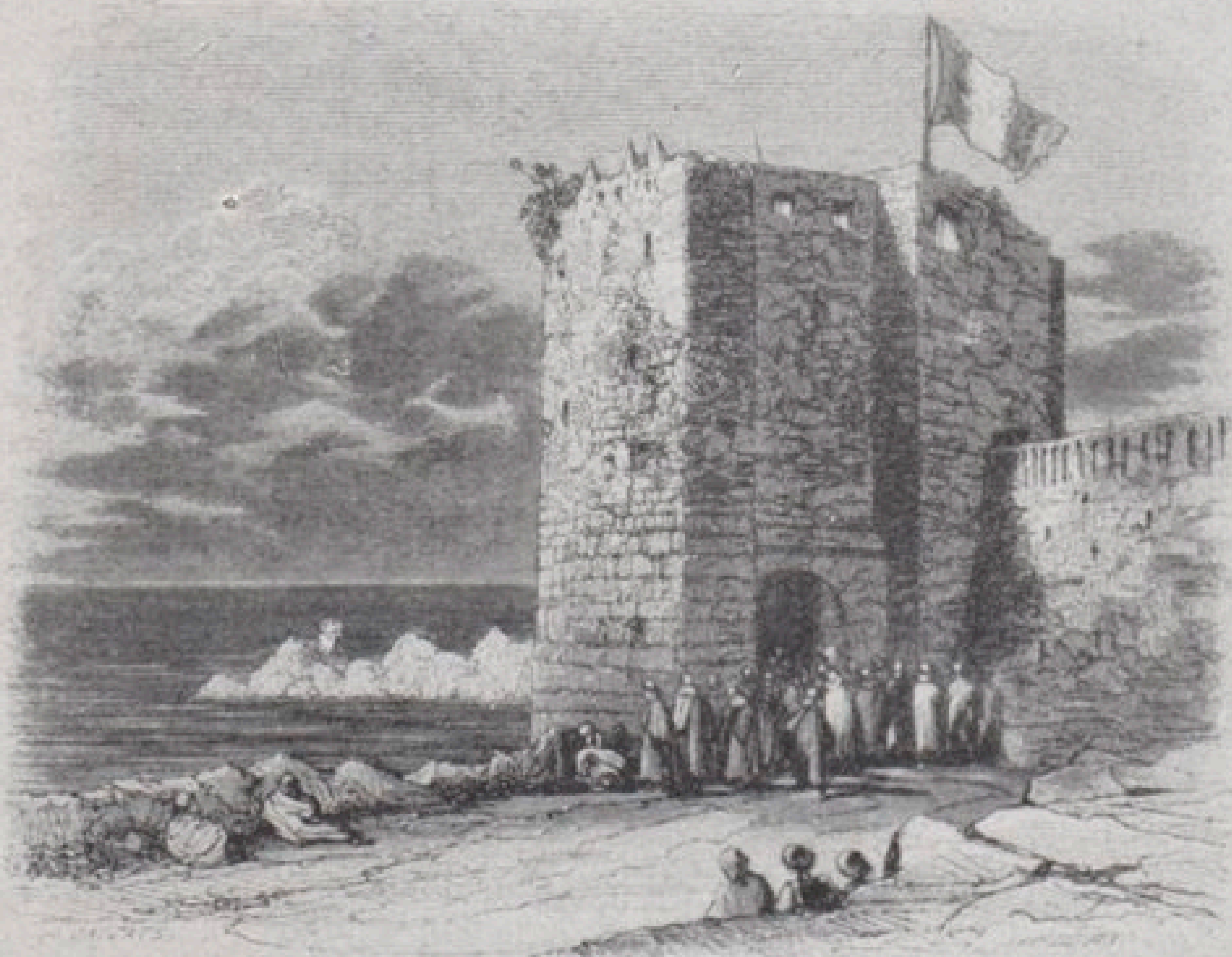
॥ प्रथमो ऽध्यायः ॥

राजोवाच ॥ मन्वन्तराणि सर्वाणि त्वयोक्तानि श्रुतानि मे ।
वीर्याण्यनन्तवीर्यस्य हरेस्तत्र कृतानि च ॥ १ ॥
यो ऽसौ सत्यव्रतो नाम राजर्षिर्द्रविडेश्वरः ।
ज्ञानं यो ऽतीतकल्पान्ते लेभे पुरुषसेवया ॥ २ ॥
स वै विवस्वतः पुत्रो मनुरासीदिति श्रुतं ।
त्वत्तस्तस्य सुताश्चोक्ता इक्ष्वाकुप्रमुखा नृपाः ॥ ३ ॥

Pl. XXIX. — Burnouf. *Bhâgavata Purâna.* 1840.
(Cat. n° 290)

116 CONSTANTINE.

entrée de cette place du côté de la langue de terre qui s'avance dans la mer.



Nous trouvons là le reste de la légion étrangère; nous parcourons la ligne des avant-postes, avantageusement placés par le colonel de Salles; nous visitons avec un vif intérêt tous les lieux où des combats se sont livrés, et particulièrement l'endroit où tomba le malheureux commandant Horain.

Les fortifications nouvelles ont été élevées par les troupes sur les anciens tracés qu'en avaient

Pl. XXX. — Charles NODIER. *Journal de l'expédition des Portes de Fer.* 1844.

(Cat. n° 255)



Pl. XXXI. — Botta. *Monument de Ninive.* 1849-1850.

(Cat. n° 300).



I

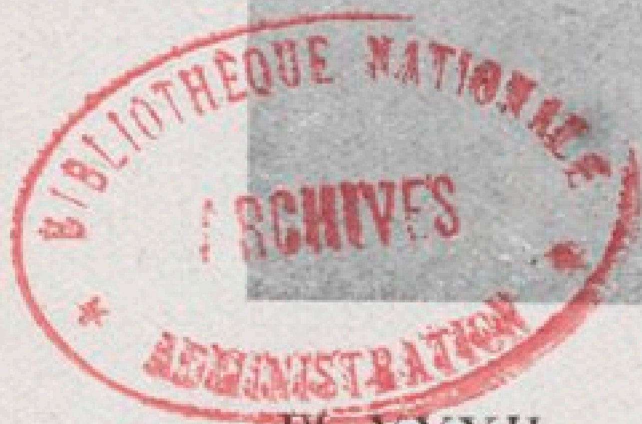
LA PRINCESSE ROUKINE.

Capellos de Angelos.
(Friandise espagnole.)

nº 9

C'est une laide de Boucher
Sans poudre dans sa chevelure,
Follement blonde & d'une allure
Vénuste à tous nous débaucher.

Mais je la crois mienne entre tous,
Cette crinière tant baisée,
Cette cascatelle embrasée
Qui m'allume par tous les bouts.



Pl. XXXII. — Paul VERLAINE. *Parallèlement.* Ambroise Vollard éditeur. 1900.
Maquette & dessin original de Pierre Bonnard.

(Cat. nº 328)

